SAB/W 16-67499
CHURCH 614
HARISSE 133
LACKS 2 blank LEAVES.

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/laviedelamerecat00ragu

LA VIE
DE LA
MERE CATHERINE
DE SAINT AVGVSTIN,
RELIGIEVSE HOSPITALIERE
DE LA
MISERICORDE DE QUEBEC
EN LA
NOUVELLE-FRANCE.

Composée par le Reverend Pere Paul Ragueneau de la Compagnie de IESVS.

A PARIS,
Chez FLORENTIN LAMBERT, ruë saint Jacques vis-à-vis saint Yves, à la premiere chambre.

M. DC. LXXI.
Avec Approbations & Privilege du Roy.

A

MADAME
LA DVCHESSE
D'AIGUILLON.

MADAME,

La Maiſon des Religieuſes Hoſpitalieres de Quebec où la Mere Catherine de ſaint Auguſtin a paſſé la plus grande partie de ſa Vie, vous ayant des obligations auſſi eſſentielles qu'elle vous a ; il étoit tout enſemble & de ſon devoir, & de ſa reconnoiſſance, de vous offrir en cét Ouvrage ce qu'elle a de plus precieux devant Dieu. Ainſi, MADAME, ne ſoyez pas ſurpriſe que je vous faſſe ce preſent de la part de ces bonnes Religieuſes : puiſque c'eſt une choſe qui vous eſt deuë : & j'oſe bien méme me promettre que vous y trouverez de quoy y benir

Dieu de ce qu'il vous a inſpiré de fonder une Maiſon, laquelle outre les grands biens qu'elle fait à tout un monde Barbare par les ſoins qu'on y prend des malades, a donné tout recemment au Ciel une ame auſſi pure, auſſi ſainte & auſſi élevée qu'on en ait veu dans ces derniers ſiecles. Il eſt hors de doute que le zele pour le ſalut des ames ayant été comme le caractere de ſa vertu ſur la terre, elle ne manquera pas dans le Ciel de s'employer fortement pour la perfection d'une perſonne qui luy a fourny par ſes liberalitez de quoy ſoutenir cette vie mortelle: & ce qui la comble de joye dans la pourſuitte de ce grand deſſein, eſt que vous y travaillez avec une application & une fidelité qui luy donnent tout ſujet d'en attendre un ſuccez tel qu'elle le deſire. On ſçait aſſez, MADAME, que vôtre charité ne ſe répand pas ſeulement dans toute l'étenduë de ce Royaume, dont il n'eſt point de Province qui n'en ait éprouvé des effets tout extraordinaires; mais qu'elle penetre encore juſqu'aux païs les plus éloignez des Infideles, où vous aſſiſtez ceux qui vont y porter la lumiere de l'Evangile: & j'oſe bien dire que cette grandeur d'ame & de zele à établir & à ſoutenir les intereſts de Dieu & de la Religion juſque dans le Nouveau-Monde, eſt une vertu que le grand Cardinal de RICHELIEV vôtre Oncle vous a laiſſé comme par heritage, & dont il donna des marques ſi éclatantes, lors qu'en formant la Compagnie des

Seigneurs de la Nouvelle-France, il ne se contenta pas de donner entrée aux Predicateurs de la Foy dans un païs où elle n'avoit jamais été annoncée ; mais il voulut encore y contribuer par ses liberalitez & par un fond considerable à l'établissement d'une Mission parmi ces peuples Barbares, qui fut une des plus florissantes de toute cette nouvelle Eglise. Au reste l'Ouvrage que je vous presente, a quelque chose de si extraordinaire, & de si peu connu des gens du monde, qui ne sont pas éclairez sur les conduites admirables que Dieu tient à l'égard de quelques ames choisies, que j'estime qu'il luy sera fort avantageux de porter en teste vôtre nom, pour trouver plus d'accez & de créance dans les esprits par la reputation de vôtre vertu. Apres tout j'aurois eu assez de peine à me resoudre de donner au jour une Vie si pleine de merveilles, si Monseigneur l'Evéque de Petrée, que toute la France connoît comme un Prelat d'une éminente vertu, d'une pieté solide, & d'un zele tout Apostolique, ne m'eût donné ordre de le faire, & d'y travailler sur les memoires qu'il a luy-méme examinez, approuvez & signez de sa main. Ainsi j'ay crû qu'apres les témoignages autentiques, & les marques d'une veneration toute extraordinaire qu'un Evéque aussi sage & aussi éclairé comme il est, a donné si souvent à la vertu de cette bonne Religieuse, sur la parfaite connoissance qu'il avoit de tout ce que Dieu operoit en elle, & de

tout ce qu'elle faisoit pour Dieu: j'ay creu, dis-je, que je ne pouvois refuser à l'édification du public & à la consolation des bonnes ames, l'exemple d'une vie & d'une mort aussi pure & aussi precieuse devant Dieu, qu'est celle-cy; dont j'ay été témoin à ma grande consolation l'espace de dix-huit ans, que Dieu m'a fait la grace de recevoir les communications qu'elle me donnoit par elle-méme de tout ce qui se passoit dans le plus secret de son ame, dont je benissois Dieu qui vraiement est admirable dans ses Saints. I'ose bien me promettre que la lecture que vous en ferez, ne vous sera ny desagreable, ny inutile; & que vous y trouverez également de quoy admirer les communications ineffables d'un Dieu à l'égard d'une ame fidele, & imiter les vertus qui l'ont renduë agreable à ses yeux. Permettez-moy de vous prier en méme-temps de recevoir le present que je vous en fais, comme une marque du respect avec lequel je suis,

MADAME,

Vôtre tres-humble & tres-obeïssant serviteur en N. S. PAUL RAGUENEAU, de la Compagnie de JESUS.

Permiſſion du R. P. Provincial de la Compagnie de IESVS.

JE Etienne Dechamps Provincial de la Compagnie de JESUS en la Province de France, ſuivant le Privilege qui nous a été octroyé par les Rois tres-Chrétiens Henry III. le 10. May 1585. Henry IV. le 10. Decembre 1603. & Loüis XIII. le 14. Février 1612. par lequel il eſt défendu à tous Libraires & Imprimeurs, d'imprimer aucun Livre de ceux qui ſont compoſez par quelqu'un de nôtre Compagnie, ſans permiſſion des Superieurs d'icelle: permets à Florentin Lambert d'imprimer *la Vie de la Mere Catherine de ſaint Auguſtin, Religieuſe Hoſpitaliere de Quebec en la Nouvelle-France*, composée par le P. PAUL RAGUENEAU de nôtre Compagnie, en foy de quoy j'ay ſigné la preſente. A Paris le 5. Mars 1671. Signé, ETIENNE DECHAMPS.

EXTRAIT DV PRIVILEGE du Roy.

PAr grace & Privilege du Roy, donné à Paris le 14. Janvier 1671. il eſt permis au R. P. Ragueneau de la Compagnie de JESUS, de faire imprimer par tel Imprimeur ou Libraire qu'il luy plaira choiſir, un Livre par luy composé, intitulé *la Vie de la Mere Catherine de ſaint Auguſtin, Hoſpitaliere* : Qui a été veuë & examinée par le ſieur Grandin Docteur de Sorbonne ; & ce en tel volume, marge, caractere, & autant de fois que bon luy ſemblera, pendant l'eſpace de cinq années, à compter du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Avec défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, d'imprimer, faire imprimer, vendre ou debiter ledit Livre, à peine de mille livres d'amande, confiſcation des exemplaires, comme il eſt plus amplement porté par ledit Privilege. SIGNÉ, Par le Roy en ſon Conſeil, DENYS : Et ſcellé du grand ſceau de cire jaune.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 3. Avril 1671.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires, le 24. Janvier 1671.
Signé, SEVESTRE, Scindic.

TABLE DES CHAPITRES contenus en la Vie de la Mere Catherine de saint Augustin.

SA VIE DANS LE SIECLE & dans la Religion.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I. *CE qui luy est arrivé jusqu'à l'âge de huit ans.* page 16

Dés l'âge de trois ans & demy elle est touchée de Dieu. 17

Elle desire de souffrir pour les autres. 19

Elle a une tendre devotion à la sainte Vierge. 20

Elle fait sa premiere Confession à quatre ans. 21

Elle souffre beaucoup de mal, & saintement, dés l'âge de cinq ans; & elle en est guerie par une voye extraordinaire. 22

Elle fait sa premiere Communion à huit ans. 24

Ch. 2. *De ce qui luy arriva jusqu'à l'âge de douze ans.* 25

Ch. 3. *Dieu la dispose à être Religieuse.* 30

Ch. 4. *Elle prend l'habit de Religieuse.* 35

Ch. 5. *Elle se donne à la sainte Vierge.* 37

Ch. 6. *Sa vocation pour le Canada & son voyage de Bayeux jusqu'au Port de Mer pour s'y embarquer.* 39

Ch. 7. *Sur Mer étant malade à mourir, la sainte Vierge luy apparoît & la guerit.* 47

Ch. 8. *Elle arrive à Quebec, & quelle étoit son affection pour le Canada.* 51

Ch. 9. *Son amour pour les Croix.* 55

Ch. 10. *Sa grande consolation est au S. Sacrement.* 62

Ch. 11. *Sa conduite dans les emplois de ſon obeïſſance.* 67
Ch. 12. *Elle s'attache uniquemẽt aux vertus ſolides.* 70

SA VIE EPROVVEE
par les tentations, & victorieuſe par ſa fidelité.

LIVRE SECOND.

CHAP. I. *SA vertu ſe perfectionne dans les tentations.* 77
Ch. 2. *Elle eſt tentée contre ſa vocation Religieuſe, contre ſa vocatiõ en Canada; & contre la chaſteté.* 81
Ch. 3. *Dieu la fortifie par la veuë des horribles tourmens de l'enfer.* 89
Ch. 4. *Vne Religieuſe défunte qui luy apparoît, luy offre d'être délivrée de ſes tentations, & on luy donne aſſeurance de ſa future gloire.* 96
Ch. 5. *Elle voit la place qui luy étoit préparée au Ciel, par quatre diverſes fois.* 102
Ch. 6. *On luy fait voir une Croix où elle devoit être attachée.* 112
Ch. 7. *Saint Ignace luy enſeigne le chemin du Ciel, qui eſt une échelle de Croix: & elle fait les exercices ſous la protection de ce Saint.* 115
Ch. 8. *La Vierge luy donne le petit IESVS par deux diverſes fois, & luy donne du lait de ſes mamelles.* 125
Ch. 9. *Elle voit la ſainte Vierge en ſa Conception immaculée, & une autre fois la gloire de ſon Aſſomption.* 132
Ch. 10. *La ſainte Vierge la donne pour Epouſe au ſaint Eſprit.* 137
Ch. 11. *Les Saints du Paradis luy apportent la Communion.* 140

Ch. 12. *Elle participe à la Dedicace & à la consecration de l'Eglise de Quebec.* 145
Ch. 13. *Elle voit le saint Esprit qui se décharge comme une nuée.* 152

SA VIE OBSEDEE' DES DEMONS, & possedée de Dieu.

LIVRE TROISIESME.

Chap. I. *Dieu la dispose aux grandes souffrances par son amour & par le desir des souffrances.* 155
Ch. 2. *Iesus Chrît la dispose aux souffrances par une Onction sacrée, dons il daigna l'oindre luy-méme.* 158
Ch. 3. *Ses Maximes touchant les visions, revelations & autres graces gratuites; qu'il faut s'en défier & jamais ne les desirer.* 161
Ch. 4. *On luy donne le soin d'une fille possedée.* 163
Ch. 5. *Le Diable la veut tromper par une fausse apparition de Iesus-Chrît crucifié; & par une fausse apparition d'une Religieuse decedée, comme sortant du Purgatoire; & Dieu permet qu'elle soit obsedée.* 165
Ch. 6. *Vn grand Serviteur de Dieu, mort depuis huit ans, luy apparoît pour la consoler & la fortifier.* 173
Ch. 7. *Dieu luy donne un Directeur choisi dans le Paradis: sçavoir, le Pere Iean de Brebeuf qui luy apparoît souvent.* 179
Ch. 8. *Le Pere de Brebeuf luy donne le choix de l'état où elle est, ou de l'état ordinaire: & il la conduit en son Oraison.* 190
Ch. 9. *Le Pere de Brebeuf l'asseure qu'elle ne fera rien par l'operation des demons qui la rende desagreable à Dieu.* 198
Ch. 10. *Les demons qui l'obsedent, luy causent un redoublement de tentations de toutes sortes, dans des*

excez horribles. 200
Ch. 11. *Elle continuë d'exposer l'état de son ame.* 205
Ch. 12. *Comment se fait qu'en ces états, une ame fidele à Dieu croit auoir consenty au peché, quoy qu'elle n'y ait pas consenty.* 218
Ch. 13. *Les demons luy donnent une aversion de la Communion, & font tout leur possible pour l'en empécher.* 223
Ch. 14. *Les demons tâchent de la tromper en diverses figures.* 229

SA VIE SOVFFRANTE pour les Pecheurs.

LIVRE QUATRIESME.

CHAP. I. *Elle s'offre à Dieu pour étre la victime des pechez d'autruy, & Dieu luy fait voir les causes d'un tremblement de terre épouventable qui arriva en Canada l'an 1663.* 236
Ch. 2. *Elle voit le jugement de l'ame d'un homme qui mouroit; & Iesus-Christ souffrant pour les pechez de quelques-uns.* 240
Ch. 3. *Elle souffre un froid insurmontable pour une faute d'autruy, & les Saints du Paradis l'encouragent à s'interesser pour les Pecheurs.* 247
Ch. 4. *Elle obtient de Dieu que tous les malades qui mourroient à l'Hôpital tant qu'elle seroit Hospitaliere, seroient sauvez.* 249
Ch. 5. *Elle voit Iesus-Christ en colere contre le Canada.* 250
Ch. 6. *Elle voit l'état malheureux d'un pecheur, qui resistoit aux graces de Dieu, & le jugement que fit Iesus-Christ de cét homme.* 254
Ch. 7. *Dieu la santifie par les souffrances des demons mémes; & en étant délivrée, elle ne soûpire qu'a-*

pres les souffrances pour le prochain. 263
Ch. 8. *Elle voit une croix mysterieuse qui l'anime encore aux souffrances, & les Saints du Paradis s'interessent pour faire rentrer les demons chez elle.* 269
Ch. 9. *Pact qu'elle fait avec Iesus-Christ : Et la sainte Vierge luy fait faire un vœu de faire tout à la plus grande gloire de Dieu.* 274
Ch. 10. *Elle souffre épouventablement pour une personne abîmée & endurcie dans ses pechez.* 277
Ch. 11. *Elle s'offre pour une personne appellée de Dieu à la Religion, qui fut infidelle à sa vocation.* 284
Ch. 12. *Elle a revelation d'un homme engagé dans les sortileges, & le convertit.* 289
Ch. 13. *Elle voit les demons qui viennent rendre compte à leur Prince de leurs conquêtes ; & Dieu luy fait connoître l'interieur de plusieurs consciences.* 294

SA VIE SOVFFRANTE pour les Ames de Purgatoire.

LIVRE CINQUIESME.

CHAP. I. *LEs Ames de quelques personnes mortes en France luy apparoissent, avant que l'on eût eu en Canada aucune nouvelle de leur deceds.* 300
Ch. 2. *Elle procure la délivrance de deux Freres morts en Canada.* 307
Ch. 3. *Elle procure la délivrance de trois Ames, dont l'une étoit celle d'une personne débauchée qui étoit morte abandonnée de tout secours spirituel, & sans aucun Sacrement, & jettée à la voirie.* 312
Ch. 4. *Elle voit la Reine de Pologne portée en Paradis par S. François de Sales.* 315
Ch. 5. *Elle obtient la délivrance de quantité d'Ames*

de Purgatoire. 317
Ch. 6. *La sainte Vierge luy confie le soin d'une jeune fille pour l'élever à la saincteté.* 323
Ch. 7. *Elle attire les benedictions du Ciel sur une Fille que la Providence divine luy avoit confiée.* 329
Ch. 8. *Elle tient secretes les voyes de Dieu sur elle, & ne les declare qu'à ceux qui les doivent sçavoir.* 332
Ch. 9. *Son amour pour les conduites de Dieu sur elle.* 336

SA VIE MOVRANTE & sa Vie de Gloire.

LIVRE SIXIESME.

CHAP. I. *SOuvent elle a été guerie miraculeusement de diverses maladies.* 343
Ch. 2. *Dieu la dispose à la mort par de nouvelles souffrances que luy procurent quelques Saints.* 346
Ch. 3. *Dieu la dispose à la mort par de nouvelles souffrances de la part des demons. La sainte Vierge & Iesus-Christ la secourent, mais c'est par un surcroist de souffrances.* 347
Ch. 4. *Sa mort.* 352
Ch. 5. *Témoignages de la saincteté de sa mort, & de sa grande vertu.* 356
Ch. 6. *Son Directeur expose son état interieur* 364
Ch. 7. *Quelques connoissances qu'il a plû à Dieu de nous donner de son bonheur eternel.* 370
Ch. 8. *Elle est veuë par sa Superieure faisant son entrée en Paradis, & du depuis elle est veuë dans la Gloire par diverses personnes.* 379

FIN DE LA TABLE.

LETTRE DE MONSEIGNEVR l'Eveſque de Petrée, Grand Vicaire Apoſtolique, & nommé par ſa Majeſté premier Eveſque de Canada, au Pere Paul Ragueneau de la Compagnie de IESVS.

J'Ay receu avec joye & une conſolation toute ſenſible l'image de nôtre bonne Sœur la Mere de ſaint Auguſtin, que vous avez fait graver. Vous étes entré entierement dans le deſſein que j'en avois formé, & que je vous avois envoyé. Nous gardons icy cherement les memoires que nous avons de ſa vie. Je les ay ſignez, afin que l'on s'en puiſſe ſervir avec ſeureté quand l'on la voudra donner au public. J'ay une très-particuliere confiance pour le bien de cette nouvelle Egliſe, au pouvoir qu'elle a auprés de Nôtre Seigneur, & de ſa tres-ſainte Mere: car ſi elle nous a ſecouru ſi puiſſamment pendant le temps qu'elle a été parmy nous; que ne fera-t-elle pas maintenant, qu'elle connoiſt avec plus de lumiere les beſoins, ſoit du Paſteur, ſoit des Oüailles? Souvenez-vous de nous auprés de Nôtre Seigneur, & me croyez en ſon amour, & celuy de ſa tres-ſainte Mere.

MON REVEREND PERE,

A Quebec ce 8. Novembre 1670.

Vôtre, &c. FRANÇOIS, Evêque de Petrée.

Voyez les ſentimens qu'avoit ce digne Eveſque, de la rare vertu de cette ſainte Religieuſe, dans les Lettres qu'il ecrivoit d'elle avant qu'elle fût morte, en la page 361. de cette Vie: & de ce qu'il en écrivit apres ſa mort, en la page 7. & 8. de cette meſme Vie.

La Mere Caterine de S.t Augustin Religieuse Hospitalie
de Quebec en Canada, morte le 8. may 1668. a trente six an
I.C. et la S.te Vierge luy apparoissent . Deux Anges la gouuerne
sa place luy est montrée au ciel, et luy est dit que la Croix lu
seruira d'echelle pour y monter . Les Ames de Purgatoire implo
son secours . Elle est victorieuse des Demons . Le P.I. de Brebeuf brusle p
les Iroquois en 1649. trauaillant au salut des ames la dirige jnuisiblemen

Patigny In. et Fecit .

LA VIE
DE LA
MERE CATHERINE
DE S. AVGVSTIN,

Religieuse Hospitaliere de la Misericorde de Quebec en la Nouvelle France.

Avis au Lecteur, qu'il est necessaire de lire pour l'intelligence de cette Vie.

CETTE Vie est composée presque toute entiere sur un journal, pris de certains papiers que ses Directeurs & Confesseurs luy avoient commandé d'écrire, touchant ce qui s'etoit passé en elle, & ce qui s'y passoit tous les jours, pour y avoir recours en temps & lieu. Elle n'avoit pas été écrite pour la rendre publique, mais seulement pour en envoyer quelques manuscrits aux Maisons qui sont en France de l'Institut des Religieuses Hospitalieres de Dieppe. Quelques personnes de pieté & de merite en ayans eu communication, ont jugé qu'elle seroit tres-utile pour la direction particuliere des ames que Dieu

conduit par des voyes extraordinaires, & qui approchent de la conduite que le Saint-Esprit a tenuë sur cette bonne Religieuse : & pour le fruit que tout le monde en peut tirer, y voyant la misericorde de Dieu, & les châtimens de sa justice sur les Ames qui ont recours à sa bonté, ou qui usent mal de ses graces.

2. Il est bon que l'on sçache que cette fille avoit toutes les qualitez avantageuses de la nature & de la grace, que l'on peut desirer pour rendre une personne accomplie. Un bon esprit, un corps bien formé, un jugement solide & éclairé, sans attachement à ses propres lumieres ; une grande prudence jointe à une égale simplicité, une volonté naturellement portée au bien, ayant toûjours été élevée dans l'innocence, & dans une heureuse ignorance de tout ce qui peut corrompre les mœurs : Sur tout elle avoit la derniere horreur de l'impureté & du mensonge ; un cœur doux, charitable, bien-faisant, qui gagnoit tout le monde ; un air libre & sans aucune affectation ; un courage élevé sans ambition ; un esprit qui penetroit beaucoup sans aucune curiosité ; capable de toutes choses, sans se méler neanmoins des affaires d'autruy, & sans prendre jamais le change dans celles qu'elle conduisoit : Elle étoit attachée inviolablement à ce que la Providence divine demandoit d'elle ; obeïssante avec simplicité : Elle sçavoit gouverner sans empire, & conduire avec charité : Elle deferoit à tout le monde ; Elle sçavoit tout supporter, tout excuser, tout esperer sans imprudence, & il étoit bien difficile de la tromper : Elle étoit toûjours d'égale humeur, toûjours gaye, honête & modeste : Elle avoit un esprit facile & net en ses pensées, qui les enonçoit aisément & en bons termes, sans vanité

& sans étude ; elle écrivoit avec la même facilité ; elle étoit d'une memoire excellente, & qui ne se chargeoit que de ce qui meritoit d'être retenu : Elle n'avoit aucune ambition : & jugeoit des choses, non pas selon l'opinion corrompuë des hommes, mais dans les veuës de Dieu, & de la verité éternelle : Elle n'a jamais été dans l'erreur ; mais elle s'est attachée au solide ; & dés son enfance toutes ses inclinations se sont portées à la veritable vertu.

3. Elle n'a jamais été fille qui se laissât aller à son imagination ; & naturellement même elle avoit aversion des revelations, des visions & des conduites extraordinaires, y ayant toûjours resisté le plus qu'elle a pû : desirant d'être conduite uniquement par l'esprit de la Foy, & par la pratique des solides vertus ; craignant terriblement l'illusion & la vanité dans une autre conduite.

4. Elle n'a jamais declaré à qui que ce soit les choses extraordinaires qui luy sont arrivées de la part de Dieu, sinon à ceux ausquels elle étoit obligée de dire toutes choses ; encore y avoit-elle beaucoup de peine, lorsque les choses sembloient être à son avantage : mais pour ses défauts, & pour tout ce qui étoit en elle de plus humiliant, c'est en quoy elle étoit éloquente, lorsqu'il faloit se faire connoître ; & jamais il ne luy est arrivé de manquer en ce point, ny à la sincerité, ny à l'obeïssance qu'elle devoit à ses Directeurs.

5. Pour les horribles tentations dont Dieu a permis que sa vertu ait été éprouvée jusqu'à être obsedée par les Demons ; c'est une conduite que Dieu a tenuë sur les grands Saints ; S. Antoine, S. Hierôme, S. Hugues, Sainte Claire de Montfalco, laquelle a été sept ans de suite obsedée des Demons, & horriblement tentée d'impureté ; les Saintes Ca-

therine de Bologne, de Gennes & de Sienne; Sainte Magdelene de Pazzy, la Bienheureuſe Angele de Foligni ont eu les mémes épreuves. La Venerable Mere Alix l'a été l'eſpace de vingt ans; la ſainte Abbeſſe Sara en Scythie durant treize ans, ſans que jamais elle ait demandé à Dieu d'en étre délivrée. Les Diables ont fait une guerre cruelle pluſieurs années à ſainte Françoiſe Romaine, en l'aſſommant de coups, & luy apparoiſſant pour la tromper ſous diverſes formes de Saints du Paradis, de JESUS-CHRIST & de la ſainte Vierge, de ſon Ange-Gardien & de ſon Confeſſeur.

6. Mais il eſt neceſſaire de faire icy une reflexion importante, ſur ce qu'elle dit ſouvent qu'elle étoit la plus criminelle du monde, qu'elle conſentoit à toute ſorte de pechez, & qu'elle faiſoit ſur terre le malheureux employ que font les Demons en enfer. Premierement, on fera reflexion que le méme eſt arrivé à de tres-grands Saints, qui ſe croyoient & ſe diſoient coupables des plus énormes pechez du monde, pour y avoir pleinement conſenti, quoyqu'ils en fuſſent tres-innocents. Secondement, que tous ceux qui l'ont connuë dés ſon enfance, & qui ont examiné la conduite de toute ſa Vie, n'y ont jamais rien veu qui ne fût innocent & entierement éloigné du peché: on n'a méme jamais rien remarqué en elle, qui ne fût digne d'une excellente Religieuſe, & ceux qui ont connu le plus intime de ſon ame, ont aſſeuré & ſont preſts d'aſſeurer ſaintement en la preſence de Dieu, que jamais elle n'a offensé Dieu mortellement, & qu'elle a conſervé juſqu'au dernier ſoûpir de ſa Vie ſon innocence baptiſmale. Troiſiémement, on doit tenir pour aſſeuré que toutes les choſes dont elle s'accuſe, & dont elle ſe dit criminelle, ne luy étoient pas volontaires, quoy

qu'elle se persuadât qu'elle s'y portoit de tout son cœur. Cela se faisoit en elle par l'operation des Demons, qui rempliſſoient tellement son imagination & toutes ses puiſſances de leurs impreſſions; qu'elle s'imaginoit aisément, quoy que tres-fauſſement, y donner un plein consentement, & se laiſſer vaincre sans aucune resistance. De méme lors qu'elle dit que la sainte Vierge, son Directeur celeste le Pere de Brebeuf, & d'autres Saints du Paradis la contraignoient malgré qu'elle en eût, de desavoüer tout ce que les Demons avoient malignement operé en elle; elle se persuadoit ainsi que c'étoit malgré elle, à cause qu'en méme temps que la grace de Dieu operoit en elle par les impreſſions surnaturelles qu'elle en recevoit, les Demons luy imprimoient des sentimens tout opposez qui étoient mille fois plus sensibles. Or ce qui est le plus sensible, semble prévaloir & l'emporter au dessus de tout ce qui est audessus de nos sens. La grace qui est au fond de l'ame qui n'a rien de sensible, & souvent méme l'amour de Dieu le plus pur qui puisse étre au monde, qui est tout spirituel; sont comme une goutte d'eau qui seroit absorbée au milieu d'un grand vase tout remply d'un vin fort & coloré. Il n'y a que le vin qui paroisse à nos sens, cette goutte d'eau ne paroît plus & semble étre aneantie, quoy qu'elle s'y conserve toûjours en sa substance. Ainsi cét Amour de Dieu caché au fond de l'ame, y demeure toûjours, quoy que celuy qui aime, ne l'apperçoive pas, à cause que sa propre operation luy est imperceptible. Lorsque nous parlons d'une langue que nous possedons bien & dont nous avons un grand usage, nous y gardons toutes les regles; & toutefois il ne nous semble pas que nous donnions aucune attention à ces regles, & nous asseu-

rerions aisément que nous n'y faisons aucune reflexion, & que nous n'en avons aucune veuë, quoy que sans doute nous y ayons quelque application, autrement nous ne parlerions pas avec justesse: mais il est vray que cette attention est si delicate & si peu sensible, qu'il nous est difficile de la remarquer. Du commencement qu'on apprend à parler par regles, comme on n'en a pas encore l'habitude, l'attention que l'on y fait est si distincte & si sensible, que l'on n'en peut pas douter. Si cette bonne fille avoit parlé juste, elle auroit dit que sa foy, son esperance, sa charité & la resistance au peché luy étoient si cachées & si imperceptibles, qu'elle eût aisément crû n'en avoir point du tout, & manquer méme du desir d'en former aucun acte; mais au contraire que l'impression que les Demons luy donnoient d'infidelité, de desespoir, de haine contre Dieu & de toutes sortes de pechez, étoit si forte & si sensible en toutes ses puissances, qu'elle se fût aisément persuadée étre abîmée dans le peché, & y consentir de tout son cœur, si ce n'eût été que les Anges & les Saints du Paradis, la sainte Vierge & Jesus-Christ méme, qui tres-souvent luy paroissoit, & que ses Confesseurs & Directeurs auxquels elle se découvroit entierement & sans reserve, l'asseuroient qu'elle se trompoit, & que ce qui étoit de plus sensible en elle, n'étoit pas ce qui étoit de plus fort ny de plus intime dans son cœur. En un mot, elle auroit dit qu'elle ne vouloit pas le mal, qu'elle croyoit vouloir de toute son ame; & qu'au contraire elle vouloit en esprit & en verité le bien qu'elle ne croyoit pas vouloir, & contre lequel les Demons luy donnoient des impressions si puissantes, que le peché luy paroissoit étre le maître de son cœur. C'est en effet l'asseurance que Jesus-

CHRIST, la sainte Vierge & plusieurs Saints du Paradis luy ont souvent donnée, ainsi que Monseigneur l'Evéque de Petrée son premier Superieur qui connoissoit le fond de son ame, & tous ceux qui ont eu le soin de sa conduite, ou qui en ont été consultez; toutes personnes tres-capables & tres-experimentées dans les voyes de Dieu, & d'une vertu approuvée. C'est dont elle-mesme demeuroit convaincuë par ses propres lumieres, ou plûtôt par les lumieres du saint Esprit, lorsque les operations des Demons avoient cessé, & que le seul esprit de Dieu la possèdoit: c'est à quoy elle se soûmettoit durant ses doutes, & dans les troubles de son cœur; conformant son jugement & ses pensées à ce qui luy étoit dit & ordonné par ceux qui la dirigeoient, renonçant pour lors aux sentimens contraires que luy imprimoient les Demons, ausquels par la grace de Dieu elle n'a jamais obei, quelques efforts qu'ils ayent pû faire contre elle.

7. Avant que nous parlions du détail de la Vie de cette vertueuse Religieuse, en voicy comme un abregé dans une lettre que Monseigneur l'Evéque de Petrée écrivit à la Reverende Mere Marie de S. Augustin, Fondatrice & Superieure des Religieuses Hospitalieres de Bayeux, apres la mort de celle dont la Vie est icy décrite.

Ma chere Mere, il y a grand sujet de benir Dieu de la conduite qu'il a tenuë sur nôtre Sœur Catherine de saint Augustin: c'étoit une ame qu'il s'étoit choisie pour luy communiquer des graces tres-grandes & tres-particulieres: sa sainteté sera mieux connuë dans le Ciel qu'en cette vie; car asseurément elle est extraordinaire. Elle a beaucoup fait, & beaucoup souffert avec une fidelité inviolable, & un courage qui étoit audessus du commun. Sa cha-

rité pour le prochain étoit capable de tout embraſſer pour difficile qu'il fût. Je n'ay pas beſoin des choſes extraordinaires qui ſe ſont paſſées en elle pour étre convaincu de ſa ſainteté ; ſes veritables vertus me la font parfaitement connoître. L'on envoye au R. Pere Ragueneau les remarques que l'on a faites de ce que l'on a pû connoître des graces & des vertus qui ont paru davantage en elle. Vous aurez ſans doute bien de la conſolation de voir ce que l'on en a recüeilly. Dieu a fait une faveur bien particuliere à nos Hoſpitalieres de Quebec, & méme à tout le Canada, lors qu'il y a envoyé cette Ame qui luy étoit ſi chere. A Quebec, le 10. Octobre 1669.

Ma chere Mere,

Vôtre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur F R A N C O I S, *Evéque de Petrée.*

8. Il y a dans la ſuite de cette Vie diverſes choſes qui paroîtront extraordinaires, & d'aucunes qui ſembleront ſurprenantes à ceux qui ont moins d'habitude dans la lecture des Vies des Saints, qui ſont moins connuës au commun des Chrêtiens : mais on ſe ſouviendra que les bontez de Dieu ſont infinies, & que la varieté de ſes conduites ſur les ames ſaintes, n'eſt pas moins admirable dans l'ordre de la grace, qu'elle le peut étre dans la nature ; & que l'Egliſe a ſujet de dire de la plus-part des Saints, qu'ils n'ont point eu leur pareil. *Non eſt inventus ſimilis illi.* Peut-étre a-t'on veu rarement une conduite ſemblable à celle que Dieu a voulu tenir ſur la perſonne dont nous écrivons la Vie ; luy ayant donné un Directeur celeſte ſi frequemment viſible, ſi aſſidu & ſi familier, que luy a été les ſix dernie-

Voyez le chap. 7. du liv. 3

res années de sa vie, celuy qui la conduite par des voyes veritablement perilleuses, & qui avoient besoin d'un secours tout extraordinaire. Peut-étre qu'on ne trouvera pas aisément dans la Vie des Saints, aucun exemple semblable que tant de Demons ayent fait une guerre si terrible & si opiniâtre à une fille qui leur servoit de prison; & que méme les Saints du Paradis se soient interessez auprés de Dieu, à ce que les Demons r'entrassent en elle, aprés en étre sortis, chassez par JESUS-CHRIST: & qu'en méme temps elle se soit veuë attaquée de toutes sortes de tentations, dont elle étoit victorieuse, lorsqu'elle s'en croyoit vaincuë. C'est en quoy Dieu veut étre glorifié des richesses incomprehensibles de ses graces, pour confondre un jour la lâcheté d'un trop grand nombre de Chrétiens qui se laissent vaincre si malheureusement aux moindres tentations, & qui se plaignent que la grace de Dieu leur manque, lors qu'ils manquent eux-mémes de correspõdre aux graces que Dieu leur fait.

Voyez le chap. 8. du livre 4.

9. Exprés je mets en cette Vie diverses choses que je prévois bien que des esprits mal-intentionnez pourront prendre autrement qu'il ne faut: mais des personnes plus remplies de l'esprit de Dieu, ont jugé qu'il y auroit du mieux de ne les pas obmettre, la connoissance en devant étre utile pour la conduite de certaines Ames que Dieu mene par des voyes extraordinaires, que trop aisément l'on condamneroit, ou que l'on prendroit pour chimeriques n'en ayant pas l'experience, & n'ayant rien entendu de semblable dans les Vies des Saints.

10. Au reste tout ce qui est écrit en cette Vie, est soûmis au jugement que l'Eglise en fera; à laquelle seule il appartient d'approuver ou d'improuver les choses qui font la veritable sainteté, & qui sont selon l'esprit de Dieu & de la foy.

Comment on peut s'assurer de la verité des visiõs & des revelations contenuës en cette Vie.

C'Eſt une demande tres-raiſonnable que de vouloir ſçavoir quelle aſſeurance on peut avoir de la verité de tant de viſions, apparitions, & revelations ſi extraordinaires & ſi frequentes, dont toute cette Vie eſt remplie; car ſans doute il eſt de la prudence de ne pas déferer aiſément à tout ce qui ſe dit des choſes ſemblables, à moins que les preuves n'en ſoient bien établies, & que le tout n'ait été bien examiné par des perſonnes de grande experience & de capacité, & qui ne ſoient pas trop credules, veu que l'on y a été trompé ſi ſouvent, & que de tres-grands perſonnages qui ne manquoient pas de ſcience ny de ſainteté, s'y ſont laiſſé ſurprendre: d'ailleurs il n'eſt que trop veritable que l'imagination, principalement des filles qui ſont portées à la pieté, ſe trompe aiſément, & qu'elles croyent fort legerement avoir veu & entendu ce qu'elles ſe ſont imaginé: outre que ce n'eſt pas d'aujourd'huy que les Demons ſe transforment en Anges de lumiere, & qu'ils font prendre le menſonge pour la verité. Il ne faut donc pas y étre trop credule.

Mais d'autre part auſſi en fuyant cette extremité, pluſieurs tombent dans l'autre & ſe rendent opiniâtrement incredules à tout ce qui leur eſt rapporté de ces choſes extraordinaires, ne voulant croire que ce qu'ils auroient veu, & ce qu'eux mêmes auroient examiné; comme ſi leurs yeux & leur jugement étoient l'unique regle infaillible de toutes choſes, & que tous les hommes du monde fuſſent

plus qu'eux, subjets à l'erreur & à l'illusion.

C'est legereté de tout croire, c'est opiniâtreté de vouloir douter de tout ce qui est d'extraordinaire : il faut prendre un juste milieu pour ne pas s'égarer ny de côté ny d'autre.

Les Apôtres avoient de la peine à croire la resurrection de JESUS-CHRIST sur le rapport de la Magdelene & des femmes, qui toutefois disoient tres-vray ; JESUS-CHRIST leur ayant apparu, leur ayant parlé, & leur ayant donné commission d'en aller porter la nouvelle à ses Disciples bien-aimez.

Dieu fait des graces à qui il veut, & quand il veut ; & si quelquefois il se fait voir aux femmes plûtôt qu'aux hommes, c'est souvent un manquement d'humilité en nous, de vouloir leur dénier toute creance. JESUS-CHRIST benissoit Dieu son Pere de ce qu'il avoit caché les Mysteres & les merveilles de nôtre foy aux grands esprits, & aux hommes les plus prudens & les plus sages de la terre ; & de ce qu'il les avoit revelez à de simples personnes qui n'avoient ny une grande capacité, ny un esprit sublime.

C'est ainsi que Dieu a pris plaisir de se communiquer par des apparitions, par des visions extraordinaires, & par des revelations frequentes, à sainte Gertrude, à sainte Brigitte, à sainte Mectilde, aux saintes Catherines de Sienne, de Genne & de Boulogne ; & en nos derniers siecles à sainte Theese & à quantité d'autres de même sexe, dont la vie sainte & solidement Chrêtienne, a donné créance à ce qu'elles en ont dit & écrit. Leurs revelations & leurs visions ont sans doute reçû une veneration plus grande depuis qu'elles ont été canonisées & reconuës Saintes par l'Eglise : mais avant cela, elles

ne laiſſoient pas d'étre approuvées par la plus-part des perſonnes de bons ſens, elles ont été publiées, & ont été d'un tres-grand fruit pour un tres-grand nombre de bonnes Ames, qui comme des Abeilles tirent le miel des fleurs; quoy que quelques eſprits ou mal-faits, ou libertins, ou qui ſont dans l'ignorance & dans l'inexperience de ces conduites de Dieu ſur ſes Elûs, convertiſſent tout en venin, comme font les bêtes veneneuſes tout ce qu'elles approchent. D'aucuns même vont ſi avant dans leur incredulité, que ne voulans rien croire de tout ce qui ſe dit d'extraordinaire & de miraculeux dans les Vies des Saints, bientôt aprés ils paſſent plus avant, & commencent à douter méme des miracles, des apparitions & des viſions qui ſont dans la ſainte Ecriture: Un homme qui eſt né aveugle, ne peut pas concevoir tout ce qu'on luy dit des couleurs; & ceux qui luy veulent expliquer ce que c'eſt que le blanc & le noir, le rouge & le jaune, ne peuvent pas luy faire entendre ce qu'ils conçoivent bien, à cauſe qu'ils voyent de leurs yeux ce qui ne ſe peut connoître que par la veuë. Il en eſt le méme de ces gens-là qui n'ont point d'experience des voyes de Dieu, ny des viſions veritables, ou ſenſibles, ou intellectuelles, ny de paroles interieures, ſoit des Saints & des Anges, ſoit de Dieu méme à ceux auſquels ils parlent auſſi intelligiblement, auſſi certainement, & avec non moins d'évidence que nos yeux voyent clairement ce qui leur eſt repreſenté; & que nous entendons ſenſiblement les paroles qui nous ſont dites, & qui font l'entretien des hommes. L'Ame à ſes ſens interieurs, comme le corps a les ſiens: mais un homme qui n'a jamais eu ces viſions extraordinaires, qui n'a jamais entendu ces paroles interieures, dont les eſprits ſe ſervent pou

se parler, & qui d'ailleurs n'a pas assez d'humilité pour déferer à l'experience des autres à qui Dieu fait ces graces, & qui sont plus éclairez que luy, ne peut pas concevoir ce qui en est, & son esprit se revolte aisément contre la verité; *quæcumque ignorant, blasphemant.*

Maintenant pour revenir à la demande proposée dans le titre de ce Chapitre, comment on peut s'assurer de la verité des visions & des revelations contenuës en cette Vie?

Je répons premierement, que la Vie saintement exemplaire de celle dont nous parlons, & tout ce qu'on a reconnu en elle, depuis son plus bas âge jusqu'à sa mort, qui aussi a été toute sainte, ne nous permettent pas de douter de la verité de ce qu'elle a rapporté & écrit de soy-méme, par le commandement de ses Confesseurs & Directeurs, & de Monseigneur l'Evéque de Petrée qui étoit le premier-mobile de toute sa conduite, comme on ne doute pas de ce qu'a écrit sainte Therese d'elle-méme par l'ordre de ses Directeurs.

Secondement, je répons que l'experience tres-frequente que l'on a euë de la verité des choses éloignées, secrettes & impenetrables à la connoissance des hommes, qu'elle voyoit comme si elles luy eussent été presentes, & qu'elle declaroit à ceux ausquels elle étoit obigée selon Dieu de le faire; sont des preuves tres-convaincantes que Dieu luy reveloit ces choses là: comme par exemple lors qu'elle connoissoit la mort des personnes decedées en France, dont les Ames luy apparoissoient pour se recommander à ses prieres, cinq & six mois avant que les nouvelles en pûssent étre apportées en Canada: & lors qu'elle penetroit le fond & l'intime des consciences, qu'elle y voyoit les pechez les plus

Voyez le chap. 1. du liv. 5

Voyez le chap. 10. & 12. du liv. 4

cachez, en marquant le nombre, les lieux, les complices & les rechûtes, ce qui luy eſt arrivé tres-ſouvent.

Troiſiémement, la trempe de ſon eſprit qui n'étoit aucunement imaginatif, mais qui s'attachoit uniquement au ſolide & à la verité, & qui naturellement avoit de l'averſion des voyes extraordinaires, dont elle s'éloignoit de tout ſon pouvoir, ne nous permet pas de juger qu'elle y ait été trompeé; & en effet, quoy que les Demons ſe ſoient transformez tres-ſouvent en Anges de lumiere, jamais elle ne s'y eſt mépriſe: & d'ailleurs ſon humilité à tenir ſecretes les graces de Dieu en elle, & tout ce qui auroit pû donner quelque eſtime de ſa ſainteté; ſon humilité, dis-je, nous donne tout ſujet de croire qu'elle n'a pas voulu nous tromper. Si elle l'avoit voulu, elle n'auroit pas declaré les choſes les plus humiliantes qui ſoient au monde, ſes tentations & obſeſſions, dont jamais qui que ce ſoit n'a eu aucune connoiſſance que par ſon ſeul rapport; tout ce qui paroiſſoit d'elle étant d'édification & vrayement digne d'une excellente Religieuſe.

Quatriémement, ceux qui ont eu le ſoin de ſa conduite & ceux qui en ont été conſultez, ont examiné de concert tout ce qui ſe paſſoit en elle, avec un ſoin extraordinaire & dans la derniere rigueur; ce ſont des perſonnes qui jamais n'ont eu aucun panchant à ces voyes perilleuſes par où Dieu ſeul la conduiſoit, & qu'elle méme a refuſé de toutes ſes forces, & l'on peut dire avec verité que c'eſt malgré elle que nôtre Seigneur l'y a menée, juſqu'à la mort.

Voyez le chap. 3. du liu 3.

Voyez le chap. 7. & 8. du liv. 6.

Cinquiémement, ce quelle eſt apparuë apres ſa mort & en Canada & en France, où elle a été veuë dans la gloire des Saints par diverſes perſonnes que

l'on ne peut soupçonner ny de mensonge ny d'illusion, sont des témoignages irreprochables de sa saintetè ; comme aussi la connoissance que l'on a euë de ses vertus solides, par ce que l'on a veu continuellement en elle durant toute sa vie : sa veritable saintetè a été connuë par ses œuvres, comme le bon arbre ne se connoît que par la bonté de ses fruits, & c'est sur cela seul que se sont appuyez ceux qui ont rendu des témoignages si autentiques de l'innocence de sa vie, de la grandeur de ses vertus, & de la saintetè de sa mort. *Chap. 5. du liu. 6.*

Sixiémement, j'ajoute enfin que la vie crucifiée par où nôtre Seigneur a voulu la conduire, & ses souffrances continuelles ausquelles elle s'étoit saintement abandonnée pour les pecheurs & pour les ames du Purgatoire, comme une victime destinée à la mort, qui pouvoit dire avec saint Paul, qu'elle mouroit tous les jours : cette vie, dis-je, crucifiée est le veritable chemin des grandes Ames, & qui conduit à la vraye & à la plus grande saintetè. *Liv. 4. & 5.*

LIURE PREMIER.

SA VIE DANS LE SIECLE ET DANS LA RELIGION.

CHAPITRE PREMIER.

Ce qui luy eſt arrivé juſqu'à l'âge de huit ans.

SA NAISSANCE.

ELLE nâquit dans un Bourg de l'Evéché de Coûtance, nommé ſaint Sauveur le Vicomte, en baſſe Normandie, à ſept lieuës de Cherbourg, le 3. May 1632. de fort honêtes parens; ſon pere ſe nommoit Jacques Simon ſieur de Longpré, natif de Cherbourg; ſa mere Françoiſe Jourdan, fille de Monſieur de Launé-Jourdan, Lieutenant Civil & Criminel dudit lieu de ſaint Sauveur.

Elle fut ondoyée incontinent apres ſa naiſſance, & le

& le même jour portée à l'Egliſe, & nommée Catherine : la Paroiſſe ſe nomme ſaint Jean Baptiſte; ce fut à cauſe de quelques convulſions qui la prirent qu'elle fut ſi-tôt baptisée.

Elle a été alaitée par ſa propre mere, qui étoit extrémement bonne & paciente, Dieu l'ayant voulu nourir d'un lait qui la formât à la vertu, qu'il luy vouloit faire pratiquer éminemment : car il n'y a eu qu'elle ſeule entre ſes freres & ſœurs, qui ait été ainſi nourie du lait de ſa mere.

Etant ſevrée, ſa grande mere la prit chez elle ; elle y fut élevée juſques à ce qu'elle entrât en Religion, & inſtruite en toute vertu. Monſieur de Launé-Jourdan ſon ayeul maternel, grand homme de bien, homme d'oraiſon & grand aumônier, dont la vertu a été eſtimée de tout le monde, voyant un jour cette petite innocente qui n'étoit âgée que de deux ans ; eut un préſentiment de ſa future ſainteté. Voyez, dit-il à ſes domeſtiques, cette petite fille ſera un jour Religieuſe, une grande ſervante de Dieu, d'un grand courage, de genereuſe entrepriſe, & une Sainte. Ce que même il avoit aſſeuré lorſqu'elle étoit encore dans le ventre de ſa mere, quarante jours apres qu'elle eut été couceuë ; & ce qu'il aſſeura derechef en bonne compagnie, lorſqu'elle fut baptisée, ayant été ſon Parrain.

Dés l'âge de trois ans & demy elle eſt touchée de Dieu.

DEs l'âge de trois ans & demy, dit-elle en ſon Journal, j'avois un deſir tres-grand de faire la volonté de Dieu, & qu'il la fiſt en moy abſolument. Il me ſouvient que le motif qui avoit plus de force ſur moy pour me faire éviter le peché, étoit que

Dieu ne le vouloit pas, & cela m'étoit aſſez pour me retenir. En effet, quand on vouloit obtenir quelque choſe de moy, ou m'empécher de faire quelque choſe; Dieu veut cela, il le faut faire; ou bien, Dieu ne veut point cela; je me portois & deportois facilement de quoy que ce fût, quand on m'objectoit la volonté de Dieu: j'étois heureuſe quand j'entendois parler des avantages qu'il y avoit a étre ſoûmis à Dieu, à vouloir & ne vouloir pas ce qu'il vouloit; & je ne manquois pas de m'informer ſouvent de ma bonne mere, comme il faloit faire la volonté de Dieu. Cela l'obligea un jour que le Pere Malherbe Jeſuite étoit à la maiſon, de m'appeller devant luy, & dire que j'étois importune à demander ce que c'étoit que la volonté de Dieu, & comment il la faloit faire; & ſe tournant vers moy, elle me dit que je fiſſe mes demandes au Pere, & qu'il m'enſeigneroit mieux qu'elle. Je demanday donc tout ce qui me vint en l'eſprit touchant cette matiere; & il me ſouvient qu'une des dernieres queſtions, fut de ſçavoir qui eſt-ce qui fait bien la volonté de Dieu? Le Pere à l'occaſion d'un pauvre qu'on venoit d'apporter fort malade, tout remply d'ulceres & couvert de vermine, me dit; mon enfant, c'eſt ce pauvre-là qui fait bien la volonté de Dieu, prenant ſon mal de bon cœur comme il fait; car, ajoûtoit-il, on fait plus aſſeurément la volonté de Dieu dans les afflictions, les humiliations & les ſouffrances, que lorſqu'on a tout à ſoûhait. Je luy demanday pourquoy cela, & ſi ceux qui ne ſouffroient point ſeroient damnés, ne faiſant pas ſi bien la volonté de Dieu que les autres? Il me dit que non, & m'expliqua pourquoy les marques de la volonté de Dieu étoient plus aſſeurées dans ceux qui ſouffroient, que dans les au-

tres. Sa réponſe me donna un deſir ſi vehement de ſouffrir pour mieux faire la volonté de Dieu, que je ne penſois plus qu'à ſouffrir bien du mal. Afin d'y mieux reuſſir dans mon deſſein, je priois la ſainte Vierge avec des inſtances qui ne ſont pas croyables, qu'elle m'envoyât bien des maladies, & cela tous les jours pluſieurs fois ; & mon petit cœur en étoit ordinairement ſi attendry, que mes yeux parloient plus que ma bouche.

On ne doit pas s'étonner qu'en un âge ſi jeune, elle eût des deſirs ſi ardens de ſouffrir : quand Dieu previent un ame, il la rend capable de tout. Nous liſons dans les Hiſtoires Saintes de l'Egliſe de Tolede en Eſpagne, qu'un enfant de trois ans y ſouffrit le martyre, la flagellation, le couronnement, & le crucifiement comme JESUS-CHRIST, avec un courage Chrêtien ; il avoit nom Chriſtofle, & fut appellé à cauſe d'une ſi ſainte mort en un ſi bas âge, ſaint Innocent de la Guarde.

Elle deſire de ſouffrir pour les autres.

UNe ſeconde choſe que je deſiray fut de ſouffrir pour les autres ; & ce fut par le moyen du même Pere Malherbe que j'en eus la penſée, ayant exhorté ce pauvre dont j'ay parlé icy deſſus, à offrir ſon mal pour le ſalut de ſa mere, laquelle menoit une vie debordée. Je tiray le Pere, & luy dis que la mere de ce pauvre homme avoit trop peché, & qu'il ne faloit pas qu'il ſouffrît pour elle, qu'il endureroit trop de mal : le Pere ſe prit à ſoûrire, & me dit: Ma petite fille nôtre Seigneur n'avoit point fait de mal, & neanmoins il a tant ſouffert. Vous demandez tant ce que c'eſt que faire la volonté de Dieu ; c'eſt une choſe qui plaît à Dieu que d'en-

durer, & bien prier pour ſon prochain. Cela s'imprima bien avant dans mon eſprit & mon cœur; & je ne manquay pas d'aller devant l'Image de nôtre-Dame, pour luy proteſter que ſi j'endurois quelque choſe, je voulois que ce fût pour les autres plûtôt que pour moy.

Il eſt à remarquer que ce pauvre avoit été amené chez ſa grand' mere pour y être traité; car ſa maiſon étoit comme un hôpital, où tous les malades étoient receus charitablement, & y étoient traitez comme dans un Hôtel-Dieu; & nôtre petite déslors étoit faconnée pour être un jour Hoſpitaliere par la Providence de Dieu, qui par ſes admirables reſſorts conduit tout à la fin qu'il projette.

Elle a une tendre devotion à la ſainte Vierge.

J'Avois une imagination, dit-elle dans ſon Journal, qu'une certaine Image de la ſainte Vierge parloit à moy; à cauſe de cela je l'appellois ma ſainte Vierge; & jamais je ne faiſois quoy que ce ſoit, ſans luy demander permiſſion; je luy racontois tout; je luy demandois avis plus ſimplement, avec plus de franchiſe & de tendreſſe, que je n'aurois fait à ma mere; & il me ſembloit qu'elle me traittoit avec des careſſes & des amours de mere. Je me joüois avec le petit JESUS qu'elle portoit, comme ſi c'eût été mon frere; je luy portois toûjours de ce qu'on me donnoit à manger avant que d'y toucher, & il me ſembloit que la ſainte Vierge me diſoit, portez-en un peu aux pauvres, pour l'amour de mon Fils & de moy; à quoy j'étois obeiſſante. Quand je n'en trouvois point, j'allois luy demander qu'eſt-ce que je ferois de ce que j'avois gardé? & quelquefois elle m'ordonnoit de le manger, &

quelquefois de le garder pour le premier pauvre qui viendroit. J'allois quelquefois dire à ma grande mere: Maman, la sainte Vierge m'a dit que vous donniez telle & telle chose à un tel qui en a besoin. Au commencement elle disoit qu'elle le feroit; mais comme elle voyoit que je disois toûjours la méme chose, elle me tança fort. Je persistois toûjours dans ma creance, & cela me dura jusqu'à huit ans, qui fut le temps auquel je fis ma premiere Communion, apres laquelle les choses ne se passoient plus de méme. Ce n'est pas que ma confiance en la sainte Vierge fût moindre, mais elle ne me parloit plus de cette façon.

Ces bontez de la sainte Vierge pour de jeunes enfans ne sont pas extraordinaires, saint Bernardin dés son enfance, fut ainsi favorisé de cette Mere toute d'amour.

Elle fait sa premiere Confession à quatre ans.

EN 1636. Monsieur l'Archevéque de Tolose venant visiter une Abbaye qui luy appartenoit, il donna la Confirmation; & pour cét effet, je m'y disposay par une confession que je fis à un Pere de la Compagnie de JESUS, desirant étre confirmée; & ce fut la premiere confession que je fis avec un esprit de penitence. Auparavant j'allois avec mes oncles & mes Sœurs, & tous ensemble nous demandions la benediction. Chacun disoit tout-haut ce que l'on avoit fait, & l'on se faisoit reflouvenir l'un l'autre de ce que l'on avoit fait ou dit, qui n'étoit pas bien. Je ne fus pas toutefois confirmée pour lors, ayant été jugée trop jeune.

Par-là il semble que Dieu attendoit qu'elle fût en un état & plus saint & plus âgé, afin qu'il eût lieu

de luy faire les graces qu'il luy a faites, lorſqu'elle receut ce Sacrement en la nouvelle France à Quebec en 1660.

Elle ſouffre beaucoup de mal, & ſaintement, dés l'âge de cinq ans; & elle en eſt guerie par une voye extraordinaire.

IL ſemble que les Demons prevoyoient dés lors les dommages & les pertes que leur feroit ſouffrir un jour cette jeune fille : car dés l'âge de cinq ans elle ſe ſentit pouſſée par trois fois du haut d'une montée en bas ; mais elle n'en fut point offencée: au contraire elle ſe ſentit doucement portée comme par une main inviſible.

Comme elle demandoit à nôtre-Dame des Soûfrances, enfin ſa requête luy fut octroyée. Voicy ce qu'elle en dit elle-meſme.

J'avois cinq ans, & j'étois pour lors dans mes grandes ardeurs à ſouhaiter des maladies, afin de bien faire la volonté de Dieu ; quand je commençay à ſouffrir de violentes douleurs de tête qui ne me donnoient aucune tréve. Cela continua un mois de ſuite ; au bout duquel comme on me vint voir, on me trouva toute remplie de pus, comme d'une apoſtume. On vit que cela couloit par mes oreilles, ce qui donna eſperance que bien-tôt je guerirois: mais tant s'en faut qu'il m'amandât, qu'au contraire mes douleurs augmenterent notablement, & l'humeur étoit ſi abondante, que quelque remede qu'on y apportât, on ne pouvoit venir à bout de la deſſeicher. Je fus deux mois entiers depuis que l'apoſtume fut percée, & je ſouffrois des douleurs ſi cuiſantes, qu'on s'étonnoit comment j'y pouvois reſiſter. J'avois neanmoins une telle joye dans mon cœur,

dans la pensée que je faisois la volonté de Dieu; que quoy que la douleur me fist verser des larmes, & jetter force cris, dans mes plaintes ordinaires je ne disois autre chose, sinon que la volonté de Dieu fût faite en moy, que je faisois la volonté de Dieu, & que ce n'étoit pas pour moy que j'endurois. Enfin au troisiéme mois de ma maladie, les Medecins étant au bout de leurs industries, conclurent qu'il n'y avoit point de remede, & que le pus ayant carié des os, ma tête se disloqueroit peu à peu: déja il y en avoit deux qui branloient, & étant soûlevez, commençoient à vouloir sortir de leur place. Il arriva sur cela un certain homme qui se disoit bon & habile Chirurgien, lequel promit de me guerir en peu de temps, & par un seul remede; mais il ajoûta qu'à la verité ce remede étoit bien violent: on luy demanda si je pourrois bien le porter, veu la grande foiblesse où j'étois & mon peu d'âge; il dit qu'il garantissoit que je n'en mourrois pas: on l'interogea pour voir s'il n'étoit point de ces Operateurs qui courent les Villes; car on ne s'en fût pas servy, crainte qu'il n'y eût quelque magie; il donna pour réponse qu'il venoit de Paris & d'Italie, où il n'avoit fait autre chose que d'apprendre la Chirurgie sous d'habiles Maîtres, & persuada par de bonnes raisons qu'il étoit fort sçavant; on luy laissa donc faire son remede, lequel ne fut autre chose que de prendre de la cendre rouge, & avec un petit entonnoir m'en verser dans les deux oreilles, & souffler fort, afin que cette cendre s'épandît & entrât bien avant dans ma tête; cela me fit d'horribles douleurs, mais il eut l'effet que l'on en pretendoit. Je fus parfaitement guerie en peu de jours, & il ne me resta autre chose que de la foiblesse; & les deux os qui sembloient quitter leur place, demeurerent

dans une élevation extraordinaire. Ce Chirurgien s'en alla dés lors que l'on eut appliqué ſon remede, & l'on ne ſçait ce qu'il devint, j'en ay oüi ſouvent faire le recit avec étonnement ; & quelque recherche qu'on en ait faite, l'on n'en a jamais pû rien découvrir.

Voyez cy-apres la fin du chap. 10.

Elle fait ſa premiere Communion à huit ans.

ELle a été inſtruite par les Peres de la Compagnie de JESUS pour la Confeſſion & la Communion, & particulierement par le Pere François Malherbe ; & fit ſa premiere Communion en l'année 1640. jour & Fête de tous les Saints. Voicy ce qu'elle en dit elle-méme.

Lorſque je fis ma premiere Communion, j'eus une ſi forte conviction d'eſprit, que Dieu me vouloit Sainte, & qu'aſſeurément je la ſerois ; que je ne pouvois ôter cela de ma penſée, quoy que je fiſſe. Car d'un côté je voulois bien étre Sainte; mais d'ailleurs j'avois de la peine à me reſoudre de faire ce qui me devoit ſantifier.

Si l'âge de huit ans paroît à quelques-uns un peu avancé pour la Communion, on ſçaura que dans le Mexic la ſainte Vierge y étant apparuë à une fille de ſept ans, malade, l'avertit de demander la Communion ; & que dans trois jours ſon pere & elle mourroient de peſte: ce qui arriva.

CHAPITRE II.

De ce qui luy arriva juſqu'à l'âge de douze ans.

Elle ſe relâche de la vertu.

JE commençay, dit-elle, quelque temps apres à perdre un peu ma ferveur; mes grands deſirs de ſouffrir s'amortirent; j'avois toûjours neanmoins ſoin de faire la volonté de Dieu, & cela me ſervoit d'un bon frein pour moderer un peu mes paſſions, qui étoient pour me mettre en un mauvais état, ſi Dieu par une bonté & un amour extraordinaire, ne m'eût pour ainſi dire menée & portée hors de ces occaſions. Ce m'eſt maintenant un ſujet de confuſion épouventable, quand je refléchis ſur les graces que Dieu m'a faites, & ſur mon ingratitude, & la perte que j'ay faite en abuſant de toutes ſes graces: car il eſt vray qu'il n'a tenu qu'à moy que je ne me ſois ſantifiée d'une bonne façon. J'ay eu des avantages qui en auroient ſantifié pluſieurs, ſi Dieu les leur avoit donnez; & cependant où ſuis-je? Mais ce qui empéchoit l'effet des graces, eſt que j'avois une vanité inſupportable, & j'y avois beaucoup de panchant; non ſeulement j'aimois par excez la braverie, le ſoin de conſerver mon tein, pour agréer & paroître aux yeux des hommes, mais je recherchois encore avec avidité d'étre eſtimée avoir bien de l'eſprit, étre de belle humeur, de belle converſation: En un mot, je voulois que l'on crût que j'avois de belles qualitez, leſquelles me devoient acquerir & l'amitié & l'eſtime des creatures. J'ay paſ-

sé & employé beaucoup du temps à railler & dire bien des paroles vaines, afin de paroître avoir l'air du monde. J'ay quelquefois par complaisance chanté diverses chansons d'amour. J'ay eu passion pour les Romans, lesquels m'ont pensé perdre. J'ay donné par une trop grande complaisance sujet d'offencer Dieu. J'ay pris plaisir à étre aimée, & à rechercher de l'amitié sans le vouloir faire paroître, au contraire témoignant beaucoup de rigueur, afin de passer pour un esprit fort. Je resistois fortement aux inspirations que nôtre Seigneur me donnoit de tenir un autre chemin. Je tâchois d'étouffer tout à force de divertissemens : à quoy je reüssissois fort mal ; car plus je faisois la sourde oreille, plus je souffrois de peine, & avois peu de contentement; & si par une bonté inconcevable de Dieu, il ne m'eût tenuë par la main, je serois tombée dans une abîme de pechez, quoy que j'aye quitté le monde à douze ans & demy.

Songe mysterieux de son entrée en Religion.

IL semble que Dieu ait voulu faire paroître à cette jenne fille le mal qu'elle devoit fuïr, & le remede qu'elle devoit y apporter incontinant, afin de la preparer à le recevoir. Car à l'âge de neuf à dix ans, elle vit en dormant un grand homme horrible avec un coutelas en main, qui s'approchoit d'elle pour la maltraitter ; il luy sembla pour lors qu'elle s'enfuit dans une tour : ce malheureux la poursuivant, la frappa, mais non pas dangereusement, & comme elle invoquoit la sainte Vierge à son secours, une Religieuse avec un surplis se presenta à elle en cette tour ; à sa veuë elle reclama son aide & s'en vit protegée, & incontinant elle se ré-

veilla. Ces coups non dangereux, étoient ſans doute ſes petits déreglemens; & la protection de cette Religieuſe, étoit ſans doute ſa vocation en Religion, veu que ſans jamais avoir veu d'Hoſpitaliere, elle reconnut cette Religieuſe au viſage, lors qu'elle y entra, qui fut enſuite ſa premiere Superieure. Ce qui eſt encore confirmé par la reſolution qu'elle prit pour lors d'étre un jour Religieuſe.

Or attendant le temps de ſon entrée en Religion, voicy les moyens que la divine Providence ſuggera à cette Ame éleuë, pour la conſerver dans ſon innocence, par un de ſes ſerviteurs, & qu'elle garda inviolablement. Les voicy comme elle les écrivit pour lors.

1. Je ne manqueray point tous les matins à mon lever apres avoir adoré Dieu & fait mes prieres, de prendre les penſées de l'éternité par l'eſpace d'un petit demy-quart d'heure, ſelon l'ordre que m'en a donné le Pere Malherbe Jeſuite.

2. J'écriray tous les jours mes pechez à la fin de mon examen.

3. J'auray l'œil à garder les avis que m'a donné le Pere Planteroſe Jeſuite.

1. *La veille ſur moy-méme.*
2. *La fidelité en mes petites pratiques.*
3. *La devotion à nôtre-Dame.*
4. *La fuite des occaſions.*
5. *L'humilité.*
6. *Communier tous les huits jours.*
7. *Me confeſſer deux fois la Semaine, ſelon l'avis du Pere le Grand Ieſuite.*

Si l'on s'étonne pourquoy elle parloit à tant de

Jesuites, c'est qu'ils venoient en Mission de temps en temps au lieu où elle demeuroit; les Ancêtres maternels de nôtre sainte fille ayans ce saint zele pour le salut des Ames dans le Païs du Costantin qui en avoit une extréme necessité, pour le peu d'instruction qu'il y avoit parmy les peuples de la Campagne. Le fruit qu'y firent ces Missions fut si considerable, que dix ans apres le Païs n'étoit pas connoissable, la pieté s'y étant répanduë.

Donation qu'elle fit de soy-méme à la sainte Vierge, à l'âge de dix ans.

En l'année 1642. le 8. de Septembre, elle fit l'acte suivant à nôtre-Dame, lequel elle signa de son propre sang, & le composa sans l'aide d'aucune personne visible; je dis visible, parce qu'il est trop bien fait, pour qu'une fille de dix ans l'ait pû faire d'elle-méme, sans une particuliere assistance de Dieu.

SAinte Mere de Dieu, permettez moy que je vous prenne pour ma Maîtresse & pour ma Reine, acceptez moy pour vôtre fille, & pour vôtre plus petite servante; je me donne à vous, & souhaite que tous les momens de ma vie vous soient consacrez; je veux pour honorer vôtre conception Immaculée, vous offrir le desir que j'ay de me Conserver dans une entiere pureté toute ma vie. Aidez moy sainte Vierge à cette entrepriſe, éloignez de mon cœur toute impureté, faites-moy plûtôt mourir maintenant que de permettre que mon corps & mon ame soient soüillez de la moindre tache. Je vous demande cette grace par le moyen de vôtre sainte & pure Conception; je desire honorer vôtre

ſainte Naiſſance par un deſir continuel que je veux avoir, que vôtre amour s'augmente dans mon cœur, & dans le cœur de tous les hommes : pour honorer vôtre Preſentation au Temple, je veux qu'à tout moment je ſois preſentée à vous par mon bon Ange : en l'honneur de vôtre ſainte Annonciation, je vous conſacre ma liberté & veux à jamais étre vôtre eſclave : je deſire pour honnorer vôtre humble Purification, tenir mon Ame nette de tout peché, & fuir les occaſions de vanité. Enfin tres-ſainte Vierge, dans le deſir d'honorer vôtre mort d'amour, & vôtre triomphante Aſſomption, je veux tous les jours de ma vie mourir à moy-méme, à mes deſirs & inclinations, & avoir une continuelle memoire de vos ſaintes vertus, pour les imiter autant que je pourray. Je veux remercier tous les jours la tres-ſainte & adorable Trinité, de toutes les graces dont elle vous a comblée : le Pere, de vous avoir choiſi pour ſa fille ; le Fils, pour ſa mere ; le ſaint Eſprit, pour ſon épouſe ; par ces glorieux titres, je vous conjure d'abaiſſer vers moy vôtre maternelle bonté, & d'aggréer que je me diſe abſolument vôtre. Je le proteſte à la face du Ciel & de la terre, & je donnerois volontiers mon ſang pour ſceler cette verité. Permettez, ma tres-ſainte Dame & Reine, qu'en foy de ce que je viens d'écrire, je le ſigne Catherine Simon vôtre eſclave, ſeruante & fille, quoy qu'indigne.

Ce méme jour elle ſe mit de la Confrairie du Roſaire, & de celle de la Redemption des Captifs.

En 1643. le jour de la ſaint Joſeph elle ſe mit de l'Aſſociation de la ſainte famille de Jesus, pour obtenir la grace de bien mourir.

Le jour de l'Annonciation de la ſainte Vierge, la méme année, elle prit le petit Habit de nôtre-

Dame, & fut guerie ce même jour-là d'une fiévre qui la tourmentoit depuis trois ans, & cela tout subitement, ayant fait pour ce même sujet quelques devotions à la sainte Vierge.

Elle est preservée des Sorciers.

LE jour & Fête de saint Augustin, la même année 1643. quelques Sorciers qui avoient la peste, dont quelques-uns qui en moururent six ou sept heures apres, luy avoient parlé, étant venus chez sa grand' Mere, à dessein de la donner à quelques-uns de la maison, en vengeance de la persecution que leur avoit fait son grand Pere; elle leur fut porter l'aumône; & en même temps ces malheureux l'ayant fait approcher, l'un d'eux luy souffla sur le visage; ce que cette petite ayant apperceu, craignant que ce ne fussent quelques Sorciers, en ayant déja entendu parler; elle se recommanda fortement à saint Augustin, auquel même elle avoit quelque devotion; & ainsi elle fut preservée. Ce que je viens de dire fut averé par un de la troupe en mourant.

CHAPITRE III.

Dieu la dispose à étre Religieuse.

On luy predit qu'elle sera Religieuse.

UN Predicateur Missionaire qui conduisoit pour lors une vertueuse fille, nommée Marie des Vallées de Coutance, luy dit vers ce temps-là, qu'infailliblement elle seroit Religieuse; & ce fut

ans doute par l'entremiſe de cette bonne Ame, à aquelle on l'avoit recommandée. Il n'y avoit neanmoins guere d'apparence qu'elle le deût étre; en effet ſon ſentiment étoit que ſi cela arrivoit, il y auroit bien du monde trompé, quoy qu'elle s'y ſentît portée.

Le S. Eſprit la voulant diſpoſer à étre Religieuſe, luy fit faire les trois vœux ſuivans.

Le premier, de prendre la ſainte Vierge pour ſa mere.

Le ſecond, de ne jamais commettre aucun peché mortel.

Le troiſiéme, de vivre en perpetuelle chaſteté.

Ses combats lors qu'elle délibera d'étre Religieuſe.

Voicy ce qu'elle dit de ſon entrée en Religion.

A Douze ans & demy, ou environ, j'eus une rude ſecouſſe; Dieu m'attiroit à luy pour la Religion d'un côté, & le monde de l'autre me tenoit fort attachée à luy. Je jugeois qu'avec la grace de nôtre Seigneur, j'y ferois mon ſalut; des perſonnes ſpirituelles & religieuſes me confirmoient dans ma penſée, & vouloient porter mes parens à ne me pas mettre en Religion; j'avois beaucoup plus de panchant pour le monde, & il n'y eut que cette penſée qui me pourſuivoit malgré moy, & je ſentois ce reproche en mon cœur; quoy ſi je fais mieux & plus parfaitement la volonté de Dieu en Religion, y a-t'il à heſiter d'y entrer? Enſuite je me faiſois cette objection, que j'étois encore trop jeune & trop petite pour déliberer de cela; & qu'il

faloit attendre : mais ce reproche continuant, me disoit, tu es donc trop jeune pour étre à Dieu? & tu es assez prête à déliberer pour étre au monde? cela me causoit une peine extréme ; neanmoins le premier jour, qui étoit un Samedy en l'année 1644. apres avoir communié, je me resolus d'entrer en Religion, puisque la volonté de Dieu demandoit cela de moy ; & comme je craignois d'en sortir, je ne voulois pas dire que mon dessein fût d'étre Religieuse, mais seulement d'essayer & voir un peu comme les Religieuses font.

Ce fut au 7. Octobre de la méme année, que j'entray au Monastere des Religieuses de Bayeux, avec une de mes sœurs qui étoit mon aînée : mais comme j'avois dit aux Religieuses mémes, que je ne venois pas pour demeurer chez elles, cela me valut de bonnes mortifications ; car on m'éprouva au double, crainte que ma vocation ne fût fondée sur des respects humains. Quelque chose que l'on me dît & fist, je demeuray ferme dans la pensée qu'asseurément je serois Religieuse, & je disois à la Mere des Novices faites moy tout ce que vous voudrez, vous ne m'ôterez point l'Habit, & je ne sortiray point d'icy, sinon pour aller en Canada. La sainte Vierge m'avoit donné cette esperance si ferme, que rien n'étoit capable de me la faire perdre, ou d'en vaoir la moindre défiance.

Ses premieres épreuves.

LA Maison des Religieuses Hospitalieres de Bayeux n'avoit commencé que cette méme année 1644, au mois de May, par la fondation qu'en avoit faite une parente maternelle de nôtre petite Catherine, la Mere Marie de saint Augustin, fille aînée

ûnée d'un Gentilhomme de pieté, Monsieur de la Hanodiere ; laquelle ayant fait son Novitiat au Monastere de Dieppe, en amena deux Religieuses pour faire cette fondation, dont cette heureuse Fondatrice fût la premiere Professe, y ayant donné tout son bien, & y ayant fait sa profession le 14. May, veille de la Pentecôte.

Nôtre Catherine & sa sœur aînée étans venuës dans les commencemens de cette maison, furent employées par la necessité des affaires, nonobstant leur peu d'âge, comme si elles en avoient eu davange : en sorte que les pauvres ayans été receus dans l'Hôpital fort peu de jours apres leur entrée, elles servoient les malades de jour & de nuit, comme les autres, avec une ferveur qui surpassoit leur âge & leurs forces ; principalement nôtre petite Catherine. Et comme elle étoit d'un naturel agissant, adroit, & industrieux, chacune desiroit de l'avoir pour Compagne dans les offices & les emplois de la maison ; son cœur étoit grand & genereux, & ne trouvoit rien de difficile ny audessus de ses forces, en quoy elle employoit encore son industrie.

Elle avoit une voix assez belle & forte, & elle eut bien-tôt appris le plein chant, ce qui étoit un puissant soûtien pour le Chœur.

On la mettoit au tour, à la Sacristie, à la cuisine, au refectoir, à l'Hôpital ; & elle s'aquitoit tres-bien de tous ces soins, & avec une maturité qui alloit au delà de son âge, & toûjours dans une gayeté qui marquoit la paix de son ame.

Dés cette âge là elle communioit aussi souvent que les Professes. On remarquoit qu'elle en profitoit beaucoup, & elle la desiroit avec une grande ardeur.

Elle se faisoit fort aimer des pauvres, ausquels elle

rendoit service avec tant de promptitude & de charité, qu'ils ne se croyoient jamais mieux servis que lors qu'ils avoient la petite Sœur Catherine. Les Seculiers étoient si parfaitement édifiez d'elle, que plusieurs s'assembloient au tour du lit des malades qu'elle servoit, pour la voir; & admiroient sa douceur, sa modestie & son adresse; & lors qu'elle rendoit quelque autre service parmy la salle, ils la suivoient de veuë; & dautant qu'elle étoit fort fidele à ne leur parler qu'autant que la regle le permet, ils la demandoient au parloir, sans la connoître autrement, pour avoir le moyen de l'entretenir, étans édifiez de ses paroles & de tout ce qu'elle faisoit.

L'unique, ou du moins le plus grand deffaut qu'on remarquoit en elle, c'est que quand elle croyoit que quelque Sœur avoit besoin d'aide, ou que quelque Officiere s'oublioit, ou manquoit à quelque chose de son devoir, aussi-tôt elle se mettoit en état de la secourir, & d'y suppléer avec une charité officieuse & bienfaisante à tout le monde: De là on prenoit sujet de la reprendre & mortifier, comme d'une infraction de la Regle, qui ne permet point de se méler de l'office d'autruy, sans obeïssance: Comme elle agissoit dans ces occasions par motif de charité, elle étoit surprise de ce que l'on l'en reprenoit comme d'une faute, & de ce que on luy en donnoit penitence: mais comme d'ailleurs on trouvoit peu à corriger en elle, on n'en laissoit pas perdre l'occasion, afin de l'éprouver.

Un jour qu'elle s'étoit mélée de sonner l'examen & le refectoir sans ordre, en l'absence de celle qui en avoit le soin; sa Maîtresse luy en fit dire sa coulpe au refectoir, avec assez d'exageration: on luy donna pour penitence de se mettre à la place de la

Superieure ; dont elle vouloit déja anticiper les fonctions. La pauvre petite en fut extraordinairement humiliée ; & au lieu de s'en aller à la recreation, sortant de table, elle alla se cacher : Comme on s'apperçeut aussi-tôt qu'elle étoit absente, on l'alla chercher, & on la trouva toute baignée de larmes. Elle a avoüé du depuis que dans cette occasion elle avoit été tentée de sa vocation ; mais cela ne dura pas long-temps. Et parce qu'elle en témoigna quelque chose, cela fit qu'on l'éprouva davantage.

CHAPITRE IV.

Elle prend l'habit de Religieuse.

LE 24. Octobre 1646. elle prit l'habit de Religion, avec autant de joye de son cœur, qu'elle en avoit de desir. Le même jour sa sœur aînée fit profession, & sa grand' mere entra pour être aussi Religieuse ; qui est celle chez qui elle avoit été élevée.

Dans ce nouvel état ses ferveurs & sa fidelité pour Dieu redoublerent, & se regardant déja comme épouse de JESUS-CHRIST, auquel seul elle avoit dedié tout son cœur, tous ses desirs & tous ses amours, elle s'appliqua particulierement à deux pratiques, pour se santifier dans les emplois d'une Religion, dont la vie étant agissante & toute occupée pour la charité du prochain, il y auroit à craindre que l'esprit ne s'y répandît trop au dehors, & que la devotion ne s'y dissipât, si l'interieur n'y étoit reglé, & s'il n'y trouvoit Dieu dans soy-méme.

Sa premiere pratique fut le frequent usage des oraisons jaculatoires & des aspirations vers JESUS-CHRIST son veritable Epoux ; qu'elle faisoit d'un cœur tout animé de son Amour : Mon JESUS, mon tout, mon amour ! disoit-elle cent fois le jour ; vous étes toute ma joye, toute mon esperance, & tout mon bien. Vous me voyez du haut du Ciel où sont vos recompenses, luy disoit-elle d'autrefois ; je pense à vous, & vous pensez à moy. Vous avez travaillé pour moy, que mon travail soit donc pour vous, ô mon JESUS ! Vous étes mort pour moy, n'est-il pas raisonnable que ma vie se consomme à vôtre service ? Vous m'aimez, mon aimable JESUS ; oüi, je veux que mon cœur vive & qu'il meure de vôtre amour ! Par de semblables aspirations de son cœur elle s'animoit & doucement, & fortement au saint Amour.

Sa seconde pratique fut de prendre la sainte Vierge pour son modele, sur lequel elle vouloit regler ses desirs, ses actions, ses mouvemens, & toute sa vie ; se la representant en tout ce qu'elle faisoit & devoit faire. Comment avez vous prié Dieu, ô sainte Vierge, luy disoit-elle lors qu'elle alloit à l'oraison ? Que disoit vôtre cœur, ô Mere toute d'amour ! lorsque vous receviez le Corps de JESUS vôtre Fils, luy disoit-elle s'approchant de la Communion ? Rendant service aux pauvres, elle luy disoit avec quelle humilité l'avez vous fait, ô sainte Vierge, avec quelle douceur, & avec quelle joye ? Dans les plus petites actions, de faire un lit, de balier la place, de donner à boire à un pauvre, elle se representoit avec quel sentiment & avec quelles veuë la sainte Vierge s'y seroit comportée, & elle tâchoit de l'imiter ; & dans les petites souffrances, dans les petits rebuts, & les petites contradictions dont la

vie humaine eſt remplie ; pour y être fidelle à Dieu, elle joignoit ſon cœur à celuy de la ſainte Vierge, ſe diſant à elle-méme: Le cœur de la ſainte Vierge a été doux en ſemblables rencontres ; un cœur humble, un cœur patient ; que le mien ſoit ſemblable au vôtre, ô ſainte Vierge ! Souvent elle luy demandoit conſeil, ſouvent elle luy diſoit: Que feriez vous, ô ſainte Vierge ? que diriez-vous en cette rencontre ſi vous étiez en ma place ? En un mot, elle deſiroit que ſa vie fût un portrait vivant & une image formée ſur la vie interieure, & ſur l'eſprit qui animoit le cœur de la tres-ſainte Vierge.

CHAPITRE V.

Elle ſe donne à la ſainte Vierge.

Le 25. de Mars de l'année 1648. elle fit une nouvelle & totale donation de ſoy-méme à la tres ſainte Vierge, de la façon qui ſuit.

TRes-ſainte & immaculée Mere de Dieu ! je Sœur Marie Catherine de ſaint Auguſtin, quoy que tres-indigne de vôtre aimable preſence, vous choiſis de tout mon cœur, pour mon heritiere univerſelle de tout ce que j'ay fait de bien, dit, penſé, enduré, ſoit interieurement, ſoit exterieurement, ſpirituellement ou corporellement, tant pour le paſſé, que pour le preſent, ou l'avenir ; ce que je ratifie par cét Ecrit, comme par donation irrevocable, ſans qu'il puiſſe être caſſé ou diminué par aucun autre. Je vous conſtituë encore, ô ma ſainte Reine & Maîtreſſe ! heritiere de mon corps, de mon cœur, de mon ame, de ma vie & de ma mort, à laquelle je vous ſupplie tres-humblement, ma chere Mere

& Dame, vouloir aſſiſter pour avoir ſoin de ce qui vous appartient en qualité d'heritiere. Je vous ſupplie encore dans toute l'étenduë de mon ame, de preſenter à vôtre cher Fils, ce pauvre & indigne heritage, afin qu'il daigne pour l'amour de vous, aggréer cette action; & comme vôtre heritage, de l'accepter & le mettre dans le domaine de ſon infinie bonté & miſericorde. Je m'aſſeure, ma tres-ſainte Maîtreſſe! que ſi vous me voulez tant favoriſer, quoy qu'il ſoit moindre en valeur & merite, que le denier de la pauvre veuve de l'Evangile, il l'acceptera pour un precieux Threſor venant de vôtre part. J'attens cela de vôtre faveur: ne rebutez pas, s'il vous plaît, cette pauvre ame pechereſſe, la plus miſerable, & la plus ingrate de celles qui par leurs offences ont irrité vôtre tres-aimé Fils & vous. O les neuf Chœurs des Anges, que je prends à témoins de cette action, comme je fais pareillement vôtre glorieux Epoux ſaint Joſeph, les bienheureux Apôtres, mon ſaint Pere ſaint Auguſtin, & tous les Saints & Saintes du Paradis, particulierement vous autres Saints & Saintes qui avez été les favoris de la Reine que je conſtituë aujourd'huy mon heritiere; je vous ſupplie en toute humilité de m'aſſiſter au grand jour du Jugement, & par avance au jugement particulier qui ſe fera de moy à l'heure de ma mort, en la preſence de Dieu & de ſa tres-ſainte Mere; en cas que mes ennemis euſſent quelques pretentions ſur mes actions, mes paroles ou mes penſées, comme ayans été offertes, conſacrées & données irrevocablement à la Mere de mon Sauveur! Et cependant ô bienheureux Citoyens du Ciel! impetrez à mon ame, qui a diſſipé tant de biens & de graces que Dieu luy a faites, la parfaite contrition de ſes offences, &

a grace de pouvoir étre telle, que ſa Divine bonté e deſire. Obtenez-moy encore toutes les vertus jui ſont requiſes pour ma perfection, & pour l'augnentation de l'heritage de la ſainte Vierge; luy proeſtant (de quoy je vous prends à témoins) que ſi je ouvois augmenter cét heritage qui eſt à elle, d'auant de bonnes œuvres, d'actes d'amour, de foy, le reconnoiſſance, & de toutes ſortes de vertus, omme il y a d'étoilles au Ciel, de grains de ſable lans la Mer, d'atomes aux rayons du Soleil, de reatures animées & inanimées qui ſont & ſeront uſques à la conſommation du monde, & qui pourroient étre produites en toute l'éternité; je le ferois le tres-bon cœur, & j'eſtimerois avoir tres-heureuſement travaillé pour une Reine ſi parfaite & ſi uguſte. Telle eſt ma volonté, & en foy de ce que deſſus; je ſigne, Sœur Catherine de ſaint Auguſtin. FAIT & paſſé l'an de nôtre ſalut 1648. le 25. Mars, jour de la bienheureuſe Annonciation de la tres-pure & Immaculée Mere de mon Dieu, ma Reine, ma Dame, ma Mere & Maîtreſſe, mon unique eſperance & mon tout, apres ſon aimable Fils: de mon âge le 15. an paſſé.

CHAPITRE VI.

Sa vocation pour le Canada & ſon voyage de Bayeux juſqu'au Port de Mer pour s'y embarquer.

LEs grands deſirs qu'elle avoit de ſouffrir & d'entreprendre pour l'amour de Dieu & le ſalut des ames, tout ce qui pourroit ſe preſenter à ſon courage & à ſon zele, luy firent prendre la reſo-

lution de tout quitter, parens & amis, & la France méme, pour s'en aller en Canada où elle n'avoit aucune connoiſſance, & où elle ſçavoit qu'il y avoit beaucoup à ſouffrir & tout à craindre: mais elle ne craignoit rien, y étant uniquement portée par l'amour de Dieu qui l'y devoit accompagner, & auquel elle mettoit toute ſa confiance.

Les Religieuſes Hoſpitalieres de Quebec qui y avoient été envoyées de la Maiſon de Dieppe, dés l'an 1639, avoient demandé quelques Religieuſes de France pour leur ſecours. La propoſition en ayant été faite dans le Monaſtere de Bayeux, entre celles qui s'y preſenterent, les deux plus ferventes furent les deux Sœurs, & celles auſſi qui paroiſſoient plus propres pour ce deſſein. Mais dautant que nôtre Catherine n'étoit que Novice, & qu'elle n'avoit pas encore l'âge de faire profeſſion, on ne pouvoit pas l'engager; & ainſi on donna parole pour ſon aînée qui étoit Profeſſe.

En ce temps ſe rencontra la profeſſion de leur bonne grand'mere, nommée en Religion la Mere Renée de l'Incarnation, où s'étans rencontrez pluſieurs de la parenté, & de ſes enfans; entr'autres le Pere Jourdan Jeſuite, tant les uns que les autres ſe ſervirent de tous moyens pour détourner ces deux Sœurs des deſirs & des deſſeins qu'elles avoient pour le Canada. L'aînée ſe laiſſa enfin gagner; mais la cadette ſe rendit invincible à toutes leurs pourſuites; & plus on luy apportoit de raiſons, plus elle s'affermiſſoit dans ſes ſaintes & genereuſes reſolutions: & ſa Sœur luy cedant ſa place, elle vit enfin que le ſort tomboit heureuſement ſur elle.

Monſieur du Longpré ſonpere, duquel elle avoit été toûjours la plus cherie de tous ſes enfans, s'oppoſa de toutes ſes forces à ſon deſſein; & méme

preſenta Requête en Juſtice pour l'empécher, ſe rendant inflexible à cette reſolution. Mais nôtre genereuſe Pretendante aux ſouffrances du Canada, crût que gagnant le Ciel, elle gagneroit ſa cauſe; elle eut recours à Dieu, faiſant vœu de vivre & de mourir en Canada, ſi Dieu luy en ouvroit la porte, & méme elle alloit ſigner de ſon ſang le vœu qu'elle en avoit fait, ſi la Maîtreſſe des Novices ne fût ſurvenuë, lorſqu'elle ſe picquoit pour offrir ainſi les premices de ſon ſang à Dieu. Peu apres le cœur de Monſieur du Longpré ſon pere ſe trouva heureuſement changé: Nôtre Seigneur permit que ce bon Gentilhomme étant tombé malade de chagrin & de mélancolie à cette occaſion, demanda à voir une Relation nouvellement venuë du Canada, qui parloit de la mort du Pere Iſaac Jogues Jeſuite, maſſacré par les Iroquois l'année d'auparavant 1647. lors qu'il étoit allé pour la troiſiéme fois dans leur païs, pour leur porter la Foy de JESUS-CHRIST. Ce pere abbatu de triſteſſe, fut ſaiſi tout d'un coup d'un aſſoupiſſement & d'un ſommeil, ſans doute myſterieux; pendant lequel il fut inſpiré & porté fortement de permettre à nôtre Catherine de faire ce grand voyage; & Mademoiſelle ſa mere en méme temps eut auſſi la méme penſée, quoy qu'elle fût éloignée pour lors de ſon mary. A ſon réveil ſon cœur ſe ſentit tout changé ſur ce genereux ſacrifice que vouloit faire ſa fille d'elle-méme; & il conçût une ſi vive apprehenſion que Dieu ne luy demandât compte à l'heure de la mort, de l'oppoſition ſi opiniâtre qu'il faiſoit à ſes volontez, & aux deſſeins que le Ciel avoit ſur ſa fille, que touché de cette penſée qui le preſſoit fortement; il accorda à Dieu ce qu'il avoit refuſé aux hommes.

Comme il falut tout declarer aux Religieuſes,

afin qu'elles y donnaſſent leur conſentement, le Chapitre étant aſſemblé pour ce ſujet, il s'y rencontra tant de nouvelles difficultez, que l'affaire penſa étre rompuë ; Apparemment le Demon faiſoit ſes derniers efforts pour empécher le voyage de cette fille, qui devoit luy étre ſi contraire dans le Canada. Les difficultez qu'on y trouvoit, étoient, que la fille n'ayant pas encore fait ſes Vœux, ſi elle venoit à ſe dégoûter ſur les chemins, on riſquoit ſa vocation ; qu'avant de ſi beaux talens comme elle avoit, elle rendroit un jour de grands ſervices au Monaſtere de Bayeux, ſi elle y demeuroit, & que c'étoit elle entre les autres qui ſe preſentoient, qu'on y devoit le moins envoyer.

Sur ces entrefaites Mademoiſelle du Longpré arriva au Monaſtere, laquelle apportoit le conſentement du pere, & luy venoit dire adieu : de ſorte que ſon arrivée termina les difficultez qui s'oppoſoient à ſon voyage.

La reſolution ayant été priſe de donner ce precieux threſor au Canada, les Religieuſes n'y voulurent jamais conſentir, qu'à condition qu'elle feroit des vœux ſimples de Religion avant ſon départ, ſous l'autorité de l'Eveque de Bayeux ; qu'elle reconnoîtroit toûjours la Superieure du Monaſtere de Bayeux pour ſa vraye & legitime Superieure ; qu'en quelque lieu ou Monaſtere où elle feroit profeſſion, elle ne la feroit qu'à ces conditions ; & qu'elle ſeroit toûjours tenuë & cenſée Profeſſe de Bayeux, & non d'ailleurs ; en ſorte qu'elles le retenoient toûjours le droit de la rappeller, & d'en diſpoſer ainſi que l'on fait des Religieuſes que l'on envoye en fondation, ou pour aſſiſter quelqu'autre Monaſtere.

Le 25. d'Avril 1648. qui fut le Mercredy d'apres

Pâques, ſur les trois ou quatre heures apres midy, elle fit ſes vœux ſimples, n'ayant pas encore l'âge de 16. ans, qui eſt requis pour la profeſſion Religieuſe. Ce fut en preſence de Monſieur de Bernays, homme de ſainte vie, Theologal de Bayeux; de Meſſieurs les grands Vicaires, & de pluſieurs Chanoines & amis de la Maiſon. Toutes les Religieuſes y aſſiſterent, & tout ſe fit en la méme forme que l'on tient en la profeſſion ſolemnelle; on luy donna le voile noir; elle fit cette action avec grande joye & devotion; enſuite elle fut viſitée par pluſieurs perſonnes de qualité, qui étoient parfaitement édifiez de ſa vertu, dont ils ont toûjours conſervé une grande idée.

Comme on avoit veu tant de difficultez pour ce voyage, la Reine Regente avoit écrit aux grands Vicaires, l'Evéque pour lors étant mort, & à Monſieur du Tronchay pour lors Intendant, afin que tous enſemble donnaſſent l'ordre neceſſaire à ce que la Novice fût conduite. On avoit député pour cét effet Monſieur de la Bardouliere, un des grands Vicaires & Archidiacre, lequel n'approuvoit pas trop le deſſein de ce voyage: mais ayant parlé à la Novice, & ayant entendu ſes raiſons & les motifs de ſa vocation, & voyant ſa grande reſolution en l'âge où elle étoit, il en demeura tout ſurpris, & il ne pût qu'il ne loüât & n'approuvât ſon genereux deſſein; & il conçût tant d'eſtime de cette Novice, qu'il la regardoit comme une Sainte. Pour marque de ſon eſtime, il voulut avoir quelques grains de ſon Chapelet, qu'il portoit par devotion. Tous les ans il luy écrivoit, & il luy envoyoit quelques petits preſens pour donner aux pauvres Sauvages.

Feu Monſieur Seruien Evéque de Bayeux, l'avoit en telle eſtime, qu'il baiſoit ſes lettres, & s'en fit

lire une dans sa maladie mortelle, & témoignoit une grande joye d'avoir une si sainte fille pour une de ses Religieuses. Il disoit que ses lettres luy causoient une tres-grande devotion ; & pour en témoigner ses reconnoissances, il luy envoya cent francs en sa derniere maladie, pour être distribuez aux pauvres Sauvages.

Le lendemain 17. du méme mois d'Avril, elle se ressouvint du commandement que Dieu fit autrefois à Abraham lors qu'il luy dît: Sors hors de ton païs, de ta parenté, & de la maison de ton pere, & va à une terre que je te montreray, & je te beniray. Ce ne fut pas sans sentiment que son cœur se separa de tout ce qu'elle avoit au monde de plus cher, elle étoit aimée de tous ceux qu'elle connoissoit & qu'elle alloit quitter ; & elle sçavoit bien qu'elle alloit en un païs Barbare, & parmy des Sauvages infideles & cruels, où il n'y avoit rien d'aimable, sinon à un cœur qui ne veut aimer que Dieu seul. La tendresse de sa mere qui étoit venuë luy dire adieu, & pour qui cette chere fille avoit tout l'amour possible, ne servirent qu'à faire paroître la force de sa vocation pour le Canada, & ce que peut l'amour de Dieu sur un cœur qui déja est tout à luy. Mais la Communauté des Religieuses de Bayeux où elle avoit deux sœurs, sa grand' mere, & une tante sœur de sa grand' mere, & une cousine germaine Fondatrice de cette Maison, & où toutes les autres Religieuses la portoient dans leur cœur, & pour lesquelles elle avoit des tendresses inimaginables ; toute cette chere Communauté luy causa au point de sa separation une douleur plus sensible qu'elle ne le pouvoit exprimer : le seul amour de Dieu qui faisoit cette playe & qui donnoit le coup de mort, en pouvoit étre le remede.

Elle sortit donc de Bayeux regardant le Canada comme le lieu où JESUS-CHRIST l'appelloit, & où elle devoit être la victime de son saint Amour.

La Mere de l'Assomption Professe de Dieppe, qui devoit faire le même voyage avec elle, avoit les commissions necessaires afin qu'elle fist sa profession en chemin, lorsqu'elle auroit l'âge, qui manquoit seulement de quelques jours.

Le Pere Barthelemy Vimon Jesuite les conduisoit avec une bonne compagnie.

Passant par la Ville de Vennes en Bretagne, une troisiéme Compagne se joignit aux deux premieres: la Mere Jeanne de sainte Agnes excellente Religieuse, & qui fut aussi un riche present pour le Canada.

Par les chemins tous ceux qui voyoient nôtre jeune Religieuse, étoient ravis de son courage, de sa modestie & des vertus qu'ils voyoient reluire en elle. Son humilité, sa patience & sa douceur l'accompagnoient par tout. On l'appelloit un Ange, & une Sainte.

On écrivoit de tous côtez à la Communauté de Bayeux les admirations qu'on avoit pour elle; & toûjours elles ont regretté à Bayeux cette sainte fille, n'y ayant eu que les seuls interêts de la gloire de Dieu qui les avoit fait consentir à son éloignement.

Ce fut à Nantes que nôtre genereuse Novice fit sa profession dans la Chappelle de nôtre-Dame de toute joye, le 4. jour de May, son âge de 16. ans n'ayant été accomply que le jour precedent, le 3. de May.

Le Pere Vimon Jesuite qui la conduisoit en Canada, fut commis par Monsieur le grand Vicaire & Official de Nantes, pour recevoir ses vœux, qu'el-

le fit sous l'autorité de Monsieur l'Evéque de Bayeux. Ledit grand Vicaire fut present avec trois Chanoines, & tous signerent ses vœux.

Elle ne se rendit pas seulement fidelle envers Dieu pour luy tenir les promesses qu'elle luy avoit faites; mais aussi pour se tenir sujette & dépendante des Superieurs de son Monastere de Bayeux; ne manquant pas de rendre toutes les années ses respects aux Evéques, aux Superieurs particuliers, aux Superieures, & aux autres Meres & Sœurs, leur écrivant si cordialement, si religieusement & si saintement, qu'elle raviſſoit les cœurs, méme de ceux & de celles qui ne l'avoient pas connuë. Cette Maison de Bayeux l'ayant aussi reconnuë pour sa bien-aimée fille, & luy ayant toûjours fourny sa pension pendant sa vie (quoy qu'elle n'y fût pas obligée:) & apres sa mort luy ayant fait les mémes services, & rendu les mémes charitez que si elle étoit decedée à Bayeux.

Les deux Religieuses qui avoient plus d'amour pour elle, la Reverende Mere Marie de saint Augnstin, la Fondatrice de la Maison & sa cousine, & la Reverende Mere Renée de l'Incarnation sa grand'mere, pour lesquelles reciproquement elle avoit aussi de plus tendres, de plus fortes & de plus saintes effections, furent les deux uniques, qui bien loin de la détourner de sa vocation pour le Canada; au contraire elles l'y animoient fortement, lorsque tout le monde s'opposoit à ce dessein. Ce qui est un témoignage bien puissant que de part & & d'autre la grace uniſſoit plus leurs cœurs, & lioit plus leurs affections; que ne faisoient les liens les plus étroits de la nature. En effet, la grace ne cherche que Dieu, veut que Dieu soit obeï, & soit servy aux dépens de tous les autres amours.

CHAPITRE VII.

Sur Mer étant malade à mourir, la sainte Vierge luy apparoît & la guerit.

De Nantes, il falut promptement se rendre à la Rochelle, où l'embarquement se faisoit.

Le 17. du mois de May elles s'embarquerent, & trois jours apres elles firent voile.

Au mois de Iuin elle tomba malade, & son mal s'augmentant, elle fut reduite à l'extremité; mais elle fut miraculeusement guerie. Voicy ce qu'elle en dit.

ETant sur Mer pour venir en ce païs, je fus malade de la peste jusqu'à l'extremité, & on n'attendoit que le moment auquel je deusse expirer. Dans cét état, je priay qu'on me laissât un peu de temps seule, on y eut de la peine, mais pour me satisfaire, tout le monde sortit de ma chambre: j'avois pour lors l'esprit dans un grand calme, & j'étois tres-contente de mourir dans le voyage, d'autant qu'il me sembloit que je rendrois en cela plus d'hommage aux volontez de Dieu. Comme j'étois donc seule, pensant à Dieu avec paix & confiance, voilà qu'un gros dragon se met à côté de moy. Sa gueule grande & ouverte sembloit me vouloir engloutir. Il tenoit deux griffes levées en haut, comme pour me saisir, si-tôt que je serois jugée. J'eus une grande peur à la veuë de ce monstre d'Enfer: mais ce qui pensa me faire mourir, fut la veuë claire & distincte du nombre & de la qualité de

tous mes pechez qui me parurent ſi horribles, que moy-méme je me condamnois à l'Enfer dans ce moment; car cette veuë ne dura pas. Je jettay enſuite un ſoupir, & adoray ſans rien dire, ce que Dieu ordonneroit de moy à toute éternité. Auſſitôt cette veuë horrible s'effaça de ma memoire & de mon eſprit, & je prie Dieu que jamais telle choſe ne m'arrive, car je craindrois de tomber en deſeſpoir. Le dragon demeura là encore, & me fit comme l'abregé de tous mes pechez paſſez, m'aſſeurant que la rage & le deſeſpoir ſuivroient une ſi malheureuſe vie; je ne me ſouvenois de quoy que ce fût qui me pût donner tant ſoit peu de conſolation; car il ne me venoit point en la penſée d'avoir fait aucun bien en ma vie. Dans cette extremité je tournay mon cœur à Dieu, & je croy que je luy dis ces paroles: Mon bon JESUS! j'ay toûjours eſperé en vous, j'y eſpere & je mourray avec paix, dans la confiance que j'ay qu'à toute éternité, je ne me départiray point de vos ſaintes volontez: damnez-moy, j'en ſuis contente; mais mon Dieu! en enfer j'y feray vôtre ſainte volonté, & puiſque vous avez dés mon bas âge imprimé ſi avant dans mon cœur ce deſir, il y reſtera à toute éternité, malgré tout l'Enfer.

M'adreſſant enſuite à la ſainte Vierge, je luy dis avec toute la tendreſſe & la confiance d'un enfant envers ſa bonne mere: hé bien ſainte Vierge, il ſera donc dit qu'une perſonne, laquelle apres Dieu a mis toute ſa confiance en vous, ſera damnée? j'en ſuis contente ſainte Vierge, & en Enfer vous y ſerez ma Reine, ma Dame, ma maîtreſſe & ma mere. Je veux vous aimer plus que ſi j'étois à vos pieds dans le Ciel. Oüi je vous proteſte que mon amour y ſera plus grand pour vous, que la rage &

la haine des demons & des damnez. Comme j'achevois de luy parler, je la vis paroître comme une Dame pleine de majesté & de douceur; le dragon s'enfuit à la veuë de cette sainte Dame, & elle me dît: Ma fille & ma sœur! tu as blessé le cœur de mon Fils & le mien: si tu veux mourir, ne crains point, le demon ne te sçauroit nuire, je suis icy pour te recevoir. Mais on te demande encore pour la terre; que veux tu? Ce que je veux sainte Vierge, vous le sçavez; que la volonté de vôtre Fils & la vôtre soit faite en moy? Vous resterez donc encore au monde; mais avec incertitude de vôtre salut: pensez-y? Helas ma chere Mere! je n'ay rien à choisir que ce que vous aimerez le mieux. Je sentois pourtant un grand combat; mais je ne pouvois avoir de desir que pour la volonté de Dieu. Elle toucha d'un doigt ma peste, laquelle s'étant ouverte au méme temps, mon cœur commença à se fortifier: Elle s'en alla me donnant sa sainte benediction, & me laissant l'ame comblée de douceur, & fortifiée pour tout souffrir, avec un entier abandon aux volontez de Dieu.

La fiévre cependant fut continuë, la plus ardante & la plus violente du monde, avec une espece de ceinture autour du corps composée d'onze charbons de peste: Sur mer, dans un Navire, où quelque soin que l'on puisse avoir d'une malade, on peut dire que quasi tout luy manque, mais sa vertu ne luy manqua pas.

Ce qui la travailloit le plus, fut la soif, l'eau douce ayant manqué dans le Vaisseau; on mettoit des linges pour recevoir la rosée du Ciel, qu'on luy portoit pour luy donner quelque soulagement, & quelque petit rafraichissement.

Plusieurs dans le méme Navire étoient tombez

malades avant elle ; & Monſieur de Repentigny General de ladite Flotte en étant mort depuis huit jours, avoit été trouvé le corps demy couvert de taches de pourpre noir, larges comme des doubles.

La mort n'étoit pas ce qui étonnoit nôtre heureuſe malade, qui recevoit avec joye cette maladie, & toutes les incommoditez qui l'accompagnoient, comme un don de Dieu qui n'eſt pas moins precieux que la ſanté ; ſa patience y fut invincible, ſon obeïſſance toûjours conſtante, ſa douceur en tout inalterable, ſa reſignation aux volontez de Dieu toûjours égale ; elle ne ſe plaignoit que de ſoy-méme & de ſon peu de vertu.

Ses deux compagnes, la Mere Anne de l'Aſſomption & la Mere Jeanne de ſainte Agnes, luy tinrent toûjours fidelle compagnie, & elles prenoient plaiſir d'expoſer leur vie pour la ſienne.

La Mere Anne de l'Aſſomption étant arrivée à Quebec, en écrivit la méme année à la Reverende Mere de ſaint Auguſtin, Fondatrice du Monaſtere de Bayeux : Je voyois bien, dit-elle, le danger où je m'expoſois, mais j'euſſe plûtôt perdu mille vies ſi je les avois euës, que de manquer à ce devoir. Je n'avois que trop de motifs qui m'y engageoient. En verité on peut dire d'elle qu'elle eſt la bien-aimée du Seigneur ; & en deux ſens, qu'elle eſt l'amour & les delices de la nature & de la grace ; tant pour ſes bonnes qualitez, que parce que tout le monde l'aimoit par tout où nous avons paſſé. Elle charmoit tout le monde par ſes vertus, & par je ne ſçay que préſage de ſa future ſainteté ; les petits Villageois ſouvent ſe mettoient à genoux devant elle.

Cette apparition qui luy arriva en cette maladie eſt ſemblable à ce qui eſt écrit du bienheureux Sta

niſlas de Coſtka, qu'étant malade dangereuſement, le Demon luy apparut en forme d'un chien d'enfer, comme pour le devorer. Apres quoy la ſainte Vierge luy apparut & la conſola.

CHAPITRE VIII.

Elle arrive à Quebec, & quelle étoit ſon affection pour le Canada.

Le 19. du mois d'Août 1648. elle arriva à Quebec, la navigation ayant été de trois mois.

NOus jugeâmes de la premiere entreveuë, dit la Reverende Mere Marie de ſaint Bonaventure de JESUS, dans la lettre circulaire qu'elle écrivit d'elle apres ſa mort, que c'étoit un precieux threſor pour cette Maiſon; ſon exterieur avoit un charme le plus attirant & le plus gagnant du monde: Il n'étoit pas poſſible de la voir & de ne la pas aimer: ſon naturel étoit des plus accomplis que l'on eût pû ſouhaitter; elle étoit prudente avec ſimplicité, clair-voyante ſans curioſité; douce & debonnaire ſans flaterie; invincible dans ſa patience, infatigable en ſa charité, aimable à tout le monde, ſans attache à qui que ce ſoit; humble ſans aucune baſſeſſe de cœur, courageuſe ſans qu'il y eût rien de fier en elle. Nous ſçavons qu'elle n'épargnoit aucunes peines dans les occaſions de gagner une ame à nôtre Seigneur, ſoit par ſes prieres, ſoit par ſes mortifications; juſques à s'être abandonnée pour ce ſujet à la divine Juſtice en qualité de victime, qui ne l'a pas épargnée, & qui luy a fait ſentir

la pesanteur de son bras, punissant terriblement en elle les pechez de ceux pour lesquels elle se sacrifioit. Nous sçavons que ses infirmitez corporelles étoient grandes & continuelles, & nous voyions qu'elle les supportoit saintement, & toûjours d'un visage égal, répendant une joye pleine de pieté dans le cœur de ceux qui la voyoient.

Ce témoignage est d'autant plus considerable, que celle qui le rend, a vécu 20. ans avec elle; qu'elle a été 14. ans sa Superieure, qu'elle la receut à son arrivée à Quebec, & qu'elle luy ferma les yeux, lorsqu'elle mourut.

Passant en leur voyage à la ville de Vennes en Bretagne, elles n'y demeurerent que peu de jours; toutefois la Sœur Catherine y laissa dans les esprits une si vive impression des vertus qu'elle pratiquoit par tout, que la Reverende Mere de la Nativité qui étoit pour lors Superieure; plusieurs années apres en écrivoit en ces termes à une Religieuse de son Ordre; je prens autant de part à ma chere Sœur de saint Augustin, que si je luy avois donné l'habit & fait faire profession; & beaucoup plus méme que si elle m'étoit parente, car depuis que je la vis, il me demeura une si forte impression & estime de ses vertus, qu'elle m'est toûjours restée dedans le cœur & dans l'idée; non seulement à moy, mais aussi à toutes mes Sœurs de Vennes. Elle nous a souvent servy d'entretien, & je l'ay souvent donné pour exemple d'édification. Dans le peu de temps que nous eûmes le bonheur de la posseder, elle reforma tout nôtre Chœur par son chant. Mais sa modestie & son obeïssance étoient admirables. Elle faisoit tout ce qu'on desiroit d'elle au moindre signe qu'on luy en donnoit. En sorte qu'elle y laissa une sainte odeur de sa vertu, & de toute sa Communauté de

Bayeux ; car ſi dans une Novice, diſoit-on, tant de vertus reluiſent enſemble, que ſera-ce quand elle ſera plus avancée ? & quelle eſtime doit-on faire de la maiſon d'où elle eſt ?

Celle qui rend ce témoignage eſt maintenant au Ciel : c'étoit une Religieuſe d'un rare merite & de conſideration, la premiere Profeſſe de la reforme, qui fut envoyée de Dieppe pour la fondation de Rennes, laquelle a ſi bien reuſſi, qu'il eſt ſorty pluſieurs Monaſteres de ce premier de la Bretagne.

Nôtre Catherine trouva en Canada des cœurs de charité en toutes les Meres, qui la receurent avec des tendreſſes inexplicables ; & leurs cœurs furent ſi-tôt unis, que toutes les lettres qu'elles écrivoient toutes les années en France, répandoient une douce odeur de la ſainteté des unes & des autres.

Mais elle y trouva ce qu'elle y étoit allé chercher, des croix & des ſouffrances qui l'y ont accompagné juſques à la mort.

La méme année qu'elle arriva en Canada, les Iroquois prirent & brulerent un grand Bourg des Hurons, nommé ſaint Joſeph, où ils maſſacrerent quantité de Chrétiens, & en emmenerent quantité de captifs, d'hommes, de femmes & d'enfans: Le Pere Daniel Jeſuite leur Paſteur y ayant été tué & brûlé au ſortir de l'Autel, & un moment apres la ſainte Meſſe ; Quelques François & Sauvages avoient auſſi été tuez ou emmenez captifs des trois Rivieres & de Montreal.

L'anné ſuivante 1649. onze cent Iroquois prirent & brûlerent deux Bourgs des Hurons, appellez ſaint Ignace & ſaint Loüis, & firent par tout un horrible maſſacre, emmenerent un grand nombre de captifs, les Peres Jean de Brebeuf & Gabriel

l'Allemant Jesuites y ayant été cruellement brûlez à petit feu avec des cruautez inimaginables.

En 1650. on reçeut nouvelle que la Mission de saint Jean dans la Nation du Petun aux Hurons, avoit été désolée par les Iroquois, & que le Pere Charles Garnier avoit été massacré au milieu de son troupeau ; & le Pere Chabanel tué à 4. ou 5. lieuës de luy. Cette méme année tout le païs des Hurons étant ruiné par de nouvelles irruptions des Iroquois, tous les Peres qui y avoient fait une Eglise Chrétienne de ce peuple barbare, furent obligez de descendre à Quebec, avec les tristes restes de cette Eglise auparavant si florissante. En méme temps d'autres Iroquois firent de nouveaux massacres aux trois Rivieres & à Mont-Real ; jettant par tout la terreur & l'effroy.

En 1651. le Païs des Aticamegues reculez dans les terres du côté du Nort, fut ravagé par ces mêmes ennemis de la Foy, qui firent une Eglise captive de ce qu'il y avoit de plus Chrétien entre toutes les Nations Algonquines.

En 1652. le Pere Jacques Buteux leur Pasteur, retournant dans ce païs tout desolé pour y ramasser les brebis dissipées de son troupeau, y trouva une heureuse mort, y ayant répandu son sang pour ces ames rachetées du Sang de JESUS-CHRIST : & les Iroquois cette année là ayans fait sentir par tout leur fureur, la Colonie Françoise des trois Rivieres se vit sur le point d'étre toute massacrée. Monsieur du Plessis Querbodo, Gentilhomme de courage leur Gouverneur & l'élite des habitans, y étans demeurez sur la place & quelques-uns emmenez captifs, qui furent cruellement brûlez dans le païs ennemy.

En 1653. la desolation continuoit par tout, & al-

oit même jusques aux portes de Quebec, où le Pere Joseph Poncet fut pris & emmené captif, avec un autre François qui fut brûlé tout vif.

Il faut qu'une fille ait un courage invincible, & une force toute extraordinaire, pour ne pas craindre dans ces dangers ; & pour aimer le Canada, lors qu'il étoit en cét état si déplorable : Il faut que l'amour de JESUS-CHRIST & du salut des ames possede pleinement un cœur, pour le porter à vouloir demeurer parmy ces Barbares, & tous les perils d'une cruelle mort.

La même année que la Sœur Catherine y arriva, écrivant à Bayeux à la Reverende Mere de saint Augustin qu'elle aimoit fort, & qui l'aimoit mutuellement, elle luy parle en ces termes. Nous sommes enfin arrivées en la terre tant souhaittée: Nous n'y sommes pas venuës sans peine. Il a falu livrer de rudes combats pour quitter la France, souffrir de violentes tempêtes sur la Mer pour arriver dans ce petit Paradis de Quebec, où maintenant tout est changé en contentement. Je vous diray, ma chere Mere, qu'il est vray que j'ay quitté une Maison de sainteté, mais que j'en ay trouvé une autre au bout du monde qui ne luy cede en rien : C'est un même esprit, &c.

Je continuë, dit-elle dans une autre lettre des années suivantes, à étre dans une pleine satisfaction, & à aimer de tout mon cœur ma chere vocation du Canada. J'apprehende plus que jamais de quitter ce bien aimé païs ; l'on nous fait peur des Iroquois, & l'on dit que s'ils continuent de faire des progrés autant qu'ils en ont fait depuis trois ans, ils contraindront tout le monde de quitter le païs devant qu'il soit peu d'années. Nous mettons toute nôtre confiance en celuy qui peut tout.

Dans une autre lettre du 9. Novembre 1651. elle parle en ces termes. Nous ne nous preſſons pas pour achever le reſte de nos bâtimens, à cauſe de l'incertitude où nous ſommes, ſi nous demeurerons long-temps icy. Dieu veüille par ſa grace que nous ne ſoyons pas dans la peine de le quitter. C'eſt la plus grande de mes apprehenſions : ce n'eſt pas que je ne croye, ſi je retournois en France, que je n'y fuſſe contente, & que Dieu me donneroit autant d'occaſions de ſouffrir & d'étre une grande Sainte, ſi je cooperois aux graces qu'il m'y feroit : Mais quand je penſe qu'il ma appellée icy, je croy qu'il prétend de moy quelque choſe de particulier en ce païs, voyant qu'il m'y donne tant de ſatisfactions & de contentemens ; où effectivement il n'y en peut avoir qu'en Dieu. Car je vous puis aſſeurer que la nature n'y en trouve aucun en quelque choſe que ce ſoit: Il n'y faut rien chercher que Dieu ſeul, & dans luy on trouve toutes les choſes les plus douces & les plus agreables. Je ſuis en luy plus contente que jamais. Je le benis à toutes les heures du jour, de la grace qu'il m'a faite. J'ay auſſi toûjours de plus en plus de grandes obligations à nôtre treschere & Reverende Mere, & à toute cette ſainte Compagnie, leſquelles ont des bontez & des charitez pour moy que je ne puis exprimer.

Ecrivant la méme année à Monſieur de Bernays Theologal de Bayeux & Superieur des Hoſpitalieres, pour lequel elle avoit une veneration toute particuliere, à cauſe de ſa ſainteté & qu'il l'avoit toûjours ſoûtenuë dans ſa vocation pour le Canada, elle luy parle en ces termes : Je ſuis toûjours fort contente & ſatisfaite en ce païs, & ne puis que je n'en remercie Dieu de tout mon poſſible. Les Iroquois continuent leur guerre ; ils ont pris

cette année deux femmes Françoises ; la premiere à Mont-Real, ils l'ont emmenée à leurs païs, & l'ont fait cruellement mourir ; l'autre fut prise à une lieuë & demie d'icy, & fut tuée proche de la riviere comme elle alloit à la péche de l'anguille. Je ne sçay pas ce que Dieu veut faire de ce païs: Mais je vous puis asseurer qu'il est bien ébranlé. Dieu est le maître, il fera tout ce qu'il luy plaira, que sa bonté soit à jamais benie. Nous ne sommes pas en grand danger dans nôtre Maison ; tout le pis qu'ils nous sçauroient faire, seroit de nous brûler dedans ; car de nous emmener en leur païs, il leur seroit bien difficile. Nous sommes entre la vie & la mort : Il n'y a personne qui soit asseuré d'étre garanty de la fureur de ces Barbares. Tout cela, je vous asseure, ne me fait aucune peur. Je sens mon cœur disposé à faire & souffrir tout ce qu'il plaira à mon bon maître de m'envoyer : Il connoît mes forces, & je croy qu'il ne permettra rien que pour le mieux. Les Croix du Canada qui sont assez frequentes, n'ont point diminué ny alteré en aucune façon ma paix interieure. Je ne m'étonne pas d'en voir de tous côtez qui m'environnent. Mais je vous asseure, mon cher Pere! que quand on a une fois mis sa confiance en celuy qui peut tout, l'on ne rencontre pas tant de difficultez ; du moins l'on ne les sent pas tant, ou elles semblent plus douces. Quoy que c'en soit, je sens toûjours mon cœur tres-content & satisfait. Je veux absolument étre à Dieu, & n'avoir rien à cœur que son service. On vous demande pour l'an prochain un nouveau secours de Bayeux, quelques filles choisies. Je vous prie au Nom de Dieu, mon cher Pere, de bien éprouver leur vocation, & n'en envoyez point qui n'ayent un desir extréme d'y venir ; car

un deſir mediocre n'eſt pas aſſez. Il n'eſt pas croyable combien l'épreuve que l'on m'a faite avant que venir, m'a ſervy & m'a fait plus aimer ma chere vocation de Canada.

CHAPITRE IX.

Son amour pour les Croix.

On verra dans la ſuitte de cette Hiſtoire, que toute ſa vie n'a été qu'un enchaînement de croix qui ſe ſuccedoient les unes aux autres, & qui croiſſoient toûjours extraordinairement juſqu'à la mort, d'une façon inimaginable: en ſorte que l'on peut dire qu'elle a été toûjours crucifiée, & qu'elle eſt morte en croix.

SAns parler maintenant des croix interieures & qui crucifient l'ame méme juſques à l'infiny, il ſuffira de dire qu'elle a toûjours été malade, & jamais ſans douleurs, qui ſouvent étoient bien cuiſantes, ſans qu'elle s'en plaignît, ny qu'elle y recherchât d'ordinaire aucun ſoulagement, ſinon celuy de la patience & de la conformité qu'elle devoit aux volontez de Dieu & à JESUS-CHRIST crucifié; auquel elle devoit s'eſtimer heureuſe d'étre ſemblable, pour dire avec l'Apôtre, *Chriſto confixus ſum cruci.* Ce qui eſt d'autant plus conſiderable, qu'elle avoit un cœur tendre & compaſſif pour tout autre que pour elle-méme, & une charité officieuſe & ſi prévenante qu'elle eût pris volontiers ſur ſoy, & qu'elle prenoit effectivement les miſeres & les maux des autres, ſans jamais ſe raſſaſier de peines.

Ma ſanté eſt toûjours languiſſante, dit-elle dans une de ſes lettres; une Eſquinancie m'a pensé étrangler depuis un mois. Il m'en eſt reſté une aſſez grande fluxion ſur la poittrine. Ce ſont des faveurs que nôtre Seigneur me fait; qu'il en ſoit beny à jamais. Je ſuis reſoluë d'aller juſqu'au bout, & de ſoulager la Maiſon autant que je pourray. Tous les remedes que l'on m'a fait, ne m'ont preſque point ſoulagée. En verité, ma chere Mere! j'ay bonne envie de profiter de toutes ces occaſions. Je ſuis reſoluë quand je devrois encore plus ſouffrir dans l'interieur ou à l'exterieur, de ne ſortir jamais de deſſus la croix où nôtre Seigneur m'a miſe par ſon infinie bonté & miſericorde, & d'y mourir avec plaiſir, ainſi que j'y demeure avec joye & ſatisfaction; laquelle quoy qu'elle ne ſoit pas ſenſible, n'eſt pas moins bonne ny moins veritable.

Le Reverend Pere N. m'a dit qu'il vous avoit écrit mes diſpoſitions interieures, c'eſt pourquoy je ne vous en diray rien. Il me connoît mieux que moy-méme. Je ſuis la plus heureuſe du monde de l'avoir rencontré; j'ay une confiance totale en luy: C'eſt l'unique conſolation que j'ay en ce païs. Quand je luy ay dit toutes mes miſeres, je demeure en repos, quoy qu'il puiſſe arriver. Au reſte tout le monde croit que j'ay facilité en tout, & que la vertu ne me coûte rien; & on craint que tournant tout en habitude, au lieu de me ſervir, cela ne me ſoit deſavantageux: Mais helas, on ne voit pas toute la peſanteur & la dureté de mon cœur, toutes les revoltes de mon eſprit, les abîmes de triſteſſe où je ſuis ſouvent reduite, ma lâcheté & mes langueurs. Ce cher Pere vous dira tout ce que je ſuis. Mais apres tout, je ſuis contente & tres-contente; & quoy que mon cœur reſſente de peines & de

craintes ; je ne laiſſe pas neanmoins d'eſperer que Dieu ſe contentera de mes foibleſſes, & agréera la volonté qu'il me donne de le ſervir. Je luy veux étre fidelle ſans reſerve; je le ſupplie de combler vôtre ame de ſon tres-pur & divin amour. Je ne vous envoye point de conſultation de mon mal, cela ſeroit inutile, le mal changeant d'un temps à un autre, & de plus je croy que Dieu veut que je me prive de cette ſatisfaction. Je ſuis toute en luy, ma Reverende Mere, Vôtre, &c.

Notez qu'elle écrivoit cette lettre les années qu'elle étoit dans ſes plus horribles ſouffrances, & la victime de la Juſtice de Dieu, comme nous verrons cy-apres. Au reſte elle écrivoit à ſa Superieure de Bayeux, & la grande amie de ſon cœur, la Fondatrice, à laquelle la ſuivante lettre eſt encore adreſſée du 18. Octobre 1659.

Dieu qui ſeul eſt & poſſede ſeul nos cœurs. Ma diſpoſition interieure n'eſt point autre qu'à l'ordinaire, ſi ce n'eſt que tout croît plûtôt que de diminuer. Celuy qui me connoît mieux que moy, vous en pourra mieux écrire que moy. Tout ce que je vous puis aſſeurer, c'eſt que le diable eſt méchant, & s'il bouleverſe tout chez moy, Dieu a ſans comparaiſon plus de bonté pour me ſouffrir & ſoûtenir : ſes graces ne ſont point ſenſibles, & elles m'en ſont moins ſuſpectes, & me ſont plus avantageuſes. Il me ſemble que je ne veux, ou ne veux vouloir autre choſe, que l'accompliſſement de ſa ſainte volonté en moy. J'y trouve ma paix & mon repos, & une joye qui ne peut-étre ravie de qui que ce ſoit au monde. Vous ne devez jamais avoir aucune peine pour ce que vous avez ſçeu ; peut-étre que tout ceſſera bien-tôt. Quoy qu'il en ſoit, mon eſprit eſt en paix; j'enviſageray toûjours ces

rcidens comme des motifs puiſſans pour m'attacher fortement à celuy ſeul qui veut, & qui doit poſſeder mon cœur. Au reſte, ma chere tante! ne doutez pas s'il vous plaît de ma ſtabilité en ce païs. Il faut étre fidelle à Dieu juſqu'à la fin. Je ne ſçay pas comment on peut faire courir un bruit contraire, ne l'ayant jamais dit à perſonne. C'eſt une choſe conſtante que je ne quitteray jamais, à moins que tout le monde ne quitte; & que je ſuis plus que tout le monde enſemble, ma Reverende Mere, vôtre, &c.

L'année ſuivante 1660. elle luy écrit en ces termes. Vous ne deſaggréerez pas que je réponde à toutes vos lettres par celle-cy: J'ay ſi peu de temps & de ſanté, que cela me fait peine & m'empéche d'écrire autant que je ſoûhaitterois. Ma fiévre-quarte m'a tourmenté puiſſamment. Je penſe que mon poulmon eſt bien attaqué. Depuis quelque temps il m'eſt arrivé une fluxion ſur les gencives; on craint que cela ne dégenere en un cancer. On m'y fait force remedes: peut-étre que cela ſe pourra diſſiper. Quoy qu'il en ſoit, j'en agreé toutes les ſuites; je ſuis contente & en paix. J'ay à faire à un bon Maître, il m'aime & me ſupporte, nonobſtant mes ingratitudes.

L'année 1666. elle luy écrit ainſi. Je n'ay pû m'empécher de rire, ma chere tante! de l'idée que nôtre Communauté de Bayeux a eu de me rappeller, plûtôt que de nous donner des Religieuſes; je tiens trop au Canada pour m'en pouvoir détacher. Croyez moy, ma chere tante, il n'y a que la mort, ou un renverſement general du païs qui puiſſe rompre ce lien. Dieu m'y a appellée. Il m'y a conduite, & m'y retient trop fortement pour m'en ſeparer. Vous le ſçavez, ma chere tante!

Quelques années auparavant cette digne Superieure des Hoſpitalieres de Bayeux, pour qui elle avoit toute l'amitié & tous les reſpects poſſibles, ayant ſçeu ſes infirmitez continuelles, & les maladies qu'elle avoit en Canada, avec diverſes choſes qui pouvoient luy donner de la peine; luy fit non ſeulement des offres pour ſon retour en France, luy en donnant des moyens tres-faciles & tres-honorables; mais auſſi luy en fit de tres-inſtantes prieres, dans la veuë qu'elle ſerviroit beaucoup à leur Communauté de Bayeux: Mais cette fille genereuſe le refuſa abſolument, mandant à cette chera amie qu'elle étoit attachée à la croix du Canada, par trois cloux dont elle ne ſe détacheroit jamais. Le premier, la volonté de Dieu; le ſecond, le ſalut des ames; & le troiſiéme, ſa vocation en ce païs, & le vœu qu'elle avoit fait d'y mourir: & elle ajoûtoit que quand méme toutes les Religieuſes voudroient revenir en France, pourveu qu'il luy fût permis, elle demeureroit ſeule en Canada pour y conſommer ſa vie au ſervice des pauvres Sauvages, & des malades du païs.

CHAPITRE X.

Sa grande conſolation eſt au ſaint Sacrement.

Ie ne veux pas parler d'une conſolation ſenſible: nous verrons dans la ſuite que ſes conſolations étoient bien audeſſus des ſens, qu'elles étoient épurées, toutes ſpirituelles, & vraiment crucifiantes.

IL ne ſe paſſe aucune ſemaine que nous n'ayons deux Communions, outre celles de la regle;

écrit-elle à cette même Superieure de Bayeux) je ous laisse à penser quelle consolation j'en reçois: ussi est-ce la toute nôtre joye, dans les afflictions c les croix dont nôtre Seigneur nous fait part. riez, ma chere Mere! cét aimable Sauveur pour noy, afin que je fasse mon profit de tant de biens u'il me donne.

Une année la terreur des Iroquois fut si forte ans Quebec même, dans la crainte qu'on étoit 'une irruption de ces ennemis de la Foy dont on se oyoit menacé, que l'on jugea à propos que les Religieuses Hospitalieres & Vrsulines quittassent eurs Maisons la nuit, & s'allassent refugier en un ieu de plus grande asseurance; car tout étoit à crain-re de ces Barbares. Durant le temps de ces allar-nes, ces bonnes Religieuses sortoient sur les six neures du soir de leur Maison, comme en proces-ion, & n'y retournoient que le lendemain sur les ix heures du matin. Il ne restoit dans le Convent que deux ou trois Religieuses ou de Chœur, ou Converses; tant pour y garder le dedans de la mai-on, parce que les domestiques demeuroient à gar-der le dehors, que pour y tenir compagnie au saint Sacrement. Nôtre heureuse Catherine de saint Au-gustin desira que le sort tombât sur elle, & quasi toûjours, ce fut elle qui demeura la gardienne de la Maison: ce qui étoit une consolation merveilleuse, & pour les Sœurs qui y restoient, & pour les do-mestiques qui courant avec elle le même peril de leur vie, se promettoient par ses prieres une prote-ction particuliere de nôtre Seigneur; & se sentoient tellement animez de ce qu'elle leur disoit, avec une ferveur & une force toute divine, qu'ils se fussent estimez heureux de mourir avec elle. Le plus puis-sant motif qu'elle avoit, étoit de pouvoir en ces

occasions passer en prieres devant le saint Sacrement une plus grande partie de la nuit ; & consommant les saintes especes qui étoient dans le saint Ciboire, en cas d'une irruption des Iroquois, ou de mourir sur le lieu martyre portant JESUS-CHRIST dans son cœur, ou d'être emmenée captive par ces barbares, & de s'y voir abandonnée ou brûlée dans leur païs pour son Sauveur, qui le premier avoit été abandonné & mis à mort pour elle : Outre cela ce qui la consoloit extrémement, c'étoit que s'estimant la moindre de la Maison & la plus indigne de vivre, s'il y faloit mourir, elle aimoit mieux par charité & par justice que cét accident tombât sur elle, que sur aucune autre de ses Sœurs.

Voicy une Histoire bien remarquable qu'elle écrit elle méme dans son Iournal.

UN jour étant devant le saint Sacrement avec beaucoup d'inquietude, à cause d'une grande douleur qui m'étoit survenuë le matin tout d'un coup dans une dent ; cette douleur n'étoit point comme celles qu'on a accoûtumé de ressentir aux dens : Il me semble que cela faisoit joüer quantité de ressorts dans ma tête, & que tout venoit aboutir à cette dent. Cela me causoit une inquietude étrange ; car mon esprit étoit tout renversé. Apres la sainte Messe je sentois une grande pante à demander à Dieu qu'il m'ôtât, ou du moins qu'il soulageât ma douleur, ou mon inquietude : Toutefois, je pensay qu'il valoit mieux luy abandonner tout, & ne rien demander : Ainsi je tâchay, bien qu'assez imparfaitement, de produire quelques actes de vertu : J'avois grande peine à rester devant le saint Sacrement ; il me sembloit que si j'eusse été ailleurs,

eurs, mon mal eût été beaucoup soulagé. Je me esolus avec une indignation étrange contre moy-néme de rester là ; & cela comme par dépit : je fus ien une bonne demy-heure en cét état ; au bout de aquelle je sentis comme un air subtil, qui sortoit de na dent malade, & tout d'un coup mon esprit re-rit sa premiere tranquillité. Cét air que j'avois sen-y sortir de ma dent, s'arrêta devant moy, comme ne vapeur un peu noire, de laquelle en peu de temps e vis sortir & se former comme un fantôme, le-quel se tenant debout devant moy, dit : Regarde noy bien. Il y a 25. ans que je t'ay guerie d'une angereuse maladie : on a tant été en peine qui étoit cét habile Chirurgien : c'est moy-méme. Si tu veux, e porte icy d'excellens onguens avec moy, je t'en donneray ; & si tu t'en sers, jamais plus tu ne sen-iras de douleur. Ses drogues ne me revenoient pas : Je trouvois en effet qu'il ressembloit à celuy qui m'a-voit guerie au temps qu'il m'avoit dit ; & je pensay que le diable avoit bien eu de la charité pour moy en ce temps-là : Il fit réponse assez promptement à cette pensée, que c'étoit bien malgré luy, mais qu'il sçauroit bien retourner au lieu d'où il étoit sorty, & y faire pis qu'auparavant. Je tournay mes yeux & mon cœur vers le saint Sacrement, & il me semble que je dis cecy : Mon Sauveur & mon tout ! si la demeure des demons vous est agreable dans mon corps, je suis contente qu'ils y fassent un aussi long séjour qu'il vous plaira ; pourveu que le peché n'entre pas avec eux, je ne crains rien, & j'espere que vous me ferez la grace de vous aimer à toute éternité, quand bien méme je serois au fond de l'enfer. Je continuay un peu de temps à parler à nôtre Seigneur, & je ne vis plus cét homme ; mais je sentis la méme douleur qu'auparavant. Apres

le dîné, je déliberay de m'aller promener, pour tâcher de diſſiper mon mal; & comme j'étois allée ſaluer le ſaint Sacrement, en ſortant du Chœur, je me ſentis comme arrêtée tout court, & je jugeay de là, qu'il faloit préferer la compagnie de nôtre Seigneur à mon plaiſir, & ne pas chercher ailleurs du divertiſſement. Ainſi j'y reſtay juſqu'à cinq heures du ſoir, ſans en ſortir. Pendant le Sermon j'entendois une voix qui ſortoit de ma dent malade, qui contrediſoit à tout ce que le Prédicateur diſoit; & à la fin comme il raportoit des exemples qui l'avoient touché, il s'excita une ſi furieuſe tempête dans mon eſprit, que je ne ſçavois où j'en étois. Cette voix me dît: Ne vois-tu pas bien que ce n'eſt pas JESUS-CHRIST qui eſt dans l'Hoſtie? Qu'en crois-tu? Je ne répondis rien; mais je ne croyois pas ce qu'il me diſoit; & il me venoit auſſi force objections à chaque parole que proferoit le Pere. Je fus en cét état juſqu'au Salut; & lorſque je voulus commencer *Benedicta & venerabilis es Virgo Maria*; Je penſay tout quitter; car je ne ſçavois ce que je diſois; étant arrivée à ces paroles, *Quæ ſine tactu pudoris*: je me ſentis entierement délivrée de l'embarras où j'étois, & de ma douleur. Cela arriva le 17. Juin 1663.

CHAPITRE XI.

Sa conduite dans les emplois de l'obeïſſance.

ON peut dire en verité qu'étant propre à tout faire excellemment, ayant toutes les qualitez de corps & d'eſprit, & de vertu pour y bien reuſſir, elle s'eſt parfaitement bien aquitée de toutes les obſervances de la Religion, n'y en ayant aucune où elle n'ait été appliquée.

Etant Maîtreſſe des Novices, elle ſçavoit ſi bien gagner à ſoy les filles qui luy étoient confiées, pour les gagner à Dieu, qu'elles répandoient leur cœur dans le ſien, & elle verſoit dans leurs ames l'amour de la regularité, l'amour de la Religion, avec l'amour de JESUS-CHRIST & de la ſainte Vierge.

Lors qu'elle étoit Depoſitaire, elle ſçavoit joindre ſi adroitement l'eſprit interieur avec les ſoins des choſes temporelles, que tout l'exterieur étoit animé de cét eſprit; ſes paroles, ſes actions, ſes entretiens avec les Seculiers & tous les ordres qu'elle donnoit aux gens de travail; en la méme façon que nôtre ame vivifie toutes les parties de nôtre corps qu'elle anime; ainſi l'exterieur ne la diſſipoit pas, & elle imprimoit aux Seculiers qui avoient à traitter avec elle, l'eſprit de Dieu, ſans qu'elle prît d'eux l'air & l'eſprit du monde.

Etant Hoſpitaliere, ſon regard, ſa parole & ſes mains ſecouroient les pauvres malades qui étoient conſolez juſqu'au fond de l'ame, lors que rendant au corps toutes les charitez poſſibles, l'eſprit s'en reſſentoit, dont elle avoit encore un plus grand

ſoin. Elle les gagnoit ſi doucement & efficacement à Dieu, que pluſieurs ont avoüé luy étre redevables de leur ſalut. L'édification generale qu'un chacun en a receu, eſt un témoignage public que perſonne ne peut démentir.

Dans la Maiſon elle étoit la premiere au travail, & des plus ferventes à ſe mortifier en tout ce qui regardoit ſa perſonne, choiſiſſant toûjours pour ſoy les choſes les plus incommodes, ſupportant tout des autres, excuſant tout, ſans jamais s'excuſer ſoy-méme; mais plûtôt deſirant que ſes defauts fuſſent connus à tout le monde. Bon Dieu! diſoit-elle ſouvent, puiſque nous ne ſommes que ce que nous ſommes devant Dieu, pourquoy cherchons nous à paroître autres aux yeux des hommes?

Son cœur obligeant la rendoit le refuge de toutes les perſonnes qui avoient beſoin de ſecours & de conſolation; elle n'en renvoyoit aucune ſans une parfaite ſatisfaction; & bien que l'eſprit de la croix & de la penitence l'accompagnaſſent en toutes les occaſions, ce n'étoit toutefois que pour elle-méme; elle n'étoit à charge qu'à ſon amour propre avec lequel elle étoit dans un continuel divorce. Toutes ſes complaiſances étoient appliquées pour le prochain, s'ajuſtant d'une façon merveilleuſe aux differentes humeurs de chacun, ſe faiſant tout à tous, afin de gagner tout le monde à ſon divin Epoux.

C'eſt le témoignage que rend d'elle la Reverende Mere de ſaint Bonaventure de JESUS ſa Superieure, dans la Lettre circulaire qu'elle en écrivit apres ſa mort: Voici comme elle continuë d'en parler.

Mais ce qui eſt de bien remarquable, c'eſt que ſon humilité a été ſi adroite à ſe cacher, méme

os yeux, que nous n'avons rien ſçeu qu'apres ſa ort, de tout ce qui étoit des graces extraordinai- s de Dieu ſur elle ; quoy que ſes ſolides vertus qui ont la veritable ſainteté, nous la fiſſent connoître our une Religieuſe accomplie, pleine de Dieu, & ui luy gagnoit les cœurs de ceux qu'elle voyoit.

En effet, ceux qui ont ont eu ſoin de la conduite terieure de cette fille vrayement genereuſe, ont oûjours remarqué en elle un ſi bas ſentiment de oy-méme, & un tel éloignement de toute éleva- on, que non ſeulement elle s'accuſoit de ſes fautes vec une humilité admirable, penetrant juſqu'aux erni rs replis de ſon cœur, & ne s'épargnant pas; ais elle étoit bien-aiſe qu'on la jugeât criminelle, ue l'on crût d'elle ce qu'elle en croyoit elle-méme, u'elle étoit toute abîmée dans le peché.

Elle étoit tres-prudente & d'excellent conſeil, res-clairvoyante, & qui touchoit incontinent le ond des affaires les plus importantes : Toutefois lle ne s'appuyoit jamais ſur ſoy-méme en ſa propre onduite; & en toutes choſes elle avoit un jugement uſſi ſoûmis, que ſi elle eût été la perſonne du mon- le la moins éclairée.

Quoy qu'elle eût de grandes connoiſſances & de grandes lumieres, par les voyes extraordinaires de evelations & apparitions frequentes des Saints du Paradis, & de JESUS-CHRIST méme ; toutefois ja- nais elle ne s'eſt conduite par ces voyes-là ; les ma- ximes de l'Evangile, la raiſon & le mouvement de 'obeïſſance, ont été tout ſon appuy & l'unique voye qu'elle a toûjours ſuivie, & ſur laquelle ſe ſont appuyez ceux qui ont eu le ſoin de ſa conduite.

CHAPITRE XII.

Elle s'attache uniquement aux vertus solides.

DAns la suite de cette Vie il est aisé d'y reconnoître qu'elle a été dans une pratique continuelle des vertus solides, & que c'étoit l'application de son esprit, & la nourriture de son cœur.

Les voyes de Dieu sur elle étoient humiliantes; elle s'y est tellement soûmise jusqu'à la mort, que JESUS-CHRIST luy ayant souvent donné le choix, ou d'en sortir, ou d'y continuer, laissant le tout à sa liberté, & luy faisant connoître qu'elle seroit toûjours toute à luy, quoy qu'elle changeât d'état, toutefois elle n'a jamais voulu sortir de son humiliation, à cause qu'elle desiroit l'humilité.

La conformité aux volontez de Dieu étoit sublime en elle; tout luy étoit parfaitement indifferent, santé ou maladie, soit la consolation, soit la desolation; l'estime ou le mépris des creatures, les visites favorables des Saints du Paradis, ou bien les sacrez abandons de Dieu; & méme d'étre précipitée dans les enfers pour une éternité, si c'étoit la volonté de Dieu, pourveu que ce fût sans peché, qui étoit l'unique chose qu'elle avoit en horreur.

L'obeïssance ne luy étoit pas difficile, s'étant accoûtumée à ne pas regarder l'homme dans l'homme méme, mais JESUS-CHRIST auquel elle ne doutoit point qu'elle n'obeît obeïssant à l'homme. Elle ne s'arrétoit point à examiner si les conduites que l'on tenoit sur elle, étoient & justes & raisonnables;

lisant que rien ne nous devoit arrêter dans l'obeïssance, depuis que Jesus-Christ avoit obeï à l'Arrêt de Pilate, quoy que le plus injuste du monde; n'y ayant regardé que la volonté de son Pere, de la main duquel il recevoit le Calice de sa Passion, *Calicem quem dedit mihi Pater, non vis ut bibam illum?*

La charité pour le prochain étoit née avec elle; se portant de tout son cœur à rendre service à quique ce fût, même aux personnes les plus viles, prévenant leurs besoins, & s'estimant être obligée lors qu'on luy donnoit occasion d'obliger les autres; n'ayant jamais fait mal à personne. Ce qu'elle a souffert pour les Ames du Purgatoire & pour les Pecheurs, même qui souvent luy étoient inconnus, pour lesquels cependant elle s'étoit si genereusement offerte à Dieu, comme une victime publique portant la peine de leurs pechez dans des excez inconcevables, est une preuue de la charité de son cœur, qui jamais n'a dit c'est assez sur le sujet des souffrances.

Sa patience à tout souffrir des hommes, des démons & de Dieu même qui se mettoit souuent de la partie contr'elle, en se cachant à elle & luy cachant tous les secours de sa grace; cette patience, dis-je, a été formée sur le modele de la patience de Jesus-Christ, lorsqu'elle se plaignoit saintement à luy; Mon Dieu, mon Dieu! pourquoy m'avez-vous délaissée?

L'amour qu'elle avoit pour Dieu, n'étoit pas d'ordinaire un amour sensible, ny un amour delicieux; mais un amour souffrant, un amour patient, un amour obeïssant: Elle appelloit les douceurs sensibles de la devotion, le sucre que Dieu donne pour l'ordinaire à ceux qui sont encore enfans à son ser-

vice ; & elle ajoûtoit que comme le sucre ne rendoit pas les viandes ny plus nourrissantes, ny plus saines ; mais au contraire que trop de sucre souvent gâtoit l'estomach, de méme aussi que la devotion sensible gâtoit souvent la devotion veritable, & le veritable amour de Dieu, qui selon ce que JESUS-CHRIST nous a enseigné, ne consiste pas à dire souvent: Seigneur, Seigneur! mais à faire & à souffrir les volontez de Dieu ; à les faire quand il nous les commande ; à les souffrir quand il nous envoye des souffrances ; principalement celles qui sont le moins selon nos desirs, & que nous choisirions le moins. Le vœu que la sainte Vierge l'obligea de faire, de rechercher en toutes choses la plus grande gloire de Dieu & la fidelité qu'elle a euë dans l'observance de ce vœu, est une marque & une preuve bien puissante de l'amour qu'elle avoit pour Dieu.

Elle imitoit le grand Apôtre qui châtioit son corps pour l'assujettir à l'esprit ; & souvent c'étoit avec une sainte cruauté, par des disciplines sanglantes, des ceintures heriſſées de molettes de fer, qui entroient dans la chair ; par des jeûnes que je puis dire continuels. Elle passoit souvent les nuits en oraison, & couchant sur-la dure : Souvent les démons luy causoient une soif enragée, & des desirs ardents de plusieurs choses, luy donnans un dégoût de tous les autres ; & ils venoient luy presenter ce qu'elle desiroit ; mais jamais elle n'a eu que du rebut & de l'horreur de leurs presens. En voicy un exemple tiré de son Journal.

Le 7. Juin 1662. j'avois eu, dit-elle, une envie étrangement forte de manger d'un citron ; & il me semble que si j'eusse pû en avoir un, en un lieu où personne ne m'eût veuë, je l'aurois mangé de bon cœur : Je trouvois quantité de raisons pour justifier

non desir : Neanmoins quelques-unes de nos Me-
es ayant voulu qu'on en départît entre nous toutes,
leux qu'on avoit apporté de France ce jour-là ; je
ompis ce dessein ; & comme elle poursuivit dans
à resolution, je continuay fortement à y faire op-
osition ; & j'étois resoluë si on en eût donné, de
n'y pas toucher, quoy que ma tentation s'augmen-
ât vivement. Je disois à part moy, si je le pouvois
entir à mon aise, cela me donneroit un peu de sou-
agement. Comme je pensois à cela, la méme per-
onne qui avoit pour de bonnes raisons, pressé
qu'on en donnât à toutes, en prit un, & le per-
çant avec une grosse épingle, commença d'en suc-
er du jus ; (peut-étre n'en fit-elle que semblant;)
nais elle me voulut obliger par un motif de charité,
d'en goûter, & elle m'en fit grande instance. Je
m'en excusay, & ne voulus pas méme en souffrir
l'odeur ; mais en verité c'étoit bien malgré moy
que je m'en abstenois : Je ne sçay si j'eusse été seule,
ce que j'eusse fait. Etant allée au Refectoir à midy
& au soir, il me fut impossible de manger, quoy
que j'y fisse effort ; je ne pû méme boire, quoy que
j'eusse une grande soif: mon citron étoit, ce me sem-
ble, l'unique chose qu'il me faloit. La nuit suivante,
trois jeunes hommes assez bien-faits, vêtus de ro-
bes longues, & ayans la tête découverte, deux des-
quels portoient deux flambeaux de cire blanche,
entrerent dans nôtre chambre : le 3. marchoit au
milieu, tenant entre ses bras un pannier fort bien
travaillé, remply de parfaitement beaux citrons; ils
le poserent sur la table tout vis à vis de moy, &
furent environ un quart-d'heure sans me rien dire.
Ils me donnoient le temps de considerer un si beau
fruit ; l'odeur en étoit excellente & reveilloit en
moy le desir d'en manger: Apres ce temps ils appro-

cherent ce pannier pres de moy, & m'inviterent d'en manger, m'asseurant que Dieu étoit content de la privation du jour precedent, qu'ils étoient venus de sa part; & que je n'eusse aucun doute. Je ne dis rien, & ne témoignay point que j'eusse d'envie d'y toucher. Mais voila ce que je pensois. Je suis asseurée que Dieu ne me doit rien, pour le peu d'abstinence que j'ay fait de ce fruit, laquelle fut méme d'une tres-mauvaise grace. Ainsi cela n'exige rien de pareil à ce que je vois, & n'est icy le temps ny le lieu de manger: Mais si tant est que ce que j'ay fait agreé à Dieu, il faut faire le sacrifice tout entier, & ne pas toucher à ceux-cy. Pour lors celuy qui tenoit le pannier, me donna un grand coup de poing au côté de la tête, & tout cela s'évanoüit. Il resta une si mauvaise odeur dans la chambre, que je ne pouvois empécher les soûlevemens de cœur. Ce qui m'obligea d'ouvrir la fenêtre, crainte que le bruit que j'aurois fait en vomissant, n'éveillât celles qui couchoient proche de moy. Voilà ou aboutirent les beaux citrons avec leur verdeur & leur pannier, & le maître du fruit.

Il luy est arrivé souvent que sentant de la repugnance & de l'horreur de diverses choses; pour se vaincre soy-méme, elle alloit au delà de ce qu'elle auroit dû faire dans le cours ordinaire; jusqu'à avaler des phlegmes puants & pourris des pauvres gens tout-à-fait infectez des maladies tres-dangereuses dont elle sentoit de l'aversion. Elle les prenoit dans son moucheoir sans qu'on s'en apperçeût, & malgré toutes les resistances horribles qu'elle ressentoit dans cette action, elle domtoit ainsi la nature, voulant qu'elle fût soûmise à la grace.

Mais en quoy elle disoit qu'il se faloit mortifier principalement; c'étoit à domter les passions du

cœur, les desirs, les joyes, les tristesses, les crain-
es, les impatiences & la colere, nos aversions &
nos inclinations naturelles; non seulement n'en
aissant échaper aucuns actes au dehors, mais les
retranchant méme dans leur source; parce que
Jesus-Christ regardoit le cœur plus que toute
autre chose, & qu'il avoit recommandé si particu-
ierement la pureté, & la paix du cœur. Elle ajoû-
oit que lorsque la douceur étoit au cœur, aisément
elle se répandoit du cœur sur le visage, sur nos pa-
oles, & sur tout nôtre exterieur, & que c'étoit hy-
pocrisie de paroître au dehors chaste, humble & de-
bonnaire, si le cœur ne l'étoit.

Elle disoit que l'Oraison étoit la source de toutes
es vertus solides, & qu'il n'est pas possible d'en
posséder longtemps aucune, sans le don d'Oraison;
puis qu'il les faloit demander à Dieu, & qu'il les
faloit considerer en Jesus-Christ, qui étoit le
Dieu des vertus, & qui nous en avoit donné les
exemples durant tout le cours de sa vie; ayant vou-
u se faire homme, afin d'étre visible aux hommes,
& qu'ils le suivissent en tous les âges & en toutes
es fonctions de la vie humaine. Prions (disoit-elle)
comme Jesus-Christ a prié; obeïssons comme
l a obeï; soyons humbles de cœur imitant son
obeïssance; souffrons avec patience comme il a souf-
feret; mourrons comme il est mort; & vivons com-
ne il a vécu; que son silence soit la regle du nôtre;
& sa charité le modele de la nôtre; ses entretiens
l'exemple des nôtres; & ses actions la regle des nô-
tres. C'est ainsi, disoit-elle, que nous vivrons de la
vie de Jesus, & qu'ayant quitté nôtre vie naturel-
le & nos passions qui ne regneront plus en nous,
nous pourrons dire avec l'Apôtre: Je vis, non ce n'est
plus moy qui vis, c'est Jesus-Christ qui vit en moy.

Quoy qu'elle paſsât une bonne partie des nuits en l'Oraiſon, donnant le jour à la charité & à l'obeïſſance ; Toutefois elle diſoit que proprement le temps de l'Oraiſon ne devoit pas étre celuy que l'on paſſe à ſon Oratoire, ou devant le tres-ſaint Sacrement ; mais que les Oraiſonss jaculatoires nous devoient accompagner par tout, offrant tout à Dieu, & l'aimant en toutes choſes, & toutes choſes en luy ; afin que par ce moyen nôtre converſation fût au Ciel, & nôtre cœur où étoit JESUS-CHRIST, nôtre threſor & nôtre tout. Elle diſoit que c'étoit en cette maniere que ſaint Paul avoit dit qu'il faloit prier ſans relâche & ſans intermiſſion.

LIURE SECOND.

SA VIE EPROVUE'E PAR LES TENTATIONS, ET VICTORIEUSE PAR SA FIDELITE'.

CHAPITRE PREMIER.

Sa vertu ſe perfectionne dans les tentations.

LES grands Saints ont été ſouvent attaqués des plus horribles tentations ; & ce ſont ces grandes tentations qui les ont fait de grands Saints. Saint Paul, quoy que ravy juſqu'au troiſiéme Ciel, s'eſt veu contraint de traitter ſon corps en eſclave, crainte de ſe voir un Reprouvé apres avoir fait tant de predeſtinez. Saint Guillaume a été tenté dix ans de blaſpheme & d'impureté. Sainte Claire de Montfalco l'eſpace de

treize ans. Saint Hugues Evêque 40. ans. Sainte Catherine de Boulogne 5. ans. Sainte Marie Egyptienne 17. ans tout de suite. La bienheureuse Angele de Foligny l'espace de trois ans, croyant y consentir, & n'en avoir aucune contrition, ny aucun desir de la pureté : Son Confesseur voyoit bien le contraire, & l'obligeoit de s'approcher de la sainte Table, lors méme qu'elle se croyoit toute abîmée dans le peché : En effet, JESUS-CHRIST s'apparoissant à elle apres trois ans de ces combats horribles, & mettant tout en un moment le calme dans son ame, luy asseura qu'elle n'avoit point peché durant tout ce temps-là, & qu'elle avoit tres-bien fait d'obeïr à son Confesseur, & que c'étoit cette obeïssance qui l'avoit renduë victorieuse.

Dans la Vie des Peres, un vieillard entre les Saints Hermites étant comme au desespoir, à cause des tentations d'impureté qui le poursuivoient depuis dix années, dont il croyoit étre criminel, sur le point de tout quitter pour retourner au monde ; il oüit une voix d'un Ange qui l'asseura que les dix années qu'il avoit combatu, luy avoient acquis une riche couronne, & que Dieu luy seroit fidele ; ce qui l'anima à souffrir avec patience les épreuves de Dieu.

Nous verrons dans la suitte de cét Ouvrage que la Vie de celle dont nous parlons, n'a été qu'un enchaînement de toutes sortes de tentations, & avec une violence qui fait méme horreur à ceux qui l'entendent. Mais la grace de JESUS-CHRIST dans ces combats y est veuë d'autant plus glorieusement victorieuse, que tous les démons d'enfer s'étoient plus déchaînez contre elle, qui n'étoit tentée si fortement & si longtemps, qu'à cause qu'elle étoit toûjours fidelle à Dieu.

Nous verrons dans le Livre troisiéme comme elle
it obsédée des démons, qui ne la possédoient pas,
ais qui étoient empriſonnez en elle en grand nom-
re, & qui y excitoient des tentations inconceva-
les, dont par la grace de JESUS-CHRIST elle eſt
éureuſement demeurée victorieuſe. Ces grandes
ntations luy ont fait pratiquer toutes les vertus
hrétiennes.

1. L'humilité jettoit en elle de profondes racines,
rs qu'étant veritablement innocente, elle s'eſti-
oit criminelle & digne de tous les ſupplices d'en-
r; s'y ſoûmettant de tout ſon cœur, & diſant qu'à
ute éternité elle y loüeroit la Juſtice de Dieu ſur
le, qui avoit toûjours abusé de ſes miſericordes.

2. Sa foy ſe vivifioit dans l'incredulité que les
émons luy inſpiroient, en voulant luy perſuader
ue Dieu n'étoit pas Dieu, puiſqu'il étoit cruel, lors
u'il puniſſoit d'une peine éternelle un peché d'un
oment. Elle au contraire leur ſoûtenoit que Dieu
toit ſon Dieu, en cela même qu'il puniſſoit en
ieu, n'appartenant qu'à Dieu de punir éternel-
ment.

3. Son eſperance ſe ſoûtenoit contre toute eſpe-
ance, lorſque les démons luy ayant donné des im-
reſſions ſi fortes de toutes ſortes de pechez, de
laſpheme, de haine de Dieu, d'infidelité, de de-
eſpoir, d'impieté, d'impureté, de gourmandiſe,
e dérober, de tuer & de ſoûhaitter la damnation
e tous les hommes; qu'elle croyoit, quoy que fauſ-
ement, y avoir conſenty, & avoir juſtement merité
ix mille enfers, & l'abandon de Dieu irrité contre
es pechez. Nonobſtant cela au plus fort de ſes de-
eſpoirs, elle recouroit avec confiance à Dieu, aux
nerites de JESUS-CHRIST, & aux bontez de la
ainte Vierge Mere de miſericorde; luy diſant

Etiam si me occiderit, sperabo in eum: Oüi sainte Vierge, quoy que JESUS-CHRIST vôtre Fils m'eût déja foudroyée, j'espereray en luy & en vous, ô ma tres-bonne Mere!

4. Son amour s'enflammoit nonobstant la rage que les démons luy inspiroient, ce luy sembloit, dans son cœur, contre Dieu, contre ses attributs, & contre tout ce qui avoit rapport à sa grandeur; lorsque se condamnant elle-méme à étre damnée pour une éternité, Elle disoit à Dieu, oüi mon Dieu, je vous aimeray dans l'enfer, malgré l'enfer méme, & mon amour pour vous sera plus fort que ne sera la haine de tous les démons contre vous.

5. Sa charité pour le prochain étoit vrayement toute-puissante à tout entreprendre, à tout souffrir & à tout faire; lors méme qu'elle sentoit tout son cœur revolté contre son prochain, par l'operation des démons, qui sembloient l'avoir toute remplie de leurs qualitez malignes; puisqu'au milieu de toutes ces revoltes, elle s'offroit à Dieu comme une victime publique qui s'immoloit pour le prochain, se chargeant des peines deuës à leurs pechez, & les souffrant en patience, & continuant dans cét esprit de charité jusqu'à la mort.

6. Sa mortification a été continuelle en tous ses sens, en toutes ses puissances, en son corps, en son ame, en son esprit & en sa volonté. Plus méme les tentations y ont été violentes & continuelles par l'infestation d'un nombre infiny de démons qui l'obsedoient de tous côtez pour y faire regner le peché; plus sa constance a été invincible, puisque jamais ils n'ont rien emporté sur elle, & que jamais elle ne leur a rien accordé; quoy que souvent ils ne luy demandassent que tres-peu de chose; un seul regard, un petit mot. L'Ang

L'Ange Raphael diſoit ſaintement à Tobie, qu'il toit de neceſſité que la tentation l'éprouvât, par- e qu'il étoit agreable à Dieu : Nous pouvons dire : méme de cette heureuſe fille, & nous dirons vec autant de verité, qu'à cauſe qu'elle aimoit)ieu, il a voulu par tant & de ſi grandes tenta- ons, luy donner occaſion de témoigner la gran- eur & l'excez de ſon amour, par la pratique de outes les vertus que cette vertueuſe fille a conti- ué auſſi longtemps que ſes tentations ont duré ; & omme le combat a duré juſqu'à la fin de ſa vie, a operé en elle une vie ſainte & une ſainte ort.

CHAPITRE II.

Elle eſt tentée contre ſa vocation Religieuſe, contre ſa vocation en Canada ; & contre la chaſteté.

LE diable ſans doute prévoyoit dés le commencement, que ſi cette jeune fille, prevenuë déja le Dieu comme elle étoit, ſe faiſoit Religieuſe, lle ſe feroit Sainte : Ainſi pour détourner un ſi grand deſſein, avant méme qu'elle eût pris l'habit le Religion ; il la pouſſa & tenta fortement de quitter le Monaſtere, non pas pour mener une vie mondaine ; car ſa ruſe eût été trop groſſiere ; mais pour pouvoir vivre d'une vie plus auſtere & plus retirée. Le Pere Malherbe Jeſuite diſſipa bien-tôt par ſes vis, ces embûches, que l'enfer luy tendoit pour rrêter l'eſſort que prenoit cette ame vers la ſainteté.

Dés le moment qu'elle ſortit du Monaſtere de

Bayeux, elle fut puiſſamment attaquée contre ſa vocation Religieuſe; ce qui augmenta même durant huit années ſans aucune relâche, & ſans que ſon imagination pût jamais étre convaincuë ny reprimée par les raiſons fortes du bonheur de la vie religieuſe que luy apportoit ſon Directeur; tant le démon avoit de pouvoir de la part de Dieu, pour la crucifier ſur ce ſujet. Mais comme elle ſe conduiſoit uniquement par un eſprit de foy, & par les Maximes de l'Evangile; elle ſe faiſoit force à ſoy-méme, & elle contraignoit la nature d'obeïr à la grace, la captivant ſous le joug & ſous les volontez de JESUS-CHRIST.

Le 10. jour d'Octobre 1652. deux fortes & vehementes tentations ſurprirent cette bonne Religieuſe tout d'un coup, ſans qu'il en parût aucune occaſion; d'un côté la tentation d'impureté, & d'autre part la tentation de retourner en France. Un coup de foudre ne l'auroit pas frappée ſi à l'improviſte que firent les démons par ces deux malignes ſuggeſtions.

Cette tentation de ſon retour en France étoit d'autant plus dangereuſe, qu'elle pouvoit y ſuccomber ſans peché, & que la choſe étoit licite. Elle ne manquoit pas de ſpecieux pretextes qui paroiſſoient venir de Dieu, & étre tous des motifs de pieté: L'amour de ſes parens l'y attiroit auſſi puiſſamment; & beaucoup plus encore la tendre & ſainte amitié qu'elle avoit pour ſes cheres Meres & pour ſes Sœurs qu'elle avoit quittées à Bayeux mais d'où ſon cœur n'étoit pas encore ſorty.

Pour ôter au démon toutes ces armes, & pour le vaincre tout d'un coup, voicy le vœu auquel elle s'obligea ſur ce ſujet; la tentation ayant déja duré deux ans, & ſe fortifiant toûjours de plus en plus.

JESUS-CHRIST mon Sauveur, qui par une disposition toute aimable de vôtre Providence divine, avez voulu me donner place en ce païs, quoy que j'en sois tres-indigne! Je Sœur Catherine de saint Augustin, desirant de tout mon cœur cooperer aux saintes intentions qu'a sur moy vôtre saint Amour, prosternée aux pieds de vôtre divine Maiesté, en la presence de vôtre sacrée Mere, ma sainte Reine & Maîtresse, de son glorieux Epoux, mon bon Ange, mes Saints Patrons & de toute la Cour celeste; fais vœu de perpetuelle stabilité en ce païs; entendant le tout selon la volonté de ceux qui me conduisent: Je vous conjure, mon adorable Sauveur! qu'il vous plaise me receuoir pour vôtre perpetuelle servante & esclave en ces Contrées, & me rendre digne d'une vocation si excellente. Catherine de saint Augustin, le 18. Octobre 1654.

Il sembloit que ce vœu devoit étre comme un bouclier impenetrable aux attaques du démon; ou du moins qu'elle ne devoit plus ressentir qu'un regret de l'avoir fait. Mais la malice du démon est plus ingenieuse: Il luy apprend que les vœux qui sont faits imprudemment, sont nuls; & qu'ainsi celuy-cy étant de cette sorte, il n'y avoit aucune difficulté pour ne le point garder; que ses maladies étoient trop grandes, pour demeurer sous un climat aussi difficile que celuy du Canada; que la nourriture n'étoit pas propre pour un corps mal affecté, comme le sien; & qu'il n'y avoit que le païs natal qui la pouvoit remettre. Ce que Monseigneur l'Evéque de Petrée dît un jour en pleine assemblée, confirma extrémement son party; à sçavoir, qu'il annuloit les vœux qui s'étoient faits en particulier, & qu'il en dispensoit celles qui s'en étoient liées. Ce fut en 1660. que le démon se servit de cette bat-

terie, jusqu'à s'offrir visiblement à elle de luy dicter une lettre pour s'en retourner chez les Religieuses de Bayeux : ajoûtant qu'il ne faloit pas demander positivement de retourner ; mais qu'ayant declaré ses infirmitez, elle insinuât ; qu'elle ne mettroit point d'obstacle à ce que l'on voudroit faire d'elle.

Elle repoussa promptement & genereusement ce malheureux tentateur. Retire toy de moy Satan, luy dît-elle, tu veux donc me faire tomber dans le chemin du Paradis où Dieu me fait marcher ; & tu veux m'empêcher de prendre le Calice que Dieu mon pere me veut donner. J'obeïray à luy seul, & non à toy. J'ay tes conseils en execration.

Par là il est aisé de voir que la partie superieure étoit toûjours du party de Dieu, quoy que la partie inferieure fût dans des revoltes continuelles par la permission de Dieu, qui toûjours étoit le Maître, & qui triomphoit toûjours en elle. Aussi avons nous veu cy-devant dans le 8. Chapitre du Livre 1. les fortes & les saintes affections que son cœur conservoit pour le Canada. C'est dans le même esprit qu'elle écrivoit à sa chere Superieure de Bayeux.

Ne vous mettez point en peine pour moy ; je suis contente des conduites de Dieu sur moy. Je les adore & je les aime, ma chere tante ! O que les creatures sont inconstantes, & qu'il fait bon ne s'attacher qu'à Dieu seul ! Ce petit mot, ma treschere Mere & tante, est pour vous dire comme à ma chere & bonne Mere, que Dieu continuë ses bontez sur moy, me donnant un cœur soûmis à toutes ses conduites, quoy qu'un peu dures à la nature, & à ce que mon amour propre desireroit : Je trouve mon repos dans cét état ; Dieu est ma force,

mon appuy, mon eſperance, & l'ame de mes deſirs; pourveu qu'il ſoit content, je le ſuis, & ne veux vivre & ſouffrir que pour luy, dans l'accompliſſement de ſa tres-ſainte volonté; quoy que ce ſoit au monde en la vie & en la mort, me ſera aimable dans cette veuë. Je vous conjure, ma tres-chere Mere, de remercier Dieu des graces qu'il me fait, & de luy demander que j'y correſponde avec fidelité. Ne ſoyez point en peine de ma ſanté; elle eſt aſſez foible, mais elle ne m'empéche pas d'étre contente.

Et en une autre lettre de l'année 1653. Nous joüiſſons icy d'une paix & d'une union ſi grande, qu'il ſemble qu'elle ne ſe peut deſirer davantage; & nous avons une joye tres-grande de nous voir exilées volontairement en ce cher païs, pour l'amour de l'Amour méme. Mon cœur poſſéde une paix & une joye telle que je ne le ſçaurois exprimer; & plus je vas en avant, plus je connois le bonheur qu'il y a d'étre en Canada. Je ne pourray jamais aſſez reconnoître les obligations que j'ay à Dieu, & aux perſonnes qui m'y ont obtenu place, & aidé à obtenir cette grace, dont aſſeurément je vous reconnois comme la premiere à qui j'en ſuis obligée.

Au moment méme qu'elle fut attaquée, comme nous avons dit, des tentations d'impureté; ſon eſprit fut privé des devotions ſenſibles dans leſquelles elle s'étoit veu plongée par le paſſé. Le Ciel devint d'airain & de bronze pour elle: Son entendement s'obſcurcit entierement; en ſorte que ne diſtinguant pas le ſentiment d'avec le conſentement, elle ſe trouvoit coupable & criminelle, où elle étoit innocente & ſans peché; les tentations continuoient ſans reiâche, allant toûjours croiſſant; & tout ſon eſprit, tout ſon corps & toutes ſes penſées,

tous ſes deſirs & tous ſes ſens n'étoient remplis que de ces idées abominables, qui quoy qu'elles luy donnaſſent plus d'horreur, qu'elle n'en auroit eu de l'enfer méme, toutefois elle ne pouvoit ſe perſuader qu'elle en eût une vraye horreur, à cauſe qu'elles ne ceſſoient pas : car elle auroit voulu, pour ſe voir innocente, les voir aneanties tout d'un coup, & que les démons ſe fuſſent precipitez dans le profond des enfers, & qu'ils ne fuſſent pas demeurez dans ſon cœur, où elle croyoit que le peché étoit dans ſon regne : Et ce qui en cela étoit de plus ſurprenant, eſt que jamais en ſa vie elle n'avoit eu aucune ſale pensée ny aucun mouvement d'impureté.

Son recours fut bientôt à la ſainte Vierge, qui eſt la Mere de pureté. Elle s'adreſſoit par elle à JESUS-CHRIST, & elle le conjuroit par les merites de ſon Sang de ne la point abandonner dans ſes combats. Elle invoquoit les Anges, & ſur tout ſon Ange-Gardien & tous les Saints du Paradis. Le jour méme que commença la tentation, elle s'en découvrit à ſon Directeur, comme ſi elle eût été la plus criminelle du monde : elle joignît l'auſterité des jeûnes, des diſciplines ſanglantes, & de toutes les mortifications qu'elle pût : elle coucha ſur la dure & toute habillée ; & elle ſe mettoit des braſſelets pleins de pointes de fer aux deux bras pendant les nuits toutes entieres, & c'étoit beaucoup quand elle prenoit deux ou trois heures de ſommeil : Ce qu'elle a depuis ce temps-là pratiqué le reſte de ſa vie ; donnant à l'Oraiſon ce temps qu'elle déroboit à ſon repos, ſans jamais repoſer le jour, dans quelque abattement qu'elle fût. Mais ſi elle ſe défendoit avec une telle reſiſtance, les démons auſſi de leur part l'attaquoient avec d'autant plus de for-

e, qu'ils voyoient qu'elle avoit plus de vigueur our les combattre, & pour les vaincre ; & qu'elle cqueroit autant de couronnes pour l'éternité. ouvent elle s'eſt plongée dans les neiges, pour ſe léfaire de cét ennemy importun, qui la preſſoit lans la derniere extremité : Souvent elle s'eſt dé-hirée de coups, pour tirer raiſon d'un crime dont lle croyoit étre coupable ; & ſouvent elle ſe trou-oit dans un abattement de cœur, & une peine ſi grande, qu'elle ne pouvoit ſe ſupporter.

Nous verrons dans la ſuite de ſa Vie que bien l'autres tentations ont ſuivy ces premieres, dans les excés inimaginables dont l'enfer ſeul étoit la cauſe ; & que toûjours elle a été victorieuſe par la grace de JESUS-CHRIST.

Dieu luy avoit donné un grand préſentiment qu'il vouloit la conduire par des voyes toutes couvertes d'épines. Voicy ce qui luy arriva, comme elle méme l'a écrit. Une nuit à une heure apres mînuit, on me fit voir un chemin fort long, aſſez étroit, & tout heriſſé d'épines de côté & d'autre, leſquelles étoient tres-longues, & qui brûloient ſans ſe conſommer. Au bout de ce chemin étoit un grand quarré tout entouré d'épines ſemblables: On me dît, il faut que tu paſſe par ce chemin : J'avois bien de la peine à m'y reſoudre, mais ſans attendre ma reſolution, on m'y pouſſa. Quand je me vis dans ce chemin, je me conſolois dans l'eſperance que je pourrois trouver par où m'échapper, quand je ſerois parvenuë à ce Quarré. Mais la peine fut qu'y étant arrivée, je vis qu'il étoit impoſſible d'y faire bréche ; je me trouvay bien en peine, & pour me conſoler, on me dît que je n'y demeurerois qu'un certain nombre d'années. Alors je dis : Helas mon Dieu ! les douleurs de la mort

m'ont environnée, &c. Apres cela il me sembla que je me soûmis à tout ce que Dieu ordonneroit: & je me trouvay hors de peine, la chose étant disparuë. Il m'est demeuré dans l'idée que ce chemin & ce Quarré sont la figure de deux sortes de conduites que Dieu peut tenir sur une ame. Je m'y abandonnay de tout mon cœur.

Ce qui augmentoit son mal, c'est que l'enfer luy rendoit souvent impossible le secours qu'elle vouloit prendre pour se fortifier, l'empéchant méme de prendre de l'eau benîte. Etant fortement tentée, dit-elle, la nuit du 14. Mars au 15, je me trouvay dans l'impossibilité de prendre de l'eau benîte: j'eus pour lors recours à ma Sœur de saint Ignace, comme c'étoit le jour auquel elle étoit morte; & apres avoir dit: Ma chere Sœur vous voyez ma peine, & que les démons m'empéchent d'obeïr; je sentis que l'on me jetta de l'eau benîte sur le front, sur les yeux, & à l'endroit du cœur. Mais je ne doutay point que ce ne fût cette chere defunte qui me procurât ce secours. Tout le reste de la nuit, quoy que je me sentisse accablée de coups, j'eus l'esprit tres-libre, & je n'avois aucune peine à songer à Dieu, & à m'offrir à luy.

Voyez le chap. 8. du liv. 6.

D'autresfois se servant d'eau benîte, elle sentoit comme un feu qui la brûloit aux lieux où elle touchoit; les démons voulans luy en interdire l'usage: Mais nonobstant ce feu, elle n'en prenoit pas moins, & trouvoit en cela méme son avantage; comme luy étant une mortification qui luy venoit par l'ordre & par la permission de Dieu.

CHAPITRE III.

Dieu la fortifie par la veuë des horribles tourmens de l'enfer.

VOicy comme Dieu fortifie son épouse par la veuë des horribles tourmens de l'enfer, afin de la rendre inébranlable dans de si fortes tentations. C'est le recit qu'elle en fait elle-méme.

Entrant un jour dans nôtre chambre, je me trouvay tout d'un coup interdite, & mon corps étoit si pesant que j'avois méme assez de peine à marcher alors : Je me jettay sur mon lit avec assez de difficulté. Mon esprit & mon cœur suivoient la pesanteur de mon corps ; & je me trouvay dans une étrange abattement. A dix heures, je vis proche de moy un fantôme horrible ; ses yeux étincelans me faisoient grand peur, & le feu qui en sortoit, me servoit de lumiere pour le voir distinctement. Il me regarda, & me prenant par le bras, il me dît d'un ton terrible, viens, viens voir le lieu où tu seras à toute éternité. Ma crainte redoubla, & je demeuray toute interdite. Il me fit descendre dans un lieu fort profond, & me montrant un étang épouventable, il me laissa sur le bord. Je consideray attentivement ce lieu, & je voyois que le feu & le froid s'y trouvoient unis, pour rendre les tourmens plus cruels. La fumée qui en sortoit rendoit une puanteur si intolerable, qu'elle ne peut étre comparée à aucune infection quelque grande qu'on se la puisse imaginer. L'ardeur du feu y étoit si extréme, que le plomb fondu, ny l'huile, ny le souffre, ny la poix, ne sont que rosée à compa-

raiſon de ſon activité. Je vis là toutes ſortes de bêtes veneneuſes, qui ſervent d'un tourment inconcevable aux infortunez habitans de ce lieu. Mais ce qui eſt de plus horrible, ſont les cris, les hurlemens, les larmes, le deſeſpoir & la rage continuelle de ces miſerables, deſquels le nombre eſt ſi grand, & croît de telle ſorte à chaque moment, que cela ſurpaſſe tout ce que l'on en peut concevoir. Je les voyois tomber comme une pluye impetueuſe, & ſans diſcontinuation. Là on ne ſe ſouvient de Dieu que pour le maudire, le blaſphemer, & faire ſans ceſſe des imprécations intolerables contre luy. On y a une haine implacable contre ſa bonté; & on voudroit la communiquer à tous les hommes s'il étoit poſſible. La ſainte Vierge & les Saints ſont auſſi les objets de leur averſion & de leur rage. C'eſt là que ſe voit une confuſion qui ne ſe peut exprimer ny concevoir. Tous les Livres, les Peintures, & tout ce que l'eſprit humain peut former d'horrible & d'affreux, n'eſt rien en comparaiſon de cette priſon. J'enviſageay ces choſes avec une frayeur ſi grande, que je ne ſçay comme je n'en mourus pas ſur l'heure; car je ſentois que ma vie devoit mille fois finir, de la peine que je ſouffrois, & de l'horreur qui me rempliſſoit. Cela m'obligea quoy que ce fût ſans reflexion de dire: Helas mon Dieu! que vôtre Prophete a eu raiſon de dire que les morts ne vous loüeront point; ce ſont veritablement ceux-cy qui ſont du nombre des malheureux. Comme je jettois de profonds ſoûpirs, mon Conducteur me regardant d'un œil ſevere, me dît: Allons, allons, ce n'eſt pas icy où tu dois demeurer, c'eſt icy où ſont tourmentez les gens du commun qui meurent en peché mortel: Il me fit deſcendre plus bas ſur le bord d'un autre étang qui étoit

ncore plus terrible que le premier : Le nombre des erſonnes qui y étoient plongez, étoit à la verité oindre, mais auſſi les tourmens y étoient beauoup plus grands. Mon guide me dît que c'étoit là l'étoient les gens du monde, à qui Dieu avoit fait s graces plus ſpeciales ; & comme ils en avoient ouſé, ils étoient punis plus ſevérement que les utres. Je ne tarday guere ſur le bord de ce ſecond ôîme. On me fit deſcendre dans un troiſiéme, ncore bien plus profond que les deux precedens: 'e fut là que l'on me montra ma place : Ce lieu rpaſſe les deux autres en horreur, en tourmens, haine contre Dieu, & en tout. Et tous les ſupplices y ſont redoublez ſi épouventablement, que out ce que j'avois veu auparavant, ne me paroiſoit rien en comparaiſon de ce lieu. Et ce qui me rprenoit le plus, étoit la difference des ſupplices 'un chacun, en tous les trois lieux. La deſunion y toit continuelle, & on ſe deſiroit l'augmentation e ſes peines les uns aux autres. Dans ce troiſiéme eu, il n'y avoit que des perſonnes conſacrées à Dieu ; des Papes, des Cardinaux, des Evéques, des rétres, des Religieux & Religieuſes ; & cependant il y en avoit un nombre ſi prodigieux, que ela eſt inconcevable. Je reconnus un Evéque, uelques Religieuſes & une Abeſſe ; je ne les reonnoiſſois pas par les marques qu'ils portoient au onde, comme de Croſſes, de Mîtres, de Croix autres choſes ; mais je voyois la marque du caactere d'un chacun, qui me les diſtinguoit parfaiement. De toute cette multitude, on m'en monra preſque un nombre infiny qui étoient damnez our les mémes pechez dont j'avois eu des tentaions continuelles. Mon guide me les faiſant regarder, me dît : Regarde, tu ſeras ainſi à toute

éternité ; car voilà le nombre épouvantable de tous tes pechez. A même temps qu'il me disoit cela, je vis en effet un tableau horrible de moy-même ; & je me trouvois toute accablée sous la pesanteur intolerable de tant de crimes que je voyois, comme si je les eusse commis ; & cette veuë me portoit de moy-même à me condamner à ces peines. Je ne pensay point que Dieu me traittât avec trop de rigueur ; mais je jugeois que les crimes excedoient de beaucoup la peine & le châtiment : C'est pourquoy je demeurois contente de cét Arrêt, qu'on me disoit être prononcé contre moy. Ce qui me faisoit neanmoins peine, étoit que je me voyois obligée de vomir à toute éternité des blasphémes execrables contre un Dieu qui avoit toûjours eu de la bonté pour moy, de haïr la sainte Vierge & les Saints & reciproquement d'être à jamais l'objet de leur haine. Cela me causoit une amertume étrange. De plus la discorde que je voyois parmy cette multitude de desesperez, me donnoit de l'horreur. Chaque peché est puny d'un supplice particulier, & rien n'est caché de tout ce qui a été dit, ou fait, ou pensé, en quoy la Majesté de Dieu a été offencée. Comme je considerois attentivement tous ces funestes objets, mon guide me demanda si j'avois perdu l'esprit: Pourquoy repetes-tu si souvent, mon Dieu, vous étes mon Dieu ? Ne vois-tu pas bien qu'il n'y a plus de bien pour toy ? Quoy, ce Dieu là te traite-il bien en Dieu ? C'est en vain que tu l'invoques? Je ne me souvenois pas d'avoir dit une seule fois ces paroles : Mais je me souviens bien que lorsque ce malheureux guide me tenoit ce discours, il me tardoit qu'il n'eût achevé pour lui répondre ; Oüi, oüi, Dieu est mon Dieu, & jamais je ne l'ay mieux connu que je fais mainte

unt ; & il me traittera en Dieu à toute éternité, uand il me reduira dans l'extremité de peines & : tourmens , où je voy tous ceux-cy : Et je voy en qu'il n'y a qu'un Dieu qui puisse faire souf- ir de si grands châtimens pour les pechez. Il t juste : Ainsi je reconnois qu'il est mon Dieu: j'acquiesce à ces volontez. Il est vray que je fis tte réponse comme par une impression étrange- ; car pour lors je sentois un si grand panchant peché , qu'il me sembloit que je ne ressentois tre chose ; & que tout en moy étoit peché. D'a- our pour Dieu ; je m'en voyois bien éloignée. e n'est pas que je ne conceusse assez,ce me semble, que c'étoit que le peché , & combien il déplaît Dieu ; le malheur épouvantable d'une ame qui y engage , les supplices qu'un peché mortel me- te ; mais je regardois cela comme une chose qui e me touchoit en rien , & à laquelle je n'avois ucune part. L'on m'avertit ensuite qu'il faloit s'en ller ; & au lieu d'un guide , l'on m'en donna qua- e. Celuy qu'on m'avoit donné marchoit devant; eux autres à côté pour m'aider à remonter ; & eux-cy avec le quatriéme qui avoit les yeux conti- uellement attachez sur moy , faisoient tous leurs fforts par un redoublement de tentation , pour ti- er de moy quelque consentement au peché. A non retour je me trouvay sur mon lit , comme je n'y étois mise. Je n'avois pas été si long-temps en non voyage comme je pensois ; deux heures son- erent incontinent. Les quatre autres qui m'a- oient ramenée , demeurerent deux heures entie- es à m'exhorter l'un apres l'autre , à bannir la rainte de mon esprit , & à me satisfaire le peu de emps qui me restoit à vivre. Ne te suffira-il pas, ne disoient-ils , d'étre malheureuse apres la mort?

Que crains tu? auſſi bien il n'y a rien à eſperer pour toy, tu ſeras damnée. Apres avoir longtemps demeuré ſans leur rien répondre; je leur dis avec un mouvement de colere, Dieu fera de moy tout ce qu'il luy plaira apres la mort; ſi je n'ay plus guere à vivre, tant mieux pour moy; au moins ce peu de temps, je veux m'abſtenir de ce qui luy peut déplaire. Il y en eut deux qui me frapperent aſſez rudement à cette réponſe, & ils diſparurent tout en un moment.

Il eſt à remarquer que c'eſt ainſi que Dieu a fait voir les peines d'enfer à pluſieurs Saints qui vivoient encore en terre; comme à ſainte Françoiſe Romaine, à ſaint Anuphe, à ſaint Joſaphat, à ſainte Chriſtine le modele admirable des ames ſouffrantes; & à ſainte Thereſe qui vit le lieu qui luy étoit preparé, ſelon qu'elle le décrit dans ſa Vie, qu'elle compoſa elle-méme par l'ordre de ſes Superieurs & Directeurs; qui tous ſont demeurez d'accord que cette grande Sainte n'avoit jamais peché mortellement, quoy qu'elle parle en telle ſorte dans ſa vie, qu'on jugeroit, ſelon ce qu'elle en dit, qu'elle eût été coupable de grands crimes. C'eſt ainſi que Dieu conduit les Saints, & qu'ils ſe jugent les plus grands pecheurs de la terre, quoy qu'ils ſoient remplis de ſainteté. C'eſt ainſi que le grand ſaint François d'Aſſiſe ſe diſoit le plus grand pecheur qui jamais eût été au monde, & qu'il s'eſtimoit quaſi reprouvé, méme fort peu d'années avant ſa mort; en ſorte qu'il en fut prés de deux ans tout accablé de chagrin & de frayeur. Les tentations qu'il enduroit étoient ſi vehementes, qu'elles le privoient de toute la douceur de l'eſprit, & luy faiſoient croire qu'il étoit tout à fait abandonné de Dieu.

Ainſi il ne ſe faut pas étonner que nôtre Cathe-
ne ait eu ſouvent de ſemblables ſentimens de ſoy-
éme, quoy qu'elle ait toûjours vécu avec une
ande innocence. Ceux qui l'ont gouvernée, &
ſquels tout ſon cœur étoit parfaitement connu;
ans aſſeuré ſaintement devant Dieu que jamais
ſa vie elle n'avoit commis de peché mortel; &
ie jamais elle n'étoit décheuë de la premiere grace
'elle avoit receuë au Baptême.

La Venerable Mere Alix le Clerc, la premiere
s Filles de la Congregation de Nôtre-Dame, qui a
écu, & qui eſt morte à Nancy en Lorraine, en
putation de ſainteté, l'année 1622. a été un exem-
e illuſtre en ce ſiecle, d'où l'on peut voir comme
ieu permet que les meilleures ames ſoient tentées:
s tentations épouventables & inimaginables luy
ans duré les vingt années dernieres de ſa vie, juſ-
'au dernier ſoûpir: ſon Confeſſeur & Directeur
R. P. Poirſon Fourier Curé de Matincour, hom-
ie tres-ſaint & tres-éclairé dans la conduite des
nes, la traittant impitoyablement, en méme
mps que tout l'enfer étoit bandé contr'elle, &
ue tous les demons l'infeſtoient d'une obſeſſion
ntinuelle. Ce ſaint homme ſçavoit tres-bien ſon
nocence, puis qu'il la connoiſſoit par revelation
e Dieu, & méme Nôtre-Dame l'avoit aſſeuré
u'elle étoit confirmée en grace; mais pour l'humi-
er encore davantage, dans les tentations les plus
umiliantes qui ſoient au monde, il ſe comportoit
vec elle comme s'il l'eût jugée criminelle, & aban-
onnée à tout ce qu'il y a de plus infame dans le
eché. Dieu eſt admirable dans ſa conduite ſur ſes
aints.

CHAPITRE IV.

Vne Religieuse défunte qui luy apparoît, luy offre d'être délivrée de ses tentations, & on luy donne asseurance de sa future gloire.

LA Mere Françoise de saint Ignace, fille de Monsieur Giffard, Hospitaliere dans la méme Communauté, étant morte le 15. Mars 1657. nôtre Catherine fut peu de jours apres son enterrement dans le caveau où l'on avoit mis le corps de cette défunte pour le visiter; à cause de la particuliere affection qu'elles s'étoient portées l'une à l'autre; d'où étant retournée, & priant devant le saint Sacrement dans le Chœur, elle sentit presente d'une façon spirituelle, celle qu'elle venoit de visiter; & qui luy parlant interieurement, luy disoit: Voulez vous étre délivrée de vos tentations? J'espere d'en venir à bout, si vous le desirez: Mais prenez garde que l'humilité n'en souffre: Je vous aimois beaucoup dans le monde; mais je vous aime encore beaucoup davantage dans le Ciel. Elle luy fit réponse: Vous sçavez mieux que moy ce qui m'est le meilleur; je demande seulement la fidelité, je demanderay là dessus l'avis de mon Confesseur.

Voyez le chap. 8. du livre 6.

Deux mois apres, la méme défunte luy apparu dans son sommeil, lors qu'elle faisoit les exercices: Voicy ce qu'elle en écrivit elle-méme au mois de May 1657. Ayant eu l'esprit combattu extraordinairement de tentations, & le cœur serré d'une tristesse assez considerable; la nuit entre le 24. & le 25. environ sur les onze heures & demie, sommeillant il me sembla qu'on me venoit querir, pour alle

ler parler au Reverend Pere Châtelain ; je priay lle qui me venoit avertir, qu'elle prît la peine de ıſſer à l'Egliſe, parce que j'euſſe bien ſoûhaité de ırler au Pere, en ce lieu là. Incontinent je m'en lay au Chœur, où ayant ouvert la grille, j'ap-ərçû le Pere qui ne faiſoit qu'entrer ; apres je vis ɔut proche de moy ma Sœur de ſaint Ignace, la-uelle ſe tournant vers moy, me dît : Allons, ma œur, hâtez-vous de faire ce que vous voulez, car ne peux tarder longtemps. Je ne me trouvay au-ıement ſurpriſe de la voir, & de l'entendre par-r, quoy qu'elle fût vétuë d'un grand voile qui la ouvroit toute, excepté le viſage qu'elle avoit fort eau ; & que le ton de ſa voix fût autre : Mais en ɔûriant, je luy dis ; hé quoy, ma chere Sœur, vous ui étiez ſi ennemie de la précipitation pendant ôtre vie, preſſez-vous ainſi les gens apres vôtre ıort ? Donnez moy un peu de patience, l'action ue je veux faire, merite bien un peu d'attention. Alors le Pere qui étoit à genoux devant l'Autel, 'approcha de la grille, & je demeuray quelque eſ-ɔace de temps ſans rien dire. Ce que voyant cette here défunte, elle me dît d'un ton plus haut, dépê-hez vous, car je vous aſſeure que ſi vous ne dittes ɔromptement, ce que vous avez à dire, je ne ſeray ɔlus guere icy : pour lors je commençay à deman-ler pardon au Pere, & je le priay qu'il n'eût point ɛgard à tout ce que je luy avois dit le Mercredy pré-ɛdant (en effet, je luy avois dit bien des choſes ıſſez mal digerées) qu'en la preſeuce de nôtre Sei-ɡneur, de la ſainte Vierge, de mon bon Ange, de uy & de ma Sœur Françoiſe de ſaint Ignace qui ɛtoit là preſente, je deſavoüois tout ; & je ſuppliois ıôtre Seigneur, qu'il n'eût point égard à mon ımour propre ; qu'aux dépens de ma ſatisfaction,

je le conjurois d'accomplir en moy & ſur moy, ſes tres-ſaintes & adorables volontez, en telle maniere qu'il luy plairoit; & pouſſée d'un deſir extréme de ſatisfaire à ſon amour; je luy dis, oüi, mon Dieu, mon Sauveur & mon tout, faites de moy tout ce qu'il vous plaira. Coupez, tranchez, brûlez, non ſeulement en cette vie, mais méme à toute éternité ſi c'eſt vôtre plus grande gloire: Oüi, Monſeigneur, malgré tous les démons, je vous en beniray, & aimeray les rigueurs de vôtre divine Juſtice. Apres je renouvellay mes vœux & toutes les proteſtations que j'ay faites à Dieu, tant auparavant que je fuſſe Religieuſe, que depuis que je la ſuis. Comme j'eus achevé, le Pere me demanda pourquoy j nommois la Sœur Françoiſe de ſaint Ignace comm preſente: Voyez, luy dis-je, mon Pere, la voilà Ne la voyez vous pas actuellement? elle vous regarde avec attention. Aſſeurément, me dît le Pere vous pleurâtes tant hier, que vos yeux en ſont encore moüillées: Point du tout, mon Pere, luy repartis-je; je vous aſſeure que la voila. Alors m quittant, il s'en alla prier Dieu, durant que je parlois à nôtre bonne Sœur; & en me tournant incon tinent vers elle, avec un peu d'étonnement, je lu demanday pourquoy elle n'étoit pas veuë du Per Il me ſembla qu'elle baiſſa les yeux & la tête, & m dit: Ma Sœur, il n'eſt pas en mon pouvoir de faire, je veux bien que vous en ſçachiez la raiſon Si j'étois capable maintenant de regret & d'affl ction, j'en aurois pour ce que je vous vas dire. Sou venez vous que pendant ma maladie, j'ay ſouvent évité de le voir & de luy parler; & que j'y ay é portée par un malheureux reſpect humain: Vou ne l'ignorez pas, vous ſçavez bien que quand vou m'invitiez d'avoir ce bien, je vous en témo

ois du mécontentement ; & vous vous souvenez
en de ce que je vous ay dit, tant du Pere N. que
Pere Châtelain ; j'ay perdu beaucoup en cela;
oy que nôtre Seigneur m'ait fait la grace de satis-
ire à cette faute, par la priuation que j'ay eu en
ourant, de tout secours spirituel de la part des
eatures : J'eus pour lors une grande peine, me
yant seule ; mais au méme moment j'offrois à
tre Seigneur cét abandon, en satisfaction du re-
s que j'avois fait souvent de ce méme secours,
acceptant cette privation pour un juste payement
mes ingratitudes vers ces personnes là, ausquel-
s je devois mon salut & ma sainteté : Je luy de-
anday si trois jours avant que mourir elle n'avoit
s dit au Pere, tout ce qui luy avoit pû donner de
peine. Elle me dît qu'oüi ; mais que Dieu étant
ste aussi bien que misericordieux, il falut satis-
ire à sa Justice ; & que pour cette méme Justice
le avoit été privée du bonheur de Communier le
ur de sa mort, pour avoir trop negligé de le faire
urant sa maladie, par trop de crainte de renouvel-
r ses douleurs, si elle se fût remuée, étant tou-
ulcerée depuis les pieds jusqu'à la tête ; quel-
uefois aussi par pure negligence. Ensuite de cela je
y demanday si Madame de Lauson de Charny sa
œur, qui étoit morte avant elle il y avoit plus de
ois mois, l'étoit venuë inviter effectivement quand
lle me l'avoit dit, trois ou quatre jours avant sa
ort ; ou bien si elle révoit. Sortoit-elle de Pur-
atoire ? Je ne vous dis pas cela, répondit-elle,
ais elle y a été : Je la vis effectivement, & elle
'invita : Nous joüissons toutes deux de la gloire;
ais cependant avec une tres-grande difference.
Ma Sœur de Charny a mené une vie bien innocente,
l est vray ; elle a beaucoup aimé Dieu & l'a bien

ſervy : mais j'ay ce qu'elle n'a pas. Vous ſçavez la peine que j'ay ſoufferte pour m'étre faite Religieuſe ; ma Sœur n'a rien de tout cela ; elle a fait ſa volonté ; j'ay conſacré la mienne à Dieu ; j'ay incomparablement plus ſouffert qu'elle, & de corps & d'eſprit ; Dieu dont les miſericordes ſont infinies, a recompensé tout cela avec des profuſions qui ne ſe peuvent concevoir : Un jour, un jour, ma chere Sœur, vous l'éprouverez. Et ſi j'ay été traitée ſi avantageuſement ; vous qui avez tant à ſouffrir, & tant d'ennemis à combattre, que ſera-ce ? O que Dieu eſt bon, & que le bonheur de s'étre conſacré à luy, eſt inconcevable ! Il faut mourir, ma Sœur, pour le comprendre. Je luy repartis ayant le cœur extrémement preſſé. Ma chere Sœur, je croy ce que vous me dites, encore que je ne le conçoive pas comme vous ; mais que j'eſpere éprouver toutes ces faveurs, je vous aſſeure que je n'oze m'en aſſeurer. Vous ſçavez ce que j'ay demandé à nôtre Seigneur avec inſtance, de ſatisfaire & de porter les peines d'un ſi grand nombre de pecheurs : Si ſa bonté m'accorde cette faveur, je ne ſeray pas en vôtre compagnie, & une éternité ne ſera pas trop longue pour payer tant de crimes. Outre que j'ay tellement tout donné aux Ames de Purgatoire, qu'en cette vie ny en l'autre, je ne me ſuis rien reſervé du tout : Oüi ma Sœur, je ſçay tout cela ; mais aſſeurez vous que Dieu a des bontez pour ceux qui le ſervent, tout autres que ce que nous en penſons : Vous le reconnoîtrez un jour ; il n'eſt pas temps à preſent ; Allons. Voyant qu'elle étoit ſur le point de s'en aller, je luy recommanday mon frere, pour lequel j'étois en peine, & je la priay auſſi avec une grande inſtance qu'elle demandât pardon à la ſainte Vierge pour moy, des infidelitez que je commettois à ſon ſervi-

, & des obstacles que j'apportois à l'augmenta-
on de son heritage ; qu'elle luy protestât de ma
rt, que tout de nouveau je m'offrois à elle, &
'elle fist de moy tout ce qu'il luy plairoit ; qu'elle
eût point égard aux revoltes de mon cœur, puis-
ue je voulois malgré ce méchant cœur, étre toute
elle & à son Fils. Je vis qu'elle s'en alloit, & moy
me réveillay en méme temps. Il n'étoit que dou-
heures : depuis je ne pûs dormir le reste de la
uit. Il est vray que ce m'est une chose ordinaire
dormir tres-peu. Je ne m'étonne point non plus,
'en dormant je songeasse à tout cela ; parce que
jour precedent j'avois beaucoup songé à madite
œur Françoise de S. Ignace ; & l'avois priée qu'elle
t pour moy les mémes protestations que j'ay fai-
s la nuit. Il est vray, & je ne puis nier que mon
eur n'ait été fortifié particulierement par ce son-
; & que certaines choses n'ayent fait beaucoup
impression sur mon esprit ; la liaison & l'union
ue cette ame bienheureuse veut bien avoir avec
oy, est assez particuliere ; & jamais je ne pense à
le, qu'avec une douceur extraordinaire. Tout ce
ue je luy recommande, me reussit avec profit.
oilà mon Reverend Pere, ce que vous m'avez
ommandé d'écrire, je l'ay fait, je vous asseure,
ur pure obeïssance ; & je vous avouë que c'est avec
eine que je vous donne cét Ecrit. Priez nôtre Sei-
neur qu'il anneantisse mon orgueil & mon amour
ropre ; afin que mon cœur soit mieux disposé à
ecevoir les impressions de son Esprit adorable.
'étoit à son Directeur qu'elle donna cét Ecrit.

Voyez le chap 8. du l. 6.

CHAPITRE V.

Elle voit la place qui luy étoit préparée au Ciel, par quatre diverſes fois.

Premiere viſion qu'elle en eut.

LE jour de l'Aſcenſion de nôtre Seigneur 1657 quoy que je fuſſe, dit-elle en ſon Journal, agi tée ce jour là extraordinairement d'une violent tentation; j'eus au temps de mon Oraiſon, comm un petit inſtant d'intervalle; pendant lequel je re ſentis que Dieu n'avoit pas moins de bonté pou conſoler une ame, & la fortifier de ſon amour, qu de rigueur, quand ſa main adorable ſe fait ſentir pe ſante dans l'affliction. Cela ne dura que tres-peu; dans ce peu de temps, je ne ſçay ce que je fis: ca quoy que j'en aye la memoire encore toute recente je ne ſçaurois bien m'exprimer: Tout ce que je vou drois dire n'étant pas la choſe en effet. Ce qui e vray, eſt qu'étant bien-tôt retournée dans m premieres folies, quoy qu'elles fiſſent beaucou d'impreſſion ſur moy, j'avois neanmoins plus d'a quieſcement à toutes les volontez de Dieu, & je ſe tois un grand deſir qu'il continuât, même avec a croiſſement, ſa conduite ſur moy. Ce qui m'oblig de l'en ſupplier inſtamment: Il me ſouvient que ce f preſque l'unique demande que je luy fis pour lor & au temps de la Communion. Ce n'eſt pas que deſir fût ſenſible d'une certaine maniere; mais ſe lement je m'y ſentois pouſſée, & comme preſſé par la veuë que j'avois qu'en cela je ferois plus volonté de Dieu; car la nature y repugnoit auta

'elle pouvoit. A deux heures & demie, comme
ois attentive à écouter le Sermon que l'on fai-
t pour lors, j'étois toute triste de ce que je ne
uvois rien concevoir de tout ce que l'on disoit:
la ne faisoit aucune impression sur mon esprit; &
mme j'étois si interdite qu'il m'eût été impossible
dire un seul mot de ce que j'entendois; Je me
ignois à nôtre Seigneur de l'indisposition où je
e trouvois, d'être si endurcie & insensible à ses
roles; nonobstant que j'eusse un bien grand desir
penetrer ce que disoit le Pere. Il me semble que
n dessein avoit été de nous montrer la façon avec
quelle JESUS-CHRIST regnoit, & devoit regner
ns nos cœurs; & particulierement au jour de son
scension glorieuse: Il fit voir clairement tout ce-
; mais avec toute mon attention; je ne retenois
en du tout. Apres environ un quart d'heure que
Sermon avoit été commencé, continuant de me
aindre à nôtre Seigneur de ma dureté; j'entendis
ne voix interieure qui me dît, *audi & vide*. Je fus
n peu émeuë à l'abord; j'eus peur qu'il n'y eût de
tromperie: toutefois le calme s'étant presque en
éme temps rendu maître entierement, je regarday
Pere qui préchoit, & je redoublay mon atten-
on à l'écouter, pensant que c'étoit ce que la voix
'avoit fait entendre. Je vis à côté droit du Pere
n personnage venerable, vétu d'une Tunique tres-
anche & tres-déliée; par dessus il avoit un long
anteau traînant jusqu'à terre, d'un rouge tres-
latant; des sandales à ses pieds, dont les attaches
oient de couleur de pourpre: sur chaque pied, &
r chaque main, & au côté droit un peu en biai-
nt, paroissoit une escarboucle qui jettoit un éclat
erveilleux; sur sa tête il portoit une couronne d'or
naillée de toutes sortes de pierreries; & toutes ces

pierreries étoient disposées en lettres, lesquelles assemblées faisoient ces mots en lettre Italique, *l'Agneau qui a été tué, est digne de tout honneur, de toute gloire, de toute loüange :* Ensuite j'entendis une voix qui disoit : *Venite & videte.* J'avois plus d'attention à regarder un objet si aimable ; qu'à regarder ailleurs d'où venoit le son de la voix. C'est pourquoy la voix recommença, disant : *Venez & voyez où le Roy de gloire fera sa demeure.* Ce Roy de gloire étoit celuy que je voyois. Il jetta un œillade vers la porte de l'Eglise ; & j'y regarday aussi pour voir quel étoit le sujet de ce regard : Je vis une procession tres-auguste d'ames bienheureuses qui entroient. Saint Jean Baptiste paroissoit à la tête, & portoit une banniere blanche comme neige, sur laquelle étoient écris en gros caracteres rouges, ces mots ; *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi.* Toute cette troupe s'étant approchée, se prosterna profondément devant l'Autel où étoit le Roy. Puis s'étant relevée par son commandement elle sembloit vouloir l'enlever. Pendant ce temps je pensois, c'est icy environ l'heure que nôtre Seigneur monta au Ciel ; peut étre que ce que je vois me le veut signifier : Mais je voudrois bien sçavoir ce que nôtre Seigneur dît à ses Apôtres en allant sur la montagne, avant que de les quitter. Alors celuy que je voyois & qui me representoit ce veritable Seigneur, sembla me montrer par une petite inclination, qu'il agréoit ma curiosité ; & s'approchant ensuite du Prédicateur, il luy souffla sur la bouche, & puis se tint un peu à côté. Aussi-tôt le Pere s'éloigna entierement de son sujet, & dît, n'y a-t'il pas quelqu'un qui volontiers me feroit cette question, sçavoir quelles furent les dernieres paroles de JESUS-CHRIST à ses Disciples bien-aimez

demandons luy à ce Roy de gloire, & voyons quelle réponſe luy méme en daignera faire; & ſe tournant vers le ſaint Sacrement, il demanda lumiere pour connoître ce ſecret inconnu aux hommes: puis ſe retournant, il dît: Il me ſemble que j'entens ce divin Roy qui nous dit, que ces dernieres paroles furent les mémes qu'il leur dît en la Cene, dans le Sermon adorable qu'il nous a laiſſé, & que le Diſciple d'amour nous a enſeigné dans ſon Evangile. Apres il fit une repetition en abregé de ce Sermon avec beaucoup de zele. Et au méme temps qu'il parloit, celuy qui étoit aupres de luy, ſembloit auſſi proferer avec luy les mémes paroles; & c'étoit à ce qu'il me ſemble, ce qui donnoit tout le poids & la valeur au diſcours, & à l'action du Prédicateur: (*Notez que les Religieuſes s'apperçeurent bien que le Pere changeoit ſon deſſein, & s'écartoit de ſon diſcours*;) Le Sermon étant finy, cette proceſſion ſembla s'élever en l'air, & le Roy de gloire au milieu de toute cette troupe, étoit porté d'une façon admirable par ſa propre vertu: Je le ſuivois tant que je pouvois, & mon eſprit l'accompagna par la permiſſion que j'en eus. Saint Joſeph étoit le plus proche à l'entrée des portes éternelles: & ce fut luy, ce me ſemble, qui parla le premier à la tres-auguſte Trinité; & s'adreſſant à la perſonne du Pere, apres que la tres-ſainte humanité fut placée au lieu deſtiné, il luy dît d'un langage de Bienheureux; voilà le talent que vous m'auiez confié: Ce talent a ſi bien profité, que non ſeulement je vous le rends au double, mais voyez cette troupe qu'il a acquiſe; je vous rends tout, & vous l'offre. Le Pere Eternel enſuite, non ſeulement le conſtitua ſur beaucoup de perſonnes; mais méme luy dit; Serviteur fidele! comme vous avez été l'économe de ma

maiſon en terre, je veux qu'icy vous y commandiez, & que vous y ayez tout pouvoir. Le Fils méme luy donna pouvoir ſur luy, tout Roy de gloire qu'il étoit, & voulut qu'il eût l'honneur de luy commander. Pour lors me tournant vers ce Saint, je luy dis: Grand Saint je ſuis à vous, demandez à ce Roy de gloire qu'à toute éternité je ne ſois point ſeparée de ſon amour: Il ne vous refuſera pas en ſon avenement. Ma demande me fut accordée, à condition toutefois que j'aurois un ſoin particulier de ce que j'avois promis le matin; à faute de quoy on me changeroit de lieu: Ce lieu me fut montré, qui étoit diſpoſé en ſorte que facilement je ſerois veuë, & pourrois voir JESUS, Marie, Joſeph. J'euſſe bien deſiré qu'il y eût eu un peu de modification; mais voyant que la choſe étoit reſoluë, je m'y abandonnay du mieux que je pûs, & me trouvay incontinent bien éloignée du lieu où je penſois avoir été. Il eſt vray que nonobſtant la peine où je me trouvray apres, mon eſprit & mon cœur, malgré les ſentimens de la nature, trouvoient leur paix & leur repos dans l'état où Dieu me vouloit. Outre que depuis ce temps là j'ay eu plus d'eſtime de la grandeur de Dieu & de ſa ſainteté; & que ſi mon cœur étoit mieux diſpoſé, il en auroit beaucoup plus d'amour; & il y a je ne ſçay quoy que mon eſprit penſe mieux, que je ne ſçaurois l'exprimer. Ce n'eſt pas que je veüille me perſuader que les choſes ſe paſſent dans une voye extraordinaire en moy; je ſuis parfaitement convaincuë que s'il y a de l'extraordinaire, c'eſt en mes defauts.

econde viſion qu'elle eut de ſa place en Paradis.

Sept ans apres, au méme jour de l'Aſcenſion 664. *Dieu luy fit voir pour la ſeconde fois la lace qu'elle auroit en Paradis: Voicy ce qu'elle méme en écrit.*

LE 12. May Fête de l'Aſcenſion de nôtre Seigneur, au temps de la premiere Meſſe, ayant n grand deſir de voir & connoître la gloire de la ainte humanité; mon eſprit fut comme enlevé & mporté au Ciel, où il me ſembla que je vis ce que e deſirois, & de plus la gloire de la ſainte Vierge, & des Saints. J'ay crû auſſi voir les places que nôre Seigneur préparoit aux Bienheureux. J'en vis ne bien ſpatieuſe, & qui répondoit droit aux pieds le Nôtre-Dame, quoy que bien éloignée. Je conçeus un grand deſir de pouvoir occuper cette place; mais je n'ozois pas la demander, connoiſſant combien j'en étois indigne. Alors il me ſembla que Nôtre-Dame me dit, que ce ſeroit pour moy; j'en eus bien de la joye, & luy en fis beaucoup de remerciemens; mais je n'ozois pourtant me promettre de joüir de ce bonheur: Elle m'aſſeura neanmoins que je joüirois à toute éternité de la veuë de la preſence de ſon Fils. J'avois pour lors une forte tentation contre la Foy, touchant la ſeconde perſonne de la tres-ſainte Trinité; & ne pouvois ſoûmettre mon eſprit à croire l'égalité. En un moment il me ſembla que je penetray juſques dedans la divinité, & que voyant l'humanité, je connus la divinité; en

ſorte que je fus convaincuë de l'égalité des perſonnes adorables, & de leur éternité. Je ne ſçaurois pas m'expliquer de cela; car ce que je puis dire, n'eſt pas ce que j'ay conçû. Cela ne dura qu'un moment. Tout ce que j'ay oüi dire, leu & conçû par le paſſé de la gloire des Bienheureux, de la beauté du Paradis, & ſur tout de la gloire immenſe de JESUS-CHRIST & de la ſainte Vierge, n'eſt rien en comparaiſon de ce que j'ay connu dans cette veuë. Il me ſemble que ce fut le Pere de Brebeuf qui m'introduiſit proche de nôtre-Dame. Cette veuë ma laiſſé, au moins dans le temps que les démons me laiſſent libre, une haute idée & une grande eſtime de Dieu, de JESUS-CHRIST, & de la ſainte Vierge; & ce m'eſt un motif puiſſant pour recüeillir mon amour envers eux, & avoir pour ces auguſtes perſonnes un reſpect profond & une reconnoiſſance continuelle.

Troiſiéme viſion.

L'année 1665. *Dieu luy donna encore une pareille conſolation. Voicy comme elle en parle.*

LE 26. Mars étant dans une grande tentation, je m'en allay devant l'Autel de nôtre-Dame, pour trouver quelque ſoulagement à la peine que je ſouffrois. Je n'eus pas plûtôt expoſé ma peine à cette Mere de bonté, que tout d'un coup je ſentis mon eſprit fortifié, & je n'eus aucune difficulté à m'engager pour l'amour d'elle, à m'abſtenir de ce dont j'étois tentée extraordinairement. Un peu apres, je vis en méme temps le Ciel & l'enfer ouvert: Dans le Ciel, je vis la ſainte Vierge, comme je

avois veuë, il y a quelques années; & ensuite la
lace que Dieu m'y prépare. Le lieu où elle reside me
arut être d'une grandeur immense; & je connu que
place seule, j'entens le lieu de sa demeure, étoit
une plus vaste étenduë, que n'est & sera tout en-
mble ce qui contient & contiendra à toute éterni-
tous les Bienheureux; & que cette place avoit
areillement plus d'éclat, que tout le reste du Pa-
dis ensemble; excepté le lieu où est la place de la
inte Humanité, qui surpasse tout infiniment.
ette place où est nôtre-Dame, me sembla comme
ne Ville d'une étenduë immense; elle étoit close
out à l'entour & suspenduë, & tant les murailles
ue tout le reste étoit transparent: de sorte que la
inte Vierge étoit veuë facilement de tous côtez.
es murailles étoient d'un or tres-fin, travaillées
ort délicatement & émaillées par tout. Il me pa-
oissoit sur le haut de ces murailles une tres-belle
orniche, d'une matiere de diamant, mais raviſſam-
ent bien faite. Cela rendoit un éclat admirable.
y avoit quatre grandes portes belles au possible,
enrichies de plusieurs pierres & perles, & toutes
leines de devises faites en l'honneur de la Mere de
Dieu. La premiere des portes me parut d'yvoire,
elle, luisante, blanche, & si transparente, qu'il
'y a point de diamant qui aye plus d'éclat: la 2.
émeraude: la 3. d'ametiste: la 4. d'escarbou-
le; ces portes seules étoient capables d'orner tout
Paradis. Au dedans de ces murailles étoit une ville
plus belle que l'esprit humain se puisse figurer, &
nfiniment plus éclatante que tous les Palais les plus
agnifiques; on y voyoit des jardins, des fontai-
es, des rivieres: mais tout cela d'une matiere si ra-
ssante, qu'il n'est pas possible de l'exprimer. Les
eurs & les fruits y sont perpetuels; on y entend

ſans ceſſe le chant tres-melodieux des Anges & des Saints ; & cette harmonie eſt ſi bien concertée, & composée de ſi diverſes voix, qu'on ne peut rien entendre de ſi charmant : Le ſon des inſtrumens s'y fait auſſi entendre d'une maniere ſi melodieuſe, qu'il eſt impoſſible de ne pas pâmer de douceur. Tous les ſens trouvent là leur raſſaſiement. Les odeurs y ſont ſi douces, ſi ſuaves & ſi penetrantes, qu'il eſt impoſſible de n'étre pas charmé de tant de beautez. Cette Ville me ſembloit ſituée ſur une montagne, & ſur cette montagne étoit un Thrône de gloire où eſt la Mere de Dieu. Ce Thrône eſt composé d'une matiere ſi lumineuſe, que je ne pus pas diſtinguer de quoy & comment il étoit fait: Il jettoit de tous côtez des rayons comme un Soleil; mais ces rayons avoient bien d'autres charmes que ceux de cét Aſtre, & avoient bien un autre éclat. Il me ſembloit que la ſainte Vierge donnoit un facile accez à tous ceux qui la vouloient aller viſiter. Pour ma place, je vis qu'elle étoit directement au-deſſous des pieds de nôtre-Dame, & qu'ainſi en m'élevant, rien ne pourroit m'empécher d'aller ſouvent baiſer ſes pieds ſacrez. Elle me paroiſſoit étre de dix ou douze lieuës d'étenduë, & bien plus ornée que lorſque je la vis la premiere fois: Sur tout une eſpece de Thrône qui étoit élevé au milieu, & qui avoit auſſi bien d'autres embelliſſemens, beautez & richeſſes ; quoy que neanmoins tout ne fût pas encore dans ſa perfection. Ie remarquay même qu'en divers endroits il y avoit du vuide, & j'avois pour lors un grand deſir que cét Ouvrage fût accomply, & qu'il me fût conſervé. La ſainte Vierge me promit de me le garder ſi je le voulois ; mais à condition de bien ſouffrir auparavant ; & il me ſembloit que c'étoit à mon choix de prendre cette

lace dans le Ciel, ou bien une autre dans l'enfer, ui avoit des qualitez bien contraires. Car elle étoit lon que je la vis, dans un lieu fort profond, tres- etite, & ſerrée de toutes parts; tres-obſcure, en- ourée & comme penetrée de toutes ſortes de maux. e remarquay dans cette malheureuſe region, une onfuſion ſi épouventable, que cela me fit grande orreur, & me donna beaucoup d'apprehenſion d'y ller; ce qui m'eſt reſté du depuis: quoy qu'apres ue cette veuë eut ceſſé, je ſentis bien que j'étois evenuë dans mes premieres folies.

Quatriéme viſion.

Le premier jour de Novembre 1666. Dieu la ratifia encore de la méme veuë.

IL me fut montré comme en paſſant, dit-elle, ce que j'ay veu & conçû autrefois du Paradis: n m'y fit remarquer la place que j'y avois veuë, aquelle me ſembla avoir plus de luſtre. On m'en- ourageoit pour y arriver: mais je voyois à méme- emps le chemin qui y conduiſoit, ſi difficile & ſi ude, que cela me faiſoit peur. Le Pere de Brebeuf n'encouragea beaucoup; mais je me trouvois dans n abattement ſi grand, que je n'avois pas le cœur le dire un mot; Je m'offrois cependant à ce qu'il ugeoit que Dieu demandoit de moy. Cela dura res-peu.

Notez que Dieu a fait la méme grace à pluſieurs aintes Ames, de leur montrer la gloire du Para- lis; comme à ſaint Anuphe, ſaint Joſaphat, ſain- e Chriſtine l'admirable, ſainte Catherine de Sien- ne, ſainte Thereſe, & à bien d'autres; auſſi bien

qu'à saint Paul, lorsqu'il fut ravy jusqu'au troisiéme Ciel, où il vit & entendit des choses que l'œil n'a jamais veu, & qu'une langue humaine ne peut exprimer ; bien que ce grand Saint ne sçeût pas, si ce transport jusqu'au troisiéme Ciel s'étoit fait en corps ou en ame. *Sive in corpore, sive extra corpus, nescio, Deus scit.*

CHAPITRE VI.

On luy fait voir une Croix où elle devoit étre attachée.

C'est par la Croix que Dieu vouloit qu'elle montât au Ciel, où il luy avoit fait voir sa place préparée, afin de l'animer aux souffrances, en ayant veu la recompense si admirable : Voicy ce qu'elle en escrit.

LE premier & le second jour de May 1664. en diverses rencontres j'ay senty la presence du Pere de Brebeuf. Il m'a fait reproche, & ma reprise de ce que je ne rendois pas assez d'honneur à la bonté & à la misericorde de Dieu, parce que souvent je ne voulois pas croire que l'un & l'autre attribut seroit exercé sur moy. Je n'entendois pas bien au commencement ce que cela vouloit dire. Mais le Pere me l'expliqua, & me dît que je me gardasse bien desormais de plus dire que je ne voulois pas aller en Paradis, & que cela n'étoit pas raisonnable ; car encore bien que j'en sois indigne, il veut que non seulement j'espere & me confie en la bonté & misericorde de Dieu ; mais il veut que cett

tte esperance soit ferme, & que j'envisage déja Ciel comme ma demeure asseurée. Il m'a aussi nné avis que j'eusse à prier mon Confesseur de avoir aucune pitié de moy, & que je ne laissasse n passer que je ne luy disse au plûtôt.

Le 3. de May étant devant le saint Sacrement à atre heures du matin, on me fit voir une grande oix de cinq à six pieds. Elle me sembla toute he-sée de tous côtez. Il y avoit quatre trous, deux x bras & deux aux pieds. Dans ces trous il y avoit s cloux gros & longs; au milieu de la Croix étoit cercle de fer, qui faisoit le tour, & avoit au mi-u une grande pointe. Tout cela me sembla étre prêté pour y attacher quelqu'un. La Croix avoit titre de deux lettres C. P. & ces deux lettres fai-ient un rejaillissement sur le bas de la Croix, au-ssous des cloux; & y marquoient les deux mé-es lettres. Mais la difference que l'on m'y fit re-nnoître, est que celles d'en haut signifioient Cha-é Perpetuelle; & celles d'en bas Croix Perpetuel-. Le Pere de Brebeuf me l'expliquant ainsi, il me manda pour qui je croyois que fût prépafée cette oix; je luy répondis, pour ceux qui auront bien vie d'y étre attachez. Je n'en avois pour lors aucu-envie, au contraire: le Pere insista, & me fit en-ndre que ce n'étoit pas sans raison que j'étois née jour de la Croix; car je suis née le 3. May, jour l'Invention de la sainte Croix; & ainsi que cette oix étoit préparée pour moy. Je ne me rendois s volontiers à cela, ne jugeant pas avoir dû étre e le jour de la Croix, pour en recevoir aucun antage: Toutefois je me sentis tout d'un coup ur lors changer de disposition, & je desiray avec deur de pouvoir étre attachée à cette Croix, quoy 'il m'en dût arriver. Alors il me sembla qu'on

Voyez le chap. 7. du livre 3.

m'y attacha avec promptitude & beaucoup de douleur interieure ; quoy que de l'autre côté je le fisse avec joye. Le Pere me dit que les cloux des mains devoient étre la force & la longanimité ; ceux des pieds, l'humilité & la patience. Le cercle, une soûmission & abandon d'amour aux volontez de Dieu ? Bref il me fit entendre que desormais il ne me seroit plus permis d'admettre aucun desir pour sortir de la croix ; qu'il y faloit demeurer fermement; Ce qui étoit marqué par la pointe de fer, qui entrant dans le dos, arrétoit tout le corps & le rendoit immobile; Que la pensée que j'avois souvent que la France me seroit plus favorable pour ma perfection, étoit un artifice du démon ; qu'il me défendoit d'y plus songer; Que lorsque je me trouverois dans des rencontres où il y auroit quelque chose de rebutant & de contrariant, je me donnasse de garde de les quitter, sans pretexte de vouloir éviter de commettre quelque faute ; que plûtôt je restasse sur le lieu méme, afin d'avaller tout à loisir l'amertume. Cét entretien me penetra pour lors vivement, & le desir que je sentois d'étre entierement crucifiée, ne me faisoit trouver difficulté à quoy que ce fût. C'est pourquoy je m'abandonnay à tout, à l'avengle.

Environ deux heures apres mon esprit fut remply de crainte, & ce desir de souffrir s'évanoüit. Je vis en ce temps un démon qui me dit : C'est moy qui suis le destructeur de la gloire de Dieu : J'ay bien fait joüer tantôt ton imagination, je me ris de ta credulité. C'est moy qui t'ay fait voir ce que tu penses venir de Dieu: Qui es tu, pour que Dieu se soucie de toy ? Crois tu avoir aucun merite ? C'est un abus ? S'il étoit ainsi que tu te le persuades, il faudroit dire que Dieu, qui connoît tout & ne si

at tromper, ſe tromperoit ; puiſqu'il eſt vray e tout ce qui arrive, t'eſt causé & te vient par on ordre. Ainſi ne deſirant pas que tu ſois plus ngtemps trompée, je t'en avertis, afin que tu déuvres l'erreur où tu es ? Ces paroles me redoublent la crainte, & elles operoient en moy, non pas ſentiment d'humilité, de ce qu'en effet j'étois digne que Dieu pensât à moy ; mais au contraire la m'excitoit à une haine & à un mépris terrible ur Dieu méme : Neanmoins de fois à autres j'endois une voix interieure qui me faiſoit acquieſr à la premiere veuë, & qui vouloit que je creuſſe e c'étoit Dieu qui me conduiſoit de la ſorte. Quoy 'il en ſoit, c'eſt une grande peine d'avoir affaire deux maîtres ſi differens.

CHAPITRE VII.

Saint Ignace luy enſeigne le chemin du Ciel, ui eſt une échelle de Croix : & elle fait les ercices ſous la protection de ce Saint.

E 5. de Mars 1666. étant, dit-elle, devant le ſaint Sacrement, environ les deux heures apres idy, commençant ma conſideration que je faiſois r ces paroles de ſaint Paul, Seigneur que vous aît-il que je faſſe ? Mon eſprit m'a été comme envé, & tranſporté en un lieu tres-vaſte : C'étoit mme une plaine, toutefois un peu élevée, & fort écart du reſte de la terre ; de là je voyois le Ciel facilement, qu'il me ſembloit que je ne pouvois n deſirer de plus ; ſinon d'y avoir entrée. J'étois ule dans cette vaſte plaine, & cela me donnoit du plaiſir, dautant que je ſçavois bien que du lieu

où j'étois il y avoit un chemin qui conduiſoit au Ciel ; mais je ne le voyois pas, & ne le pouvois découvrir ſans guide dans cette plaine. Je m'addreſſay donc au Pere de Brebeuf, & je le priay de m'en vouloir ſervir. Au méme inſtant je l'apperçû devant moy ; & à ſa droite un autre Jeſuite qui étoit fort rayonnant de lumiere. Le Pere de Brebeuf me dît que ce ſeroit celuy là qui étoit avec luy, qui me montreroit le chemin que je cherchois, & qui m'enſeigneroit à y marcher droit. Je ſentois beaucoup de reſpect pour ce Saint ; mais je le voyois ſi lumineux, que je craignois de l'approcher, me ſemblant qu'il m'ébloüiroit trop, ſi je le ſuivois : C'eſt pourquoy je priay le Pere de Brebeuf, de me mener luy-méme, & me montrer le chemin. Il me dît: j'irray auſſi, mais priez celuy-cy de vous y conduire. C'eſt mon Pere, ſuivons le, il ne vous refuſera pas. J'obeïs au Pere de Brebeuf, & m'adreſſant à ſon Pere ſaint Ignace, car alors je connus bien qu'c'étoit luy ; il me reçût avec tant de bonté, que j'en reſtay toute conſolée. Il me témoigna agréer & prendre plaiſir aux petits devoirs que je rendois au Pere de Brebeuf, & ſe les reputoit comme rendus à luy-méme. Je ſentis une ſi grande pante à épancher confidemment mon cœur à ce Saint, que je luy dis toute ma diſpoſition interieure, avec une confidence d'enfant ; & luy m'écoutoit avec une bonté de Pere, & me traittoit méme d'une façon tres-tendre. Il me dit que ce lieu à l'écart où j'étois, me marquoit que Dieu prétendoit de moy que je m'appliquaſſe ſerieuſement à l'Oraiſon, & que pour cela il faloit étre retirée à l'écart. J'eus moy-méme une difficulté, à raiſon du peu de loiſir que nous laiſſent nos occupations : Mais on me fit entendre que lorſque la charité ou l'obeïſſance exigeroit

Voyez le chap. 7. du liv. 3.

noy quelque choſe, il faloit s'en acquiter préféra-lement à tout, étant d'une obligation indiſpenſa-le ; & que dans ces occupations il y faloit trouver on cœur, & l'y tenir en ſolitude ; ne voulant, ne herchant, ne s'attachant qu'à Dieu ſeul ; étant ans un continuel deſir de luy plaire, & de ne ſe laire qu en luy. Pour lors une ame ne goûte que uy, ne penſe qu'à luy, & vrayement telle ame eut dire, que ſa converſation eſt au Ciel, & que out ce qui eſt de la terre & du monde luy déplaît & uy eſt à charge. Il m'ajoûta diverſes autres choſes ue je conçois, & que je ne puis exprimer. Ce aint me donna auſſi à entendre, que hors des oc-upations de la Regle ou de l'obeïſſance, je devois mployer à l'Oraiſon le temps que j'avois libre ; & ue dans cette pratique je trouverois un treſor ca-hé, & de fortes armes pour combatre les dé-nons.

Enſuite on me montra le chemin qui alloit au Ciel. Ce chemin étoit merveilleuſement rude, & l me paroiſſoit étre comme une échelle, dont les échellons étoient autant de croix ſur leſquelles il aloit marcher. Il y en avoit de temps en temps de lus grandes, de plus rudes, & de plus picquantes ; omme dans les grandes échelles on met pour les endre plus fortes, de certains échellons plus forts l'eſpace en eſpace. Or ces croix plus rudes & plus iquantes me ſembloient la recompenſe que Dieu lonne à une ame fidelle dans la pratique de l'Orai-on, & cela bien à propos ; car elle a bien plus de orce qu'une autre, pour les porter avec tout le fruit u'elles peuvent produire ; & plus il l'a fait mon-er, plus il luy donne de part à ſes ſouffrances. Je is auſſi parmi ces croix, des tenebres & des obſcu-itez terribles. La plus-part du temps il me ſembloit

qu'il faloit monter sur ces croix, sans y voir : Par fois il paroissoit un petit rayon, mais incontinent il se déroboit aux yeux. Or pour suivre les desseins de Dieu, il faut marcher d'un pas égal, aussi-bien dans les tenebres que dans les lumieres. Je trouvois cela fort difficile ; neanmoins je sentois que mon esprit se rendoit aux invitations qui luy en étoient faites. Je vis que ces deux Saints parloient ensemble, & qu'ils se montroient l'un à l'autre un petit Livre, de la grandeur de celuy des Exercices de saint Ignace. Ils se déferoient l'un à l'autre à qui me le donneroit; mais enfin pas un d'eux ne le voulut. On en laissa la disposition à mon Confesseur ; & ils me firent former la resolution de suivre avec une grande soûmission & obeïssance, tout ce qu'il m'ordonneroit. Je le promis de bon cœur pour lors, car rien en ce temps-là ne m'étoit penible ; je fus bien cinq quarts d'heure dans cét entretien, qui ne me durerent pas un moment.

Je trouvay au retour de ce voyage, que mes hôtes avoient fait souffrir puissamment mon corps; & cette visite leur avoit tellement déplû, qu'ils s'efforcerent par plusieurs fois de quitter prise & de se retirer. Mais un de mes Anges-Gardiens les avoit arrêtez parce que je ne pouvois pas pour lors agir à leur égard. Ils m'ont fait depuis ce temps-là mille insultes, & me promettent bien de m'empécher de rien faire de ce que j'ay promis à Dieu. Et de fait j'y sens d'étranges peines, & il me semble que c'est pour moy, entrer dans un précipice dont je ne pourray jamais sortir. Cependant je sens qu'il y a un certain je ne sçay quoy en moy, qui veut suivre ce qui me sera montré étre la volonté de Dieu.

oicy ce qu'elle méme a remarqué des exercices qu'elle fit ſous la protection de ſaint Ignace.

E 25. du mois d'Avril 1666. jour de Pâques, j'entray en retraitte, & me mis particuliere-ent ſous la protection de ſaint Ignace. Le Pere de rebeuf me le commanda. J'ay éprouvé mille bon-z de l'un & de l'autre, qui ont bien voulu étre mme mes guides en cette retraitte.

Le premier jour je fus extraordinairement tour-ientée des démons; & j'éprouvay ſenſiblement ne force toute extraordinaire de la part de mes ints guides. Les démons, à cauſe du recours equent & de la confiance que j'avois a ces Saints, ie firent mille inſultes, & m'accuſant d'une teme-té inſupportable, de me perſuader que les Saints ouluſſent ſonger à une miſerable creature & pe-hereſſe comme moy; ils m'aſſeuroient que c'é-oient eux qui me donnoient cette imagination: & e deſtructeur de la gloire de Dieu me témoignoit voir grande compaſſion de mon aveuglement; & ie dit pluſieurs choſes avec apparence de deſirer affionnement mon bien.

Le ſecond jour je fus dans un acquieſcement rofond à tout ce que Dieu ordonneroit de moy, our le temps & pour l'éternité; & mes deux pre-ieres Oraiſons de ce jour là ſe paſſerent dans cét cquieſcement. Lorſque je faiſois ma reveuë de la econde Oraiſon, je ſentis la preſence de la Sœur Marie de Coûtance, & il me ſembloit auſſi que je i voyois ſenſiblement, & que je l'entendois par-er. Elle me fit entendre le tres-grand avantage u'il y a de ſe laiſſer conduire à Dieu, & de ne

vouloir que ſa tres-ſainte volonté. Je la priay avec affection de me bien enſeigner cette ſainte pratique. Pour me prouver que je devois étre contente de la conduite de Dieu ſur moy, elle m'apporta cette comparaiſon; que tout ainſi que les Grands de la terre & les Rois prenoient plaiſir de nourrir dans leurs écuries des chevaux de grand prix, qui ne ſervoient qu'à leur divertiſſement; qu'ainſi Dieu avoit des ames choiſies & bien-aimées auſquelles il n'y avoit rien qui pût nuire, étant dans la faveur du Prince; qu'il y avoit auſſi d'autres chevaux, mulets & aſnes, qui ſervent à porter le faix; deſquels, quoy qu'ils travaillent ſans ceſſe pour le Prince, il ne fait point d'état; il n'y ſonge pas, & ne ſe ſoucie pas s'ils ſont bien ou mal nourris: On leur donne le pire, & au bout de leur travail de tous les jours, ils ſont encore ſouvent battus; ſur tout les derniers qui ne ſçavent ce que c'eſt que du repos. Et ainſi ay-je été, me dit-elle; & ainſi faut-il que vous ſoyez; & ſouvenez-vous que vous aurez de l'avantage ſi vous voulez, à raiſon de l'état Religieux. Ainſi contentez vous de n'étre pas regardée du Prince; il ſuffit que vous ſoyez appliquée à ſon ſervice; laiſſez les douceurs & les careſſes à ceux qui les meritent; & ſi Dieu vous en fait ſentir quelque trait, prenez le comme une faveur dont vous étes indigne, & ne vous y accoûtumez pas.

Le troiſiéme jour j'ay été comme accablée de peines: j'ay eu encore la veuë de la méme Sœur Marie de Coûtance, laquelle ſembloit étre comblée de joye de me voir ſouffrir. Cela m'a obligé de luy dire, que ſi elle étoit ſans pitié pour moy, je l'étois auſſi à ſon regard; que j'étois bien conſolée de ce que Dieu l'avoit traittée comme il avoit fait; que j'avois regret qu'elle n'avoit davantage ſouf-

rt. Nous nous souhaittions l'une à l'autre force
al ; mais cela dans un bon motif. Le méme jour
iiant l'apres-midy la meditation du Royaume de
ESUS-CHRIST, j'ay entendu des paroles inte-
ures si douces & si charmantes, que je n'ay point
e termes qui les puissent expliquer. Il m'a semblé
ue c'étoit maintenant que je pouvois dire avec ve-
té: Enfin voicy l'heure venuë, que je suis à Dieu
our toûjours.

Le quatriéme jour, j'ay été dans une aridité, se-
hereſſe, & ennuy, & un délaissement qui n'a
en de comparable. Nonobstant cela je n'ay pas
iissé d'employer tout le temps de mes Oraisons &
e mes exercices ; & je me suis servie de cette pen-
ée pour m'encourager & tenir bon contre la pente
ue j'avois de tout quitter ; que si ceux qui vou-
oient parler aux Grands, avoient tant de patience
& de perseverance à attendre pour obtenir un peu
e bien, ou quelque honneur passager ; à combien
lus forte raison dois-je attendre avec patience &
umilité, le temps, l'heure & le moment qu'il
laira à Dieu me faire connoître ses volontez ;
tant trop juste que je sois toûjours dans le respect,
ans vouloir plus avoir que ce que l'on me veut
lonner.

Le cinquiéme jour je me sentis poussée à repren-
lre le sujet des meditations du jour precedent, de
'Incarnation & de la Nativité. A la premiere, mon
me fut comblée d'un ocean de douceur, à la veuë
les merveilles qui se sont passées en cette Incarna-
ion du Verbe, tant au regard des personnes de la
res-sainte Trinité, que de la sainte Vierge & de
'Ange : Je m'arrêtay particulierement à admirer les
perations du Verbe incarné, lequel rendit dés le
remier moment de sa vie, plus de gloire & d'hon-

neur à Dieu que tous les Anges, les Saints & la sainte Vierge n'en rendront à toute éternité. Je vis comme dés ce premier moment il combla sa tres-sainte Mere de graces ineffables; comme tous les Anges luy rendirent de tres-profondes adorations. Il me sembla que ce divin Verbe enfant me jetta un regard tres-benin de dedans les entrailles de sa tres-sainte Mere; & j'entendis ces paroles: *Mon amour dés ce premier moment est si grand pour les hommes, que je ne songe qu'à les combler de mes bienfaits: quiconque me cherchera, me trouvera. Hier je me cachay à toy, mais aujourd'huy je ne puis plus long-temps me laisser chercher, sans me faire paroître: Respiciens per cancellos, &c.* Je continuay le méme sujet à la seconde & troisiéme Oraison. A la quatriéme, ayant pris pour sujet la Nativité de nôtre Seigneur, d'abord je sentis mon esprit transporté dans une chambre d'une grandeur mediocre; je n'y vis aucuns ornemens; mais Nôtre Seigneur y entrant avec sa sainte Mere, saint Joseph & des Anges, le lieu fut merveilleusement orné & embelly par leur presence. Nôtre Seigneur me parut dans un âge parfait, & non comme un enfant; il avoit un maintien fort grave, mélé d'une douceur charmante. Il me sembloit que les endroits où il avoit reçû ses playes, jettoient des brillans admirables; & il me paroissoit comme n'étant pas encore mort; la sainte Vierge & saint Joseph me sembloient étre extasiez. J'étois dans un profond respect, & je n'ozois me produire, me reconnoissant tres-indigne d'étre dans une si sainte compagnie. Saint Ignace & le Pere de Brebeuf qui m'y avoient introduite, me montrerent comme au doigt à Nôtre Seigneur, sans neanmoins rien dire. Nôtre Seigneur me commenda de m'approcher; je

'en excusay, & j'aurois soûhaitté que la terre se it entr'ouverte pour m'y pouvoir cacher ; tant je sentois d'éloignement à paroître, veu la disposi- on où j'étois : il redoubla son commandement, & int Ignace & le Pere de Brebeuf me dirent que obeïsse promptement. Ils me conduisirent eux- émes, car j'étois toute transie pour le respect que vois. Etant proche de Nôtre Seigneur, il me té- oigna avec une douceur admirable qu'il vouloit e donner l'enterinement de ce que je luy deman- rois. Je ne dis pas un mot, & je n'ozois pas mé- e lever les yeux. Il me pressa, & adressant sa pa- ole à ceux qui étoient là presens, il témoigna voir pris plaisir en ce que dans mes meditations recedentes je l'avois consideré, non comme hom- e & enfant seulement ; mais que dans cette huma- ité j'y avois reconnu & adoré sa divinité ; que our cette raison il se montroit à moy dans un âge arfait ; il me traitta avec des caresses qui me jet- oient dans une extréme confusion. Il me dît, j'ay s mains pleines pour les verser sur toy tres-libera- ment ; demande ce que tu voudras. Je n'ozois ependant rien demander ; mais mes deux saints uides me commanderent de demander ce que je oudrois, sans qu'eux vouluſſent me prescrire au- une demande, me laissant libre : Alors j'adressay a pensée à Nôtre Seigneur, & dis: Que voudrois- e Monseigneur, autre chose que vous ? Il répondit mon desir, & m'asseura que je le possedois, & le ossederois à toute éternité ; mais il voulut que je uy demandasse quelque chose en particulier : Je luy emanday que tant que je vivrois, je ne passasse pas n moment sans participer à ses douleurs & humi- iations. Cela luy plût, il me promit qu'il me dou- eroit beaucoup plus que je ne luy demandois.

Mais comme je conçûs qu'il me vouloit gratifier de quelque faveur extraordinaire, je le priay instamment de n'en vouloir rien faire, & j'avois une forte apprehension de cela. Il ne me dît, ny oüi, ny non; & me laissa dans l'incertitude du succez. Toute la journée je restay plus comblée de douceurs, que je n'eusse souhaitté. Les démons cependant étoient dans une rage étrange; mais je les regardois comme n'étans pas chez moy.

Le sixiéme & septiéme jour, je fus dans des peines interieures & exterieures tres-sensibles, & tentée en toutes manieres. Mes hôtes m'imprimoient une espece de rage contre mon Confesseur, & me témoignoient un grand regret de ce qu'il ne tâchoit par toutes voyes qu'à me perdre, & ne se faisoit que rire de moy, étant bien-aise d'avoir sujet de se divertir de mes imaginations: c'est pourquoy il m'y entretenoit.

Le huitiéme jour, je me trouvay dans une avidité extréme des croix, & il me sembloit que quelques rudes & continuelles qu'elles puissent étre, je n'en pourrois jamais étre rassasiée. Pour conclusion, je conclus que Nôtre Seigneur vouloit de moy trois choses; la premiere, que je cherchasse son Royaume & sa Justice; la seconde, que je portasse ma croix, & la portasse tous les jours, renonçant à moy-méme; & la troisiéme, que desormais je vécuisse comme une personne morte.

J'ay continuay ma retraite jusqu'au 26. May. Je me suis sentie confirmée dans les mémes sentimens: Saint Ignace m'a beaucoup aidée, & m'a donné grande force pour resister aux attaques des démons un grand desir de m'unir à Dieu, de ne chercher que luy, & de ne vouloir plaire qu'à luy.

Notez qu'elle fit tous les exercices de saint Igna-

pendant un mois entier, meditant cinq heures aque jour; dont une étoit celle qui ſe doit faire à inuit, qu'elle fit en ſe levant pour lors; ce qu'elle continué juſqu'à la mort.

CHAPITRE VIII.

La Vierge luy donne le petit IESUS par deux diverſes fois, & luy donne du lait de ſes mamelles.

Vn ſoir apres avoir paſſé la journée en d'horibles tentations, avec la plus grande partie de la nuit, outre une fiévre double quarte, accompagnée de beaucoup d'autres douleurs qu'elle ſouffroit pour lors; elle ſe laiſſa aller à un ſommeil fort leger, où elle eut la viſion qui ſuit. Ce qu'elle écrivit par l'ordre de ſon Directeur en 656.

ETant en vne grande ſalle, dit-elle, j'apperçûs une Image de la ſainte Vierge tenant ſon Fils ESUS entre ſes bras, lequel paroiſſoit comme à l'âge le deux ans. Ie me mis en peine pour trouver une place plus décente & mieux ornée pour mettre cette mage; à quoy ayant travaillé, je m'approchay our la porter au lieu que j'avois diſposé. En la vouant prendre, je vis que ce n'étoit plus une Image u ſtatuë, mais qu'elle étoit animée: & ayant incontinent remarqué que le petit JESUS étoit tout ranſy & ſaiſi de froid, je m'adreſſay à ſa ſainte Mere avec beaucoup de confiance, & luy dis; Sainte Vierge ma tres-honorée Maîtreſſe & Reine! ſi

vous vouliez bien me donner vôtre tres-cher Fils, je le réchaufferois. Helas que j'ay grande pitié de le voir ainsi nud & tremblottant ! Elle me répondit d'une assez triste voix : Personne ne luy donne de robe pour le vétir ; & en méme temps, comme je tendois les bras vers le petit JESUS, la sainte Vierge me le donna : De dire les joyes & les sentimens de tendresse & d'amour que mon cœur ressentit pour lors, c'est ce que je ne puis exprimer, non plus que le colloque que j'eus avec cét aimable petit Roy. Je pouvois dire pour lors avec la sainte Epouse: Mon bien-aimé est à moy, & moy je suis à luy. Apres l'avoir baisé, embrassé, caressé, voyant qu'il étoit réchauffé ; je me trouvay bien en peine de ce que je n'avois pas de quoy luy faire une robe. J'apprehendois que si je venois à le quitter, la sainte Vierge ne le reprît, & ne voulût plus me le redonner ; ou méme que tous deux ne s'en allassent, lorsque je m'absenterois. Etant en cette peine & regardant à côté de moy, je vis une robe toute faite, laquelle étoit d'une toile blanche comme neige; je la pris avec joye, & en revétis le petit JESUS, lequel me témoigna aggréer beaucoup cette sorte de vétement. Je recommençay tout de nouveau à l'embrasser, à le serrer amoureusement sur mon cœur ; & luy reciproquement me mettant la main sur mon col, il pancha sa benîte tête sur ma poitrine, & en cette posture s'endormit. Lorsque je le vis s'endormir, je pensay en moy-méme comment je pourrois le coucher à son aise ; & étant en la méme peine pour son lit, que j'avois été pour sa robe; je trouvay à propos un grand morceau d'un fort beau drap rouge que je doublay en plusieurs doubles & ayant étendu mon rochet par-dessus, j'y posay le petit JESUS. Je restay l'espace d'une heure dans

e poſture fort contrainte ; mais tout m'étoit fa-
e ; je prenois un plaiſir indicible à le voir dormir ;
ſouvent je repetois ces paroles, *Dilectus meus*
ndidus & rubicundus. Je conſiderois dans ce
:s-aimable enfant, la ſainte Trinité ; mais je fus
rt en peine de ne reſſentir en aucune façon la
rſonne du ſaint Eſprit, & méme je m'en plaignois
non petit Roy ; lequel me répondit qu'il me de-
it ſuffire que le ſaint Eſprit reſidoit dans mon
:ur, & que pour étre moins ſenſible, il n'étoit
s moins preſent. J'acquieſçay à cette réponſe,
regardant la ſainte Vierge, je luy voulus auſſi
ſpoſer un lieu pour la faire repoſer ; car elle étoit
ûjours reſtée de bout, & ſembloit prendre plaiſir
x careſſes & à l'entretien que j'avois eu avec ſon
nable enfant. Et comme elle vouloit que je luy
nnaſſe ce precieux gage, je le lui rendis avec regret
le quitter ; mais toutefois je reſtay conſolée de
promeſſe qu'elle me fit de me le redonner encore :
là deſſus je m'eveillay.

La ſainte Vierge luy donna une ſeconde fois le petit IESVS, non pas en ſonge, mais durant l'Office divin, lors qu'elle étoit au Chœur. Voicy comme elle l'a écrit elle-méme, dans ſon Journal du 28. *Decembre* 1662.

DEpuis les onze heures de la veille de Noël, juſqu'à la derniere des Fêtes, je n'ay eu au-
n moment, ſans étre dans un calme & une paix
ofonde en toutes façons. J'eus une peine aſſez
nſiderable l'auant-veille, & la veille de Noël à
Office divin, & à mes petites pratiques de devo-
on : il me ſemble neanmoins que je me ſurmontay,

& que je n'oubliay rien de ce que je devois faire, ayant un certain desir de témoigner à Nôtre Seigneur par ce peu de fidelité, une petite disposition à la Fête de sa sainte Nativité. Lorsque nous fûmes arrivées aux Leçons du second Nocturne, j'eus l'intelligence parfaite de toutes les paroles, & vis en esprit la joye du Ciel, pour la naissance du Sauveur. Chaque Ordre faisoit ses remerciemens aux adorables personnes de l'auguste Trinité. Au Pere d'avoir donné son Fils : au Fils de s'être donné avec tant d'amour : au saint Esprit d'avoir operé cét Ouvrage d'amour : Puis s'adressant à la tres-sainte Humanité, ils luy rendoient mille actions de graces de s'être ainsi donné ; benissoient la Mere d'avoir enfanté cét Homme-Dieu ; & tous sembloient luy donner à l'envi des loüanges. Elle recevoit des honneurs & des adorations inconcevables en qualité de Mere de Dieu. Apres elle saint Joseph participoit le plus à la Fête, & le saint Ange Gabriel. Je priay cette sainte troupe de me donner une petite part de leur joye, & que pour un petit de temps je possedasse le divin enfant nouveau-né. On me le promit, ce qui me donna plus d'hardiesse, & me fit demander que ce fût donc entre les bras de sa sainte Mere. On sembla s'accorder à mon desir. Je restay depuis ce temps-là dans un grand desir de voir ce divin enfant, & je ne cessois de l'inviter, & sa tres-sainte Mere, à venir promptement. Lorsque l'on entonna le *Te Deum*, je ressentis mes desirs se redoubler extraordinairement ; & l'Oraison étant finie, je restay au Chœur attendant que la Messe commençât. Ce fut pour lors que mes souhaits furent accomplis, & la tres-sainte Vierge me parut visiblement, portant entre ses bras ce divin enfant nouveau né. Mon cœur étoit si penetré de consolation,

qu'

e je n'eſtimois pas que le Ciel eût rien plus à de-
er. Apres avoir profondement adoré ce divin
fant, je m'écriay *Quis mihi det te fratrem meum*
entem ubera Matris meæ, &c. La ſainte Vierge
permit de luy baiſer les bras & les mains ; &
yant que je n'oſois par reſpect m'approcher qu'a-
crainte, elle le mit entre mes bras, & me com-
nda de le baiſer ; & en me le donnant, elle
invita de luy faire quelque demande. Je m'en
uſay, la ſuppliant elle-méme de la faire pour
y. Elle m'obligea de la faire moy-méme ; je ne
ſentis portée qu'à luy dire, *Fiat voluntas tua in*
: Je le repetay pluſieurs fois. Cela dura environ
ny quart d'heure ; apres je ne vis plus rien, mais
reſtay beaucoup fortifiée à m'abandonner à ce
e voudroit Dieu. Et pendant les trois Fêtes, j'ay
dans un calme entier. Je n'eus ny au commen-
ment, ny à la fin aucune pensée que ce fût une
ſion, au contraire : mais quelques jours apres
us crainte que ce n'en fût une.

C'eſt ainſi que ſainte Thereſe, apres avoir reçû
s viſites de JESUS-CHRIST & de la ſainte
erge, & des careſſes qu'ils ſe plaiſent ſouvent
faire à des Ames d'élite, doutoit elle méme
elquefois des graces qu'elle avoit receuës, &
'elle craignoit d'étre trompée, & de tromper ſon
nfeſſeur. Au reſte de ſemblables faveurs ont été
uvent faites à divers Saints, à ſaint Dominique,
aint François, à la bienheureuſe Angele de Foli-
y, au bienheureux François de Borgia, au bien-
ureux Staniſlas de Koſtka, au bienheureux Enfant
JESUS : JESUS-CHRIST ayant pour de certaines
nes des bontez qui ſurpaſſent les pensées du com-
n des hommes, *Ludens in orbe terrarum, & deli-*
mea eſſe cum filiis hominum.

Une autre fois la sainte Viere luy donna du lai de ses mamelles; ce fut trois ans apres au méme jour de Noël en 1665. Voicy ce qu'elle en a écrit.

Avant Matines, dit-elle, je vis en songe la sainte Vierge, comme étant nouvellement accouchée qui avoit les mamelles si remplies de lait, qu'elle luy faisoient mal. Il me sembla qu'elle regardoi pour voir si quelqu'un ne la soulageroit point: Je pri la hardiesse de m'offrir à elle, & luy dis que je sucerois si doucement son lait, qu'elle n'en sentiroi point du tout de douleur. Elle me fit approcher, & me donna permission de la tetter; ce que je fis ave une grande joye. Apres que j'eus tout succé le lai d'une de ses sacrées mamelles, je la priay aussi d'en donner à nos petits enfans; & dans mon réve, il me sembla que je les éveillay toutes quatre, & le avertis que la tres-sainte Vierge leur alloit donne de son lait, qu'elles le reçussent avec bien du res pect: Elle leur en tira elle-méme, & leur en jett sur les lévres, & ce à plusieurs fois, & pendant c temps, il me sembloit que les cœurs des ces inno centes Ames étoient tout embrazez d'amour, & prenoient une nouvelle candeur. La sainte Vierg les regardoit avec un œil si tendre, que j'en étoi toute ravie; & elles reciproquement témoignoien à cette Mere de bonté, tout plein d'amour & d desir d'étre à elle & à son Fils. Je n'ay trouvé rie de semblable à la douceur & suavité que je sento en suçant ce sacré lait, sinon lorsque je Communi car ce me semble, c'est le méme goût; avec pou tant cette difference qu'à la Communion, & que que temps apres je sens la presence réelle de Nôt Seigneur; & là seulement j'y sentis le goût, beaucoup de suavité & de paix. Cette paix m'a du extraordinairement jusqu'au 5. Janvier, & penda

it ce temps, j'ay ressenty souvent la presence de
ôtre-Dame, & presque toûjours celle du Pere
Brebeuf; trois fois celle de saint Jean l'Evange-
e. Ce n'est pas que pendant ce temps mes tenta-
ns n'ayent continué aussi fortes & aussi frequen-
que jamais, & que je n'aye toûjours eu la mé-
compagnie de mes hôtes; mais leur operation
sembloit comme absorbée par une autre puis-
ce plus forte; & je sentois les tentations, non
s comme s'adresser à moy, mais je les envisa-
ois comme si elles eussent regardé une tierce per-
ne, & sans peine. J'aurois bien demeuré en cét
t toute ma vie.

Le jour de saint Jean l'Evangeliste apres ma Com-
nion, je me sentis intimément unie à ce Saint;
rendant avec affection mes actions de graces à
ôtre Seigneur JESUS-CHRIST, pour les fa-
urs qu'il luy avoit communiquées; je sentis la pre-
ce de la sainte Vierge, de saint Jean, & du Pere
Brebeuf. Il me sembla que la sainte Vierge les
gardoit tous deux comme ses enfans tres-chers;
le Pere de Brebeuf me fit entendre qu'il avoit
ligation singuliere à saint Jean, & me porta à
n remercier; ce que je fis avec affection. Apres
es priay tous deux, puis qu'ils étoient si chers à
ainte Vierge, & ses enfans par excellence, qu'ils
donnassent à elle; & qu'ils la suppliassent qu'elle
acceptât pour sa fille: Ils le firent de si bonne
ce, qu'elle ne dédaigna pas de me prendre pour
le; & me promit que jamais je ne perdrois cette
nable qualité. D'exprimer qu'elle fut ma joye,
st ce qui ne se peut. Je fus bien un quart-d'heure
sentant la presence de la sainte Vierge, & de ses
ux saints Enfans: & dans cette espace, je ressen-
un avant-goût des douceurs du Paradis, &

même la pensée me les renouvelle.

Durant l'Octave de saint Jean, je ressentis encore sa presence, avec de nouvelles asseurances de sa protection, & des secours de ses fideles serviteurs qui me sembloient aussi presens.

CHAPITRE IX.

Elle voit la sainte Vierge en sa Conception immaculée, & une autre fois la gloire de son Assomption.

LE 8. Decembre 1663. faisant mon Oraison devant le saint Sacrement, je me sentis conduire par le Pere de Brebeuf, dit-elle en son Journal, dans une chambre de mediocre grandeur: Elle étoit investie par tout d'une grande splendeur; mais l'effet de cette lumiere avoit un particulier pouvoir d'inspirer la pureté; & il sembloit qu'on ne respiroit qu'un esprit de pureté & de candeur. Le Pere de Brebeuf voyant que j'admirois plûtôt l'effet qui produisoit cette lumiere, que l'éclat & la beauté qui en sortoit; il me dit que c'étoit un rayon du lieu où la Mere de Dieu avoit été conçuë; que raison du desir que j'avois eu le jour precedent d'honorer sa Conception immaculée, elle vouloit me faire un present à ce jour de sa Fête; que je demandasse hardiment, & qu'elle m'accorderoit ce que luy demanderois. Je m'en excusay & priay le Pere de ne rien demander; mais plûtôt de dire à la sainte Vierge que j'étois entierement indigne qu'elle pensât à moy. A même temps que le Pere m'eut prononce de luy dire, je vis paroître au haut de cette chambre une petitte fille; mais dans cét enfant je recon

s graces & des privileges nompareils ; en ſorte
e je conclus ſans heſiter, que cette petite enfant
étoit autre que la Mere de Dieu, laquelle avoit
é comblée dés ſa Conception de toutes ſortes de
aces ; & je reſſentois une joye inexplicable de
ir que cette admirable enfant avoit tant agreé à
eu dés ce premier moment. Mon cœur éclatoit
loüanges envers la ſainte Trinité, pour tant de
veurs qu'elle luy avoit communiquées. Comme
on eſprit étoit entierement occupé à ces actions
grace, cette petite fille m'invita d'aller avec elle.
n'oſois m'en approcher ; le Pere m'y pouſſoit ;
uis je ne pouvois me reſoudre d'y paroître de-
nt une ſi grande pureté, étant remplie d'impure-
, & y étant comme abîmée ; nonobſtant quoy il
e diſoit que j'approchaſſe ; mais je ne pûs du tout
'y reſoudre. Ce que voyant, elle méme vint à
oy, & ſe tourna un peu vers le Pere. Elle ſembloit
y demander ce qu'elle me donneroit en cette Fê-
: le Pere luy laiſſoit tout à ſa volonté. Je priay
Pere que je ne changeaſſe point d'état, ſi en cela
ieu n'étoit point offencé. Il m'aſſeura que non,
ais que la volonté de la ſainte Vierge étoit de me
ire une échange, de la tentation d'impureté à cel-
d'infidelité. Dés ce moment je me trouvay af-
anchie de ma premiere tentation, & furieuſement
taquée de la ſeconde. Dés que le Pere m'eut pro-
oncé ce changement, je me trouvay ſeule, & ne
ntis, & ne vis plus rien : Il me ſembla que j'avois
u cette petite enfant des yeux du corps : mais
ur le Pere, j'avois ſeulement reſſenti ſa preſence ;
cepté le temps qu'il délibera avec la ſainte Vierge
ce qu'elle me donneroit ; car pour lors il me
mbla le voir proche d'elle. Apres que le tout fut
ſſé, quoy que je reſtaſſe aſſez agitée de la tenta-

tion d'infidelité ; neanmoins mon eſprit ſe trouvoit content & en paix ; & il ne m'eût pas été poſſible d'avoir de volonté contraire. Cette diſpoſitiõ pourtant ne fut pas de longue durée ; car dés le méme jour apres la Communion, les démons firent une conference qui me renverſa toute ma ſoûmiſſion. Il me ſembloit qu'ils ſe demandoient les uns aux autres ſi j'étois obligée de croire que JESUS-CHRIST fût dans l'Hoſtie : Les uns diſoient que oüi, & les autres que non. Puis s'adreſſant à moy, ils me diſoient qu'en crois-tu ? Or en méme temps ils operoient en moy une obſtinée infidelité ; & comme je ne répondois pas, ils recommencerent entr'eux à ſe faire des demandes ſur les articles de la Foy : Sur tout ils diſputoient de la perſonne de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST. Enſuite que l'on eſt obligé ſous peine de peché de croire le Myſtere de l'Incarnation, puis qu'on le commande. Au contraire quelques-uns diſoient que c'étoit peché de le croire puiſque c'eſt avoir de trop bas ſentimens de la grandeur de Dieu, & trop indignes de Sa Majeſté. Une autre choſe qu'ils propoſoient, fut qu'il n'y a pas grand peché à croire une choſe qui n'eſt pas, veu qu'il eſt commandé de la croire. Ils ſe firent quantité de queſtions ſemblables : mais au plus fort de leur diſpute, il ſurvint un démon plus puiſſant en apparence que les autres, qui ſe diſoit avoir été de premiers Cherubins, lequel fit taire les autres, & me dit que tous étoient des ignorans ; parce que JESUS-CHRIST étoit le vray & unique Fils de Dieu, digne de l'adoration & du reſpect du Ciel & de la terre : qu'il étoit vrayement au ſaint Sacrement de l'Autel : Bref, il me prouva avec beaucoup de force ce que j'étois obligée de croire de toutes ces choſes ; & que ſans cette créance il n'y avoit

oint de salut, ny de Paradis pour moy. Cepen-
ant son discours operoit en moy tout le contraire;
'est pourquoy, comme s'il eût leu tout ce qui se
assoit en moy, il me regarda avec indignation, &
ie dit: O malheureuse que tu es! de ne pas croire
ue JESUS-CHRIST Fils de Dieu s'est fait hom-
ie pour les hommes; que c'est luy méme qui se
onne aux hommes en nourriture au Sacrement
e l'Autel: Malheur, malheur à toy incredule! de-
ormais tu recevras ta condamnation en commu-
iant, au lieu de ton salut. Ces paroles étoient
omme de l'huile mise sur le feu, car cela augmentoit
on infidelité. Apres il changeoit de batterie, &
isoit que c'étoit se tromper de se persuader qu'il y
ût un Dieu tout-puissant & tout bon; s'il étoit tout
uissant, tu en ressentirois d'autres effets; s'il étoit
on, il te traitteroit avec plus de douceur. C'est un
Dieu cruel, il ne merite pas que tu ayes recours à
uy: Apres il recommançoit, & vouloit que je fusse
bligée de croire en luy; de sorte qu'il se contre-
isoit à tout moment. Mais son impulsion ne se
ontrediſoit point du tout; & comme pour me dire
ıdieu, ils me frapperent de quelques coups, &
uis ils me dirent que tout n'avoit été que pure ima-
ination: Apres ils m'inspirerent une grande joye
d'étre sans foy. Dans ces sortes d'états, tout ce qui
me fait plus de peine, est le desaveu que quasi mal-
gré moy on m'oblige de faire de toutes ces choses:
C'est mon grand supplice, & cela me donne des
impressions de haine contre le Reverend Pere de
Brebeuf.

Notez qu'en ces rencontres les démons font une
si vive impression dans l'imagination de la personne
qu'ils obsedent, qu'elle croit y consentir pleine-
ment, quoy qu'elle n'y consente pas; & les mémes

démons broüillent tellement toutes les idées de la méme perſonne, qu'ils luy empéchent de refléchir ſur les actes ſurnaturels qu'elle opere en ſon cœur; de foy, d'eſperance, de charité, & autres actes ſemblables de vertu; dont ne luy reſtant aucune memoire, elle ne voit en ſoy que le mal, & n'y voit aucun bien; & elle ſe juge criminelle lorſqu'elle eſt innocente. Ce que Dieu permet ſaintement pour humilier les Ames qu'il éleve le plus à ſoy; & qu'il poſſede plus pleinement, lorſqu'elles penſent étre plus éloignées de luy, & n'avoir ny amour ny ſentiment pour luy.

Vne autrefois elle vit la gloire de l'Aſſomption de la ſainte Vierge. Voicy comme elle le rapporte.

LE 15. Août 1665. jour de l'Aſſomption, environ une heure apres minuit, il me ſembla ſentir la preſence du Pere de Brebeuf, lequel me dit que je regardaſſe, & que c'étoit l'heure du triomphe de la ſainte Vierge; qu'elle étoit morte un Vendredy, immediatement apres avoir reçû la ſainte Communion; & que ſa mort avoit été par un excez d'amour: Que trois jours apres elle étoit reſuſcitée & montée au Ciel en corps & en ame; & que c'étoit à la méme heure. Alors il me ſembla voir la ſainte Vierge qui s'élevoit en haut avec une grande majeſté, accompagnée d'un nombre innombrable d'Anges & de Bienheureux qui faiſoient tout retentir l'air de leurs chants; ils ſe ſervoient de divers Verſets & Antiennes que l'on dit en cette Fête, y ajoûtant pluſieurs *Alleluya*. Je fus ſi tranſportée de joye, que ſans conſiderer ce que je faiſois, je me mélay avec toute cette bande celeſte

: poussois du cœur & de la voix les mémes airs. :ela dura fort peu ; mais depuis que j'eus perdu :tte veuë ; mon esprit resta tellement attaché à la iinte Vierge, & abîmé dans ses grandeurs, que epuis une heure jusqu'à quatre, il me sembla que e temps n'avoit duré qu'un moment.

CHAPITRE X.

La sainte Vierge la donne pour Epouse au saint Esprit.

LE premier Juin Fête de la Pentecôte 1664. il me sembla, dit-elle, que la sainte Vierge me onnoit pour Epouse au saint Esprit, d'une façon oute speciale ; & que le saint Esprit me considerant en cette qualité, prenoit une possession entiere e moy : De sorte qu'il me sembloit que j'étois enierement unie à luy, & que luy étoit tout à moy. e me persuaday que la sainte Vierge, les Anges & e Pere de Brebeuf, prenoient un plaisir singulier e me voir ainsi unie au saint Esprit. Cette veuë me emplit d'une certaine plenitude que je ne puis exrimer. Je me persuadois que tous les dons du saint Esprit ne cesseroient d'étre toûjours avec moy, puis que l'Auteur de ces dons y residoit ; & je me promettois que jamais il ne s'en separeroit, quoy qu'il arrivât ; l'enfer méme se deût-il bander contre moy. l'éprouvay le contraire le méme jour, quoy que ourtant de temps en temps, & comme malgré noy, je sentisse une certaine reïteration du saint Esprit en moy.

C'est ainsi que la sainte Vierge donna sainte Catherine de Sienne pour Epouse à IESVS-CHRIST, & que saint Laurent Iustinien fût donné pour Epous à la Sagesse éternelle.

PEU de jours auparavant, faisant ses exercices & sa retraite spirituelle sur la personne du saint Esprit: Voicy ce qu'elle en dit. Commençant mon Oraison; le Pere de Brebeuf me fit dire trois fois le Verset, *Hostem repellas longiùs.* Apres quoy l'operation des démons perdit sa force, quoy qu'ils demeurassent toûjours avec moy. Je m'adressay avec confiance au saint Esprit, & le priay avec instance qu'il me fist connoître en quoy je ne luy étois pas agreable: Dans ce moment, sentant d'une façon speciale la presence de cét Esprit adorable, j'eus les yeux de l'entendement dessillez, & je vis en méme temps deux choses bien opposées, qui me causerent ensemble des sentimens bien differens. D'une part je voyois comme dans un miroir, la beauté de la grace, & de la protection du saint Esprit, & l'obligation infinie que luy ont les Ames: Je vis clairement diverses occasions, circonstances & temps ausquels cette grace & protection m'avoit soûtenuë, gardée, preservée, & comme portée dans son sein. Je concevois de cela des choses que je ne puis dire ny expliquer; sur-tout touchant l'obligation dont j'étois redevable à ce saint & divin Protecteur & Défenseur. D'autre côté je découvrois tout à clair l'horrible ingratitude avec laquelle j'avois payé tous ces bienfaits, & cét adorable Esprit m'en faisoit le reproche, lequel m'étoit autant sensible que je découvrois en méme-temps son amour; car l'opposition du peché avec la grace est une chose

épouventable, que je croy que ſans miracle on
ſçauroit ſupporter cette veuë ſans mourir ; & je
enſe qu'a moins que la toute-puiſſance de Dieu ne
ortifiât une ame, qui auroit la veuë de ſes pechez
ls qu'ils ſont, on tomberoit dans le deſeſpoir,
nt le peché eſt horrible. Helas ! que l'on conçoit
u ce que c'eſt que le peché : Je n'ay eu qu'un mo-
ent de veuë de mes ſeules ingratitudes envers le
int Eſprit ; & en verité je ne penſe pas que j'euſſe
û ſupporter cette veuë ſans mourir d'horreur, ſi
n'euſſe été ſoûtenuë d'en haut? Qu'auroit-ce
onc été ſi j'avois veu le nombre & la qualité épou-
entable de tous mes pechez ? Que ſera-ce au juge-
ent particulier ? Depuis ce temps-là j'ay été plon-
ée comme dans l'amertume ; & la crainte & le re-
et ſe ſont ſi fort emparez de mon cœur, que je ne
uis me ſouffrir moy-méme. Cela neanmoins ſans
quietude.

Tout ce jour là ſe paſſa dans cette diſpoſition.
eſt vray que de temps en temps j'ay reſſenty par-
culierement la preſence du ſaint Eſprit, lequel
mbloit méme vouloir appaiſer ma douleur ; mais
le ſuppliay de m'y laiſſer, puis qu'auſſi bien toute
a vie ne ſeroit pas aſſez longue pour regretter l'é-
ormité de mes ingratitudes. Les démons m'ont
oulu perſuader que j'attribuois au ſaint Eſprit ce
ui n'étoit pas ; & que je ne devois pas me mettre
en peine pour des vaines imaginations. Quoy
u'il en ſoit, je ne puis l'attribuer à autre; & j'eſpe-
e que le ſouvenir ne m'en ſera pas inutile, ce fut le
3. May.

CHAPITRE XI.

Les Saints du Paradis luy apportent la Communion.

PLUS les démons d'enfer s'efforçoient d'empécher que cette ame innocente, quoy que toûjours tentée dans des extremitez inconcevables, ne reçût la Communion d'où elle tiroit son plus puissant secours, & des forces pour demeurer toûjours victorieuse; plus au contraire ceux qui avoient soin de sa direction, l'obligeoient de communier souvent; Mais les Anges & les SS. du Paradis l'y engageoient encore davantage, Dieu permettant qu'eux mémes luy apportassent le Corps de JESUS-CHRIST, & qu'elle le reçût de leurs mains. Voicy ce qu'elle en écrit dans ses Memoires.

Le 6. May 1664. Fête de saint Jean l'Evangeliste, & de son Martyre à la Porte-Latine, à trois heures du matin je sentis la presence de ce Saint, qui calma entierement mon cœur beaucoup agité depuis quelques jours. J'eus un colloque si doux avec luy l'espace d'une demie-heure, que mon ame en étoit comblée de douceur & de joye. Pendant ce colloque, ce grand Saint m'insinua de prier pour une certaine personne qui étoit en France, & de luy appliquer ma Communion de ce jour-là. Je luy dis que je ne devois pas communier ce jour-là, mais que si j'avois eu la permission de le faire, je luy aurois donné de bon cœur ma Communion, & qu'il en auroit disposé à sa volonté. Il m'asseura que je Communierois, & m'ajoûta qu'il vouloit que je le priasse d'appliquer cette Communion à la

ûsdite personne, me faisant connoître qu'il pre-
noit un soin particulier de son salut. Il vouloit par-
iculierement que m'adressant à Dieu, je luy deman-
dasse par les merites de la grande pureté de saint
ean, qu'il luy plût effacer entierement toutes les
aches & pechez d'impureté, que cét homme avoit
commis. Lorsque j'assistois à la sainte Messe, je sen-
is derechef la presence de ce Saint, il me sembla
que luy même me communioit. Ce fut un peu apres
'élevation. La presence de Nôtre Seigneur causa
beaucoup de paix & de suavité à mon ame; car en-
core bien que les démons souvent agissent en moy
dans mes Communions, plus fortement qu'en d'au-
tres temps; toutefois leur operation ne sert qu'à me
faire mieux sentir la force & le pouvoir de celuy
qui est dans mon cœur.

Le lendemain le Pere de Brebeuf me fit commu-
nier encore pour la méme personne, & m'ordonna
de demander pour elle la méme chose que j'avois
fait le jour precedent: Depuis que je communie,
j'ay ressenty toûjours un goût dans la sainte Hostie,
autre que celuy du pain. Ce goût n'a aucun rap-
port ny à la douceur, ny à la saveur qui se trouve
dans les mets les plus exquis, lesquels sont fades au
prix de cette viande sacrée. Il me semble que le
propre de ce goût contient éminemment tout ce
qui est renfermé de savoureux dans les autres: Sur-
tout il fortifie l'ame & y fait couler une certaine
onction, du moins selon mon sentiment & l'expe-
rience que j'en ay, qui passe tout ce que l'on en
peut concevoir.

Le 27. Juin, le Pere de Brebeuf m'ordonna de
commencer une neuvaine en l'honneur de saint
Pierre & de saint Paul, & de la commencer le len-
demain veille de la Fête. Cette neuvaine devoit

être ſpecialement pour remercier Dieu des graces faites à ces Saints ; & ſur-tout du pouvoir qu'il leur avoit donné ſur les démons. J'avois particulierement en veue ſaint Pierre, quoy que l'un & l'autre y fût compris. Le jour de la Fête dés le grand matin, je ſentis la preſence de ces deux grands Saints, leſquels me témoignerent avoir volonté de me faire du bien. Saint Paul me ſembla tout ceder à ſaint Pierre ce jour-là ; quoy que l'un & l'autre fuſſent toûjours unis. J'avois pour lors beaucoup de démons en moy, leſquels me faiſoient bien de la peine. Toute cette troupe ne fut pas renvoyée ; mais on leur défendit de m'inquieter. Au méme moment je me trouvay dans une profonde paix, & mes hôtes ne me faiſoient plus aucune peine ; mais eux en ſouffroient bien, d'étre ainſi contraints de reſter ; car ils étoient liez. Etant allée à quatre heures devant le ſaint Sacrement, il me ſembla voir comme une image & une partie de la gloire de ſaint Pierre. Je vis une grande Fête au Ciel pour ce ſaint Apôtre. J'admirois comme un pauvre Pécheur avoit été élevé à une ſi éminente gloire ; & que tout le Ciel luy rendoit honneur. Tous les Anges Gardiens luy déferoient l'honneur du ſalut de ceux qu'ils avoient en garde. Il me ſembloit que preſque tout ce qui étoit au Ciel, reconnoiſſoit luy devoir ſon bonheur. Comme j'étois dans l'admiration des grandeurs de ce Saint, il me ſembla qu'il me fit approcher, & me promit place au Ciel, m'aſſeurant que je joüirois à toute éternité du bonheur que je voyois, dont on étoit comblé dans ce lieu où il faiſoit ſa demeure ; & méme qu'il ne m'éloigneroit pas de luy.

Le lendemain j'eus preſque la méme veuë pour ſaint Paul, lequel me promit que je ne ſerois ja-

ais separée de l'amour de Nôtre Seigneur JESUS-HRIST. Ils m'ont promis d'étre mes Protecurs particuliers le reste de ma vie. Ils m'ont fait ncevoir une haute idée du bonheur des souffrans, & m'encouragerent beaucoup. Depuis je m'en is senty toute fortifiée ; & il me semble que la vie e seroit ennuyeuse, si elle n'étoit toûjours dans la roix.

Toute l'Octave j'ay presque toûjours ressenty la esence de ces Saints Apôtres, & j'ay communié us les jours. J'ay crû par deux fois que c'étoit r leur main ; les autres de celles du Pere de Breeuf, auquel ils commanderent de le faire. C'a été bon Pere qui m'a procuré cette faveur aupres de s Saints Apôtres.

L'année 1666. s'étant offerte à Dieu pour une rsonne qui luy étoit recommandée, & qui étoit îmée dans le peché, avec une dureté de cœur inaginable, & une resistance continuelle aux gras de Dieu, qui ne luy manquoient point, il ne peut dire ce que nôtre Catherine de saint Augustin souffrit à son occasion de peines & de tentaons, la Providence de Dieu ayant voulu qu'elle prouvât elle-méme toutes les mémes tentations ue l'autre souffroit, & la peine de tous ses pechez ui étoient quasi innombrables. Une de ces peines ut qu'elle ne sentoit plus de douceur en communiant, mais de l'amertume. Voicy comme elle en arle.

J'ay toûjours resté dans un accablement & une mertume de cœur étrange, depuis le jour de saint ean l'Evangeliste 1666. Depuis ce jour-là j'ay eu ien de la peine à communier les jours de la Regle & de permission : il m'est arrivé deux fois de ne me ouvoir remuer du tout, au temps de la Commu-

nion: De sorte que ces deux fois je fus privée de communier; dont je fus extrémement mortifiée; car je le souhaittois ardemment. Ce fut le jour des Saints Innocens, & le jour suivant. Depuis ce temps-là je ne sens plus cette douceur & suavité en communiant qui m'étoit ordinaire; mais au contraire une amertume, une froideur & un dégoût le plus grand du monde. Il me semble toutes les fois que je vas communier, que je vas faire comme Judas, & y recevoir ma condamnation; car j'ay l'ame comme toute plongée dans le peché, & comme dans la volonté du peché. Cependant je sens une pante à m'approcher souvent de cét auguste Sacrement, & il me tarde que l'heure & le moment n'approche. Depuis ce temps pourtant, je n'ay fait aucune Communion extraordinaire, & méme Dieu n'a pas voulu qu'on m'en ait permis en certains jours que je l'avois demandé à nôtre Mere.

Voyez les avis au Lecteur num. 6.

Tout le long de l'Avent j'avois communié, quelque resistance que j'y eusse apportée. Il me semble que c'étoit le Pere de Brebeuf qui me communioit aux jours qui n'étoient pas d'obligation. Apres Noël j'ay crû aussi que c'étoit luy qui m'en privoit & qu'il commandoit aux démons de m'empécher de marcher; & il me faisoit offrir cette privation pour satisfaire à l'abus qu'a fait la susdite personne des Communions. Ce bon Pere est depuis ce temps à mon égard, comme un Juge severe à l'endroit d'un criminel; il n'a nulle pitié de moy, & méme il ne fait pas semblant de me voir. Je ressens assez souvent sa presence, mais sans aucune consolation sensible. Tout m'est à charge, & j'ay le cœur tellement appesanty, qu'il me faut faire une violence extréme pour me trouver dans la conversation. J'ay quelquefois l'esprit tout interdit; il m'est impossibl

ſſible dans cét état de pouvoir rendre compte de qui ſe paſſe en moy. Je me trouve depuis qua- mois aſſez ſouvent dans cette diſpoſition.

Notez que cette méme grace a été accordée à aucoup de Saints, ſaint Jean Chryſoſtome fut à mort communié de la main des Apôtres ſaint erre & ſaint Paul: Le bienheureux Staniſlas de oſtka de la Compagnie de JESUS, étant tombé alade avant que d'étre Religieux, & ne pouvant otenir de ſon frere aîné ny de ſon Gouverneur qui oient Lutheriens, qu'on luy apportât le ſaint iatique, eut recours à ſainte Barbe, pour laquel- il avoit en ſon enfance une grande devotion: ette Sainte le vint viſiter en la compagnie de deux nges, de la main deſquels il merita d'étre com- unié.

CHAPITRE XII.

Elle participe à la Dedicace & à la conſecration de l'Egliſe de Quebec.

L'Egliſe Cathedrale de Quebec fut dediée & conſacrée le 18. de Juillet 1666. par Monſieur Evéque de Petrée, ſous le titre de l'Immaculée Conception. Nôtre Catherine de ſaint Auguſtin y articipa, & s'y trouva preſente d'eſprit par une aveur du Ciel toute particuliere. Voicy comme le en écrit.

J'ay participée à la Dedicace & conſecration, & tout ce qui s'eſt fait dans cette ceremonie. Le Pe- de Brebeuf m'y ayant conduite, & me faiſant bſerver chaque choſe, me l'appliquant & me le- iſant appliquer par Monſieur l'Evéque, ou plû-

tôt par Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, que j
voyois ſenſiblement comme incorporé & uni
mondit Seigneur l'Evéque: En ſorte qu'il me pa
roiſſoit qu'en tout ce qu'il faiſoit, il étoit comm
mené, conduit & pouſſé par Nôtre Seigneur, le
quel faiſoit en méme-temps les mémes choſes ave
luy; & il me ſembloit qu'à chaque action de la ce
remonie, le Pere de Brebeuf me faiſoit approche
pour y recevoir la méme part que l'Egliſe. Dans l
commencement j'y ſentois une grande oppoſition
dautant que les démons operoient fortement e
moy, & ne pouvoient ſouffrir qu'avec une rag
extréme ces operations: Neanmoins le Pere me fi
faire tous les actes qu'il voulut; & ſaint Auguſtin &
ſainte Catherine m'y aiderent auſſi; car je les vis ve
nir à moy, pour étre comme mes cautions & répon
dans. S. Joſeph & la ſainte Vierge daignerent bien d
temps en temps m'offrir à la tres-ſainte Trinité &
à JESUS-CHRIST, pour étre de nouveau dediée &
conſacrée à la divine Majeſté.

Le Pere me faiſoit reſſouvenir à chaque choſe
de ce que j'avois lû autrefois de la ſignification d
ces ceremonies, & il m'en faiſoit faire une appli
cation; & je voyois auſſi qu'il faiſoit à peu prés
méme choſe à quatre perſonnes: ſçavoir, N. N
N. N. Il en fit auſſi donner participation à pl
ſieurs autres qui s'étoient recommandez à luy
mais non pas ſi amplement: & les Patrons d
quatre perſonnes ſuſdites intercedoient pour elle
comme étans les titulaires de ces Temples ſpirituel
ſaint Pierre, ſaint Hierôme, ſaint François,
ſaint Charles.

Avant qu'on fortît de l'Egliſe pour commence
le Pere me dit en forme d'inſtruction ce qui ſuit
en propres termes: Ma fille! tout ainſi que de to

mps on a été ſoigneux en l'Egliſe de Dieu de con-
crer & dedier les Egliſes, afin que par la conſe-
ation elles fuſſent purgées de toutes ſoüillures;
ontraires à l'effet des prieres qui y devoient étre
fertes; ainſi eſt-il tres-à-propos que ton cœur &
n corps ſoient de nouveau dediez & conſacrez à
divine Majeſté; & comme l'Egliſe eſt dédiée
us le nom & la garde d'un Saint ou Sainte, je
ieray tes Saints Patrons de prendre tout de nou-
au un ſoin ſpecial de toy: Diſpoſe toy à une
tion ſi ſainte par une tres-profonde humilité, un
and reſpect, & un abandon total de toy méme,
ce que Dieu voudra de toy pour le temps & l'é-
rnité.

Lorſque l'on faiſoit les trois tours autour de l'E-
iſe, aux aſperſions & aux Prieres; je ſentois com-
e ſi cela eût tombé ſur moy, & me ſembloit que
étoient autant de coups de foüet que je recevois.
ſes hôtes euſſent bien voulu dés le premier tour
en aller; mais on ne le leur permit pas. Quand on
ntra dans l'Egliſe, il y en eût trois mille, vrais Mi-
iſtres d'impureté, leſquels receurent commande-
ent de ſortir & d'aller droit en enfer: Ce qui leur
t tres-rude, car ils apprehendent plus qu'on ne
auroit s'imaginer cette priſon. Ils étoient bien-
ſes de ſortir d'avec moy, mais ils ne deſiroient
as de deſcendre ſi bas. En ſortant, ils me briſerent
me brûlerent, & je ſentis comme ſi un éclat de
nnere fût ſorty de dedans moy, & la violence
'en a laiſſé de tres-ſenſibles douleurs. Les autres
émons furent auſſi commandez de ſortir, mais
on pas de me quitter tout-à-fait. Ceux-là ſont
aintenant à l'entour de moy, comme m'accom-
agnant: Le deſtructeur de la gloire de Dieu en eſt
Chef. Or ceux-cy ſouffrirent beaucoup pendant

la ceremonie ; & quoy qu'ils ne fuſſent pas dedans moy, je ne laiſſay pas de participer à leur peine : Mais je n'en vis aucun ny de ceux-là ny d'autres, qui operaſſent ſur pas un de la compagnie. Ils étoient liez, & ne pouvoient pas lors nuire à qui que ce fût.

Aux trois coups de la Croix pour entrer dans l'Egliſe, le Pere de Brebeuf me dit que cela ſignifioit le pouvoir de JESUS Souverain Evéque de l'Egliſe. Comme auſſi le pouvoir des Prétres en l'Egliſe ; à la priere & benediction deſquels les eſprits malins viſibles & invibles obeïſſent ; & auſſi pour nous donner à connoître que l'Egliſe eſt dédiée à la tres-ſainte Trinité, & qu'elle en prend poſſeſſion par trois effets de ſa puiſſance : Le Pere, par creation ; le Fils, par regeneration ; le ſaint Eſprit, par ſanctification.

L'entrée en l'Egliſe repreſente l'entrée de JESUS-CHRIST au monde, y étant venu pour renoüer la paix entre Dieu & l'homme.

L'Ecriture avec la Croix ſur la cendre, nous apprend la connoiſſance de nous mémes.

L'Alphabet leçon des enfans, nous fait reſſouvenir que nous devons avoir la ſimplicité & l'humilité, & que nous devons étre les enfans de JESUS CHRIST nôtre Maître, qui nous enſeigne l'Alphabet.

Il eſt en Croix, parce que nôtre ſeule ſcience doit étre de JESUS-CHRIST crucifié.

L'Autel eſt la plus ſainte partie de l'Egliſe, ainſi doit étre nôtre cœur.

Deſſus l'Autel eſt JESUS-CHRIST, & deſſous les Reliques des Saints : JESUS-CHRIST doit toûjours tenir le premier rang dans nôtre cœur, & étre poſé audeſſus, comme en étant le maître. I

votion aux Saints nous aide à chasser les démons, ui souvent se veulent rendre maîtres de nôtre œur & tâchent de le prendre de tous côtez.

Les trois grains d'encens mis avec les Reliques, ous figurent la Foy, l'Esperance & la Charité des aints ; & pour montrer l'acceptation que Dieu a it de leurs merites.

La Boête où sont les Reliques des Saints, est aſſonnée sous l'Autel ; c'est à dire, approuvée & ellée des sceaux de Dieu. La charité des Martyrs ous a fait connoître Dieu, par les souffrances u'ils ont endurées en le confessant, & cette conoissance est la source de nôtre perfection.

L'Eau benîte faite d'eau, vin, sel, & cendres ous signifie :

1. Les larmes de la penitence. 2. La joye spiriuelle. 3. La sagesse de la foy. Et 4. la profonde umilité.

Les sept aspersions à l'Autel, les sept dons du aint Esprit, qui prennent possession de l'ame en race.

Les quatre Croix ointes des quatre coins de l'Auel, signifient que les Catholiques épandus aux quare coins du monde, s'unissent à la croix du milieu ui a des rayons, & qui est celle de Nôtre Seigneur, où il a été attaché au milieu du monde ; laquelle croix ils doivent porter en quatre façons ; . au cœur, par la meditation continuelle de la Mort & Passion de Nôtre Seigneur, 2. en la bouche, par la confession, sans crainte, d'un JESUS crucifié ; 3. en leur corps, par la mortification & souffrances pour JESUS-CHRIST, 4. au front & à l'estomach, par l'impression de la méme croix qui donne terreur aux diables.

Les sept tours autour de l'Autel, sont pour nous

faire ressouvenir des sept pelerinages de Nôtre Sauveur au monde ; du Ciel au ventre de la sainte Vierge ; de la sainte Vierge à la Créche ; de la Créche à la connoissance des hommes ; des hommes à la croix ; de la croix au Sepulchre ; du Sepulchre aux Limbes ; des Limbes au Ciel.

Le reste de l'eau benîte est jetté aux pieds de l'Autel, pour nous signifier que les merites de JESUS-CHRIST ne seront jamais épuisez, & qu'apres s'étre répandus sur tous les hommes, il en restera toûjours abondamment.

Les douze croix de l'Eglise, divisées par trois, sont les quatre parties du monde, d'où les hommes seront assemblez au jugement, pour étre jugez de Dieu & des Apôtres ses Assesseurs.

L'Onction de JESUS-CHRIST, & sa croix annoncées par les Apôtres, sont dépeintes aux Eglises. L'onction faite ausdites croix, signifie encore que pour porter sa croix, il faut étre aidé de l'onction de la grace.

Le rond qui enceint la croix, est la marque de l'unité de la Foy de l'Eglise.

Les Peintures, sont les vertus que la Foy vive ouvriere de la charité, produit.

Les douze sieges, les douze Patriarches & les douze Apôtres, tant de prieres & d'encensemens & les ceremonies dont on se sert à la consecration d'une Eglise, marquent la dignité d'un Temple dédié & consacré à la divine Majesté ; le respect que l'on doit porter à ces lieux ; & comme ce n'est qu'une figure de l'ame consacrée à Dieu, cela nous doit faire estimer infiniment le bonheur que nous avons d'étre Chrétiens ; & de plus d'étre consacrez particulierement au service de Nôtre Seigneur : Il faut prendre garde de ne pas polluer ce Temple, &

en pas chaſſer le ſaint Eſprit. Je concevois telle-
ent l'horreur du peché mortel, & l'oppoſition
'il a à Dieu qu'il me ſembloit que c'étoit une
oſe impoſſible de pouvoir vivre un moment,
res s'être laiſſé emporter & entraîner par un ſi
orrible monſtre. J'avois pour lors une tres-haute
ée de la Majeſté de Dieu; & quoy que lorſque
on faiſoit les onctions, les aſperſions, les encen-
mens & autres choſes, je ſentiſſe une extréme
ntrarieté dans moy; neanmoins j'étois comme
îmée & abſorbée en Dieu, par la Majeſté que
s myſteres operoient.

Je voyois que tous les aſſiſtans recevoient beau-
up de graces, à proportion neanmoins de leur
ſpoſition. Les abſens qui s'uniſſoient à l'action,
participoient ſemblablement, ſelon leur diſpoſi-
on & preparation.

Je vis aſſiſter à cette ceremonie JESUS-CHRIST,
ôtre-Dame, ſaint Joſeph, les Apôtres, ſaint Mi-
el, l'Ange de l'Egliſe qui eſt je croy une des Puiſ-
nces, & pluſieurs autres Saints Pontifes; des
artyrs, entre leſquels faiſoient grande fête ceux
e cette nouvelle Egliſe, qui avec toute cette cele-
troupe, avoient une tres-grande joye de voir ce
emple dédié à l'honneur de l'Immaculée Conce-
ion de la ſainte Vierge. La Sœur Marie de Cou-
nce n'y étoit pas des dernieres.

Depuis ce temps j'ay l'eſprit entierement libre.
'eſt ce qu'en écrit nôtre heureuſe Catherine de ſaint
uguſtin.

Notez que pluſieurs Saints ont veu & reſſenty de
mblables operations de JESUS-CHRIST; com-
e il arriva à ſaint François de Sales, lors qu'il fut
cré Evéque; la tres-ſainte Trinité luy ayant fait
connoître & ſentir, qu'elle operoit dans ſon

ame les mémes actions que les Evéques faiſoient ſur ſon corps ; en luy donnant l'intelligence de ces ſaintes ceremonies, en preſence de la glorieuſe Vierge & des Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul.

CHAPITRE XIII.

Elle voit le ſaint Eſprit qui ſe décharge comme une nuée.

Peu de jours auparavant elle avoit veu le ſaint Eſprit, qui ſe déchargeoit comme une nuée ſur quantité de perſonnes qu'elle voyoit en eſprit, & qui recevoient bien differemment cette grace. Entendons la parler.

LE 12. Juin 1664. veille de la Pentecôte, comme on commençoit Vépres, je vis le ſaint Eſprit ſous la forme d'une groſſe nuée, qui ne demandoit qu'à ſe décharger de toutes parts : Je vis ſous cette nuée un grand nombre de perſonnes, ſur leſquelles le ſaint Eſprit s'écouloit, mais bien diverſement. Cette roſée penetroit les premiers avec une grande facilité & ſuavité : Elle s'écouloit des ſeconds, & tomboit à terre ; & des troiſiémes, non ſeulement elle ſe perdoit pour eux ; mais lorſqu'elle tomboit ſur eux, elle y trouvoit une ſi grande reſiſtance, qu'elle en rejailliſſoit loin, quelquesfois plus, quelquesfois moins. Je diſtinguay ſous cette nuée, la plus-part des Peres & Freres de la Compagnie de JESUS qui demeurent icy, & quelques-uns qui ſont en France : Je vis auſſi des Prétres ſeculiers, & des Religieuſes, & quelques Laïques hommes

femmes. Entre les Prétres seculiers & les Reli-
euses, je n'en vis aucun qui fist rejaillir cette divi-
e rosée; mais bien quelquefois qui la laissoient
couler, qui plus, qui moins: J'en remarquay
uelques-uns qui en étoient bien plus penetrez que
s autres; & d'aucuns qui la recevoient avec bien
us de suavité. D'autres en avoient, ce me sembloit
ıtant, mais cela ne leur étoit plus sensible. Quoy
ue je conceusse que la plus-part des personnes fus-
nt disposées à recevoir le saint Esprit, toutefois
concevois que le méme saint Esprit auroit souhai-
de se communiquer plus abondamment. Cette
euë me donnoit un tres-grand desir que ces per-
nnes que je voyois, élargissent davantage leurs
œurs, & ne fussent pas privées des dons qu'on
ur vouloit faire.

Le jour de la Pentecôte j'eus la méme veuë de cet-
nuée, & des mémes personnes. En ce méme-
mps je voyois le Pere de Brebeuf sous cette nuée,
quel étoit tout penetré du saint Esprit. Je le
oyois avec une colombe; comme autrefois, & il
oit disposé d'une certaine maniere, que son ombre
jaillissoit sur moy, ce qui me donnoit part de son
ondance.

L'Octave, je l'eus toûjours present en la méme
aniere: & quoy que les démons pendant ce temps
'ayent pas cessé leurs diverses operations, cela
outefois ne m'a pas empéché de joüir d'une pro-
onde paix, qui a duré presque de la méme façon
usqu'au 29. du mois, que cette douceur & cette
aix se sont changées en ennuy & accablement
uant. Il me semble pourtant que je le reçois avec
cquiescement, & je n'admets aucun desir de chan-
er de disposition.

La méme année le 27. Septembre, lorsque

l'on commençoit la Messe, le Pere de Brebeuf me fit, dit-elle, souvenir que ce jour étoit celuy de la confirmation de la Compagnie de Jesus ; & il me dit qu'il vouloit que j'offrisse la Messe & ma Communion, pour remercier Dieu de ce qu'il avoit donné à son Eglise une Compagnie si sainte: Que je priasse pour tous ceux qui y sont, & en particulier pour un tel. Durant la Messe je me sentis comme environnée de toutes parts, de quantité de Jesuites qui joüissoient de la gloire. Je me sentois fortifiée & encouragée à souffrir, quoy que mes peines s'augmentassent plûtôt que de diminuer. Le Pere de Brebeuf me dit qu'il faloit se resoudre à étre longtemps de cette sorte. Je m'y abandonnay, & le priay de le faire pour moy.

Notez qu'ayant un jour jetté les yeux sur un jeune Jesuite, qui n'étoit pas encore Prétre, elle connut son interieur, & dit à qui elle le devoit; que ce jeune Religieux n'étoit point enfant de saint Ignace. En effet, il fut renvoyé de la Compagnie, n'étant pas propre.

LIURE TROISIESME.

SA VIE OBSEDE'E DES DEMONS, ET POSSEDE'E DE DIEU.

CHAPITRE PREMIER.

Dieu la diſpoſe aux grandes ſouffrances par ſon amour & par le deſir des ſouffrances.

L'année 1658. Nôtre Seigneur dilata grandement ſon cœur, par des deſirs extraordinaires de ſouffrances de ſon ſaint Amour. Voicy ce qu'elle méme en écrit.

LA 7. journée de mes Exercices, m'étant occupée dans mes deux premieres meditations à la conſideration de JESUS converſant parmy les hommes & les enſeignant, mon cœur a été extraordinairement touché & animé à

ſuivre les exemples de ce divin Maître; ſur-tout quand il invite à étre debonnaire & humble de cœur, à aimer les perſecutîons, les mépris, les humiliations interieures & exterieures; & il me ſembloit que ſouvent il m'adreſſoit particulierement ces paroles; *Qui vult venire poſt me, abneget ſemetipſum, tollat crucem meam*; (changeant ce mot *crucem ſuam*, en *crucem meam*:) comme me voulant dire, cette croix eſt à moy avant que d'étre à toy; car je l'ay ſantifiée: elle eſt mienne, puiſque je ſouffre avec ceux qui ſouffrent pour mon amour; elle eſt mienne, parce qu'elle eſt ſelon mon choix, & non pas ſelon le vôtre. Mon cœur répondoit à cela. Oüi mon Dieu! c'eſt la vôtre, je la reçois comme telle, je la veux cherir, je la veux aimer, rien ne m'en pourra ſeparer: *fiat*, *fiat*.

Pendant ma troiſiéme meditation, je me ſuis ſentie attirée à écouter comme la Magdeleine, les paroles de JESUS-CHRIST; & pour cét effet m'étant proſternée à ſes pieds, j'ay tout d'un coup reſſenty, comme ſi une voix interieure m'eût dit demandez au Seigneur qu'il vous enſeigne. Plus je me ſuis ſentie pouſſée de faire cette demande, plus je m'en ſuis éloignée, à la veuë de mon indignité. Apres avoir reſiſté un peu de temps; enfin jettant les yeux de l'eſprit ſur Nôtre Seigneur, duquel je ſentois la preſence plus réelle que ſi je l'avois veu de mes yeux du corps, j'apperceus qu'il jettoit les veux ſur moy; & à méme temps je ſentis une grande confiance, quoy que mélée de crainte. Je luy dis avec reſpect, Monſeigneur! je voudrois étre une ſeconde Magdeleine en amour. Je ſuis pechereſſe, mais ſouvenez vous qu'elle la été avant que d'étre vôtre ſainte Amante: vous luy avez départy ſi ſouvent le pain de vôtre ſainte parole. Donnez moy

mon JESUS ! une petite miette de ce pain tout
vin : Alors, il me dit : banniſſez la crainte de vô-
e eſprit, afin que mes paroles entrent dans vôtre
eur. Incontinent je me trouvay dans un calme
ofond ; & pour lors il commença à me dire. *Vul-
raſti cor meum ſoror mea, ſponja mea, vulneraſti
meum* ! Tu t'étonnes de ces paroles ; tâche qu'el-
s ſoient veritables en toy. Toute ame qui aime la
oix, & qui pour mon amour s'y attache, & n'en
ut point ſortir, me navre le cœur & me fait une
aye toute d'amour. Telle ame eſt ma ſœur, mon
ouſe, ma bien-aimée, & la compagne de ma
oix. Ne l'es-tu pas, ne la veux-tu pas étre ? Sça-
es auſſi que ſouffrant pour les pecheurs, tu me
is un auſſi grand plaiſir, comme ſi au temps de
a Paſſion tu euſſes eſſuyé avec un linge pur & net,
s crachats qui couvroient ma face ; & qu'avec un
aume odoriferant, tu euſſes frotté mes playes &
eurtriſſures. O ſi on ſçavoit combien je priſe la
arité deſintereſſée, on s'oublieroit de ſoy-méme
our le ſalut de ſon prochain. Tu n'es pas encore
pable de penetrer les treſors cachez dans cét aban-
on ; mais un jour viendra que tu ſeras contrainte
e me dire que j'ay trop de bonté pour toy : Il faut
u'en attendant ce temps-là, tu me laiſſes faire mes
olontez en toy. Mais entens bien que je veux étre
bſolu : Je ſuis ton Roy, ton Seigneur, ton Maître,
on Pere & ton Epous : C'eſt à toy à correſpon-
re à toutes ces qualitez : Souffre avec paix, avec
oye, avec amour & conſtance ; humilie-toy dans
a baſſeſſe ; ſupporte les foibleſſes de tes autres ;
ompatis aux affligez ; & réjoüis toy de voir mes
élûs perſecutez. C'eſt leur gloire, c'eſt la mienne ;
e quitte pas le chemin que tu tiens, à moins que
le quitter la vraye voye du Ciel ; laiſſe dire & pen-

ſer de toy ce que l'on voudra ; qu'il te ſuffiſe de me chercher en eſprit & verité. Ne t'étonne pas que la douceur de mon amour ſe tourne en amertume en toy, car ce n'eſt que pour te benir avec plus d'amour. La croix ſera vôtre partage, & la paix poſſedera vôtre cœur. Il m'eſt reſté un ſolide deſir d'étre tout à Nôtre Seigneur, & de ſuivre avec fidelité ce chemin Royal de la ſainte Croix, & d'étre ſoûmiſe à ſes ordres, & à tout ce qu'il voudra : Et quoy que le choix me fût libre, de changer l'état preſent où je ſuis avec l'état des Bienheureux, je ne le voudrois pas.

Cette méme année 1658. le jour & Fête de tous les SS. comme on liſoit l'Evangile, elle vit que toutes les huit Beatitudes lui convenoient entierement; & que quoy que pour lors la tentation d'impureté l'inquietât extraordinairement, elle ne laiſſoit pas de poſſeder la pureté de cœur ; & cela avec une telle aſſeurance, qu'elle ne pût jamais ſe perſuader le contraire, ny voir en elle autre choſe que cette impreſſion.

CHAPITRE II.

JESUS-CHRIST la diſpoſe aux ſouffrances par une Onction ſacrée, dont il daigna l'oindre luy-méme.

Voicy ce qu'elle en écrivit par obeïſſance.

LA veille de l'Aſſomption 1659. étant au Chœur pour entendre la ſainte Meſſe & y Communier, & m'étant depuis huit jours diſposée à recevoir le Sacrement de Confirmation : Apres la Commu-

on, j'en ressentis les effets par la force qui me fut ommuniquée, pour desormais resister aux tẽtations, acquiescer en tout avec amour aux volontez de ieu sur moy. Je sentois Nôtre Seigneur si intiément present, qu'il m'étoit impossible de douter l'il n'y fût d'une maniere extraordinaire. La chose passa à peu pres de la sorte, quoy qu'il me soit mpossible de l'expliquer comme je l'ay connu & ssenty. M'offrant à Nôtre Seigneur, & le suppliant de me donner les veritables dispositions our le Sacrement de Confirmation, attribuant à ion peu de disposition & à mon indignité, le reardement de Monseigneur nôtre Evéque, qui nous voit promis de venir chez nous ce jour-là pour y onner la Confirmation; tout d'un coup il me mbla que Nôtre Seigneur, sa sainte Mere, saint oseph, saint Pierre, saint Jean l'Evangeliste, sainte Catherine, & plusieurs autres Saints & Saintes ont je ne sçavois pas les noms, étoient proches e moy; & que la sainte Vierge & saint Joseph me resenterent à Nôtre Seigneur, pour recevoir une Onction sacrée de sa main. Ce qu'il accepta avec eaucoup de bonté; & saint Pierre recevant de saint ean un baume d'une odeur excellente, bien qu'extremement forte, sur une espece de patene qui voit quelque chose du vermeil doré, mais un peu lus rouge; il le presenta à Nôtre Seigneur, lequel le sa sacrée main m'en oignît le front; & saint Paul avec une petite boule de cotton me l'essuya, n disant: La grace de JESUS-CHRIST aura on effet en toy: & la sainte Vierge & saint Ioseph lirent; & nôtre protection ne luy manquera jamais. Et derechef me presentant à Nôtre Seigneur, ls luy dirent: Celle-cy qui est vôtre Epouse, étant insi ointe par vous de vôtre grace, ne l'aggreés-

vous pas? Au méme moment cét aimable Sauveur sembla incliner la tête; & me fit baiser sa main droite, par l'endroit de la sacrée playe qui y paroissoit. Apres quoy diverses choses se passerent qu'il m'est impossible de dire ny d'exprimer. Je restay longtemps dans ces sentimens, qui ne pouvoient, ce me semble, étre produits que de Dieu seul, & operez par sa seule grace.

La Fête de saint Barthelemy ensuite, qui fut le jour auquel Monseigneur de Petrée me confera le Sacrement de Confirmation, ces choses me furent renouvellées encore plus fortement. Depuis ce temps, quoy que la tentation, les secheresses, les dégoûts, & toutes mes miseres ordinaires continuent, & méme s'augmentent souvent, je sens toutefois que mon cœur veut cét état, & qu'il l'aggrée, & ne voudroit pour rien du monde en sortir. Pourveu que Dieu en tire sa gloire & soit content, ce m'est assez, & deussé-je étre toute ma vie dans ces tourmens, je le veux; & en cét état j'aimeray Dieu, & y feray sa tres-sainte volonté malgré tout l'enfer.

Il est à observer que quelques Saints ont reçû de semblables faveurs. Sainte Liduvine reçût l'Extreme-onction de la main méme de JESUS-CHRIST le jour de Pâques; la sainte Vierge, les Apôtres & quantité d'Anges & de Bienheureux y étant venu de compagnie, & y ayant apporté les Saintes Huiles, une croix admirable & un saint Cierge qui rempliſſoit toute la chambre d'une lumiere du Paradis; JESUS-CHRIST revêtu d'habits Sacerdotaux luy ayant oint de cette Huile toutes les parties du corps qu'on a coûtume d'oindre aux malades, luy mit la chandele benîte en la main, luy presenta sa croix, & luy donna parole que dans deux jours elle chanteroi

ns le Paradis un celeste *Alleluya*, en la compa-
ie des saintes Vierges; ce qui arriva le Mardy
ivant.

Le Pere Jean Montanus Compagnon de saint
ominique, rapporte d'une Dame Espagnole de
ialité, qu'ayant été enlevée & emmenée captive
r les Infideles, où elle fut contrainte de faire
utes les fonctions d'une servante, quoy qu'elle
t enceinte; son unique consolation étant en la tres-
inte Vierge, cette Mere de Misericorde vint l'as-
ter dans une étable où elle se déchargea de son
uit, que JESUS-CHRIST luy étant aussi appa-
, baptisa de ses divines mains, & que peu de
urs par apres il transporta miraculeusement & la
ere & l'enfant proche du Château qui étoit leur
meure; le Seigneur du Château ne pouvant assez
nir les bontez de la sainte Vierge, qui luy rendoit
un moment, & sa femme & son fils, & toute la
ye de son cœur.

CHAPITRE III.

s Maximes touchant les visions, revelations & autres graces gratuites; qu'il faut s'en défier & jamais ne les desirer.

LA grande Maxime étoit que pour marcher en
seureté dans les voyes de Dieu, il faloit s'ap-
iquer uniquement sur la pratique des vertus so-
les, l'humilité, la patience, l'obeissance, la
arité, la douceur, & la conformité aux volontez
Dieu; puisque c'est ce que JESUS-CHRIST
us a recommandé uniquement. Bienheureux sont
s pauvres d'esprit, Bienheureux sont les debon-

naires; Bienheureux ceux qui souffrent persécution; & elle remarquoit fort bien, que les Apôtres revenans un jour de Mission, & se voulans conjoüir avec JESUS-CHRIST de ce qu'ils avoient chassé les diables en son nom; ce bon Maître les avoit avertis que ce n'étoit pas de ces choses éclatantes qu'ils devoient se réjoüir; mais bien de ce que leurs noms étoient écrits au Ciel dans le Livre de Vie & des Prédestinez; ce que nous n'obtenions que par l'obeïssance que nous rendons aux Commandemens de Dieu, & par la soûmission à ses saintes & adorables volontez.

Elle ajoûtoit que qui desire ces choses extraordinaires, qui souvent ont plus d'éclat que de solidité, s'exposoit au danger de perdre l'humilité, & d'être aisément trompé du diable, qui se transforme en Ange de lumiere, & qui a déja une grande entrée dans les ames de ceux qui estiment trop ces choses-là, visions, apparitions, revelations, don de miracles; qui se les desirent & ne s'en défient pas; & qui devroient plûtôt s'en estimer indignes. Aussi jamais elle n'a rien desiré de semblable; elle a été toûjours dans la défiance de tout ce qui étoit extraordinaire; elle s'en éloignoit de tout son possible, & ne s'y appuyoit aucunement.

Elle disoit que dans la conduite des affaires il étoit dangereux de prendre d'autres Maximes, ny d'autre guide, que les veritez inébranlables de l'Evangile & de la Foy; ensuite les lumieres que Dieu nous a données pour nous conduire; & enfin l'obeïssance que Dieu nous a recommandée; avec le conseil des personnes sages & prudentes, qui vivent dans la crainte & l'amour de Dieu, lorsque la conduite de l'obeïssance nous manque.

Aussi jamais Dieu n'a permis que cette ame qu

ı étoit humblement fidele, ait été trompée, ny
'elle ait pris des fausses lumieres pour des verita-
:s; quoy que souvent les Anges de tenebres ayent
t tout leur possible pour la surprendre en toutes
:tes de façons. J'en raporteray icy quelques exem-
:s où l'on pourra voir que la fausse-monnoye n'est
s plus semblable à celle qui est de bon aloy,
é le sont les fausses apparitions à celles qui sont
ritables, & qui vrayement viennent de Dieu.

Elle remarquoit enfin, qu'il n'y a rien que le dia-
: craigne davantage, que lorsque l'on se décou-
e fidelement en tout, à ceux qui nous doivent te-
·la place de Dieu, comme à ses Superieurs, à ses
irecteurs & Confesseurs, nous défians de nous-
émes & de nôtre propre jugement, & nous con-
ns en Dieu, qui jamais ne permettra que nous
us égarions par la voye de l'obeïssance qu'il nous
:ant recommandée; *Qui vos audit, me audit*:
ui vous obeït, il m'obeït, disoit-il à ses Apôtres;
en leur personne à ceux qui leur devoient succe-
r pour le gouvernement de l'Eglise, & la conduı-
des Ames dans le service de Dieu.

CHAPITRE IV.

On luy donne le soin d'une fille possedée.

VErs la fin de l'année 1660. il y avoit à une
lieuë de Quebec, chez Monsieur Giffard Sei-
ıeur de Beauport, un certain meûnier que l'on a
upçonné avec raison d'être Sorcier & Magicien:
fut pendu l'année suivante 1661. à Quebec, pour
:s blasphémes horribles qu'il avoit prononcez, &
our avoir profané avec mépris les Sacremens de

l'Egliſe, ayant par une converſion ſimulée abju
le Huguenotiſme à ſon arrivée dans le Canada.

C'eſt à ce malheureux qu'on attribua l'obſeſſio
des démons, qui parut dans une jeune fille de 1
ans nommée Barbe Hallay, Servante dudit ſieu
Giffard, & qui dégenera en poſſeſſion formée da
le mois de Decembre 1660.

Le lieu de la demeure de cette fille en étoit tell
ment infeſté, que l'on voyoit les pierres voler
tous côtez, jettées par des mains inviſibles, ſa
bleſſer qui que ce ſoit, quoy qu'elles paſſaſſent
travers d'une vingtaine de perſonnes, avec un bru
& une force auſſi grande, que ſi elles euſſent é
pouſſées d'un puiſſant bras. On y voyoit journe
lement des bouleverſemens & des tintamarres épo
vantables, ſans qu'il en parût aucune cauſe ſen
ble. La ſeule fille poſſedée voyoit les démons q
luy apparoiſſoient ſous diverſes formes d'hon
mes, de femmes, d'enfans, de bêtes, & de ſpectr
d'enfer; & qui enfin parlerent par ſa bouche,
qui ſouvent auſſi ſe faiſoient entendre d'une vo
intelligible, ſans qu'il parût qu'ils ſe ſerviſſent d
organes de la poſſedée.

L'on jugea à propos de faire changer de demeu
à cette pauvre fille, tantôt en une maiſon, tant
en une autre; les démons la ſuivoient par tout: E
fin on la mit dans une chambre qui joignoit u
parloir du Convent des Religieuſes Hoſpitalie
de Quebec; & l'on crut que perſonne ne ſeroit pl
capable de rendre toutes les charitez neceſſaires
cette pauvre malade, que la Mere Catherine
ſaint Auguſtin qui étoit toûjours en diſpoſition
ſoulager les affligez. En effet elle en eut un ſo
digne d'un cœur vrayement Chrétien, & d'u
charitable Hoſpitaliere, qu'elle prit durant un fo

igtemps, & de jour & de nuit. Les démons en-
geoient contr'elle des mépris qu'elle faisoit d'eux,
de ce qu'elle leur arrachoit leur proye, étant
is forte pour conserver l'innocence de cette fille
ssedée, que n'étoit tout l'enfer pour la porter au
ché.

Ces malheureux démons ne pouvans pas l'inti-
der par toutes leurs menaces, tâcherent de la
prendre par leurs ruses, se transformans en An-
s de lumiere, pour la jetter dans l'illusion.

CHAPITRE V.

e Diable la veut tromper par une fausse apparition de JESUS-CHRIST crucifié; & par une fausse apparition d'une Religieuse decedée, comme sortant du Purgatoire; & Dieu permet qu'elle soit obsedée.

Voicy ce qu'elle en écrit.

E Samedy 2. Avril 1661. étant à la sainte Messe
avec application particuliere à la Passion de
ôtre Seigneur, un peu apres l'élevation, une de-
otion sensible me surprenant tout d'un coup, j'en
s d'abord en peine, n'en connoissant pas la cause.
u méme temps il me sembla qu'un crucifix se pre-
nta à mes yeux, lequel me parut d'abord si défi-
uré & si couvert de playes, que mon cœur com-
ençoit déja à se fendre de douleur & de compas-
on: La sensibilité croissoit; mais avec tant de dou-
ur & de suavité, que si mon esprit eût été sans

crainte d'illusion, j'aurois dit volontiers comme saint Pierre, qu'il faisoit tres-bon en ce lieu: Ce Jesus prétendu me parla premierement avec des paroles si tendres & si pleines d'un apparent amour pour moy, que j'aurois volontiers acquiescé aux desirs qu'il me témoignoit étre veritablement bons & asseurez, non seulement pour ma perfection mais méme pour mon salut. Apres cét essay, s'apercevant que mon esprit, quoy que baigné dans la douceur, ne laissoit pas d'en avoir du soupçon & méme de l'incredulité, il prit un ton severe quoy-que neanmoins il y entremeloit toûjours des paroles fort tendres pour faire plus d'impression sur mon cœur. Il me reprochoit ma dureté de cœur à croire à ses paroles, qui étoient des paroles de vie pour moy. Il me conjuroit par le sang qui découloit de ses playes, de n'en pas perdre le merite par ma faute. Il me representoit que le plus court & le plus asseuré chemin de ma perte étoit celuy que je prenois, dans la disposition où j'étois. Quitte au plûtôt, ô ma chere fille! disoit-il, le danger où tu t'es engagée toy méme: Lorsque l'on veut éviter l'embrazement, il ne faut pas s'approcher du feu; & de s'y jetter soy-même, n'est-ce pas se vouloir perdre? Que t'auront servy tant de graces que je t'ay faites si en un moment tu perds ce qu'avec tant de peine tu as conservé cy-devant? Ne mépriſe point la faveur que je te fais; ne dédaignant pas moy-même de t'en venir donner avis. Quitte dés aujourd'hui ce lieu où tu couches; & afin que la chose se fasse avec plus de douceur & sans qu'on s'en apperçoive, n'allegue point d'autre raison pour t'en dispenser que celle de prendre un peu de repos. Apres je t'inspireray ce qu'il faudra faire. Suy le conseil que je donne dans mes Ecritures Saintes; mon secret à

oy seul. Ce mot redoubla mon doute ; & comme me pressoit de le regarder & de luy répondre ; Je ensay, sans rien dire, que si c'étoit JESUS-HRIST, j'étois indigne de le regarder ; mais ûtôt que c'étoit à moy de regarder la terre, & ne s présumer d'arréter mes yeux sur un objet qui eritoit l'adoration des Anges, & des respects in-nis. Pource qui étoit de l'apprehension de me per-e dont il me menaçoit ; je pensay que je ne devois en craindre, pourveu que je continuasse d'obeir à ux qui me conduisoient, & qui me tenoient cer-inement la place de Dieu. Outre que je commen-ois de croire que fort probablement celuy qui étoit present, n'étoit pas vrayement JESUS-HRIST, & que mes yeux s'y pouvoient aisé-ent tromper. Pour ce qui est du secret qu'il me nseilloit : Je me répondois à moy-méme, que je devois point en avoir pour les personnes que j'é-is obligée de regarder comme me representant la rsonne de Dieu.

Pour lors il me vint en pensée : mais on dira que suis folle d'aller dire une chose qui peut-étre n'est une pure imagination : n'importe, répondis-je, u'on pense ce que l'on voudra ; ce n'est pas à moy examiner tout cela. C'étoit lors que ce crucifié e parloit, que je pensois toutes ces choses à part oy. Le temps de la sainte Communion s'appro-nant, je quittay l'incertain pour le certain ; & tte vision ayant disparu, cette douceur spirituelle changea tout d'un coup en une inquietude si im-ortune, que je reconnus facilement que le diable toit auteur de l'une & de l'autre. Cette inquietude t suivie d'une tentation si violente & de si longue urée, que cela me confirma de plus en plus dans tte pensée. Quant au crucifix, ce n'étoit point

comme un Tableau, mais comme un homme v
vant attaché en croix: Il touchoit du pied de
croix ſur le plancher, & étoit à deux pas de mo
En ſorte que quoy que je ne le regardaſſè point,
voyois toutefois le ſang tout fumant qui dégoût
ſur le pied de la croix, & méme à bas. Les paro
dont il ſe ſervoit en me parlant, étoient; Ma fill
ma bien-aimée, ma tres-chere, l'unique de m
cœur, ma joye.

*Vne autre fois le Diable la voulut tromper p
une fauſſe apparition d'une Religieuſe dec
dée, comme ſortant du Purgatoire.*

LE 29. Novembre 1661. (dit-elle en ſon Jou
nal) étant parfaitement éveillée, tout d'
coup je vis paroître une grande lueur qui éclair
toute la chambre: Cette clarté étoit comme qua
la Lune eſt en ſon plein; mais avec cette differenc
que la lumiere qui me paroiſſoit, étoit rougeâtr
comme eſt la lueur que rend un grand feu; d'abo
je fus ſaiſie d'une grande frayeur, & quelque raiſ
que je m'apportaſſè à moy-méme pour calmer m
eſprit, je ne pouvois m'affranchir de cette crain
J'abaiſſay mon voile ſur mes yeux, & les ferma
afin de ne voir ny lumiere ny autre choſe. Je vo
lois me perſuader que c'étoit un ſonge, & que je
voyois rien: Mais pour me perſuader le contrai
on tira mon voile de deſſus mon viſage, & on le
les rideaux, méme à pluſieurs repriſes. Je me c
chay le viſage avec la couverture, on la retir
Alors penſant à moy-méme ſi celle pour qui no
faiſions l'annuel, n'auroit point beſoin de quelq
ſecours particulier; je commençay à entrer en do
te ſi elle ne me cauſeroit point tout ce trouble

Jeanmoins je ne fus pas longtemps dans cette
ensée, ne m'étant pas facile de me persuader que
es Ames du Purgatoire vouluſſent s'adreſſer à une
erſonne comme moy. Je dis pour lors en moy
méme; ſi c'eſt une ame de Purgatoire, qu'elle aille
mon Directeur ou à mon Confeſſeur, qui ſont
apables de l'aider; ſi elle deſire me prier de quel-
que choſe, qu'on me le faſſe ordonner par les per-
onnes qui me conduiſent, je le recevray plus aſ-
eurément de cette part. En méme temps, ſans que
'euſſe prononcé aucune parole; j'oüy proche de
non lit une voix, qui répondant à ce que j'avois
ensé; je n'ay que faire, dit-elle, ny d'un tel, ny
l'un tel; je ne veux ny leurs prieres ny leur avis:
C'eſt à vous, ma chere Mere! à qui j'ay affaire:
e viens vous dire adieu, & vous remercier. Oüy,
na chere Mere, je vous remercie de tout mon
œur de vôtre charité; & ſur-tout de la bonne vo-
onté que vous eûtes hier au ſoir pour moy. Je
'ay plus beſoin de cela maintenant; & il ne faut
oint que vous ayez ſoin de moy davantage. Je
ais poſſeder, comme j'eſpere le bonheur, auquel
lepuis ſi longtemps j'ay aſpiré. Regardez moy
onc, & me parlez pour la derniere fois. Je dis en
noy-méme: Je ne parleray point du tout, & ne re-
garderay pas non plus. La voix pour lors redou-
lant d'un ton fort affectueux, me dit: Helas, ma
pauvre Mere! ne me refuſez point cette grace; du
noins ſouffrez qu'avant mon départ je vous em-
braſſe: Accordez moy cette derniere grace que je
vous demande, je vous en prie. Je ne parlay point,
mais je penſay que quant je ſerois aſſeurée que ce fût
une Sainte du Paradis, je ne l'embraſſerois pas ſans
avoir demandé auparavant conſeil. Alors ce fantô-
me diſparut, grondant, & diſant que je ſerois fâ-

chée de ne l'avoir pas voulu ny voir, ny embrasse
Cependant une heure s'étoit passée en cét entre
tien.

Tout étoit, ce me sembloit, dissipé, & la lumie
entierement obscurcie; tout d'un coup mon lit fu
secoüé fortement à diverses repriſes; & il semblo
qu'il se devoit renverser sur moy. A quatre repriſe
cela recommença, avec des importunitez & de
violences qui durerent jusqu'à deux heures & tro
quarts, quelque recours que je pusse avoir à Jesus
Christ, à la sainte Vierge & au signe de la Croi
Mais enfin toute cette canaille d'enfer se retira. J
restay toutefois dans une humeur la plus noire d
monde contre mon Directeur & mon Confesseu
pour lesquels je ne dois avoir que du respect. J'a
vois ressenti des tentations extraordinaires si fo
tes, que j'en étois au desespoir. La pensée me ve
noit que tout cela n'étoit rien, que je ne devois pa
m'y arréter, ny en parler à qui que ce soit, & qu
je n'en avois aucune obligation, puisque je sçavo
bien n'y avoir pas offencé Dieu. Cela m'arriva en
core deux autres fois dans le mois de Decembre.

Iusques icy est le recit de cette fidele servante de IESVS-CHRIST, qu'il vouloit éprouver en toutes façons.

LEs effets de cette obsession furent en gran
nombre.

1. Un redoublement de tentations en toutes ma
nieres, & dans des excez inconcevables.

2. Une aversion effroyable de la Communion
n'y ayant rien que les démons ne fissent pour l'e
empécher.

3. Une infestation des démons qui luy apparoi

ent, & qui tâchoient de la tromper sous diverses
ures.

4. Quelques années apres, lorsqu'elle prioit
ur le salut de quelques Ames qui étoient ou dans
bîme du peché, ou sur le bord du précipice, Dieu
it souvent cette voye de conduite avec elle, qu'el-
étoit comme une prison à plusieurs milliers de
mons, qui se voyoient contraints, malgré toutes
irs resistances, d'entrer dans cette fille vrayement
inte, dont ils avoient plus d'horreur que de l'en-
: méme: Car plus ils exerçoient contr'elle toute
ir rage, par toutes sortes de tentations dont les
impressions étoient extrémes; toûjours ces mau-
:s esprits d'enfer se voyoient vaincus par cette
ie, qui étoit si fidele à la grace de JESUS-CHRIST,
ie jamais ils n'ont pû obtenir d'elle qu'elle con-
ntît à la moindre chose qu'ils desiroient, quoy
ie souvent ce ne fût presque rien, comme un seul
gard, un seul mot, & le moindre mouvement de
main, un seul de ses cheveux: En sorte que bien
in de la posseder, ils étoient eux-mémes captifs
elle; & ne pouvoient agir sur d'autres que sur
le; & souvent le nombre en a été si grand & si
:cessif, dont elle sentoit les impressions, que cette
iuvre fille avoit à combattre des armées entieres
: démons.

Pour l'éclaircissement de plusieurs doutes qui
ourroient survenir à diverses personnes sur ce su-
t, il est bon de faire icy deux ou trois remarques,
ont conviennent ceux qui en ont écrit plus raison-
ablement.

La premiere, que l'obsession est une operation
anifeste de Sathan pour nuire à l'homme. On
appelle manifeste pour la distinguer de la tenta-
on, qui ordinairement est occulte, au moins en

son principe. La possession est une operation maligne, par laquelle le diable se rend maître des puissances de l'homme, jusques à luy ôter la reflexion & la liberté, & à parler & répondre personnellement par sa bouche. En sorte que la différence qu'il y a entre obsession & possession, est que le diable dans la possession répond personnellement par la bouche de la personne possédée : mais lorsqu'il obsede, il peut bien produire quantité d'autres effets qui se trouvent en ceux qu'il possède ; mais non pas parler par la bouche de celuy qui est simplement obsedé, ny répondre en sa propre personne, en le privant de l'usage de la raison & de la liberté. Ce qui est la veritable marque de la possession. Ainsi qu'il arriva à un Religieux de saint Bernard, lorsque le Pape Innocent II. l'alla visiter à Clair-vaux. Car le Pape & les Cardinaux étans entrez dans le Chœur où se chantoit actuellement l'Office, un de ces Religieux fut possedé, & apres des blasphémes horribles, le diable parla personnellement par sa bouche, disant qu'il étoit le Messie, & qu'il devoit étre adoré, & qu'il le vouloit. Saint Bernard à l'heure méme délivra ce Religieux de cette possession, & le diable demeura confus & vaincu, qui avoit voulu jetter le desordre & la confusion dans cette sainte Maison, & parmy une si illustre Compagnie.

Annales Cisterciéces anno 1131.

La seconde remarque est qu'en cét empéchement que l'homme reçoit de la part du démon, dans l'usage de ses facultez, tant interieures qu'exterieures ; ceux qui sont travaillez de cette maniere de vexation qu'on appelle obsession, sont fort souvent privez de la liberté de leurs fonctions naturelles & particulierement ils ont l'imagination occupée d'une espece d'obscurité qu'il y répand, & le cœur

iſiblement ſerré en diverſes rencontres ; mais de
le ſorte qu'eux mémes s'apperçoivent tres-bien
e tout cela ſe fait par un principe exterieur, bien
e quelquefois ces chaînes ſoient inviſibles & mé-
: fort cachez.

La 3. remarque que font les Docteurs ſur ce ſujet.
que ſouvent dans l'obſeſſion les démons impri-
ent des ſentimens de douleur ſur le corps de la
rſonne, & donnent encore d'autres ſenſibles
urques de leur preſence ; ayant coûtume de faire
aucoup de bruit, de frapper de terreur, de don-
r des tortures dans les entrailles, ou dans les
rfs ; y cauſer des peſanteurs & des obſtructions
rt penibles ; d'y faire méme naître des maladies ;
ıſi qu'il arriva à Job ; outre les impulſions au mal
:s-violentes. Ce qui ſe fait de ſorte que la per-
nne obſedée connoît aiſément que ces operations
ennent du démon.

Au reſte, il ne ſe faut pas étonner que Dieu per-
ette quelquefois que des Ames tres-ſaintes ſoient
rées de la ſorte en la puiſſance des démons, qui
voulant leur nuire, aident à leur ſainteté. Apres
ıe JESUS-CHRIST luy méme a donné pouvoir
Satan de le tranſporter ſur le haut d'une monta-
ıe, & ſur le haut du Temple de la ville de Jeruſa-
m, pour le tenter & pour l'induire au peché s'il
ıt pû ; rien ne nous doit ſurprendre en des choſes
mblables. Dieu a permis diverſes fois que les
ints ayent été poſſedés des diables : Et ſaint
hryſoſtome à ce ſujet, écrivit trois Livres de la
vine Providence, pour la conſolation d'un Moi-
e de tres-grande vertu nommé Stagyrus, qu'il ap-
elle le plus intime de ſes amis ; lequel par la per-
iſſion de Dieu fut poſſedé du diable. Dans ces
ois Livres il l'exhorte à la patience & à la ſoûmiſ-

sion aux volontez de Dieu ; l'asseurant que tan s'en faut que cette possession luy soit préjudiciabl pour sa sainteté, qu'au contraire elle luy sera tres avantageuse, y pratiquant toutes les vertus qu font les Saints ; & qu'un seul peché volontaire quoy que seulement veniel, luy seroit bien plu dommageable, que d'étre possedé des diable comme il étoit.

Pour ce qui est de l'infestation & de l'obsessio des démons ; tres-souvent Dieu la permis sur le Ames les plus saintes, méme en nos temps. I. Pere Eusebe Nieremberg, un des plus doctes & de plus éclairez de ce siecle, en rapporte un exempl illustre dans la Vie du Pere Jean de Castille Jesuite qui mourut en Espagne en opinion de sainteté, l 4. May 1599.

Cét homme fut élevé par les faveurs de la saint Vierge à un don d'Oraison tres-sublime. Un jou il se sentit pousse interieurement à souffrir pou Dieu des choses extraordinaires, & il luy vint en pensée qu'il n'en pouvoit souffrir davantage, qu'en se livrant entre les mains des démons pour le tour menter. Cette pensée le tenoit en perplexité, jus qu'à ce que disant un jour la Messe, la sainte Vier ge & sainte Agnes luy apparurent, & l'animeren au combat, luy promettant que le secours du Cie ne luy manqueroit pas, dans les maux que les ma lins esprits luy feroient souffrir. A peine cette ap parition eut cessé, qu'il entra dans sa chambre un troupe de démons, avec grand bruit, qui luy fai soient prononcer de sa bouche mille blasphéme contre Dieu, JESUS-CHRIST & sa sainte Mere malgré qu'il en eût, & luy disoient : Tu es nôtr à present, & tu ne nous échapperas pas ? Ils lu donnoient des impressions si vives de pechez tres

efs, qu'il s'en jugeoit pour lors criminel, & yoit y avoir consenty : mais apres que le calme it revenu dans son ame, JESUS-CHRIST luy oit connoître qu'il en étoit tres-innocent. La rveille étoit que quoy que les démons le fissent ler bien haut, personne pourtant n'entendoit blasphémes. Ces épreuves de Dieu sur luy, du-ent jusques à la mort, qui fut dans la paix des nts, & qui fut toute sainte comme avoit été sa . Il avoit eu une tres-grande familiarité avec Ange-Gardien, qui luy apparoissoit visible-nt; & jamais Dieu ne permit que ces infestations démons parussent en public; son Confesseur & Superieurs en étoient les uniques témoins, qui niroient sa solide vertu, & les voyes adorables Dieu sur luy.

CHAPITRE VI.

n grand Serviteur de Dieu, mort depuis huit ans, luy apparoît pour la consoler & la fortifier.

ES combats que l'enfer luy livroit se multi-pliant & s'augmentant toûjours, le Ciel de son té voulut luy donner secours, & luy faire sensi-ement connoître la protection qu'elle en devoit endre.

Elle avoit eu pour Superieur, lors qu'elle étoit ovice à Bayeux, un saint Homme, grand Vicai-du Dioceſe, & Chanoine Theologal & Peni-ncier, qui étoit mort dés l'année 1654. nommé onsieur Michel Rocher de Berneys : Ce saint omme luy apparut pour la fortifier & la consoler. picy comme elle en parle.

Le 28. Janvier 1662. comme je recitois Matine avec la Communauté, je ſentis Monſieur de Ber neys preſent, proche de moy; & quoy que je n viſſe rien, je ne pouvois neanmoins douter de l preſence de ce bon ſerviteur de Dieu. Il me fit reſ ſouvenir de l'entretien que j'avois eu avec luy, troi jours avant mon départ de Bayeux, & ce ſouveni m'a depuis fort ſervy. Il m'exhorta d'avoir un grande confiance en Dieu, parce qu'il me ſoûtien droit dans tous les beſoins où j'étois; Que j'euſſe dire, ou à faire dire à Monſieur l'Evéque, qu'il n devoit pas étre en peine pour moy, & que la cauſ de mon état n'étoit pas ce qu'il penſoit: qu'il avoi tout ſujet d'eſperer que Dieu ne me manqueroit pa dans les neceſſitez preſſantes où j'étois, & qu'il n faloit rien craindre, mais plûtôt ſe confier en Dieu que ſa protection continueroit ſur moy; que je fiſſ un grand fond ſur ſa bonté, & que j'euſſe une en tiere ſoûmiſſion à ſes ſaintes volontez; qu'il ne fa loit pas s'ennuyer, mais avec courage s'offrir à tout ce que la Providence ordonneroit; Que l ſainte Vierge ſeroit toûjours ma bonne Mere; Qu je m'abandonnaſſe à ſes ſoins; & que je ne perdiſſ jamais le ſouvenir de ce qu'elle m'avoit été; no plus que la confiance que de tout temps j'avois e en elle; qu'il me faloit bien garder de la perdre, o de la laiſſer amortir. Que c'étoit maintenant l temps d'un plus grand beſoin, & ainſi que je m'aſ ſeuraſſe qu'elle m'aideroit. Car tout de méme, m dit-il, qu'une bonne Mere ne pourroit pas aban donner ſon enfant qu'elle verroit ſur le bord d'u precipice; mais au contraire ce ſeroit alors qu'elle en prendroit plus de ſoin, de peur qu'il ne ſe pre cipitât, & qu'elle ne le laiſſeroit pas un ſeul momen ſans étre à ſes côtez; ainſi la ſainte Vierge qui vou

e mille fois plus que vôtre Mere, ne vous laiſ-
pas, pourveu que vous ayez une entiere con-
ce en elle. Vous a-t'elle jamais manqué au be-
? Alors il me remit en memoire pluſieurs ren-
tres aſſez perilleuſes où j'avois tout-à-fait éprou-
à protection. Il m'ordonna auſſi que j'euſſe à
le 6. Chapitre de la ſeconde Epître aux Corin-
ns, & que je n'oubliaſſe pas la reſolution que
ois euë de m'abandonner à tout ce que Dieu
droit de moy, lorſque j'étois venuë en Canada.
effet, étant ſur le point de mon départ, ce ſaint
mme qui étoit le Superieur de nôtre Monaſtere,
fit diverſes interrogations, leſquelles ſe ſont
vées toutes avoir eu leur effet. Car il me dit
peut-étre je n'aurois pas eu le pied hors de la
iſon où j'étois, que je changerois de diſpoſition;
e cette paix & cette douceur ſe changeroit en
ertume; Que non ſeulement ſur les chemins,
is méme lorſque je ſerois arrivée dans le païs,
trouverois bien du changement; Que les perſon-
ſeroient bien differentes de celles que je quit-
: Mais, diſoit-il, ma fille, ſi non ſeulement les
atures vous font ſouffrir; mais ſi ce Dieu plein
bonté à vôtre égard, ſe met méme de la partie
tre vous, ce ſera bien le plus rude: & ſi non
tent de cela, il permet aux démons de vous
rmenter, que direz-vous? car toutes ces cho-
vous pourront bien arriver. Voyez ſi vous vou-
bien vous expoſer à tout cela; je vous en avertis;
ſez-y, il n'y a rien qui vous oblige abſolument
faire ce voyage.

Il me ſemble que je conceus aſſez ce qu'il me di-
t: mais Dieu m'attiroit ſi fortement, que je ne
uvois reſiſter à ſon appel, ſans une grande infide-
é. Ce fut ce qui m'obligea de luy faire cette ré-

ponſe : Mon Pere, vous ſçavez quelle eſt la pei
de mon cœur, quand je penſe à faire ce voyag
cependant je ſens que Dieu veut cela de moy ;
ainſi quand tout ce que vous me dites, m'arrivero
ſi Dieu le permet, j'eſpere que ſa bonté me ſo
tiendra, & dés à preſent je m'y ſoûmets. Il m'a
ſeura depuis qu'il avoit toûjours eu la pensée que
devois étre préferée à mon aînée pour le Canad
& que Dieu aſſeurément m'y vouloit.

Trois jours apres l'apparition de ce ſaint Homm
le démon s'étant apparu à elle, ſous la reſſemblan
de ſon Confeſſeur, pour la tromper par ſes ma
vais conſeils ; entr'autres choſes il luy deffendit d'
joûter aucune créance à ce qu'elle avoit reſſen
de Monſieur de Berneys, & de ne pas lire le Ch
pitre 6. de la ſeconde Epître aux Corinthiens ; l
diſant que ce n'étoit qu'une pure imagination ;
en la quittant, il luy dit qu'il s'en alloit prier Di
pour elle. Mais Dieu qui l'a conduiſoit, permett
qu'elle diſcernât le vray d'avec le faux ; & jama
autant qu'on a pû le ſçavoir, elle n'y a été trompé

Une fois entr'autres le démon luy ayant appa
ſous la figure de ſon Directeur, lorſqu'il étoit ſ
mer allant de Canada en France, il luy dit que Di
l'avoit ainſi miraculeuſement tranſporté pour
conſolation, & pour luy donner conſeil dans ſ
beſoin : mais elle découvrit bien-tôt l'artifice
Satan, & n'eût garde de s'en laiſſer ſurprendre.

CHAPITRE VII.

ieu luy donne un Directeur choisi dans le Paradis : sçavoir, le Pere Iean de Brebeuf qui luy apparoît souvent.

EPere Jean de Brebeuf Jesuite, natif de la ville de Bayeux, avoit mené une vie toute Apostolique ns le Canada, où il avoit porté la Foy de JESUS-HRIST dés l'année 1625. principalement dans le is des Hurons ; & apres y avoir fait plus de sept lle Chrétiens, & une Eglise vrayement animée l'Esprit de Dieu, au milieu de la Barbarie : Il fut is par les Iroquois ennemis de la Foy, l'année 49. avec le Pere Gabriel l'Alement, lors qu'ils oient actuellement à confesser, à baptiser, & à courager leur troupeau. Ensuite ils furent dépüillées tout nuds, charges de bastonnades ; & on ir appliqua des flambeaux ardens par tout le corps; leur pendit au col des haches toutes rouges de ; on leur en mit sous les aisselles ; & ces Barbaen derision du saint Baptême, leur verserent des audieres d'eau boüillante sur leurs têtes, & sur irs corps tout déchirez ; ils couperent le nez & lévres au Pere de Brebeuf, & ils luy brûlerent la igue, luy metant des charbons de feu dans la boue, étans furieusement animez contre luy, de ce 'il portoit les Chrétiens Hurons à recourir à eu dans leur martyre, & voulans l'empécher de rler de Dieu. Enfin ils le mangerent tout vif, luy ant enlevé de grands morceaux de chair, qu'ils vorerent devant ses yeux à demy rôtie. Cét hom- de Dieu brûlé ainsi à petit feu l'espace de trois

heures, ne jetta jamais aucun ſoûpir ; il avoit tou
jours les yeux au Ciel, & invoquoit ſans ceſſe
ſaint Nom de JESUS, avec autant de douceur
de paix, que s'il eût été en ſon Oratoire faiſant ſ
Oraiſon. Ce fut le 16. Mars 1649.

Sa Vie n'avoit pas été moins ſainte que ſa mo
car il poſſedoit dans un éminent degré toutes l
vertus qui font les Saints ; l'humilité, la patienc
la douceur, la charité, & une mortification con
nuelle, dans la vie du monde la plus auſtere.
étoit toûjours uny à Dieu, qui le favoriſoit d'
don d'Oraiſon tres-ſublime, & de beaucoup d'a
tres graces gratuites que l'on admire dans les gran
Saints.

Nôtre Seigneur s'étoit ſouvent apparu à lu
quelquefois en état de gloire, mais d'ordina
portant ſa croix, ou y étant attaché. Cette veuë i
primoit dans ſon cœur des deſirs ſi ardens de to
endurer pour ſon Nom, que quoy qu'il eût d
beaucoup ſouffert en mille occaſions, des pein
des fatigues, des perſécutions & des doule
étranges, il comptoit tout cela pour peu de choſe
ſe plaignoit toûjours de ce qu'il ne ſouffroit ri
& que Dieu ne le trouvoit pas digne de luy fa
porter la moindre partie de ſa croix.

Nôtre-Dame luy étoit auſſi tres-ſouvent ap
ruë, qui d'ordinaire laiſſoit en ſon ame des de
tres-violens de ſouffrir, mélez cependant d'une ſi
vité ſi ſainte, & d'une telle ſoûmiſſion aux volon
de Dieu, que ſon eſprit en demeuroit enſuite d
une paix profonde, & dans un ſentiment fort él
des grandeurs de Dieu, l'eſpace de pluſie
jours.

Saint Joſeph, les Anges & pluſieurs Saints
Paradis, s'étoient ſouvent fait voir à luy ; ſouv

eu luy avoir donné la grace de penetrer dans le
ıd des cœurs, & d'y voir l'état interieur des
nſciences, ou pour les dons de Dieu qui y étoient
ɔandus, ou pour les pechez les plus cachez, &
e qui que ce ſoit au monde ne pouvoit ſçavoir.
Nôtre Seigneur luy avoit revelé tres-ſouvent les
ɔſes futures; & quelquefois il luy faiſoit con-
ître les bontez toutes particulieres & toutes
ıoureuſes qu'il avoit pour ceux qui s'abandon-
ient eux-mémes, & tous leurs interêts, pour le
ut des Ames: & luy avoit fait voir la place, qu'il
ır reſervoit dans le Ciel pour une éternité.
Pluſieurs années avant ſa mort il avoit fait vœu de
re en toutes choſes ce qu'il connoîtroit étre à la
ıs grande gloire de Dieu.
Ce fut à ce grand ſerviteur de Dieu, à ce grand
omme Apoſtolique, à ce premier Apôtre des Hu-
ns, que JESUS-CHRIST confia le ſoin de ſa
ele ſervante & épouſe, pour la proteger puiſſam-
ent contre toutes les attaques & embûches des
mons; & afin de luy ſervir de Directeur & Con-
ıcteur, dans un chemin ſi difficile & ſi dangereux,
r où la divine Providence la vouloit conduire à
ıe haute ſainteté. Elle ne l'avoit jamais veu ny
nnu durant ſa vie; mais étant arrivée à Quebec
nnée 1648. le Pere de Brebeuf qui étoit aux Hu-
ns, trois cent lieuës plus loin dans les terres, y
t martyriſé l'année ſuivante; & la nouvelle en
ant été apportée à Quebec, dés-lors cette heu-
uſe fille fut touchée d'une ſi ſainte mort, le con-
dera comme un Martyr de JESUS-CHRIST,
le prit pour un de ſes Protecteurs dans le Ciel; &
puis conſerva toûjours pour luy un reſpect & une
votion toute particuliere; dont ce bon Pere la
compenſa abondamment, luy ayant ſervy de Di-

Voyez les avis au Lecteur num. 8.

recteur jusqu'à la mort. Voicy comme elle-mém en a parlé dans son Journal.

Le 25. Septembre 1662. apres la Communion, j pensay avoir veu devant moy le R. P. de Brebeu tout brillant de lumiere, portant une couronn éclatante de gloire, & à l'endroit du cœur une Co lombe blanche comme neige, qui marquoit la dou ceur & la mansuetude, qui avoit paru en ce servi teur de Dieu pendant sa vie. Cette colombe por toit écrit sur les grandes plumes de ses aîles; les sep Dons du saint Esprit, & les huit Beatitudes. D'un main il tenoit une palme, & de l'autre il montroi cette susdite Colombe. Il étoit revétu d'une Aube & par dessus il avoit une Etolle d'une broderie d'o & de perles tres-blanches, & me paroissoit tout environné de rayons. Il me sembloit neanmoin étre comme triste dans cét état de gloire. Et il dit Qui aura pitié de moy? Qui est-ce qui me soulagera Je ne luy voulus rien dire, mais j'adressay la répon se à la tres-sainte Vierge. Et alors il me dit: Qu sa peine étoit de voir qu'un païs pour lequel il avoi tant travaillé, & où il avoit donné son sang, fû maintenant une terre d'abomination & d'impieté & s'adressant à moy en particulier, il me dit: Sœu de saint Augustin! nous porterez-vous compassion Aidez-nous je vous en prie? Comme je continua à m'adresser à la sainte Vierge pour répondre; il m dit: dites cecy à vôtre Confesseur, & faites ce qu'i vous dira. Ne vous mettez pas en peine des raison qui vous viennent au contraire. Comme il parloit je sentis approcher de moy plusieurs démons; mais je vis que le Pere inclina un peu la tête vers le sain Sacrement, & à ce moment méme ils s'enfuirent & je ne les ressentis plus de tout le jour, jusqu'au soir qu'entrant dans nôtre chambre, je vis deux

gs de Spectres & de Monſtres, qui ſe diſoient
i à l'autre, comme en raillant, place, place à la
nte, elle eſt bien avancée, elle parle déja aux
nts du Paradis; & en diſant cela, ils me déchar-
ent pluſieurs coups.

Le 28. Octobre jour de ſaint Simon, depuis le
rcredy au ſoir juſqu'au Samedy commencé, je
us pas un quart-d'heure de libre; mais ſur-tout
uis les huit heures du ſoir du Vendredy, juſqu'à
uit & un quart, je fus dans un état ſi déplora-
, qu'il me ſembloit que j'étois actuellement dans
fer avec les démons. Apres ce temps, ayant
ſubitement une grande lumiere dans nôtre
mbre, je fus ſaiſie d'une telle frayeur, que j'en
neuray toute interdite. Cette crainte étoit ſi vio-
te, qu'elle diſſipa toutes mes tentations. Alors
nme me réveillant d'un profond ſommeil, je
nmençay à dire, ſans y penſer: Ha ſainte Vier-
! que je ſuis miſerable, & que ma vie eſt lon-
, étant remplie de tant de malheurs; Je me
is abandonnée de tout, excepté des démons, qui
rempliſſent ſi fort de leurs maudites impreſſions,
je leur ſuis entieremeut ſemblable. Eſt-il vray
nte Vierge! que vous n'abandonnez jamais ceux
i eſperent en vous? Ah! j'éprouve, ce me ſemble,
contraire. Vous me laiſſez perdre: Ne reſſenti-
-je jamais pleinement vos bontez? Montrez à
te pauvre délaiſſée que vous êtes ſa Mere. Je dis
paroles ſans reflexion, dans une tres-grande
yeur; car la lumiere que je voyois m'imprimoit
te crainte, ayant je ne ſçay quelle majeſté, que
ne ſçaurois pas bien exprimer. Tout d'un coup
ſentis le calme dans mon cœur, & mes yeux fu-
nt comme deſillez. Je vis deux perſonnes fort pro-
es de moy: L'une étoit la ſainte Vierge, l'autre

son bon Chapelain & fidele serviteur, le Pere
Brebeuf, revétu d'un Surplis & d'une Etole. C
ce fut elle-méme qui le nomma devant moy, so
bon Chapelain. Je ne doutay aucunement que
ne fût la Mere de Dieu. Je n'osois rien dire par re
pect; mais je la regardois, & tout me charmoit e
elle. Elle m'adressa ces mots, pourquoy te plai
tu, ma fille? N'ay-je pas plus de sujet de plain
contre toy, puisqu'hier tu dis à ton Confesseu
que tu voudrois n'avoir jamais songé à moy? T
ne voulus pas me saluer avec luy? Que me répo
tu à cela? Je fus surprise entendant cela; car il
me souvenoit pas avoir rien fait de semblable; &
luy dis: Pardonnez-moy, Madame; je croy q
vous étes la Mere de Dieu; & je ne me souviens p
que de ma vie je vous aye ainsi méprisée; vous
sçavez, sainte Vierge, que je suis toute à vous,
que j'ay toûjours été vôtre servante. Mais repar
elle, comment étes-vous à moy, n'étant pas à mo
Fils? A vôtre Fils, sainte Vierge, j'y suis, & y s
ray à toute éternité, malgré tout l'enfer; c'est mo
Sauveur, c'est mon Roy, mon Pere, mon Epou
& mon Tout. Comment dis-tu que c'est ton Epou
puis que tu ne le veux pas? Ensuite me faisant re
marquer tout ce que j'avois fait & dit le jour prec
dent, & me nommant devant qui je l'avois dit, j
fus frappée d'un étonnement terrible; car je ne m
souvenois point de tout cela. Je me mis à pleure
amerement; & n'osant plus rien dire, je m'adressa
au Pere de Brebeuf, & luy témoignay ma douleu
& mon affliction. Alors il adressa ces paroles à l
sainte Vierge, avec une extréme douceur; *Domina
inimicus homo hoc fecit.* Quand j'eus entendu qu
ce bon Pere prenoit ma défense, je commençay d
prendre courage, & m'enhardis de luy dire: Croyez

s'il vous plaît, sainte Mere de Dieu ; car vraye-
ent l'ennemy seul de mon salut a operé toutes ces
oses. Je renouvellay mes vœux, dont j'avois
jour precedent rendu l'Ecrit au Pere Châtelain
on Confesseur, comme par dépit, dans l'impres-
on que les démons faisoient en moy. Je priay en-
ite la sainte Vierge, que nonobstant mes desirs
nt aires, si c'étoit pour la plus grande gloire de
ieu, les démons continuassent de me tourmenter;
'elle disposât de moy comme d'une chose qui luy
partenoit ; qu'elle me préservât seulement d'of-
nser son Fils ; Que si par malheur quelque chose
'arrivoit, comme les jours précedens ; qu'elle me
t faire penitence pour le peché que le diable pré-
ndoit me faire faire ; Qu'elle inspirât à ceux qui
e conduisoient, de ne m'épargner en quelque
ose que ce fût. Je la priay beaucoup de me faire
nner la benediction par son Chapelain ; elle me
ccorda; à condition toutefois que cela ne m'exem-
eroit point de ce que je devois à mon Confesseur.
comme je la suppliois de m'imposer une peniten-
, pour punir le diable en moy ; elle me refusa, &
e dit que je la ferois telle que mon Confesseur la
geroit : Mais que je luy demandasse permission
l'offrir pour la personne qui m'avoit été recom-
andée. De plus que je demandasse la sainte Com-
union pour Lundy prochain ; & que ce seroit à
on Superieur à en faire l'application. Je me sen-
is pressée fortement à m'abandonner à l'aveugle,
tout ce que Dieu voudroit. Le temps d'une si
inte & aimable Compagnie étoit court selon mon
sir ; & il me sembloit qu'il n'y avoit pas un mo-
ent que cela duroit, lorsque je me trouvay seule,
deux heures sonnerent aussi-tôt apres. J'em-
oyay le reste de la nuit jusqu'à quatre heures à

dire mon Rosaire, & à m'offrir derechef à JESUS & Marie. A chaque *Pater* & *Ave*, il me sembloit que mon cœur penetroit le sens de chaque parole; & je les proferois avec un grand sentiment interieur. Je restay fort en paix jusqu'au soir environ les quatre heures, que je me trouvay dans mes peines ordinaires.

J'ay raconté tout cecy pour me mieux exprimer, comme si ce que j'ay veu avoit été exterieur; mais la lumirere, ny les personnes n'ont point été veuës des yeux du corps: Je n'ay pas non plus entendu de paroles; & ma bouche n'en a point proferé, sinon quand j'ay dit mon Rosaire; mais cela m'étoit plus clair, plus distinct & plus intime, que si je l'avois veu, entendu, & touché. Mon ame ne me paroissoit pas plus asseurément unie à mon corps, que vrayement je sentois & voyois ce que dessus, & le moindre doute ne m'est pas venu, qu'il y eût de l'illusion.

Le 27. Février, je sentis à mon Oraison, dit-elle en son Journal, un grand reproche, de ce que je n'avois pas en quelque rencontre contribué à faire honorer le Pere de Brebeuf; il me sembloit que c'étoit luy qui me faisoit ce reproche, & qui me marquoit les occasions que j'avois negligées sur ce sujet. Il me fit entendre que Dieu se vouloit servir de luy, pour proteger le païs; & que ceux qui auroient recours à luy, en ressentiroient un puissant secours. Je ne fis point état de cela, & pris cette veuë pour une pure imagination. Une seconde & une troisiéme fois la méme veuë recommença, & on me faisoit toûjours ressouvenir de tout ce qui avoit precedé il y avoit quatre mois. Je ne me rendis point du tout à cela, & j'y sentis une si grande contrarieté, que je tâchay à éloigner le plus qu'il me fut possible,

tte pensée de mon esprit. Au commencement de sainte Messe, ayant atteint une Relique du Pere Brebeuf, & la portant à ma bouche pour la bai-r, j'eus la bras retenu & ne pûs pour lors, quelque fort que je fisse, l'approcher de ma bouche. Je ntis plus fortement que le matin le méme repro-e; & il me semble que la raison pour laquelle je s empéchée de baiser la Relique, fut pour m'ôter ors du doute que j'avois, que ce fût le diable qui e voulût tromper. J'eus l'esprit tout-à-fait con-incu que le Pere me vouloit proteger speciale-ent. J'ay eu une grande opposition de la part des mons de mettre ce que dessus par écrit. Ils ont e haine & une rage toute extraordinaire contre ce int Martyr.

Le 7. Mars, faisant mon action de graces apres sainte Communion, je sentis le Pere de Brebeuf esent, lequel me vouloit faire entendre quelque ose. Je sentis en méme temps une grande oppo-ion à me persuader sa presence, & je détournay éme aussi-tôt mon esprit de cét objet, de crainte 'il n'y eût de l'illusion. Toutes mes précautions anmoins furent assez foibles; car malgré toutes es resistances, mon esprit se retrouvoit comme y à la presence de ce Saint Homme. Cependant oulant encore rejetter plus efficacement ce que je oyois étre distraction; je recitay vocalement le *ater*: Mais comme je prononçois ces paroles, *(an-ficetur nomen tuum*, je me trouvay attachée au éme objet, & plus attentive qu'auparavant. Aussi méme temps ma crainte redoubla, & je pris une solution de reciter le *Pater* avec plus d'applica-on. Pour y mieux reussir, je m'adressay à la sain-Vierge, & la priay instamment de ne pas permet-e que mon esprit s'égarât de la sorte: Je luy fis en-

suite de grandes protestations du respect que j'avoi pour son bon serviteur le Pere de Brebeuf; & qu ce n'étoit pas par mépris, que je ne voulois pa écouter celuy qui me vouloit parler; mais seulemen pour éviter la tromperie, qui pourroit étre caché sous cette apparence. Apres divers colloques qu je fis avec la Mere de mon Dieu, mon esprit s'ap pliqua si insensiblement à ce saint Martyr, que san aucune reflexion j'écoutay tout ce qu'il vouloit m dire. Il me donna à entendre qu'il souhaitoit d moy quelque chose; & me demanda deux ou troi fois, ce que je luy donnerois pour le jour de so triomphe. Comme j'étois en peine en moy mém de ce que je luy pourrois donner, il me témoigna que je devois par l'avis de mon Confesseur, com mencer le lendemain une neuvaine, & qu'elle fini roit le 16. du mois; que je ferois en cela ce que mo Confesseur m'ordonneroit; & que luy me promet toit de me donner trois choses, telle que je vou drois demander; ou plûtôt telles que le voudroi mon Confesseur: Il me reprit doucement de la res stance que j'avois apportée à l'écouter, & m'assêu ra qu'en cela il n'y avoit rien à craindre de la pa du démon, qui ne vouloit pas me laisser joüir e paix de cette faveur, à cause de la haine & la rag qu'il porte aux serviteurs de JESUS-CHRIST. m'encouragea beaucoup à m'abandonner à Dieu, & je me sentis pour lors tout-à-fait fortifiée. Cel s'étant comme évanoüi, je restay assez en paix en viron une heure & demie; mais apres je me trouva plus en doute qu'auparavant, & fis une bonne re solution de ne pas une autre fois me laisser empor ter si facilement. La resolution que j'avois prise d dire au plûtôt ce qui m'étoit arrivé, se changea, & j ne pouvois me resoudre à rien dire plûtôt que l Vendredy.

Le méme jour 7. Mars avant les Vépres, le ſoir viron les quatre heures; je fus derechef preſſée obeir au Pere de Brebeuf; & méme ſi fortement, à chaque fois je le promettois de bon cœur, à qu'il me ſembloit; mais apres je retombois dans défiance.

Le lendemain ayant occaſion de demander mon onfeſſeur, je ne m'y pouvois reſoudre; & je le de- anday ſans le vouloir, ny penſer le faire. Luy yant dit tout cela; il m'ordonna ce que je de- ois faire pour la neuvaine; & les trois choſes que devois demander au Pere de Brebeuf, ſuivant ſa olonté.

La premiere, qu'il plût à ſa divine Majeſté faire e moy au corps & à l'ame, dans le temps & l'éter- ité, tout ce qu'il jugera pour ſa plus grande gloire ſon plus agreable plaiſir; me faiſant la grace de 'y abandonner moy-méme d'une volonté parfai- e; & donner ſa benediction à tous ceux qui vou- ront entrer dans ce ſentiment avec moy.

La ſeconde, qu'il plaiſe au Pere de Brebeuf de ſe aire connoître en ce païs, pour la gloire de Dieu le ſalut, tant des François que des Sauvages, our leſquels & aupres deſquels il a tant travaillé endant ſa vie, & qu'il employe le credit qu'il a upres de Nôtre Seigneur, & de Nôtre-Dame, our ce ſujet.

La troiſiéme, que le méme Pere aſſiſte puiſſam- nent & efficacement ceux qui travaillent en France, our le bien de la gloire de Dieu, & du ſalut des Ames en ces quartiers.

CHAPITRE VIII.

Le Pere de Brebeuf luy donne le choix de l'état où elle est, ou de l'état ordinaire: & il la conduit en son Oraison.

Voicy ce qu'elle en écrit.

LE 18. de Mars de la même année 1663. environ sur les huit heures trois quarts, faisant mon examen du soir, je sentis la presence du Pere de Brebeuf d'une façon qui étoit tres-intime, quoy qu'il n'y eût rien de visible ou d'exterieur. Il me sembla que ce bon Pere me faisoit offre & me donnoit choix, de rester comme j'étois, ou de passer en un état plus paisible: qu'en l'un & l'autre je plairois à Dieu, quoy que l'un neanmoins fût plus santifiant, & plus propre pour aneantir en moy tout ce qui étoit de moy-même; toutefois il vouloit que je choisisse librement ce que je voudrois, & se promettoit en cela de me donner toute satisfaction. Mon esprit ne fut aucunement combattu pour demander l'un des deux états; mais sans m'arrêter à faire de réponse au Pere que je sentois proche de moy, je m'adressay à luy, en le regardant comme dans le Ciel; & il me semble que je proferay ces paroles: Ce que je sens maintenant, peut bien être une tromperie & une illusion; mais je suis asseurée que le Pere de Brebeuf est dans le Ciel: Je sçay bien aussi qu'il a de la charité pour moy, & comme je m'y confie de tout mon cœur, je le supplie de m'obtenir, non pas ce que je souhaitterois, mais bien ce que luy même connoîtra le plus utile & le plus

vantageux pour plaire à Dieu. Je le ſupplie en cela, ; en toute autre choſe qui me touche, d'en pren- re la conduite abſolument, ſans avoir égard à ucun de mes deſirs. Je parlay de cette ſorte un peu e temps; & je ſentois que celuy dont la preſence 'étoit ſi intime, approuvoit la façon que j'ob- rvois à luy répondre; & m'imprimoit doucement ne grande ſoûmiſſion & dépendance de ceux qui ie tiennent la place de Dieu; & il me demandoit ne mortification continuelle des ſatisfactions de la ature, m'en remarquant méme quelques exemples our ce jour-là.

Au commencement de Mars 1664. le Pere de rebeuf me fit entendre qu'il deſiroit qu'on fiſt une euvaine, par laquelle on s'adreſsât à luy pour les eceſſitez du païs; & que Monſeigneur nôtre Evé- ue ſe joignît à cette devotion. On me remit à la olonté de mon Confeſſeur, pour la direction de neuvaine; mais luy m'ayant ordonné quelques enitences & abſtinences, le Pere de Brebeuf me s augmenta; m'ordonnant d'en demander la per- iſſion. Outre les Communions qui me furent ermiſes, il me ſembla que le Pere de Brebeuf me ommunia, ſans que je puſſe m'en diſpenſer. Le ernier jour de la neuvaine, je me deffendis de la Communion que l'on me voulut donner pendant ı ſainte Meſſe, dans la crainte que j'avois que ce- ı ne me fût procuré par les démons. Allant apres 'épres pour ſervir au Refectoire pendant le dîné, & m'étant un peu arrêtée en paſſant devant une mage de Nôtre-Dame, m'y étant miſe à genoux, e me ſentis comme immobile, en me voulant rele- er; & il me ſembla que la ſainte Vierge me faiſoit rrêter, & que ſans que mes reſiſtances y puſſent pporter d'empéchement, elle me fit donner la

Communion par le Pere de Brebeuf, mais ce fut d'une façon toute autre que les precedentes : car il me sembla que je sentis l'Hostie sur ma langue, avant que de sçavoir comme cela se faisoit ; & je reçus une consolation toute extraordinaire, & telle qu'il me sembloit étre entierement changée en celuy que je venois de recevoir. Les especes durerent longtemps à ce qu'il me sembloit, & plus qu'à l'ordinaire ; quoy que selon que je me persuade, à chaque fois que je communie ; je ressente la presence réelle de Nôtre Seigneur plus de deux ou trois heures.

La veille du glorieux saint Joseph, environ à neuf heures & demie du soir, je me trouvay comme enlevée dans un lieu spatieux, & là il me sembla voir saint Joseph, le Pere de Brebeuf, & le Pere Gabriel l'Alement. Chacun avoit deux Anges qui les avoient accompagnez pendant leur vie, à cause de la Mission Apostolique, & du Martyre, où Dieu les avoit destinez. Saint Joseph s'adressant au Pere de Brebeuf, luy demandoit ce qu'il me donneroit le jour de sa fête, pour le soin que je prenois d'un païs qui luy appartenoit : Le Pere sembloit le pousser à continuer & effectuer la bonne volonté qu'il avoit pour moy ; & il me sembla que tous deux me demandoient ce que je voulois. Je m'excusay de rien demander, & ne voulois du tout adherer à leurs desirs. Ils me pressoient, mais j'étois dans la crainte de faire quelque réponse qui fût contraire au dessein de Dieu. Enfin étant obligée par le Saint & par le Pere, de demander ce que je voudrois pour moy & pour les autres ; je les priay de donner au païs ce qu'ils connoissoient y étre pour le mieux ; & à moy, selon que Dieu l'aggréeroit davantage. On n'accepta pas une demande si generale pour mon

égard

ard ; & le Saint voulut que je nommasse en parti-
lier ce que je desirois ; m'offrant la délivrance des
mons, si je le voulois ; à quoy je n'acquiesçay
int, ayant comme une asseurance que ce n'étoit
s le meilleur pour moy. Je voulois que ce grand
int me donnât selon ce qu'il verroit de plus expe-
nt pour mon bien ; mais absolument il voulut
e je fisse choix moy-méme : De sorte qu'étant
essée de faire ma demande, je le suppliay de m'ob-
ir de Dieu une remission entiere de mes pechez ;
sorte que mon ame fût totalement purifiée de
utes les soüillures que le peché y avoit faites jus-
'a maintenant ; & qu'à l'avenir je ne fusse plus si
fidele à Dieu que de l'offencer, non seulement
iévement, mais méme veniellement. A méme
mps il me sembla que j'étois purifiée de tous mes
chez, & que mon ame étoit ornée d'une grace
mirable, qui me rendoit tres-agreable à Dieu ; &
me sembla que saint Joseph fit intervenir la sainte
ierge, pour me montrer à elle en cét état. Elle
'en témoigna grande satisfaction, & me congratu-
d'avoir demandé ce que j'avois demandé. J'y
oûtay encore pour d'autres qu'ils eussent pareille
race : Et sur tout qu'ils fussent comme confirmez
our l'avenir. On me l'accorda pour quelques-uns
u'on me nomma. Cette veuë, ou plûtôt cette as-
urance de la presence de ces Saints, se dissipa, &
e laissa toute la nuit & le jour suivant, dans de
es-grandes reconnoissances & beaucoup de paix
terieure. Il me seroit difficile d'exprimer la con-
olation que je ressentois, quoy qu'elle ne fût pas
'une maniere sensible.

Ce bon Pere eut la bonté de la vouloir condui en son Oraison, elle s'en est ainsi déclarée.

LE 25. Mars à une heure apres minuit; je me se tis portée à remercier Nôtre Seigneur JESU CHRIST des graces qu'il avoit faites au Pere Brebeuf; sur-tout de l'avoir rendu semblable à lu par les souffrances. Je fus environ un demy qua d'heure à faire divers colloques à Nôtre Seigne sur ce sujet; & m'adressant quelquefois à luy, luy témoignois la part que je prenois à son bo heur, & à l'honneur qu'il avoit reçu de son bo Maître. Je m'entretenois avec luy, comme si l'eusse veu; & mon cœur y trouvoit une joye, qu que peu sensible: Il me sembla que ce bon Pe vouloit m'aider particulierement en ce jour; & me faisoit tres-souvent offrir à Dieu pour étre u victime de sa tres-sainte volonté. A deux heur j'oüis une voix qui disoit: à cette heure JESU CHRIST a été flagellé pour la premiere fois ch Caiphe. La méme voix sembla m'inviter à accon pagner Nôtre Seigneur; & je crû que c'étoit mo Ange-Gardien: De sorte que je me mis en devo de faire la discipline; mais j'y fus aidée par quat bras si forts des démons qui se vangeoient sur mo que je pensay étre accablée sous la pesanteur & gréle des coups. Quoy que je sentisse mon cor tout moulu, mon esprit neanmoins étoit content en paix; & je ne pouvois du tout desirer un ét different de celuy-cy.

A trois heures, étant allée devant le saint Sacre ment, apres quelques Prieres, on me fit commer cer mon Oraison en cette maniere. C'étoit le Pe de Brebeuf qui me mettoit dans la pensée ce que devois dire.

Je remerciay les trois Perſonnes de la tres-ſain-
& tres-adorable Trinité, chacune ſéparement,
l'amour qu'ils avoient eu pour l'homme, en
carnation & Mort de JESUS-CHRIST. Je me
joüiſſois avec elle de la gloire que cette mort
avoit apporté, & leur apportera à toute éter-
.

. Apres m'adreſſant à la ſainte Vierge, je ne
ivois aſſez la loüer, l'eſtimer, & la remercier,
ious avoir donné ce Fils adorable, & d'avoir été
Corredemptrice du genre humain. C'eſt vôtre
g, ſainte Vierge! que je vois découler ſur le
ps de vôtre aimable Fils; & ce divin Corps tout
urtry, tout déchiré & tout livide de coups, eſt
ous; c'eſt vôtre chair. O que je me ſens obligée
ous, ma ſainte Maîtreſſe! de nous avoir donné
divin Redempteur. C'eſt vous, ſur toutes les
atures, qui meritez des loüanges infinies, & des
nedictions; non ſeulement pour avoir été la Me-
du Fils de Dieu, mais pour avoir été la nôtre, à
mort de ce Fils, nous enfantant au pied de la
ix.

. A ſaint Joſeph, dautant qu'apres la ſainte
erge, c'eſt luy qui a le plus cooperé à l'ouvrage
la Redemption, par ſes ſueurs, ſes ſoins & ſes
vaux, nourriſſant le Fils & la Mere.

. A ſaint Michel, parce qu'il avoit toûjours
compagné la tres-ſainte Humanité, depuis le mo-
nt de ſon Incarnation, non ſeulement juſqu'à ſa
ort, mais méme juſqu'au jour de ſon Aſcenſion;
il accompagna toûjours Nôtre Seigneur JESUS-
HRIST, méme dedans les Limbes, & dans les
fers. Je ne pouvois me raſſaſier de me conjoüir
ec ce Prince des Anges, de l'honneur qu'il avoit
çu, & de celuy qu'il avoit rendu à Dieu.

5. A saint Gabriel, qui avoit été particulierem employé à cét ouvrage.

6. Je remerciay particulierement mon bon An Gardien, de l'honneur qu'il avoit rendu à la divi Majesté au commencement de sa création, d'ave rendu hommage à l'Homme-Dieu, & de ce qu'e suite il avoit toûjours obeï à ses ordres; de ce qu prenoit tant de soin de faire profiter le Sang du F de Dieu dans mon ame. Je souhaittois pouvoir l en augmenter de la gloire, pour luy témoign combien je me sentois obligée de la part qu'il pr noit à la mort de son bon Maître.

7. Je m'adressay aux Saints Apôtres, principal ment à saint Paul, à cause que je le considerois pl particulierement un fruit de la Croix de JESU CHRIST; & separément je leur rendois m actions de graces, pour la part qu'ils avoient pri à la mort de leur Maître; le grand soin qu'i avoient eu d'imprimer bien avant dans les cœu l'amour de JESUS crucifié, & la gloire qu'ils avoie rendu à Dieu.

8. Apres on me fit adresser à mes Saints Patro en particulier; puis à chaque ordre des Saints general. Je passay bien trois quarts-d'heure en ce te occupation. On m'aida encore à quatre heure à la discipline que je faisois avec la Communaut Mais on avoit si fort agité mon bras, que plus d'u heure apres j'en avois un grand battement de cœu & il me sembloit que naturellement il eût été in possible de resister au mal que j'avois souffert, & q je souffrois longtemps apres.

Lorsque l'on préchoit la Passion, je sentois u grande contrarieté en moy méme de la part des d mons; ils eussent bien voulu me quitter; mais i étoient retenus malgré eux: & il me sembloit q

Pere de Brebeuf les arrêtoit, & ne leur permet-
pas de s'écarter pour un moment. J'en fus juſ-
à trois heures apres midy fort tourmentée ; mais
n'étoit que pour le corps qui ſouffroit ; car les
ons n'avoient pour lors aucun pouvoir de me
re intérieurement; & ils enrageoient, & auroient
voulu pour lors être hors d'avec moy. En con-
échange, pendant le méme temps je ſentis toû-
rs le Pere de Brebeuf ; mais d'une maniere ſi in-
e, qu'il me ſembloit étre comme l'organe où ſe
noit premierement tout ce que j'operois inte-
rement ou exterieurement : De ſorte que je ne
vois ny dire, ny penſer, ny operer quoy que ce
, que dépendemment de ſa volonté ; & quoy
je ſentiſſe redoubler ma géne de la part des dé-
ns, mon eſprit cependant étoit content ; & au
de vingt-cinq que je ſentois diſtinctement au-
r de moy, j'étois préte d'en ſouffrir au double
au triple. On m'en ajoûta ſeulement ſix.

En un autre lieu elle marque comme le Pere de
beuf la dirigeoit mot à mot. Voicy ſes paroles:
Au temps de l'Oraiſon & de la Meſſe, le Pere de
beuf me faiſoit prier Dieu & faire des actes, me
ſuggerant mot à mot, & ne me donnant pas mé-
la liberté de luy reſiſter, & de luy deſobeïr ; *Voyez*
oy qu'en ce point mon obeïſſance fût fort con- *les avis*
nte & forcée. Il me fit commencer par un acte *num. 6.*
doration, que je repetay, malgré moy pluſieurs
s ; puis de deſir que Dieu fût glorifié par toutes
creatures, & en elles ; de ſoûmiſſion & d'a-
don à ſes ſaintes volontez ; d'offrande, d'a-
on de grace, de demande, & autres actes ſembla-
s : & parfois il me permettoit de me plaindre ; &
mme je diſois : Monſeigneur ! je ne diray point
mme Job que vous me tourmentez admirable-

ment ; mais je ressens la pesanteur de vôtre ma
avec quelque espece de cruauté. Il me faisoit ajo
ter au plûtôt, *Domine! vim patior responde pro me*
comme me voulant faire excuser aupres de Die
& prier que si mes paroles s'éloignoient du respe
que je devois à la divine Majesté, il luy plût lu
méme les rectifier ; & qu'il voyoit bien qu'il étc
l'auteur de ces plaintes. Le méme Pere de Brebe
m'ayant fait repeter plusieurs actes ; enfin po
conclusion, luy méme dit à Dieu pour moy,
que pour lors il ne m'étoit pas possible de mo
méme de proferer : & je disois aux pauses qu'il fa
soit, je le veux & l'aggrée de tout mon cœur : ma
ce n'étoit pas que je le disse avec aucun sentime
sensible d'aggréement, parce que pour lors je n'
pouvois avoir ; mais par violence, & par force q
le Pere vouloit que je me fisse.

C'est ainsi que dans la guerison miraculeuse
Pere Marcel Mastrilly par saint François Xavi
qui luy apparut, lorsqu'il étoit proche de mouri
ce grand Saint le dirigeoit mot à mot, luy faisa
faire vœu d'aller au Iapon, pour y étre Martyr.

CHAPITRE IX.

Le Pere de Brebeuf l'assure qu'elle ne fera ri par l'operation des démons qui la rende desagreable à Dieu.

LE 9. Avril à une heure apres midy, état all
devant le saint Sacrement pour l'adorer, aya
le cœur serré & accablé de tristesse pour ce qui s'
toit passé le jour & la nuit precedente ; je me pla
gnis de moy-méme d'avoir si peu de force à resist

démon, & me ſembloit que je luy obeïſſois en
ut. Comme je repreſentois à Nôtre Seigneur
foibleſſe & ma peine, il me ſembla que le Pere
Brebeuf vint proche de moy, pour me conſoler
encourager; quoy que je ne viſſe rien, j'étois
utefois aſſeurée que c'étoit ce bon Pere, & qu'il
donnoit une liberté entiere de luy découvrir
on cœur, & de luy parler en la méme maniere
'il me parloit. Comme je concevois la promeſſe
'il me faiſoit, non ſeulement qu'en ce qui m'ar-
voit, il n'y avoit point de peché, & que le diable
en tiroit point d'avantage, j'eus peur que ce ne
t une illuſion, & que le démon ſous l'apparence
Pere de Brebeuf, ne voulût me donner une aſ-
urance preſomptueuſe & fauſſe. Ie dreſſay ma
nsée au Ciel, au veritable Pere de Brebeuf, &
y demanday que ſi cela n'étoit pas contraire à la
oire de Dieu, il permît que pour ma plus grande
miliation je continuaſſe autant qu'il voudroit
ns l'état & les ſentimens où j'étois ſouvent,
pposé que Dieu n'y fût pas offencé; parce que je
oyois que rien n'étoit plus capable de me confon-
re moy-méme. Cela aggréa fort au Pere, & il
'aſſeura que je ne devois rien craindre, & qu'il
uroit ſoin de moy, & que le diable ne me feroit
en faire, ny dire, ny penſer, qui pût me rendre
eſagreable à Dieu. Comme j'apportois grande
réance à ſes promeſſes, je luy demanday inſtam-
ent qu'il eût ſoin de ce païs. Il me repeta pluſieurs
ois qu'il prendroit ſoin des affaires du païs.

CHAPITRE X.

Les démons qui l'obsedent, luy causent un redoublement de tentations de toutes sortes, dans des excez horribles.

ON ne peut voir ny plus clairement, ny plus fidelement l'état de son ame, que par le recit qu'elle en faisoit tous les ans à un Pere Iesuite, qui avoit été son Directeur depuis l'année 1650. jusqu'en l'année 1662. qu'il partit de Quebec pour la France. Voicy comme elle luy écrit du 24. Septembre 1663.

Mon cher Pere! je vous diray que la conduite de Dieu sur moy continuë, & que tres-souvent, ou pour mieux dire continuellement, je sens d'étranges revoltes à me soûmettre à cette conduite. Je murmure contre Dieu, & cela tres-souvent; & je ne sçaurois assez vous expliquer l'indignation que j'ay & contre luy, & contre sa tres-sainte & digne Mere: C'est bien loin de les aimer, comme vous le penfez. Lorsque ces malheureux démons m'obsedent, je fais icy sur terre le malheureux métier qu'ils font eux-mémes dans l'enfer: Et pour lors il me semble que je le continueray à toute éternité: Car mon cher Pere, mon ordinaire occupation interieure en ce temps-là que je suis obsédée, & l'expression que mes paroles donnent aux sentimens de mon cœur, c'est de proferer les blasphémes, execrables. Ce n'est pas sur un sujet particulier, ou sur un seul attribut de Dieu; car je repugne à tous, & j'ay du rebut & de l'horreur pour tous. Tres-souvent il me semble que je n'ay

Voyez l'avis au Lecteur num. 6.

Effets de l'obsession.

oint de foy, & n'en veux point avoir ; & méme ſi
ũ qu'il m'en reſte, m'eſt un ſupplice. Ne croyez
s s'il vous plaît que ma peine ſoit causée d'aucune
ainte d'offencer Dieu, mon cher Pere, je vous
dis dans la ſincerité ; la peine que l'état preſent
ì je ſuis me cauſe, eſt de n'étre pas ſouvent avec
ſcz de plenitude ſemblable aux démons. J'ay une
orreur extréme de m'approcher de la ſainte Com-
union. Et en verité je choiſirois plûtôt d'étre en-
e les mains des Iroquois, & d'entrer dans un feu;
ıe de recevoir Nôtre Seigneur, & la peine en ce
oint eſt au delà de ce que je vous en puis exprimer.
t voicy le principal motif de ma peine ; c'eſt de
e voir obligée malgré moy, de ſouffrir l'u-
on que Nôtre Seigneur daigne faire en moy, en
donnant luy méme à moy. Or comme je ſens
ıe haine tres-grande pour luy, je ne ſçaurois ſouf-
ir cette union qu'avec une eſpece de martyre : Ce
eſt point du tout la veuë de mon indignité qui me
uſe de la peine, car je ne m'en ſoucie nullement;
ais comme je vous ay déja dit, le déplaiſir de ne
ouvoir pas encore étre pire.

J'ay un grand rebut de tout ce qui m'aſſujettit, &
voudrois faire ma volonté, & n'étre pas obligée
ſuivre celle d'autruy. J'ay ſouvent de l'indigna-
on & de la haine contre celuy à qui je dois obeïr
omme à Dieu ; & ſi mes ſouhaits étoient ſuivis des
ffets, il y a longtemps que le bon Pere ſeroit en
autre monde, & méme fort malheureux: car en ces
mps-là d'obſeſſion, ma charité eſt telle pour ceux
ui m'obligent le plus, je leur ſouhaite force mal.
inſi prenez garde de m'obliger.

Les démons continuent de me tenir compagnie;
ais ils ſont moins ſouvent viſibles, que lorſque
ous étiez icy, & beaucoup plus ſenſibles ; leur

nombre eſt augmenté, & leur pouvoir plus grand; & aſſez ſouvent je m'en trouve ſi inveſtie, que je ſuis comme une perſonne qui eſt priſe de toutes parts, laquelle ne ſçait par quel côté s'échaper & ſe ſauver; d'autrefois je les ſens comme me rempliſſant, & l'operation d'un chacun m'eſt ſenſible diſtinctement, tant pour le nombre, que pour le rang qu'ils tiennent, ou plûtôt qu'ils ont tenu.

J'ay eu à ſouffrir à l'occaſion de cette bonne fille dont on vous écrit; car ſouvent les démons m'en ont fait ſentir leur rage, & interieurement, & exterieurement. Cela m'eſt arrivé auſſi à l'occaſion d'autres perſonnes, pour leſquelles je m'étois offerte, ſans preſque le vouloir, ny méme y faire de reflexion.

Quelquefois je voy les démons, & je les entens parler; mais cela fait peu d'impreſſion & d'effet ſur mon eſprit: Ce n'eſt point ny leur veuë, ny leurs diſcours qui penetrent le plus; l'operation interieure eſt bien plus forte.

La tentation d'impureté n'eſt pas maintenant celle qui me donne le plus de peine; quoy que pourtant elle continuë aſſez conſtamment & fortement. L'impieté a plus d'empire maintenant, & la peine que j'en ſouffre eſt de la façon que je vous ay déja dit, qui eſt de n'étre pas encore aſſez impie.

Mais voicy le comble de mon tourment, & ce qui pour lors m'eſt plus inſupportable. C'eſt que le Reverend Pere de Brebeuf, que le Pere Châtelain m'a confirmé pour mon Directeur, me fait dédire de mes murmures & impietés, & m'oblige de rendre à Dieu les adorations qui luy ſont deuës; en ſorte que lors méme que mon eſprit eſt plus revolté, il me fait proferer de bouche le contraire de mes deſirs; & cela ſans que je puiſſe y reſiſter. Il me fai-

bandonner à Dieu, lors que j'en ay plus d'éloi-
gnement, & quoy que je ſente une étrange peine à
e faire. Ce Directeur celeſte n'a égard ny à ma
eine, ny à mes dépits: il me fait paſſer pardeſſus
out, ſans diſpenſe aucune.

Une autre peine non moindre que la precedente,
ſt que depuis huit mois il m'arrive aſſez ſouvent de
ne trouver preſque en méme temps, dans deux
tats bien oppoſez: car ſoudain je me trouve com-
ne une perſonne de l'autre monde, lors méme que
es démons agiſſent plus fortement ſur moy: & je
reſſens dans ces momens une union ſi intime avec
Dieu, qu'il me ſemble que je puis dire pour lors
vec verité; ce que la ſainte Epouſe dit: Que ſon
ien-aimé eſt tout à elle, & qu'elle eſt toute à luy.
Alors aſſez ſouvent on me donne la penſée de
m'offrir à la divine Juſtice, pour ſatisfaire, non
our moy, mais pour les autres; & l'on me marque
méme quelquefois de certains pechez; & des per-
onnes particulieres, pour leſquelles il eſt expedient
que je m'offre à Dieu, ſans qu'il me ſoit libre de
aire aucune réflexion s'il eſt à propos de le faire,
ou non. Je m'y donne, & m'y abandonne abſolu-
ment, ſans pouvoir m'en empécher. Apres ces
momens je viens dans mon état d'enfer; & pour
lors je ſens une grande peine de ce qui s'eſt paſſé,
& je n'en ay d'idée, que pour accroître ma peine.
D'une part je ne puis douter que cette operation
n'ait été de Dieu; & d'autre côté les démons s'ef-
forcent de me donner du trouble, & de me perſua-
der que ce n'a été que pure illſion: Ils me font ſur
ce ſujets diverſes inſultes. Je vous aſſeure, mon
cher Pere, que la peine que je ſouffre à cette occa-
ſion eſt telle, que je choiſirois de bon cœur de ne
reſſentir jamais ces douceurs: & de fait cela eſt ſi

opposé à ce qui se passe continuellement en moy, que c'est avec bien du sujet que je dois craindre la tromperie. Dans le commencement je m'étudiois fort à étouffer ces sentimens, mais assez inutilement : car toute mon étude ne me servoit qu'à augmenter ma peine.

Il est à noter que les plus grands Saints qui ont reçu du Ciel des graces plus extraordinaires, ont eu souvent les plus grandes craintes qu'ils ne fussent dans l'illusion : comme il est arrivé souvent à sainte Therese ; Dieu ayant permis aux démons de la persecuter & de l'épouvanter, luy apparoissant, tantôt en Anges de lumieres, tantôt sous des formes monstrueuses, qui vomissoient des flammes de leur bouche infernale, & des voix effroyables, & ces horribles paroles : Tu t'es échapée de nos mains, mais bien-tôt nous te posséderons. Un jour ils tourmenterent cette Sainte pendant cinq heures entieres, avec de si horribles douleurs, & avec un trouble si grand au corps & en l'ame, que cela luy étoit insuportable. La cause principale de la rage des démons contre cette grande Sainte, étoit lors qu'elle obtenoit de Dieu de délivrer quelques Ames de la captivité du peché, ou des peines de Purgatoire : le zele admirable de cette Sainte la portant à se charger des peines des pechez d'autruy pour les en délivrer; s'étant offerte à Dieu de souffrir elle-méme toutes les persécutions, & tous les tourmens des démons; pourveu seulement qu'il luy plût de la soûtenir de sa main, & de la conserver en sa grace. C'est justement ce qui est arrivé à nôtre Catherine de saint Augustin.

CHAPITRE XI.

lle continuë d'exposer l'état de son ame du 6. Août 1664. C'est à son méme Directeur qu'elle écrit.

'E vous diray, mon tres-cher Pere, que Nôtre Seigneur n'a pas moins de bonne volonté pour ioy, que les années précedentes; & que ses con- aites continuent, & me semblent d'autant plus ai- iables, qu'elles sont plus rigoureuses; non pas ue je les aime d'un amour sensible, mais dans l'e- ime que Nôtre Seigneur m'en donne, sans qu'il ie soit libre de les envisager volontairement d'une utre maniere. Cela ne m'empéche pas neanmoins e me plaindre souvent, de murmurer, & d'avoir n esprit de revolte à la volonté de Dieu; & c'est méme d'une façon qui à la verité me paroît toute olontaire & criminelle; mais qui toutefois dans le entiment present que j'en ay, n'a de crime que ce- ty de la violence qui est causée de la part des hôtes ui resident en moy. Je vous avouë qu'en ces ren- ontres il m'en coûte bon, & que cela ne se fait pas ans en souffrir terriblement: Mais, mon tres-cher ere, quelque peine & quelque agonie que j'y trou- e, & que j'y puisse ressentir, & pour autant de emps que Dieu le voudra, je m'y soûmets, & y onne tout l'agréement dont je suis capable, & vo- ontiers je subiray que vous m'abandonniez & im- oliez à la divine Justice. Oüi, je vous proteste n la presence de Nôtre Seigneur, & de son fidele erviteur le Pere de Brebeuf, que je suis & seray ontente de cét abandon, en quelque maniere que

vous le faſſiez. J'y ſuis reſoluë tout de bon ; & j'eſpere que Nôtre Seigneur me fera la grace de ne me jamais ſeparer de cette reſolution, non plus que de celle d'avoir toûjours une entiere & ſincere ouverture de cœur, à qui je le dois. C'eſt ce que vous m'avez tant conſeillé & commandé ; & ce en quoy, par la grace de Dieu, mon cœur ne me reprend point. Il me ſemble que je ne puis mieux me dépeindre & me faire connoître que je le fais.

Pour ce qui eſt des jeûnes & abſtinences extraordinaires, dont vous me demandez éclairciſſement; voicy dans la ſincerité ce qui en eſt. On me le fait faire malgré moy : De ſorte qu'il ne m'eſt pas poſſible de manger ny boire. Auſſi arrive-t'il ſouvent que je le voudrois bien, & que par une providence particuliere j'en ſuis empéchée. Souvent auſſi il arrive qu'étant au Refectoire, & qu'ayant une faim tres-grande, & qu'ayant devant moy de quoy manger, je ne puis avancer la main pour rien prendre; où bien je ſens mon bras comme une maſſe que je ne peux lever. Parfois ayant déja pris quelque choſe pour porter à ma bouche, je ſens que l'on me le fait quitter : Le boire m'eſt auſſi quelquefois interdit.

Mais mon cher Pere, cela n'eſt pas ma plus grande peine : ce ſont des Communions frequentes, & preſque de tous les jours que l'on me fait faire ; & cela depuis le mois de Mars. Cela ſe fait ſouvent, ſans que j'y faſſe reflexion ; & il n'y a que lorſque l'on me Communie actuellement, que je le ſens bien, & que je n'en puis douter. D'autrefois l'on me diſpoſe à ces Communions, & on me les fait offrir pour des perſonnes & des beſoins particuliers ; & quand je veux y apporter de la reſiſtance, on ne laiſſe pas de paſſer outre : ce qui me cauſe une tres-

ande peine, avant que la chose se fasse ; car dans moment qu'il me semble que je reçois Nôtre Seieur, mon esprit est calme, & je ne puis douter la presence de cét aimable Sauveur. Ma tranilité dure un temps assez notable ; & il me semble que les especes Sacramentelles durent pendant ce mps-là. Apres je rentre dans mes craintes, dans s peines, & dans la perte de ce calme & de cette ix. C'est à divers temps que je reçois ces graces; elquefois immediatement apres l'élevation de Hostie à la Messe ; d'autrefois à la fin ; & plus ornairement apres la Communion du Prétre, c'est dinairement le Pere de Brebeuf qui me donne la ommunion. Il m'est arrivé quelquefois qu'il m'a nblé que c'étoit Nôtre Seigneur, la sainte Vierge, on Ange-Gardien, & quelques Saints particurs : Je l'ay dit au Pere Châtelain, car ces Communions me donnent bien de la peine. On m'a dit e je sois en repos sur ce sujet : Je veux obeïr, pourqu'en cela Dieu soit content, & que je fasse sa lonté, cela me doit suffire.

I'ay été trois ou quatre mois entierement exempe de la tentation d'impureté ; je croy que le Pere us en informera ; & comme depuis elle est reveë, & le sujet pourquoy. Mais toutes les autres ntations de haine & de blasphéme contre Dieu, desespoir, d'infidelité, d'atheisme, de gourandise, de haine du prochain, de vengeance, de sobeïssance : Tout vient fondre sur moy ; comme s vents contraires qui battent un navire de tous tez au plus fort de l'orage, où on le voit à tous omens sur le point d'abîmer. Toutefois dans des ats si horribles, on veut que mon esprit soit conent, qu'il soit en paix, que j'aime cette disposition, e je croye qu'elle est tres-bonne, que Dieu a

beaucoup d'amour pour moy que j'en ay recipro
quement pour luy, & qu'à toute éternité je l'aime
ray & le poſſederay. On me fait méme produir
parmy mes deſeſpoirs & mes impietez, des actes d
conjoüiſſance & de remerciement de ce que Die
me fait tant ſouffrir; & on me donne un deſir
violent d'étre unie à Dieu, que ce m'eſt un tourmen
que je ne puis expliquer. Or il me ſemble que c'e
le bon Pere de Brebeuf qui me fait faire ces actes
& me procure ces deſirs. Il a pour moy des ſoin
de Pere, & des tendreſſes d'une bonne Mere: &
de toutes ces bontez je les paye bien mal; car j
n'ay pour luy que des ingratitudes; & lors qu'
me fait plus de bien, c'eſt lors que je le hais da
vantage.

Ce qui me donne encore plus de peine dans c
Communions extraordinaires dont je vous ay parl
c'eſt qu'aſſez ſouvent j'ay de certaines imagina
tions, qui ne ſont point ſupportables dans un
perſonne foible en vertu, & dans les états où je m
vois. Ie me perſuade que je ſuis ſouvent dans la com
pagnie de Nôtre Seigneur, de la tres-ſainte Vierg
de quelques Saints: Ie m'imagine qu'ils veule
que je m'applique à contribuer à diverſes œuvr
de pieté. Il me ſemble qu'ils me font connoître d
verſes neceſſitez de perſonnes particulieres, d
d'autres choſes qui ſeroient plus ſortables à quelqu
ame innocente, qu'à une miſerable comme moy q
ſuis plongée dans le peché. Il me ſemble que c'e
une folie à moy de m'aréter à vous rendre comp
de ces choſes; & que c'eſt amuſer mon eſprit à ri
fléchir ſur des penſées en l'air, qui ont paſſé dan
mon imagination: Toutefois on veut que je vo
rende ce compte de ma conſcience fort exactemen
I'y ay bien de la peine, je ſuis trop ſuperbe; pri
Die

u, mon cher Pere, qu'il me donne l'humilité.
ne semble pourtant que de toutes les choses ex-
ordinaires qui m'arrivent, je ne ressens nulle
ité : Tant s'en faut, cela me confond & m'hu-
ie puissamment; car je suis bien convaincuë de
ce dont je suis capable. Ce n'est pas que je n'aye
fond de superbe épouventable ; car avec toutes
s miseres, mes défauts, & mes ingratitudes, je
laisse pas d'avoir bonne opinion de moy-méme;
je me persuade quasi que Dieu seroit comme
igé de me faire du bien. J'ay inclination au sup-
t & à la charité, & j'aime la paix ; & cependant
ne puis souffrir, qu'on me contredise, sans en
rmurer dans mon cœur. Pour l'exterieur je sçay
léguiser, & lorsque j'ay un sentiment d'aversion
le dépit, je ne veux pas qu'il paroisse, au moins
e cache le plus qu'il m'est possible. Ainsi la cha-
é ny l'humilité ne sont pas bien établies dans
on cœur.

Il m'arrive assez ordinairement que je ne puis di-
ny *Pater* ny *Ave* : Je ne sçay pas ce que Dieu
a de moy ; mais quoy qu'il arrive, je veux étre
ite à luy, malgré l'enfer & malgré tous les dé-
ons. La sainte Vierge m'a donné cette confiance,
me l'imprime dans le fond de mon cœur, & j'es-
re que je ne seray point confonduë dans mon es-
rance. Je suis dans de continuels dangers. Je res-
nble à un pauvre navire qui est battu des tempê-
s & des flots de tous côtez. Il semble qu'à chaque
oment il aille s'enfoncer au milieu de l'abîme,
rsque le Pilote le retient seulement par un petit
et, il le laisse quelquefois s'engager bien avant;
ais neanmoins jusques à present il l'a toûjours pre-
rvé du naufrage.

Le 12. Novembre de la méme année 1664 elle declare au méme Pere par une seconde Lettre, comme elle est dépoüillée de tout ce qui lui restoit de sensible pour la devotion.

Mon Reverend & tres-cher Pere, la paix de JESUS-CHRIST.

QVand sera-ce, mon cher Pere! que je possederay cette paix? En verité mon pelerinage est bien prolongé, & la vie me semble bien remplie d'amertume. Je veux cependant dire le *fiat*, malgré ce mauvais cœur, qui n'a que des revoltes pour son Dieu, dites-le pour moy, mon tres-cher Pere; j'y consens pleinement. Je vous écris la presente, étant en retraite. Il y avoit longtemps que je differois de prendre ce temps; je craignois que Dieu ne m'engageât à quelque chose où j'aurois trop de peine. Qu'il en soit beny: Voicy comme la chose s'est passée.

Le 10. au soir, étant devant le saint Sacrement je priay le Pere de Brebeuf, duquel je ressentois la presence, de me revétir de l'esprit de Nôtre Seigneur, pour faire ce qui luy seroit de plus agreable & prendre de vrayes resolutions pendant cette recollection, pour étre par apres toute à luy en la façon qu'il aggréeroit le plus. Le Pere me promit de le faire, & ensuite me fit trois fois cette demande. Ma fille, es-tu préte & disposée à tout ce que Dieu ordonnera de toy? Je luy dis que oüi, & j'ajoûtay la troisiéme fois, qu'il le sçavoit mieux que moy. Je le priay que cette volonté fût sincere & efficace. La presence du Pere dura bien un bon quart d'heu

; pendant lequel temps il me consoloit & encou-
geoit avec des tendresses inimaginables. Ensuite
sa presence, je restay beeucoup fortifiée & ani-
ée à vouloir de bon cœur la volonté de Dieu.

Hier commençant mon Oraison, je ressentis de-
chef la presence du Pere de Brebeuf, lequel forti-
oit mon esprit d'une façon toute extraordinaire.
éla me donna la pensée qu'il me vouloit quitter,
: que pour ce sujet il me traittoit avec ces caresses,
our me rendre son départ moins rude; ainsi que
on fait à un enfant encore petit: Je luy demanday
il ne me vouloit pas quitter: Il fut un peu de temps
ns répondre; & je sentois pendant ce silence, qu'il
ie regardoit avec amour. Mais apres rompant son
lence, il me dit que les démons avoient obtenu
e Dieu que je ne ressentisse plus aucuns secours ex-
raordinaires; & que méme les ordinaires me se-
oient fort amers & à charge; mais que je ne man-
uasse pas de m'en servir avec fidelité; que j'eusse
ourage, & que j'attendisse avec confiance, avec
atience & humilité, le temps qu'il plairoit à Dieu
e mettre fin à ce combat. Tout cecy se passa inte-
ieurement: mon cœur étoit comme penetré de
ouleur: je me donnay neanmoins avec une forte
esolution, & m'abandonnay à Dieu, & à l'ordre
le sa divine Justice; proferant de bouche avec une
rande confiance, ces paroles du saint Homme Job,
Etiamsi me occiderit, sperabo in eum; avec quelques
ctes semblables, que je reïteray plusieurs fois.
Aussi-tôt je me sentis dépoüillée de tout secours ex-
raordinaire: Dieu, & tout ce qui a raport à luy,
ne parut comme un objet d'horreur. Il me sembla
qu'il n'y avoit plus pour moy que des rigueurs en
Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, & en sa sainte
Mere pareillement. Il me semble que je n'ay plus

d'Anges-Gardiens : Tout me paroît retiré quant a
sentiment ; car je ne laisse pas de croire & d'espere
malgré ces sentimens, que Dieu continuë ses bo
tez sur moy.

Au moment que je sentis cette soustraction de s
cours sensible, je ressentis entrer en la place u
troupe de démons, lesquels faisans grand bruit, n
promirent de me tenir desormais bonne compagni
L'operation des uns est le blasphéme, l'impiet
l'impatience, & un esprit de superbe insupportabl
Deux sont comme les Anges-Gardiens de mo
cœur, & sont opposez à l'esperance & à la charit
c'est à quoy ils travaillent incessamment, m'insp
rant une continuelle haine contre Dieu, & cont
ce qui a rapport à luy ; & une continuelle pente a
desespoir. Ces deux démons disent qu'ils sont à
place de mes Anges-Gardiens ; car vous sçav
qu'il m'en avoit été donné un second depuis que
ques années. Le destructeur de la gloire de Di
(c'est le nom d'un de ces démons) me tient la pla
du Pere de Brebeuf ; mais il opere bien differemmen
C'est luy qui commande aux autres ; j'en ressens e
outre plusieurs qui n'ont autre but que l'impuret
Ils font beaucoup d'efforts pour tirer de moy seul
ment quelque marque exterieure, qui jusqu'à pr
sent leur a été déniée ; & ce qui leur sera toûjours r
fusé à l'avenir, avec l'aide de Nôtre Seigneur. C
n'est pas qu'il ne me semble que tout l'interieur
veut ; & que c'est du bon & du meilleur du cœu
& que la raison pourquoy je n'accorde pas ce qu
je pourrois facilement, est par un motif de superb
parce qu'il me semble que je veux avoir cette sati
faction en moy-méme, de n'avoir pas donné l
moindre signe exterieur, ny accordé la moindr
chose en cette matiere. Voilà, mon cher Pere, l

otif épuré que je ressens : qui toutefois ne m'em-
che pas d'avoir bien de la peine ; parce que les
aques sont fortes & continuelles ; la perte que
sens fort grande, & souvent ce que l'on exige
moy, est trop peu de chose. En sorte qu'il me
it merveilleusement veiller sur moy, pour n'y
s acquiescer. J'en ay aussi quelques-uns qui m'im-
iment un ennuy & un chagrin presque insuppor-
ble. Je sens des impatiences qui me rendent la vie
us rude que mille morts ; & pour comble de mes
alheurs, si toutefois je les dois nommer tels, c'est
ie je vois l'enfer ouvert pour moy. Je le crains
un côté ; & de l'autre mes hôtes me le font soû-
itter, & veulent que le Ciel me soit à jamais in-
rdit. Mon corps n'est pas non plus exempt de
ine, il en a bien au dela qu'il n'en pourroit sup-
orter, si on ne luy fournissoit de nouvelle forces.
la peine apres tout, c'est que trop souvent j'ay re-
ours à Dieu, & malgré moy il faut le faire. Voyez
on tres-cher Pere, jusqu'où va ma malice. M'a-
ez-vous jamais connuë à fond ? Il m'est souvent
enu en pensée que non ; & qu'asseurément je ne
'étois pas bien exprimée. J'ay pourtant, ce me
mble, toûjours procedé avec sincerité ; au moins
e l'ay voulu, & c'est mon desir d'y continuer jus-
u'à la mort. Je prie Nôtre Seigneur de vous faire
onnoître par avance le besoin que j'ay que vous
redoubliez vos prieres pour moy : S'il faut marcher
ans ces voyes dangereuses jusques à la mort, je m'y
oûmets, & je l'agrée, esperant tout de la bonté
e Dieu. O mon cher Pere ! que sa volonté est ai-
nable, qu'elle est adorable, mais qu'elle est rude,
quand il luy plaît ! Il n'imporre : Priez-le, je vous
rie, que j'y sois inseparablement attachée. Je ne
n'oublie aucun jour de vous.

L'année ſuivante 1665. par une Lettre du 10. May, elle luy declare comment en même temps elle eſt tentée en toutes façons. Voicy comme elle en écrit.

LE Reverend Pere Châtelain m'ayant aſſeuré qu'il prend luy méme ſoin de vous faire connoître mes extravagances, il ſuffit mon Reverend Pere, de vous dire que Dieu me continuë ſes bontez en la façon ordinaire, & que ſi j'avois un peu de fidelité, tout iroit bien: Mais mon tres-cher Pere, cela me manque tout-à-fait: J'ay, ce me ſemble, envie de commencer tout de bon: mais apres tout je n'oſe vous le promettre; car je crains que cette envie ne ſoit auſſi défectueuſe que par le paſſé; à moins que vos ſaintes prieres ne m'obtiennent cette grace; aidez-y moy, je vous en ſupplie, pour l'amour de Nôtre Seigneur.

Depuis le 10. Novembre juſqu'au 7. Mars, j'ay reſté dans une méme diſpoſition; ſinon que quelquefois il y avoit augmentation. Depuis le 7. Mars je n'ay point été tourmentée de la tentation d'impureté, & je ſuis pour ce point auſſi en paix, que ſi je puiſſe étre une perſonne qui jamais n'en a reſſenty les moindres atteintes. J'attribuë la délivrance de cette tentation, aux merites & à l'interceſſion du bienheureux Serviteur de Dieu le Pere de Brebeuf. Je vous avouë, mon tres-cher Pere! que ce n'eſt pas un petit ſoulagement. Vous ſçavez qu'il y a longtemps que je gemiſſois ſous le poids de cette ſi importune tentation: & depuis un an, elle étoit tellement accruë, que cela n'étoit pas concevable. Il me faudroit vous pouvoir parler, pour vous dire en quelle ſorte j'en ay été tourmentée: Dieu a eu

mpassion de ma foiblesse. Je suis toutefois dans disposition de retourner en pareil état, si sa sainte olonté l'ordonne. I'espere que ses bontez ne seront us moindres qu'au passé.

Mes autres tentations continuent. Ie crains de 'accoûtumer au mal; car je ne sçay comme je suis. vis aussi en paix, nonobstant mes troubles pres- ue continuels, que si j'étois une bonne Religieuse. ela me donne quelquefois crainte que cette paix e provienne d'endurcissement & d'insensibilité. en ay averty plusieurs fois le Reverend Pere Châ- lain. Il dit que je dois me resigner aux volontez e Dieu: j'en suis contente, puisqu'il le veut. Ja- nais vous n'avez veu des dispositions si opposées, ue celles qui se passent en moy. Maintenant que e vous écris, je sens une haine contre le peché qui 'est pas exprimable; je voudrois que ce monstre fût boly & aneanty; je le conçois si opposé à Dieu, & à ses divines perfections, qu'il me semble que je hoisirois mille enfers, plûtôt que de m'engager olontairement au moindre peché veniel: je gemis ans mon cœur, pour l'aveuglement de tant d'A- nes, qui avallent le peché & l'iniquité comme 'eau: Cependant, mon pauvre Pere! croyez-moy, nonobstant ces sentimens, ces desirs, & toutes ces belles volontez; je vous proteste que je sens une pente épouventable à offencer Dieu. Tout à même temps je dis que je ne veux point le peché, & dans ce même moment il me semble que je m'y engage avec plaisir. Non, mon tres-cher Pere! je ne peux assez témoigner le tourment que cette op- position me fait souffrir. Ie ne puis m'empécher de dire par fois à Dieu: Helas mon Dieu! pourquoy vous faites vous connoître à moy de la sorte? pour- quoy voulez vous que mon cœur n'aspire qu'à vous

plaire ? qu'il n'ait du repos qu'en vous, & pour vous ? puisqu'en même temps vous le laissez comme engloutir dans l'abîme du peché : Et lors, mon cher Pere ! que je dis à Dieu quelque petit mot de la sorte ; tout se revolte en moy, & me semble que je suis au milieu d'une mer orageuse, & que les flots & la tempête me battent de toutes parts, sans que je sente aucune personne qui veüille me secourir. La sainte Vierge, les Saints, & toutes les personnes qui doivent m'être les plus cheres en Dieu me sont comme autant de sujets de supplice, n'ayans ce me semble, que de la rigueur pour moy. Ce n'est pas que malgré toutes ces pensées & ces sentimens de revolte, je laisse de croire le contraire ; & je ne me souviens pas d'avoir quitté à rendre mes petits devoirs envers la sainte Vierge : Ie le fais même plus frequemment, quoy qu'il me semble que ce soit par dépit. L'unique chose où Dieu m'avoit laissé de la facilité à la pratiquer, m'est depuis trois mois devenue tout-a-fait penible : C'est au regard de la charité envers le prochain. C'est m'arracher le cœur, que de le servir & le supporter dans ses foiblesses : autant que j'avois d'inclination à excuser & à pacifier, autant ressente-je de desir d'aigrir & mettre la division. I'espere pourtant que Nôtre Seigneur ne m'abandonnera pas jusques à ce point, que de permettre que je sois cause d'aucune division. Ie me veille en ce point beaucoup ; & souvent je me trouve dans des occasions, où il me seroit assez facile de laisser aller quelque mot ; mais par la grace de Dieu, je tâche de luy être fidelle.

Il n'y a tentation que ie ne souffre ; même aujourd'huy matin allant à la sainte Messe où ie devois communier, ie sentois un cœur tout revolté contre Dieu ; ce qui m'a continué durant toute la

Messe, sinon qu'étant prête d'aller communier, on m'a interrompuë, & comme forcée de dire, & même de chanter tout bas un couplet d'un Cantique que voicy.

Cher IESVS, bonté peu connuë,
Objet d'éternels amours;
Enfin voicy l'heure venuë,
Que je suis vôtre pour toûjours;

Et me sembloit pour asseuré que cela s'alloit verifier en moy: Ce qui me causoit un grand tourment; car étant comme toute remplie des impressions de ces maudits démons d'enfer, il me sembloit que je ne voulois ny posseder Dieu, ny étre possedée de luy. Cependant ayant reçu Nôtre Seigneur, j'ay ressenty malgré tous mes desirs contraires, l'effet de ce que l'on m'avoit fait dire.

Notez qu'un jour étant dans une tentation de desespoir étrange; j'allay y étant contrainte, devant le tres-saint Sacrement; où au lieu de l'adorer, je pris resolution de mettre fin à mes peines, me servant du motif de faire un sacrifice de moy-méme à Dieu: Sortant du Chœur, je trouvay tout à propos un coûteau, grand & bien aiguisé: Cela me donna de la joye, de voir que je le rencontrois si favorablement. Or comme je l'allois prendre, le Pere de Brebeuf me donna la pensée d'aller devant une Image de Nôtre-Dame, & luy demander permission. J'y allay, ne pouvant pas resister à la volonté du Pere; & y étant, mon esprit se trouva en un moment tout changé. Je ne songeay plus à autre chose, qu'à m'abandonner à tout ce que Dieu voudroit, & à remercier Nôtre-Dame de sa protection, & de ce qu'apres tout, elle permettoit ces extravagances en moy, lesquelles apres le retour,

Voyez l'avis au Lecteur num. 6.

me servoient à m'humilier. Il me semble que c'est l'effet que cela cause en moy ; ce qui fait que je ne sçaurois avoir de peine des impertinences, que je dis souvent aux personnes ausquelles je ne dois rien cacher.

Il est bon de remarquer icy, qu'un des effets de l'obsession, est que la personne obsedée reçoit des impressions de la part des démons, soit au corps, soit en l'ame, qui ne luy sont aucunement libres, & dans lesquelles il ne peut y avoir dépéché ; quoy que les mémes choses faites avec liberté seroient de grands pechez. L'unique difficulté qui réste, c'est de sçavoir distinguer le temps & les momens de l'obsession, & les operations des démons, d'avec les operations libres de la personne obsedée. C'est aux Directeurs à y avoir l'œil soigneusement.

CHAPITRE XII.

Comment se fait qu'en ces états, une ame fidele à Dieu croit avoir consenty au peché, quoy qu'elle n'y ait pas consenty.

UNe ame abîmée dans la tentation, voit aisément qu'elle y resiste, qu'elle y renonce, & qu'elle en est victorieuse ; lors qu'ayant eu son recours à Dieu, ou à la sainte Vierge, toutes ses tentations se dissipent, & qu'apres ses combats, elle se voit dans le calme, & que son cœur joüit de la paix qui est un fruit de ses victoires ; mais lorsque la tentation continuë opiniâtrement, & que l'imagination en est si penetrée, qu'elle va croissant plûtôt que de diminuer ; & que les impressions du plaisir sont si vives, qu'il semble que tout le corps & tout

esprit en sont tout remplis ; Il est pour lors aisé e confondre le consentement avec le sentiment : & est pour lors qu'une pauvre ame croit aisément y voir consenty, ou du moins qu'elle en est en dou-, & qu'elle s'en accuse, quoy qu'elle se souvien- e bien y avoir rendu des combats, & avoir fait uantité d'actes de foy, d'esperance & de recours à)ieu., & des protestations de sa fidelité.

Mais quelquefois il arrive qu'une personne ten- e ne se souvient aucunement d'avoir fait aucune sistance, ny aucun acte de vertu ; ny méme d'en voir eu aucune volonté: D'ailleurs se ressouvenant arfaitement, non seulement des tentations dont lle a été attaquée ; mais des consentemens qu'elle crû avoir donné pleinement, & avec toutes les nclinations & les agréemens de son cœur, quoy ue Dieu voye son innocence, sa fidelité, & les chesses de la grace qui rempliſſent son cœur.

Il est souvent tres-difficile, & impossible quel- uefois, que la personne méme puisse en porter un eritable jugement : mais ceux qui la conduisent & ui la connoissent mieux qu'elle ne se connoît elle- néme, en peuvent juger plus sainement, & sou- ent peuvent l'asseurer de son innocence, lors qu'el- e se croit tres-criminelle. Un Directeur considere- a d'une part le fond de l'ame de la personne qu'il onduit, sa vie passée, les maximes sur lesquelles lle s'est conduite dans la vertu, les habitudes qu'el- e y a acquises, & la fidelité de son cœur ; & d'au- re part il considerera sa conduite presente, son ex- erieur, ses actions, ses paroles, & sa sincerité ans la découverte de son interieur ; desquelles hoses toutes ensemble, y survenant l'Onction du aint Esprit, apres une experience assez éprouvée ans le gouvernement des Ames ; il pourra distin-

guer l'or veritable, d'avec celuy qui n'en a rien que l'apparence; & une ame qui est fidele à Dieu, d'avec celles qui luy sont infideles; quoy qu'il y ait quelquefois de certains rencontres, où l'on n'en peut pas bien juger, & où il faut s'abandonner aux jugemens de Dieu, qui seul penetre tous nos cœurs, & qui n'y peut étre trompé.

La Bienheureuse Angele de Foligny fut trois ans tentée d'impureté si horriblement, qu'elle ne doutoit aucunement qu'elle ne fût criminelle: Un saint Homme & experimenté qui la conduisoit, l'asseuroit de son innocence. JESUS-CHRIST apparoissant à cette ame fidele, apres ces trois années de tentation, luy declara qu'effectivement elle n'y avoit commis aucune faute, quoy qu'elle eût crû y en avoir beaucoup commis. Les Vies des Saints nous en fournissent quantité d'exemples semblables.

Or ce qui paroît plus difficile en ces rencontres, c'est comment il se peut faire qu'une personne n'ait pas consenty au peché, lorsqu'elle croit étre asseurée qu'elle y a consenty. En cela il n'y a pas plus de difficulté, qu'à ce que nous voyons tous les jours; lors qu'il y a de l'eau dans un verre coloré, & rouge par exemple; l'eau paroît colorée, & toutefois elle ne l'est pas: & lorsque dans un verre quasi plein d'eau, on y verse du vin rouge assez haut en couleur, tout paroît rouge, tout paroît vin, & il semble que l'eau ait perdu sa couleur, & ait pris la couleur du vin: Toutefois cela n'est pas vray; mais dans le mélange des deux, de l'eau avec le vin, la couleur du vin étant la plus sensible & la plus vive, emporte tellement nos sens, qu'ils y sont trompez, & font que nôtre jugement est trompé aisément, lorsqu'il asseureroit que tout est rouge, & que l'eau a perdu

à couleur, & qu'elle a pris la couleur du vin. Ceux qui connoissent le mélange, & qui sçavent que l'eau n'est pas devenuë vin, & qu'en soy elle conserve sa couleur, sont les seuls qui en portent un sain jugement, la raison corrigeant nos sens, qui sont subjets à se tromper.

C'est ainsi qu'il se fait que les imaginations impures qui surviennent à une ame chaste, font que tout ne paroît rien qu'impureté, & que toutes les autres pensées, tous les autres desirs, sont pour ainsi dire abîmés dans l'impureté méme; quoy que la raison corrige cette erreur en ceux qui la consultent.

Joignez à cela, que comme méme naturellement nous nous oublions de certaines choses, & nous nous ressouvenons des autres ausquelles nous avons fait plus de reflexion, & qui ont fait plus d'impression dans nôtre esprit; de méme aussi il arrive quelquefois que les pensées d'impureté, & les autres semblables qui font la tentation, sont plus sensibles & plus penetrantes; & qu'ainsi on s'en ressouvient; lors qu'en méme temps on ne se ressouvient pas des pensées de pieté, & des actes de vertu, qui ont été si imperceptibles, que l'on n'y a pas fait de reflexion; en sorte que la memoire n'en reste pas.

Outre que comme dans un tableau, on peut y cacher quelques Personnages à la veuë, ne cachant pas les autres; par exemple, si dans un tableau d'Anges mélez parmy des diables, on avoit caché tous les Anges, on n'y verroit plus rien que les diables: De méme aisément il se peut faire que Dieu, par une conduite extraordinaire, ou les démons par leur malice, cachent à une personne tous les actes de Foy, d'Esperance, de Charité, & autres semblables, qu'elle auroit toutefois formez, dont Dieu seul & les Anges resteroient fideles té-

moins : auquel cas la perſonne ſe ſouvenant du mal, & ne ſe reſſouvenant pas du bien, ſe jugera toute criminelle, & remplie d'iniquité ; ne ſe ſouvenant pas d'avoir eu la moindre penſée, ny d'aucun bien, ny d'aucune vertu. Mais c'eſt aſſez que Dieu s'en reſſouviendra, qui recompenſera un chacun dans la juſtice & dans la verité.

Les Hiſtoires ſont remplies d'exemples de perſonnes, d'ailleurs tres-ſaintes, qui aux approches de la mort n'ont veu en eux-mémes, & en toute leur vie, que des pechez abominables, dont ils ſe jugeoient criminels : quoy qu'ils ne les euſſent jamais commis ; & qui en méme temps n'avoient aucun reſſouvenir d'aucune bonne œuvre, qu'ils euſſent jamais fait en toute leur vie ; & qui enſuite ſe condamnoient pour une éternité malheureuſe, ſans que quoy que ce ſoit qu'on leur pouvoit dire pour leur conſolation, fiſt aucune impreſſion ſur eux. C'eſt l'état où l'on vit le Frere Jean de Penna, Homme d'ailleurs tres-Saint, de l'Ordre du Seraphique ſaint François, ſept jours avant ſa mort ; ce qui fut un Purgatoire bien rigoureux pour luy ; enſuite de la priere qu'il avoit faite à Dieu, qu'il luy fiſt faire ſon Purgatoire avant ſa mort. Les ſept jours s'étant ainſi paſſez dans un tel abandon, qui paroiſſoit un deſeſpoir, JESUS-CHRIST luy apparut, & remit le calme en ſon ame, dans lequel il mourut ſaintement comme il avoit vécu. Dieu a des voyes bien extraordinaires pour purifier & ſantifier ſes Predeſtinez, qui nous doivent étre aimables, autant qu'elle ſont adorables.

CHAPITRE XIII.

Les démons luy donnent une aversion de la Communion, & font tout leur possible pour l'en empêcher.

Il n'y a rien que les démons haïssent tant, que la Communion de ceux qui en approchent saintement: C'est pourquoy ils font souvent tous leurs efforts pour les en détourner. Nôtre Catherine y estoit tres-bien disposée au jugement de ceux qui la gouvernoient; quoy qu'elle s'en estimât tres-indigne. Ses Confesseurs avoient cette experience, que quoy que les démons revoltassent son esprit & son cœur contre Dieu, & contre la sainte Communion; toutefois au moment & au temps de la Communion, son cœur se trouvoit tout changé, & JESUS-CHRIST en étoit le Maître, & répandoit dans le fond de son ame des graces extraordinaires: C'est pourquoy tres-souvent ils luy ordonnoient la Communion, & JESUS-CHRIST encore plus frequemment.

La veille de l'Assomption 1662. je fus (dit-elle) extraordinairement tourmentée du démon d'impieté, en sorte que pendant Matines ce n'étoient que des blasphémes dans mon cœur, excepté pendant le *Te Deum*, & ensuite durant toutes les Laudes. Pendant toute la nuit je vis & entendis plusieurs démons, qui vomissoient sans cesse des blasphémes & des maledictions contre Dieu; & qui m'imprimoient des desirs d'en faire autant qu'eux, mettant en moy un esprit de haine contre Dieu, m'imaginant que j'y aurois un extréme plaisir. Mais

je m'en sentois empéchée, ce qui, ce semble, me dé plaisoit. Un des principaux démons me fit entendr que deux choses me privoient de ce grand plaisir La Communion que j'avois resolu de faire le len demain, & deux disciplines que j'avois prises c jour-là; l'une publique avec la Communauté, & une particuliere pour les Ames du Purgatoire, pen dant laquelle les démons m'avoient puissamment aidé, s'étant mis dans mes bras. Ce malheureu avoit grand envie de me détourner de la Commu nion. Le lendemain comme je m'approchois de l grille où nous Communions, j'eus peine à y abor der, & je vis en dehors de chaque côté de la grille un gros crapau qui avoit la gueule beante, comm attirant l'air & voulant empécher l'Hostie de passe outre. Toutefois ayant reçu la sainte Hostie, mo cœur fut tout calmé, & JESUS-CHRIST me fi connoître qu'il étoit le grand Maître, & qu'il posse doit mon ame.

Le 13. Octobre je m'en allay de la Confession dans la resolution de ne pas communier le lende main. J'avois eu beaucoup de peine à me confes ser, & à dire diverses Prieres que mon Confesseu me faisoit repeter apres luy, ce qui me revoltoi contre luy; ces Prieres me déplaisant beaucoup. J luy demanday permission de ne point communier mais quelques instances que je luy en fisse, jamai il n'y voulut acquiescer. Je sentois une espece d rage contre luy, & je luy dis que resolument je n communierois point: Il me dit qu'absolument je l ferois, & que la sainte Vierge seroit la Maîtresse Toute la nuit, & tout le lendemain matin, je m fortifiois dans mon opiniâtreté, de ne point vouloi communier: Toutefois comme le temps de la Com munion s'approchoit, je me rangeay avec les autres

&

malgré toute ma resistance je m'y sentois com-
e portée par force : on me tiroit pour m'empé-
er de marcher ; mais apres plus fortement on
e contraignoit d'approcher : Je sentois un étran-
combat de part & d'autre : Je sentois une espece
rage de ne pouvoir obeïr au desir que j'avois de
sobeïr. Le démon dans cette indignation où j'é-
is, me poussoit à me venger de la contrainte
l'on me faisoit, & à profaner la sainte Hostie ; &
toit comme malgré moy que je l'adoray toute-
is, en la recevant, & ressentant la presence réel-
de Nôtre Seigneur.

Le 21. apres l'Oraison, je sentois une grande
ine à communier ce jour-là ; j'avois neanmoins
vie d'obeïr malgré toutes les oppositions con-
uires ; & je le promettois à Nôtre Seigneur, quoy
e languissamment. Tout d'un coup ma disposition
t tellement renversée, que non seulement ce jour-
; mais pour l'avenir, je jugeois que c'étoit une
ose execrable pour moy de communier. Je pris
mme par dépit des Reliques du Reverend Pere
: Brebeuf, & luy adressay ces paroles : Sont-ce
nc ces Reliques qui me causent tant de mal ? Je
s jetteray si loin, qu'elles ne me nuiront plus : Il
e sembloit qu'elles contribuoient à augmenter
es peines : Or comme je les voulois jetter, je les
prochay de ma bouche pour les baiser, quoy
i avec grande repugnance. Au moment que mes
vres les toucherent, mon cœur fut touché d'un
ressant desir de promettre à Dieu, que nonobstant
es repugnances, je recevrois la Communion, non
ulement ce jour-là ; mais que je n'en perdrois au-
me par ma faute ; & que je me la procurerois le
lus souvent qu'il me seroit possible, m'y obligeant
mme par vœu ; à quoy je ne determinay rien,

que je n'en eusse demandé conseil. Mais malgr
moy on me fit promettre de le faire, si on me l
permettoit. J'avois eu un grand mal des dents de
puis le jour precedent ; car disant : *Domine labi
mea aperies*, je senty comme un petit souffle dan
deux de mes dents, & la douleur n'étoit pas ordi
naire : Elle me dura jusques au matin, & me fi
ôtée lorsque l'on commençoit l'Introit de la Messe
Salve sancta parens. Or cela s'en alla tout subite
ment, & me laissa en repos. Quand je fus à la saint
Communion, je vis un petit Maure à main gauch
du Prétre, lequel souffloit sur le Ciboire, & fai
soit soûlever les Hosties : il excitoit en moy d
grands mouvemens de colere & d'impatience.

Le 23. Octobre je commençay à apprehende
tres-fort la Communion du lendemain ; neanmoin
je m'efforçois de dire à Dieu que je communieroi
La nuit j'entendois les démons qui s'animoient pou
m'empécher de communier. Ils me menaçoient
je le faisois. Je me sentois cependant resoluë à n
pas leur obeïr. Le matin pendant la Messe ils recom
mancerent leur combat ; & il me sembloit que cel
me fortifioit de plus en plus à communier. Je l
promettois à Dieu, & pour ce jour-là, & le plu
souvent que je pourrois. Au temps que je devo
aller selon mon rang à la sainte Communion ; ja
mais il ne me fut possible de me remuer, quelqu
effort que je fisse. Je demeuray bien mortifiée qu
le diable eût le dessus : Environ demie-heure apre
la Messe, j'allay à l'Autel de Nôtre-Dame, où j
commençay à luy décharger mon cœur, & au bo
Pere de Brebeuf, me plaignant de ce qu'ils m'obli
geoient de faire des promesses, & que cela n'éto
pas en mon pouvoir de les exécuter : Je leur parloi
avec une grande confiance, & mon cœur étoit sen

lement atteint de n'avoir pû obeïr. J'oüis une
ix diſtincte: Et eſt-il pas encore temps de commu-
er? Communie: & en même temps la pensée me
nt d'envoyer prier le Pere N. de venir en nôtre
gliſe pour me communier; ce qu'il fit, & je com-
uniay, mais avec bien de la peine; car un trem-
ement me ſaiſit ſi fort, que je ne pouvois preſque
e tenir. Il me quitta apres la Communion; & la
it ſuivante ceux qui avoient concerté la prece-
nte, d'empécher ma communion, me firent bien
ſſentir que leurs coups étoient animez de colere;
proteſterent qu'ils ne me donneroient aucune
ix, ſi je ne voulois les croire. Auſſi bien ce n'eſt
ie par reſpect humain que tu nous deſobeïs, me
ſoient-ils; & ainſi c'eſt une choſe aſſeurée que tu
ous appartiens.

Nonobſtant toutes ces apparitions de l'enfer à ce
'elle s'éloignât de la ſainte Communion, non
ulement Nôtre Seigneur a voulu qu'elle s'en ap-
ochât tres-ſouvent, mais ſouvent il luy a ordon-
é de faire des Communions extraordinaires, com-
e une amende honnorable pour les ſacrilegues
ommunions qui ſe faiſoient.

C'eſt ainſi que nous liſons dans la Vie de ſainte
hereſe, que les victoires ſignalées que cette Sainte
mportoit ſur les démons, les obligerent d'aſſem-
ler comme un corps d'armée contr'elle, & de te-
ir un conſeil de guerre pour déliberer des moyens
e la ſurmonter & de la perdre; & qu'ayant conclu
e luy ôter la vie tout d'un coup, une legion de
iables la vint attaquer pendant une nuit, & ſe jet-
nt à la foule ſur elle, ils s'efforcerent de l'acca-
ler & de l'étouffer. Quelques Religieuſes enten-
ans le bruit de cette allarme, accoururent au ſe-

cours, & y jetterent de l'eau benîte, ce qui les cha
sa si promptement, que la Sainte les vit culbute
& tomber les uns sur les autres, comme si on l
eût precipitez du haut d'un rocher pour les brise
Mais revenons à nôtre Catherine.

Le 23. Avril 1664. jour & Fête de Pâques, éta
allée à deux heures du matin devant le saint Sacr
ment, (dit-elle en son Journal) apres y avoir é
environ un demy quart-d'heure, je sentis comme
presence de Nôtre Seigneur & du Pere de Brebeu
il me sembla que Nôtre Seigneur vouloit que je lu
offrisse ma communion du jour, & celles de l'Octa
ve, pour supplément des Communions faites en
temps indignement; & aussi pour obtenir à plusieu
la grace de les bien faire. Depuis il demandoit q
tous ces huit jours je fisse continuellement aman
honorable devant sa divine Majesté, pour les sacri
leges, irreverences & impietez qui se commette
envers le saint Sacrement: Le Pere de Brebe
confirma le tout, & me fit entendre que les démo
ne m'inquieteroient point durant ce temps-là. Il n
commanda de communier autant que Dieu en o
donneroit, sans avoir crainte. Apres, luy mém
en la presence de Nôtre Seigneur, m'apprit qu'
tel étoit sorcier; & m'ordonna que je travaillas
pour sa conversion. Il me fit commencer à fai
amande honorable; il me fit adorer Jesus-Chris
& le remercier, non seulement pour moy, ma
pour les autres: Je me suis trouvée depuis ce temp
là en paix, quoy que j'aye senti quelques démon
mais ils sont comme des soldats desarmez, q
n'osent rien dire, & qui n'ont point, ou fort pe
de pouvoir.

Deux ans apres en 1666. veille de Pâques, 2
Avril, m'étant offerte à Dieu, à de nouvelles peine

qu'il fût moins deshonoré pour tant de mauses Communions qui se font en ce temps ; je fus se au mot, ajoûte-elle, & l'on m'accreut le nbre de mes hôtes. J'en étois tres-contente, & souhaitois en aucune façon sortir de cét état.

xprés on a jugé à propos de rapporter icy le dé. de toutes ces choses, & de l'operation des démons sur les personnes qu'ils obsedent, afin que a serve d'instruction aux Directeurs qui se trouont dans de semblables experiences; car sans ces noissances, aisément on prendroit des conduitout autres qu'il n'est expedient, dont les démons tirent un avantage tres-grand, & les ivres Ames sont privées du secours, dont ils ont extréme besoin en ces états là extrémement pedes ; qui sont plus frequens, que d'aucuns ne urroient penser ; quoy que souvent l'operation démon ne soit pas si connuë ; car souvent le démon se tient caché le plus qu'il peut, afin que l'on apporte aucun remede.

CHAPITRE XIV.

Les Demons tâchent de la tromper en diverses figures.

Es démons ne pouvans pas la faire tomber dans le peché par les tentations continuelles qu'ils scitoient en elle, dans des excez inexplicables, t eu recours à toutes les tromperies dont leur alice etoit capable. Ils luy sont apparus souvent us l'apparence de JESUS-CHRIST, de la sainte erge, de l'Ange-Gardien, de son Conducteur leste le Pere de Brebeuf, de ses Directeurs &

Confesseurs, pour la surprendre enfin, s'ils eussent pû; mais Dieu n'a pas permis qu'elle y ait été trompée. J'en rapporteray icy quelques exemples tirés de son Journal. C'est elle méme qui parle.

Proche de la Fête de l'Annonciation l'année 1662 étant à Matines, je vis paroître au milieu du Chœur à main droite un Ange, & un peu au dessous une fille d'environ quatorze ans. Elle avoit une robe d'étoffe blanche fort propre, mais simple; un grand voile sur la tête, son visage étoit rempli d'une grande modestie, & tout son maintien préchoit & portoit à l'humilité. L'Ange avoit un visage plus éclatant, & il me sembloit participer à la gloire. Il étoit neanmoins d'une façon tres-respectueuse devant cette Vierge, & sembloit avoir pour elle de profonds respects. Ils étoient tous deux tournez vers moy, & je sentois que leurs regards imprimoient dans mon cœur de grands desirs d'humilité. Cela me donna plus de confiance de m'arrêter à les considerer. J'entendois ce qu'ils me disoient l'un & l'autre, comme d'une façon spirituelle: Voicy ce qu'ils me faisoient entendre. Qu'en la méme façon que je les voyois pour lors, tout de méme la chose étoit arriuée, lorsque l'Ange vint salüer la sainte Vierge, c'est à dire que la posture de la sainte Vierge & de l'Ange étoit semblable, que le visage de la Ste Vierge étoit tout de méme; & que je considerasse les divins changemens de celuy de la Vierge, & je concevrois facilement quels avoient été les divins mouvemens qui avoient possedé son cœur, lorsque ce grand Mystere s'étoit accompli. En effet, comme l'Ange l'eut salüée, son visage se couvrit d'une sainte pudeur; & faisant un pas en arriere, elle paroissoit demander avec un tres-grand respect, *Quomodo fiet istud?* L'Ange pendant ce temps que la

ierge parloit, admiroit la sainteté & la sagesse de demande: Puis ayant fait une petite pause apres demande de la Vierge, comme par plus grand spect, il acheva son ambassade avec un visage ui tenoit d'une autorité supréme. La Vierge écouit avec attention; & quand il eût achevé, elle urna les yeux vers le Ciel, & dit dans un profond ntiment d'humilité, de respect & de soûmission, *at mihi secundùm verbum tuum.* Pour lors je vis mme si un deluge de graces fussent tombées en el-, & elle en étoit comme abîmée. L'Ange me dit ie mon desir seroit accompli, (qui étoit de n'aoir ny voix active, ny passive, dans les élections ie nous devions faire dans quelque temps:) J'en meuray d'accord; mais je voulois aussi étre de la ête, & pour lors je commençay à penser en moyéme: Apres tout la sainte Vierge avoit raison de re, que Dieu avoit regardé l'humilité de sa serante. Mon Dieu, disois-je, je vous remercie pour le & avec elle: Le Pere de Brebeuf me donna mpression de dire le *Magnificat*; à quoy j'obeïs. Cette Vierge paroissoit avoir de la peine à le souffrir. Cela me donna un peu de soupçon. Je continuay; e lorsque je disois *Deposuit potentes de sede*; l'Ange avoit de la peine à tenir contenance, & son visage s'alteroit grandement. Comme je repetois ce erset, son inquietude redoubloit, & le visage de a Vierge perdoit de sa douceur: Ils s'évanoüirent ous deux: quoy que je me défiasse beaucoup de la romperie, neanmoins je ne fus pas si-tôt détromée, parce que cela avoit imprimé en moy un desir e l'humilité, qui me paroissoit venir d'ailleurs ue du diable. Le malheur est qu'il ne fut pas de ongue durée.

Peu de temps apres, entrant un soir dans nôtre

chambre ; je vis un jeune-homme de bout, & d'un visage fort doux : J'eus frayeur de le voir si proche de moy. Il me dit d'un accent fort benin ; ne crains point, ma sœur ; Je ne viens pas icy pour te nuire: C'est moy à qui Dieu a donné le soin de te garder; suis mes conseils, sois fidele à exécuter les inspirations que je te donneray, & tu seras heureuse: Tout son discours ne me satisfaisoit point. Il m'importunoit fort d'être si proche : Je ne me jugeois point du tout être en état de converser si familierement avec les Anges. Voyant mon mécontentement, il me dit d'un ton plus haut : Que crains-tu ? Je n'ay aucune mauvaise intention ; puisque c'est moy qui suis ton guide ; ne mépriſe point les avis que je te veux donner : Confie toy en moy, & n'aye point de peur de tout le reste. Ce que je te recommande le plus, c'est d'écouter attentivement ce que je te diray interieurement, & puis te mettre en devoir de l'exécuter. Ne te donne point de peine si tu as tout dit, ou non. Il est bon de tout dire à ceux qui te conduisent : mais tout autant que tu le peux. Car à quoy bon le faire avec inquietude ? Il faut garder sur toutes choses la paix du cœur. Enfin il vit bien que sa presence ne m'étoit pas trop agreable. C'est pourquoy il me dit: Tu te défies de moy, ma Sœur! Sçache que je n'ay aucune envie de te nuire. Je m'en vay, & pour marque de la verité de mes paroles, tu seras en paix toute la nuit, & durant ton Oraison. En effet, je fus bien en paix ; & pourtant je ne fus pas fort credule à tous ses bons avis ; & si j'eusse suivy par effet ses belles inspirations, j'aurois fait d'assez mauvaises œuvres.

Un autre jour revenant de porter du feu dans la Sacristie des Prétres, je vis comme un Pere qu étoit à genoux devant le saint Sacrement : Il m'ap

ella, me diſant: Eſt-ce vous, la Sœur de ſaint uguſtin? Comme j'eus dit, oüi. C'eſt à vous à qui en veux. Qu'y a-t'il depuis que je ne vous ay veuë? e luy en rendis compte entierement, croyant que e fût mon Confeſſeur. Il me dit apres m'avoir ntenduë, qu'il ſe trouvoit un peu en peine à mon ccaſion; que juſqu'à preſent il n'avoit point eu de oute, ſinon depuis un jour ou deux; que pour emander lumiere au ſaint Eſprit, il étoit ſouvent n prieres, & qu'il continuoit: Qu'au reſte cela ne ne devoit pas donner d'inquietude, que je me tin- e en repos; & qu'il me diroit ce que je devois fai- e; que pourveu que je fuſſe ſoûmiſe, il n'y avoit ien à perdre pour moy; qu'il faloit laiſſer faire Dieu, & que ſe laiſſant conduire, il n'y avoit rien craindre. J'acquieſçay à tout ce qu'il me diſoit; ur-tout lors qu'il me dit, que c'étoit avec raiſon ue je croyois donner conſentement à beaucoup de hoſes; & qu'en effet, il voyoit clairement que cela toit de la ſorte: Je luy dis qu'il y avoit longtemps ue de ma part je le voyois bien, & que luy & mon Directeur ne me vouloient pas croire. Il me répondit ue nonobſtant cela, j'euſſe à demeurer en paix, u'il continuoit à faire des prieres pour moy, & ue quand Dieu luy donneroit d'autres lumieres, l me les diroit; que ſeulement il voyoit clair à ce ue je ne communiaſſe pas ſi ſouvent; & que je ne e ferois, ny le jour de Nôtre-Dame, ny juſqu'à e qu'il m'eût dit autre choſe. Je luy repreſentay ue mon Directeur m'avoit expres défendu de n'abſtenir d'aucune communion, & que je ne le ouvois pas faire. Il dit que j'avois trop de pruden- e, & que je le laiſſaſſe faire, qu'il ſçauroit bien s'accommoder avec mon Directeur. Je ne pûs m'empécher de luy dire: Mais mon Pere, voyez-le,

s'il vous plaît ; car je ne croy pas qu'il me le permette ; pour moy je ne demande pas mieux. Alors il prit un ton de voix plus ferme, & me tança de ce que j'avois des raisons ; qu'il ne vouloit point que j'en eusse du tout avec luy, & que je me laissasse conduire comme un enfant. Je répondis à cela que je le ferois ; mais que je le verrois Mercredy, & que peut-étre il changeroit. Pour lors il me dit que peut-étre en ce temps-là, à cause des Vespres, je n'aurois pas le loisir de rester longtemps avec luy, & que je ne me missse pas beaucoup en peine si je n'avois pas le loisir pour l'heure d'y aller ; qu'il m'avoit parlé suffisamment aujourd'huy avant que de me quitter. Il m'encouragea fort à souffrir, & me promit de prendre grand interêt à ma perfection, que pourveu que je luy obeïsse bien, je n'avois rien à apprehender. Mais je ne pûs douter qu'il n'y eût de l'illusion.

A quelque temps de là, comme je disois mon Rosaire devant le saint Sacrement, depuis midy jusqu'à une heure ; je fus invitée par un qui se disoit étre Ange, à regarder un Livre qu'il tenoit ; & comme je n'obeïssois pas à cette semonce, & méme n'en faisois aucun cas, ny semblant de l'entendre, il m'excusa sur ce que j'étois trop mal, & me convia doucement à m'aller divertir avec les autres ; & que luy demeureroit en ma place : Mais je dis en moy-méme: Quant bien je devrois mourir icy, je resteray, & acheveray mon Rosaire. Pour une troisiéme offre, il voulut pour me soulager, dire la moitié de mon Rosaire, mais à voix basse ; en sorte que luy & moy dirions alternativement les *Ave Maria* : Je ne luy répondis rien, & continuay : Ce qui luy déplut & le fâcha ; de sorte que s'en allant, il me donna deux coups bien rudement, les-

uels outre la douleur, me laisserent une impression
'impieté horrible.

Le 29. Septembre 1664. j'eus une tres-grande
ertitude de la protection de saint Michel envers
ioy. J'acquiesçay avec paix à ce que ce Saint de-
iandoit de moy. Au moment de la sainte Com-
iunion, je me sentis prise à la gorge par deux mains
ort rudes, qui me vouloient empécher d'avaler la
iinte Hostie: J'eus recours à saint Michel, & il
ie sembla qu'il donna la chasse à ces mauvais hôtes,
t qu'apres j'avalay facilement l'Hostie: il m'est
eulement demeuré un mal de gorge à l'endroit où
es mains m'ont pressée.

LIVRE QUATRIESME.

SA VIE SOUFFRANTE POUR LES PECHEURS.

CHAPITRE PREMIER.

Elle s'offre à Dieu pour être la victime des pechez d'autruy, & Dieu luy fait voir les causes d'un tremblement de terre épouventable qui arriva en Canada l'an 1663.

DIEU a souvent donné à connoître à cette ame vrayement fidele & genereuse, les pechez qui se commettoient, quoy que tres-secrets & cachez, & par des personnes éloignées de sa veuë & de sa presence: Souvent Dieu luy faisoit penetrer dans le fond des consciences l'état de plusieurs; les graces qu'il leur faisoit; les resistances de leur cœur; leur endurcissement volontaire; les operations des démons & des Anges; la colere de sa Justice divine irritée contre leurs pe-

hez, & les peines dont il puniſſoit leurs crimes: Souvent il l'invitoit, où il la faiſoit ſolliciter par les Saints du Paradis, à s'offrir d'étre la victime de ſa divine Juſtice, & de porter ſur ſoy les punitions qui étoient préparées pour les autres : & ſouvent méme elle a été punie ſur le champ, principalement lorſque c'étoient des perſonnes qu'elle cheriſſoit particulierement, & à qui elle pouvoit avoir quelque ſpeciale obligation; elle s'y offroit de tout ſon cœur ; & elle s'abandonnoit à la Juſtice divine, comme une victime publique pour les pechez d'autruy : L'experience a fait connoître par l'obſervation qu'en ont fait ſes Peres ſpirituels, que toutes ces impreſſions étoient veritables.

Le 5. jour de Février 1663. entre les cinq ou ſix heures du ſoir, il arriva un tremblement de terre dans le Canada, en deux cens lieües de longueur ſur cent lieües de largeur ; qui fut ſi prodigieux, que des Moutagnes entieres abîmerent, des Lacs & des Rivieres diſparurent & d'autres changerent de lit. Dans les foreſts il ſembloit qu'il y eût combat entre les arbres qui ſe heurtoient enſemble ; & non ſeulement leurs branches, mais méme on eût dit que les troncs ſe détachoient de leurs places, pour ſauter les uns ſur les autres, avec un fracas & un bouleverſement étrange : On voyoit dix & douze arpens de foreſt ſauter en l'air, & retomber comme dans un abîme ſi profond, que les arbres paroiſſoient enfoncés bien avant dans la terre, juſqu'à la cime. En d'autres lieux les arbres retomboient renverſez, les branches en bas, qui alloient prendre la place des racines : De ſorte qu'il n'y paroiſſoit plus qu'une foreſt de troncs. Dans les Villes de Quebec, des trois Rivieres, & du Montreal, on voyoit les murailles ſe balancer & toutes les

pierres se remuer, comme si elles se fussent détachées les unes des autres; les toits sembloient se courber en bas d'un côté, puis se renverser de l'autre; les cloches sonnoient d'elles-mémes; les poutres, les soliveaux, & les planchers s'ouvroient; la terre s'ébranloit horriblement, & agitoit les pieux des palissades, d'une façon qui seroit incroyable, si on ne l'avoit veu en divers endroits; les cheminées & le haut des logis plioient comme des branches d'arbres agitées de vents; & par tout on croyoit que la terre s'alloit entr'ouvrir, & que tout alloit s'abîmer.

Ce tremblement de terre dans sa premiere secousse, qui fut la plus violente, ne dura qu'environ une demie-heure; & du depuis eût quelques autres repriſes: mais toutes ces agitations durerent environ quatre, cinq & six mois, ayans été encore sensibles en quelques lieux dans le mois d'Août.

Or nôtre Catherine de saint Augustin en ayant eu le presentiment avant qu'il fût arrivé, le déclara à qui elle étoit obligée de le faire. Voicy ce qu'elle en a écrit dans son Journal.

Le 5. Février ayant offert mes devotions pour les Ames qui sont en peché mortel, je priay les premiers Martyrs du Japon de la Compagnie de Jesus, dont on faisoit la Fête; d'en faire eux-mémes l'application, selon ce qui seroit plus à la gloire de Dieu. J'eus pour lors un présentiment assez considerable, & comme une asseurance infaillible, que Dieu étoit prêt de punir le pais, pour les pechez qui s'y commettoient, sur-tout pour le mépris qu'on faisoit de l'Egliſe. Il me sembla pour lors que Dieu étoit beaucoup irrité. Je ne pûs m'empécher de souhaiter ce châtiment quel qu'il fût; car je n'eus pour lors aucune idée de ce que ce pourroit étre.

e ſoir au méme inſtant qu'un tremblement de ter-
commença, je vis en eſprit quatre démons, qui
ccupoient les quatre côtez des terres voiſines, &
s ſecoüoient fortement, comme voulant tout ren-
erſer; & ſans doute ils l'auroient fait, ſi une puiſ-
nce ſuperieure, qui donnoit comme le branle à
ut, n'eût mis obſtacle à leur volonté. Enſuite
s démons me dirent qu'ils feroient leur poſſible
our continuer ce renverſement, qu'il y avoit bien
u monde effrayé, & que la peur les faiſoit recourir
Dieu, & penſer à leur conſcience; mais qu'ils
eroient bien en ſorte que cela ne leur ſerviroit de
uere.

Deux ou trois jours apres, étant devant le ſaint
acrement, je me ſentis intierieurement invitée
'écouter & de voir? Je fus un peu troublée d'a-
ord; la voix & la preſence de celuy qui me parla,
uoy que ce fût d'une façon non viſible, m'impri-
a une grande terreur, à raiſon de Sa Majeſté.
Jeanmoins mon eſprit ſe calma, & quoy que je
uſſe dans une crainte reſpectueuſe, mon cœur poſ-
edoit une paix profonde. Il me ſembla que ſaint
Michel étoit celuy qui me parloit: Voicy d'abord
e qu'il me fit entendre. *Loquimini ad cor Ieruſa-
m, & advocate eam, quoniam completa eſt mali-
a ejus, dimiſſa eſt iniquitas illius.* Il portoit en ſa
ain gauche trois fléches, & à la droite une ba-
ance: ſur les fléches étoit écrit, *Quis ut Deus?*
t la méme deviſe ſembloit luy compoſer une eſpe-
e d'habillement, les fléches étoient prétes d'étre
écochées; un des baſſins de la balance étoit rem-
ly, & comme comblé des paroles précedentes du
rophete Iſaye. L'autre étoit preſque vuide, & on
e voyoit dedans qu'une legere vapeur. On me fit
ntendre que ces fléches étoient trois ſortes de pu-

Sagittæ tuæ transeunt.

nitions pour trois sortes de pechez, qui sont ordinaires en ce païs; l'impieté, l'impureté, & le peu de charité, sur-tout dans les détractions, & les desunions. Ie priay l'Ange d'avoir encore un peu de patience, & ne pas lancer si-tôt ses fléches. Il me dit: *Deus non irridetur.* Ie luy dis, Dieu s'oubliera-t'il de ses grandes misericordes? Qu'il me punisse, moy qui ay attiré sa colere sur ce pauvre païs; qu'il pardonne aux autres. On ne me fit autre réponse, sinon que je leusse bien l'écriture qui étoit dans la balance. Ie restay étrangement touchée que Dieu étoit si irrité; & mon cœur étoit dans un grand desir de pouvoir l'appaiser. Ie n'ay jamais si bien conçu ce que c'est que le peché, que pour lors. Qu'il y a peu de foy, & que l'on ne comprend guere ce que c'est que Dieu!

Depuis ce tremblement de terre je suis toutes les nuits comme percluse, & dans l'impuissance de me pouvoir remuer le moins du monde. Cela a duré plus de quinze jours.

CHAPITRE II.

Elle voit le jugement de l'ame d'un homme qui mouroit; & JESUS-CHRIST souffrant pour les pechez de quelques-uns.

Elle marque le jour & l'heure, & en écrit en ces termes.

ON me fit voir N. qui expiroit. Il me sembla que la mort vint à luy, sans qu'il y pensât. Au méme moment que son ame fut separé du corps, elle se trouva presente au jugement de Dieu: Elle n'y avoit

oit pour elle que son Ange-Gardien, lequel quoy
'il parût content, avoit neanmoins une certaine
steſſe, de ce que cette ame n'avoit pas correſ-
ndu à ſes deſſeins; ny écouté ſes avertiſſemens:
ne troupe de démons s'y trouverent auſſi, & com-
e des bêtes farouches ſembloient vouloir devorer
tte pauvre ame, laquelle étoit dans un étrange
nfuſion, ſe ſentant redevable à la juſtice de Dieu,
la peine deuë à un nombre horrible de pechez,
nt pluſieurs étoient mortels, deſquels il ne s'é-
it pas confeſſé par negligence: & d'ailleurs la
ande Majeſté de ſon Juge; & ſa grande ſainteté
faiſoient d'elle-méme ſe condamner à des ſup-
ices éternels. Les démons commencerent les pre-
iers à parler, & repreſenterent un ſi grand nom-
e de pechez, que je tremblois de peur, & j'avois
e ſi grand horreur de ce que je voyois, que j'euſ-
été heureuſe de me pouvoir mettre au centre de
terre, pour ne le pas voir. Apres que les démons
irent bien harangué, ſans étre interrompus de
Ange, il commença à déduire le bien qu'avoit
it cette pauvre ame, qui étoit ſi peu conſiderable
n comparaiſon de ſes pechez, qu'il y avoit un
rand ſujet de craindre que les démons ne gagnaſ-
nt leur cauſe. Cela me donnoit une compaſſion
es-grande, & je ſentois un ardent deſir que Dieu
ıy fiſt miſericorde: J'attendois avec une certaine
npatience l'évenement de tout. Enfin la ſainte Vier-
e ſembla intervenir dans cette cauſe; elle repre-
enta à Nôtre Seigneur, que depuis ſix ans cette
me l'avoit particulierement honorée, ajoûtant
ju'elle avoit contribué au ſalut de quelques Sauva-
es. Le Juge prononça un arrêt favorable, & en-
oya l'ame en Purgatoire, laquelle au méme temps
'y porta elle-méme d'une viteſſe incroyable. Son

Ange la suivit. Les démons enrageoient de dépit d
ce que cette ame leur avoit été ravie. Cela se repre
senta à mon esprit, comme si ayant veu expirer c
pauvre moribond, j'avois veu son ame sortir de so
corps, ainsi qu'un petit souffle ; & cette ame me pa
roissoit comme un corps tout nud, mais dont la nu
dité ne causoit aucune mauvaise pensée : je ne di
stinguois rien en particulier, mais seulement cett
nudité me faisoit penetrer combien devant Die
nous sommes pauvres, & dépoüillez de tout. C
cette nudité de corps, étant une representation d
celle de l'ame, cela donne une peine qui ne peu
être conceuë. La confusion qu'une personne tres
chaste auroit, d'être exposée nuë aux yeux de tou
le monde, n'est pas seulement un grossier crayo
de la confusion que ressent une ame, qui se voi
soüillée de crimes en la presence de son Dieu : Ell
méme se condamne aux supplices, & c'est un tour
ment pour elle au delà de tout ce que l'on peut pen
ser, que de rester un moment devant ce Juge tres
exact & tres-Saint. Lorsque je vis cette ame des
cenduë dans le Purgatoire, il me sembla que l
sainte Vierge & le bon Ange me jetterent un re
gard pour me dire, Aidez cette pauvre ame, elle
beaucoup à payer. La longueur de sa maladie lu
avoit été fort favorable, parce que pendant icelle
outre qu'elle avoit souffert en patience son mal,
avoit eu soin d'offrir à Dieu ses actions, ce que pen
dant la santé il n'avoit que fort peu fait : De sort
que quoy qu'il eût soin de frequenter les Sacremen
& de faire des bonnes actions ; cela ayant été fai
sans esprit interieur, ne luy avoit pas beaucoup ser
vy. Il étoit merveilleusement chargé, à raison d
mauvais exemple qu'il avoit donné à ses enfans
par des paroles trop libres dites devant eux, de

ions peu ſeantes par l'excez de boire ; & pour oir ſouffert, & comme approuvé le méme en . On luy objecta que ſa vie avoit tenu de la bête, non du Chrétien. On luy ſignifioit en quoy, marquant méme les lieux & les occaſions. On reprochoit méme le mauvais exemple donné à ſerviteurs, la trop grande condeſcendance qu'il oit euë pour ſa femme, les dépenſes inutiles, où bien d'autruy étoit pris & beaucoup d'autres oſes. Si on ſçavoit l'exactitude extréme avec laelle nos pensées, paroles & actions ſont pesées examinées à ce Tribunal, on y prendroit garde; ce nous que jugeons n'étre rien nous feroit peur. Ange a voulu que j'écriviſſe cecy, ſans que j'aye m'en diſpenſer. Nôtre Seigneur pendant ce jument étoit aſſis comme dans l'air, ou ſur une ée.

Cette bonne fille ne tarda guere à ſouffrir divers ux pour cette ame, afin de diminuer ſes peines, la longueur du Purgatoire.

Il eſt à remarquer que lorſqu'elle dit que cette e ſeparée de ſon corps ſe ſentoit ſoüillée d'un mbre horrible de pechez, dont pluſieurs étoient rtels ; cela ne ſe doit pas entendre, comme ſi effectivement la tache du peché mortel eût encore dans cette ame, que les Theologiens appellent *atus culpæ* ; car ſans doute elle avoit été effacée r l'infuſion de la grace habituelle & juſtifiante; is c'eſt que cette ame n'ayant pas ſatisfait pour bligation de la peine qui reſtoit à payer, que les eologiens appellent *Reatus pœnæ*. & qui eſt un èt & une ſuite du peché ; dans cét effet on y conît ſa cauſe ; & Dieu le permettant ainſi, l'ame n voit comme ſoüillée, & elle en reſte encore en elque façon criminelle. Outre qu'il eſt aiſé que

Dieu permettant que l'ame ne se ressouvenant qu
des pechez qu'elle a commis, & ne se ressouvenan
pas ny de sa contrition ny des Sacremens qu'elle
reçu, se juge criminelle & se condamne soy méme
se jugeant digne de la peine deuë à ses pechez
Ainsi que les Histoires nous apprennent qu'il e
arrivé à diverses personnes, soit au temps de leu
mort, soit lors qu'elles ont été presentées au Trôn
de Dieu pour y étre jugées, soit méme dans le Pu
gatoire, ou quelquefois Dieu permet que de pau
vres Ames se croyent quasi damnées, & l'objet d
la colere éternelle de Dieu.

Un jour qu'elle étoit comme accablée de tenta
tions, & que les démons imprimoient en elle tou
la malignité de tous les sentimens, & de la haine
de la revolte qu'ils ont contre Dieu; sur les neuf hei
res du matin étant obligée de passer dans le Chœu
les démons luy donnoient une pensée d'impieté, d
ne pas salüer le tres-saint Sacrement; mais elle
sentit obligée par une force interieure d'arréter u
peu, & de faire une genuflexion. Je me fis un effo
pour obeïr, dit-elle, à ce que je crûs pour lors q
Dieu demandoit de moy; mais me relevant po
sortir du Chœur, je senty en moy un soudain cha
gement, qui fut fait presque en un moment. Je v
& j'entendis ce qui suit: Ce fut dans l'imaginati
que cela se passa. JESUS-CHRIST me fut repr
senté comme tout fraîchement flagellé, tout co
vert de sang, & à l'endroit du cœur je vis que l
coups avoient penetré jusqu'au fond de sa poitrin
Mon cœur fut tellement touché à la veuë de cét o
jet, que je pensay pâmer sur la place. La haine q
les démons m'inspiroient auparavant contre Die
se changea en un amour si fort & si tendre, que j'
tois entierement transformée. Or comme j'avo

lée de ma disposition passée, je n'eus pas peine à nvaincre mon esprit; que c'étoit moy qui avois s Nôtre Seigneur dans un si pitoyable état, & a redoubloit ma douleur au dernier point. Mais ntendis une réponse de Nôtre Seigneur que je ttendois pas pour lors. Il me dit que ce n'étoit s moy, mais bien ses plus chers amis, & les plus oches de son cœur qui l'avoient mis en cét état. conçus par là que Nôtre Seigneur avoit le cœur uché, de ce que ceux qui étoient ses plus intimes is, le reduisoient en cette extrémité, & j'aurois siré apporter du soulagement à ses douleurs; ais je n'osois quasi luy offrir mon cœur, craingnant qu'on ne me donnât un refus; car lorsque ôtre Seigneur me dit que ce n'étoit pas moy, je nçus par là qu'il me vouloit signifier que j'étois op peu de chose pour luy toucher de si prés; & nsi je ne sçavois ce que je devois faire. Neanoins je m'enhardy, & luy témoignay que nonobnt mon indignité, je m'offrois à le servir dans ce il jugeroit à propos que je fisse pour luy. Il me t qu'il ne vouloit point que j'eusse aucune veuë our mon utilité, mais bien qu'en consideration des tres qui sont ses amis intimes, je fisse trois choses: a premiere, il veut que je souffre sans murmurer: a seconde, que je ne cherche point à adoucir & oderer mes peines interieures: La troisiéme, que ne perde aucune occasion de rendre la charité, uelque repugnance que j'y puisse ressentir. Je n'eus as de peine d'y consentir, & rien ne me sembla difcile pour lors; car je concevois tres-clairement oppositon du peché à Sa Majesté infinie. De sore que j'aurois choisi tous les supplices imaginables, our pouvoir contribuer à effacer ce monstre horrile. Depuis ce temps, quoy que je sois dans mes

revoltes ordinaires, je ne laisse pas neanmoins d
ressentir une grande horreur pour tout ce qui est l
moins du monde desagreable à Nôtre Seigneur ; &
je suis dans une peine continuelle de le voir offensé
Quoy que cependant je ne sois pas meilleure, j'a
des momens où je me sens toute à Dieu, & puis tou
d'un coup j'entre dans les sentimens & dans le
idées des démons,

Le 22. Mars 1663. au soir, c'étoit le Jeudy-Sain
sur les sept heures & demie ; on me fit voir, dit-el
le, une face de Nôtre Seigneur, & quoy que j'e
vouluſſe détourner la veuë, elle étoit comme atta
chée à mes yeux & me suivoit par tout. Je remar
quay que cette face ressembloit à plusieurs que j'a
veuës, excepté que sur les yeux il y avoit comm
un bandeau de meurtrissure qui les cachoit, &
obscurcissoit entierement : Cela me fit horreur, &
pensant en moy-méme comme le peché dont Nô
tre Seigneur s'étoit chargé, défiguroit horrible
ment une ame ; il sortit une voix de cette face qu
me dît : Sçais-tu bien qui m'a ainsi meurtry? Rega
de. Je ne répondis rien, mais je pensay que peut
être c'étoit moy ; & cette pensée me causa un
grande douleur : On me dît que c'étoit un souffle
qu'un tel avoit donné, il y avoit environ une heu
re & demie. Apres la face disparut ; je priay parti
culierement pour cette personne, & il me sembl
que mon bon Ange m'y invitoit.

CHAPITRE III.

Elle ſouffre un froid inſurmontable pour une faute d'autruy, & les Saints du Paradis l'encouragent à s'intereſſer pour les Pecheurs.

DEpuis le 17. Avril juſques au 22. je reſſentis aux pieds, dit-elle, un froid ſi importun & ſi npatient, que je ne pouvois preſque le ſupporter. e fis tous mes efforts pour y apporter du remede, nais cela ne me reuſſiſſoit nullement; car le feu ne ervoit qu'à augmenter le froid. Comme j'étois aurés du feu & que je penſois en moy-méme de uelle nature étoit ce froid qui ſe montroit ſi obſtiié : tout en méme temps je ſentis auprés de moy e Pere de Brebeuf, qui me ſembloit s'étonner de empreſſement que j'avois à rechercher mon ſoulagement. Il me dît que ce froid ne pouvoit étre diminué par tous les ſoins & les remedes que j'y apportois, qu'il faloit me reſoudre de l'endurer; mais ue je l'offriſſe pour celles que je connoîtrois bienôt en avoir beſoin. Le méme jour j'entendis par rois diverſes fois, des entretiens qui étoient entieement oppoſez à l'eſprit de charité : On me dit que 'étoit pour ces perſonnes là que je devois offrir ce roid : ce que je fis; mais l'impatience que ſouvent e reſſentois étoit ſi grande, que je me repentois uaſi d'avoir acquieſcé à la volonté du Pere, & mon œur étoit comme en murmurant contre luy.

Le 12. Juin au commencement d'une Meſſe des nges, que l'on diſoit pour les neceſſitez du païs, e ſentis, dit-elle, le R. P. de Brebeuf preſent, lequel prenoit plaiſir de voir que l'on s'intereſſoit

pour une choſe qu'il avoit ſi fort à cœur. Je reſſen-
tois (ce me ſemble) ſa ſatisfaction, & il me pouſ-
ſoit fortement à m'unir à ce deſſein, voulant que je
n'y épargnaſſe rien de mon côté. La Meſſe étant
un peu avancée environ à l'Offertoire; il me ſem-
bla auſſi reſſentir la preſence de ſaint Ignace, le-
quel regardant avec plaiſir le Pere de Brebeuf, &
comme ſe complaiſant dans la gloire & dans le
pouvoir qu'il poſſedoit, cette gloire & ce pouvoir
rejailliſſoient ſur luy continuellement, & ſem-
bloient accroître ſa gloire & ſon contentement: En
ſorte que la gloire du Pere de Brebeuf étoit celle de
ſaint Ignace, & ſembloit luy ſervir de couronne.
En effet, le Pere de Brebeuf luy renvoyoit tout
l'honneur & le ſervice qu'on luy rendoit; mais plus
il rejettoit ſur ſaint Ignace toute la gloire, plus la
ſienne me ſembloit grande, & ſon pouvoir s'accroî-
tre. Comme mon eſprit étoit à les conſiderer, &
à me réjoüir de leur gloire & de leur pouvoir, je
ſentis la preſence d'un troiſiéme qui me ſembla être
ſaint Joſeph; mais d'abord je le vis tout environné
d'objets affligeans, cauſez par les pechez & par les
deſordres d'un païs, dont il étoit Protecteur. Con-
noiſſant que cela étoit le ſujet de ſon apparente tri-
ſteſſe, je pris la liberté de luy dire qu'il devoit ſe
conſoler, puiſque ces deux bons ſerviteurs de Dieu
qui étoient là, prendroient volontiers le ſoin de re-
medier à ces deſordres. Il accepta l'offre qu'ils lui
en firent eux-mémes, & changea ſa triſteſſe en joye
témoignant que cela luy étoit extrémement agrea-
ble, & que ceux qui y contribueroient, luy rendroient
un bon ſervice. Je ne pûs m'empécher de leur té-
moigner à tous trois ma bonne volonté, & je m'i-
maginay qu'ils l'acceptoient. Apres la Meſſe cela
ceſſa, mais non pas le ſouvenir.

CHAPITRE IV.

Elle obtient de Dieu que tous les malades qui mourroient à l'Hôpital tant qu'elle seroit Hospitaliere, seroient sauvez.

LE premier jour d'Octobre 1663. l'élection s'étant faite d'une nouvelle Superieure, où Dieu luy fit connoître à qui chacune donnoit sa voix, & la sincerité de celle qui fut éleuë Superieure au troisiéme Scrutin, laquelle au second Scrutin donna son suffrage à celle qui avoit eu le plus de voix avec elle, quoy qu'elle l'eût donné à une autre dans le premier Scrutin; nôtre Catherine de saint Augustin fut éleuë Hospitaliere d'Office.

Je m'adressay, dit-elle, particulierement au Pere de Brebeuf que je sentois present, & à la Sœur Marie de Coutance, que j'avois aussi euë presente pendant l'élection. Je leur demanday qu'ils prissent pour moy le soin de cét Office, & qu'ils aidassent si efficacement tous ceux qui mourroient dans nôtre Hôpital pendant que j'en aurois le soin, qu'aucun ne mourût hors de la grace de Dieu. Je me persuaday que cela m'étoit accordé, & que le Pere de Brebeuf m'ordonnoit à ce sujet de procurer quatre Messes, l'une de la Passion; la seconde de Nôtre-Dame; la troisiéme de saint Joseph; & la quatriéme des Anges. De plus que tous les mois j'offrirois une Communion pour cette méme fin. Il m'a semblé que dans les occasions, j'ay reçu l'effet de la promesse du Pere; du moins j'ay crû que depuis ce temps-là ceux qui sont morts, ont obtenu misericorde de Dieu, quoy que quelques-uns soient morts assez subitement.

Ce qu'il y a de plus conſiderable ſur ce ſujet, eſt qu'elle a averty pluſieurs fois le Confeſſeur, que certaines confeſſions des malades n'étoient pas entieres, par une veuë que luy en donnoit le Pere de Brebeuf, & leur a fait recommencer à quelques-uns juſques à trois fois leurs Confeſſions, avec ſatisfaction du Confeſſeur.

Mais ce qui eſt auſſi à remarquer, eſt que toutes les graces qu'elle obtenoit de Dieu pour les autres, luy coûtoient de nouvelles ſouffrances, dont Dieu vouloit qu'elle achetât de luy ces faveurs.

CHAPITRE V.

Elle voit JESUS-CHRIST en colere contre le Canada.

C'eſt elle méme qui parle.

AU commencement de cette année 1664. le Pere de Brebeuf me recommanda de prier beaucoup pour le païs, me faiſant apprehender que Dieu ne le châtiât ſeverement, pour des crimes énormes qui s'y commettent. Vers la fin de Janvier je vis les démons faire grande fête pour les progrés qu'ils faiſoient; ſur tout dans les troubles qu'ils avoient excitez, tant au regard des dixmes, que pour autre choſe. Ils eſtimoient avoir guain de cauſe, ayant pour eux l'eſprit de N.

Ite & effundite ſeptem phialas iræ Dei

En Février il m'a été montré par deux diverſes fois une petite fiolle remplie de l'ire de Dieu, de laquelle fiolle il y avoit déja une petite goutte versée ſur ce païs; mais elle étoit alors toute préte d'étre versée toute entiere. La premiere fois que je la vis,

je me trouvay au milieu de douze Juges, l'un desquels presidoit & étoit assis sur un lieu éminent; son trône étoit soûtenu par des Anges, qui étoient dans un grand respect en la presence de ce Juge. Je crûs que c'étoit JESUS-CHRIST qui tenoit cette petite fiolle pleine de l'ire de Dieu; à l'aspect duquel je fus saisie d'une si grande crainte, qu'il me sembloit être impossible de le pouvoir supporter. J'étois comme aneantie & écrazée sous le poids de la justice de ce Juge irrité. Je conçus que si une goutte de cette liqueur venoit à étre versée, tout étoit perdu & en danger d'étre renversé & détruit. Je concevois tres-vivement l'énormité du peché, & cette veuë me tenoit comme aneantie devant ce Juge. Je souffrois en sa presence une peine telle qu'il m'étoit avis qu'il faloit qu'il soûtinst ma vie, pour pouvoir supporter cette rigueur; car cette colere & cette ire me sembloit étre épanchée sur moy. Dans cette peine où je me trouvois, je regarday si ces autres Juges qui étoient-là, n'arréteroient point la main de celuy qui vouloit verser la fiolle. Pas un ne se mettoit en peine de le faire, ce qui redoubloit terriblement ma crainte; & regardant encore un coup, je reconnus le Pere de Brebeuf, que je priay d'arréter le bras de Nôtre Seigneur; car déja il me sembloit hausser & verser la fiolle. Il y alla & le pria d'attendre. Il en survint encore un que je crûs étre saint Michel, lequel avec le Pere retenoit le bras de Nôtre Seigneur, & demanderent encore un peu de delay. Il le leur accorda avec peine; mais pour peu de temps s'il n'y avoit du changement. Cela me donna une grande joye: je ne pouvois assez congratuler saint Michel & le Pere, de la charité qu'ils avoient pour le païs. Les autres qui avoient aussi apparence de Iuges, ne disoient mot; mais tous té-

in terrã Apocalyp. 6.

moignerent de la joye de voir le souverain Juge un peu adoucy. Saint Joseph sur tout en fit beaucoup paroître : il me sembla que la sainte Vierge y intervint, pour donner plus de poids à la priere de saint Michel & du Pere de Brebeuf. Ces douze Juges étoient ce me semble cinq Apôtres, S. Joseph, S. Ignace, S. François Xavier, le Pere de Brebeuf ; & les deux autres étoient des Souverains Pontifes. Il me sembloit pour lors que je ne dormois pas. Ce qui est constant, c'est que l'idée du Juge m'est vivement restée plusieurs jours, & que le peché m'étoit tres-vivement representé, sa laideur opposée à la sainteté de Dieu, & beaucoup d'autres choses que je ne puis dire ; en sorte que j'en étois toute interdite, & je souhaitois à tout moment que tout tombast sur moy, afin que la colere du Iuge fust appaisée, car je ne pouvois supporter qu'il restât dans cette indignation.

J'ay veu encore apres cette méme fiolle toute levée & préte à se répandre ; j'en conceus les mémes sentimens qu'auparavant, & priay moy-méme le Juge d'avoir encore patience. Il n'en vouloit rien faire : mais je conjuray la sainte Vierge, saint Joseph, le Pere de Brebeuf, & l'Ange Tutelaire de ces contrées, de retenir le bras de Nôtre Seigneur. Ils le firent ; mais pourtant il demeura la main levée, & tout preſt à verser. Je souhaittois pour lors étre le but, & le sujet de sa colere, & m'offrois pour étre la victime de sa divine Justice. Il semble que le Pere de Brebeuf souhaitte cela de moy ; & depuis il a voulu que je m'y sois offerte, avec un aggréement de tous les évenemens sortables à cette qualité de Victime de l'ire de Dieu.

Le premier jour de l'année 1663. faisant mon Oraison, (dit-elle) je senty la presence de Nôtre

Seigneur ; mais comme un Juge en colere, & fort irrité ; ce qui me remplit d'une extréme crainte. Je vis, ce me ſemble, tomber de ſes mains une goutte d'une liqueur ſi penetrante, que tombant ſur terre aſſez proche de moy, il me ſembla voir un bouleverſement qui ſe faiſoit dans la terre, & qu'il en reſta de certaines crevaſſes par endroits : Mais le bruit & le tintamarre fut ſi grand, ſelon mon imagination, que je penſois tout étre renversé, & j'en conceus une telle crainte & horreur, que j'aurois de bon cœur ſouhaité, que cette méme terre que je voiois ſi émeuë, ſe fût entr'ouverte au lieu où j'étois pour m'engloutir, afin que je n'euſſe pas été obligée de reſter en la preſence de ce Juge ſi irrité : car ſa preſence m'accabloit de crainte. Neanmoins j'eus la penſée de le prier d'arréter ſa colere ſeulement ſur moy, & qu'il me punît toute ſeule, m'offrant à ſa divine Juſtice pour cét effet. A méme temps je ſentis mon cœur ſe calmer un peu, quoy que je viſſe une ſeconde goutte tomber ſur moy, laquelle me mit comme ſur une roüe, & dans de terribles épreuves de peines interieures, leſquelles m'ont duré longtemps; mais avec beaucoup d'acquieſcement de ma part aux volontez de Dieu, m'étant impoſſible d'avoir ſeulement une penſée contraire.

Le ſixiéme du méme mois, je me trouvay ſi interdite dés le commencement de la Meſſe, qu'à peine pouvois-je ouvrir la bouche pour chanter au *Credo*. La veuë que j'avois euë au premier jour de l'an, de Nôtre Seigneur, comme d'un Juge en colere, ſe repreſenta pour lors encore plus vivement à mon eſprit, & y fit, ce me ſemble, une plus forte impreſſion, dautant que je voiois que Nôtre Seigneur étoit preſt de lancer les traits de ſa fureur ſur ce

Sagittæ potentis acutæ. Ps. 119.

païs. Je m'imaginois qu'il tenoit dans sa main trois fleches déja panachées & prétes à tomber. Je souhaitois beaucoup que sa main fût retenuë, & pour cét effet, je m'adressois à la sainte Vierge & aux Saints, que je croyois avoir plus de pente à aider ce païs. Il me sembla sentir Nôtre Seigneur present en cette maniere: Ce qui me causa une grande crainte & respect envers ce Seigneur irrité; mais il me fut impossible de me presenter à luy pour porter sa colere. J'attendois méme avec un certain desir, qu'il lançât ses traits, me conjoüissant méme par avance avec luy, de ce qu'il vangeroit les torts qu'on luy faisoit.

Cette veuë dura environ quatre mois, & elle voyoit sur qui particulierement ce foudre devoit tomber.

CHAPITRE VI.

Elle voit l'état malheureux d'un pecheur, qui resistoit aux graces de Dieu, & le jugement que fit Iesus-Christ de cet homme.

PLus d'un an avant la mort d'une personne pour qui elle avoit du respect & de la charité, Dieu luy fit connoître le malheureux état où il étoit, & l'abus qu'il faisoit des graces de JESUS-CHRIST.

J'ay veu ce pauvre homme, dit-elle, sur le bord de plusieurs precipices, prest à tomber dedans; d'autrefois je l'ay veu comme étouffé de vilaines vapeurs noires, comme de la fumée de plusieurs lampes; au milieu il paroissoit quelques fois une petite lueur, mais elle étoit incontinent étouffée par cette vapeur. Le Pere de Brebeuf m'a fait entendre d'au-

esfois, qu'il ne manquoit pas de bons mouve-
ens, mais qu'il les étouffoit de deſſein formé, &
ue ſon ame étoit en grand danger de ſon ſalut;
u'il étoit coupable des pechez d'autruy, de mé-
iſances & de calomnies, de deſobeïſſance contre
Egliſe, & de la des-union des eſprits, qui ne de-
roient tous conſpirer qu'à la gloire de Dieu & au
alut des ames, & à vivre dans une paix vrayement
hrétienne. D'autresfois j'ay veu les demons cou-
ir de côté & d'autre, pour ſolliciter & ſoulever le
onde contre nôtre ſaint Eveſque, à l'occaſion des
ixmes & du bon ordre qu'il s'éfforçoit de mettre
n ce païs pour y arréter le deſordre de tant de pe-
hez qui irritent la colere de Dieu. Ces demons ſe
antoient de triompher par tout; il n'y avoit d'em-
loyez en cela que des demons de bas étage, les
oindres étans ſuffiſans à cela; dautant qu'on ne
ur faiſoit point de reſiſtance. Le Pere de Brebeuf
e ſembloit ſe plaindre particulierement de quel-
ues perſonnes, auſquelles il avoit fait reſſentir ſa
rotection, & qui cependant negligeoient leur ſa-
ut, & s'engageoient malheureuſement dans un
auvais party.

Dans un autre lieu de ſon Journal, elle parle ain-
i. Trois ou quatre fois pendant la neuvaine que
ous avons faite pour le bien du Païs, il m'a ſem-
lé que le cœur de cét homme s'endurciſſoit, &
u'il étoit de plus en plus embaraſſé, & comme
touffé d'une horrible épaiſſeur de tenebres. Le
ere de Brebeuf m'a fait entendre ſouvent que ce
auvre homme éteignoit en ſoi la lumiere du ſaint
ſprit, ne voulant pas executer les mouvemens de
a grace, qu'il s'aveugloit luy méme, que Dieu ne
anquoit pas de luy parler au cœur, mais qu'il
touffoit ces divines ſemences.

Un ſoir recitant Matines, je le vis devant moy comme s'il eût été mort; je ne concevois pas pourtant qu'il le fût encore. Il avoit la langue comme tirée hors la bouche, & étoit affreux à voir; il paroiſſoit tout effaré, autour de luy étoit une grande trouppe de demons, qui ſe réjoüiſſoient comme ſi la proye leur eût appartenu. Cela me fit pitié, & m'excita à le recommander plus fortement à Dieu mais toûjours je ſentois qu'il y avoit plus d'oppoſition entre ſa diſpoſition, & ce que Dieu demandoit de luy; & qu'il n'y avoit quaſi rien à eſperer.

Peu de jours apres, priant pour luy, on me fit voir une groſſe pierre griſâtre, & aſſez mal faite elle retenoit pourtant encore certaines marques de belles graveures qui y avoient été autrefois imprimées. Certe pierre étoit dans un champ, & aupres d'elle je voyois un bâtiment aſſez vaſte, & non encore achevé, auquel on travailloit. Je penſay que cette groſſe pierre pourroit bien ſervir à cét edifice Je ſentois un grand deſir qu'on ne la rebutât pas pour ſa laideur. Le Maître Architecte commanda qu'on priſt cette pierre, & qu'on la taillaſt pour la mettre dans place de ce bâtiment: comme on eût frappé deſſus avec des marteaux, elle étoit ſi dure qu'elle les émouſſa du premier coup; & comme on reitera, il ſortit une certaine qualité ſi maligne de cette pierre, qu'elle repouſſoit les marteaux, avant méme qu'ils appuyaſſent ſur elle. O Dieu, diſois-je en moy-méme, que voila une ingrate pierre, elle eſt mal-faite au poſſible, on la veut polir, & faire ſervir à un ſi bel edifice; & elle ne veut ny l'un ny l'autre: Je ſentois une certaine indignation mélée de compaſſion pour cette pierre. On me dit que cette pierre ſignifioit l'état de la perſonne, pour qui je priois Dieu. Que les caracteres effacés étoient

le

s Sacremens qu'il avoit autrefois receus ; & que grace n'étant plus dans cette ame, elle étoit toute rnie & ſans luſtre ; qu'au reſte s'il euſt voulu ſe iſſer manier & tailler au gré de ce Maître Archi-cte, on luy donneroit place dans ce bâtiment.)n m'invitoit à remarquer ſon endurciſſement, ui ne vouloit, & ne pouvoit ſouffrir aucun ſe-ours. Cette veuë me toucha puiſſamment, & me orta à m'intereſſer plus fortement pour ſon ſalut.

Quelque temps apres priant la ſainte Vierge our le méme homme ; elle me parut avoir de l'in-lination pour luy, & m'ordonna de redoubler es prieres, me témoignant qu'elle vouloit étre nportunée ſur ce ſujet. Cela me donna un peu 'eſperance, voyant que la Mere de Miſericorde ouloit qu'on en priſt ſoin, je jugeay qu'elle ne 'abandonneroit point.

La veille de ſa mort, à neuf heures du ſoir, priant our luy, j'eus une forte penſée de demander à Dieu qu'il m'envoyaſt les demons qui étoient pour 'inquieter & tourmenter. Je fus priſe au mot ; & en méme temps, j'en ſentis un grand nombre, com-ne plus de trois cents : toute la nuit & le jour ſui-vant, ils m'importunerent fort, & à tout moment ls vouloient me quitter ; mais Dieu ne leur permet-oit pas. Enfin à dix heures du ſoir on leur permit, & ils me quitterent d'une grande viteſſe, & avec eaucoup de joye ; quelques-uns méme de ceux que j'ay ordinairement, vouloient les ſuivre : mais je m'y oppoſay, ayant demandé à Nôtre Seigneur permiſſion de leur faire commandement de reſter.

Quelque temps apres je vis Nôtre Seigneur Jesus-Christ debout proche du Trône ; la ſainte Vierge, ſaint Michel, ſainte Anne & ſaint Auguſtin y étoient auſſi debout, vis-à-vis de Nô-

tre Seigneur au dessous neanmoins. Là survin-
rent deux Anges, avec l'ame de ce moribond qu'il
presenterent à Nôtre Seigneur. Cette pauvre ame
étoit bien étonnée de se voir si à découvert; mai
son étonnement crut étrangement; lorsque le Juge
commença de se faire voir d'elle, dans un état pi-
toyable; car il avoit pour lors la posture d'un cri-
minel; ayant une corde au col, qui sembloit être
attachée à une espece de gibet; ses yeux étoient
tout noirs & livides, & tout son sacré visage paroiſ-
soit défiguré; la robe dont il étoit couvert, paroiſ-
soit déchirée en plusieurs endroits. En cette posture
il commença à faire ce reproche d'un accent irrité:
Hé bien un tel! me connois-tu maintenant? Voy
comme tu as m'as traité en scelerat & en criminel.
Tu m'as jugé; c'est maintenant à moy de te juger.
Où sont tes partisans, & tes faux témoins? Te
deffendront-ils? Non, non; Et je leur feray sentir
en son temps, ce que c'est que de s'ataquer à un
Dieu. Lors que Nôtre Seigneur parla de la sorte,
il s'assit dans le Trône qui étoit là preparé, & prit
un visage remply de majesté & de terreur. Ce qui
me donna une si grande crainte, qu'il m'est impossi-
ble de l'exprimer. Je disois à part-moy: Pauvre
homme! que feras-tu? Que deviendras-tu? Com-
ment pourras-tu supporter la colere de ce Dieu
irrité?

Etant dans cette peine, je m'aperceus que la sain-
te Vierge fortifioit ce pauvre moribond; car sans
cela, il se seroit infailliblement jetté dans le desef-
poir. Cette Mere de misericorde imposa silence
aux demons, & leur ôta beaucoup de force pour
agir contre ce pauvre moribond. Ensuite dequoy,
elle demanda grace pour luy qu'elle reconnoissoit
pour un de ses enfans; & plaida sa cause avec des

ontez inconcevables, n'obmettant rien de tout
qui pouvoit étre le moins du monde à ſon avan-
ge. Cependant Nôtre Seigneur tenoit ferme, &
ſe laiſſoit point fléchir; repreſentant à ſa ſainte
ſere, l'énormité des crimes de ce malheureux,
ſon impenitence; car il paroiſſoit lors que ſa
ontrition n'avoit pas eu les qualitez neceſſaires,
qu'il n'avoit pas voulu ouvrir les yeux, pour
oir & concevoir ſon peché tel qu'il étoit. D'autre-
art, que n'ayant pas, ou plûtôt ne voulant pas
oir la conviction du malheureux état où il étoit,
eût été tout preſt de continuer ſon aveuglement,
ſa ſanté luy euſt été prolongée, & ainſi que ſon
gret étoit tres-imparfait : tous ſes pechez luy
oient montrez clairement, les deſordres qui
oient arrivez par ſa faute, les mépris de l'Egliſe,
d'un ſaint Evêque, ſes injuſtices & ſes violences
diverſes rencontres.

En un mot, on luy reprochoit que ſon autorité
avoit ſervy que pour deshonorer Dieu; & que
y qui avoit promis de contribuer en toutes ma-
eres à l'établiſſement de cette nouvelle Egliſe; il
oit fait cependant tout le contraire.

Tout étoit encore dans l'incertitude, à ce qu'il
e ſembloit. La ſainte Vierge pour lors fit ſigne
ix autres de parler : Saint Michel pria Nôtre Sei-
neur; mais peu efficacement, ayant été choqué
mépris de Dieu & de l'Egliſe : Sainte Anne pria
ec plus d'affection, à ce qu'il me parut; mais
pendant le Juge ne diſoit pas un mot: Saint Au-
ſtin ſe proſternant à ſes pieds, demanda pardon
miſericorde pour luy; & repreſenta à la divine
ajeſté diverſes œuvres de miſericorde que ce pau-
re homme avoit autresfois pratiquées : Souvenez-
ous, Seigneur, de vos promeſſes, diſoit ce Saint

à JESUS-CHRIST ; faites misericorde à celuy qui l'a faite autrefois. A méme temps la sainte Vierge fit intervenir des ames de Purgatoire ; c'étoient les ames de ceux qui étoient morts les derniers à l'Hôpital ; ils demandoient que puisque leurs corps devoient reposer en méme lieu, que leur ame fût unie, & ne fût pas separée pendant toute l'éternité. Son Ange-Gardien plaida aussi charitablement : Mais ce qui gagna tout, fut la Reine de bonté, laquelle dit: Souvenez-vous Monseigneur & mon Dieu ! que je suis vôtre Mere, & souffrez que la douceur de mon lait que vous avez sucé autrefois, appaise vôtre couroux contre cette pauvre ame.

Dans mon cœur je tréssaillois de joye entendant ainsi parler la sainte Vierge ; mais je fus saisie d'une nouvelle crainte, entendant que Nôtre Seigneur demandoit, sur qui il déchargeroit sa colere : je vis en sa main gauche une petite fiolle pleine d'une liqueur bluâtre & rouge, & dans sa droite une verge de fer, au bout de laquelle étoit un foudre terrible. Je pensois en moy-méme: Si je m'offre à le recevoir, j'iray tout droit en enfer : Pourtant, s'il luy plaît de ne me pas abandonner, j'espere de m'acquiter de cette rude employ de victime à sa justice. Comme je balançois sur ce que je devois faire, la sainte Vierge me donna du courage, & je m'écriay: Ce sera sur moy, Monseigneur & mon Dieu, que vous déchargerez, s'il vous plaît, vôtre colere. Ce qui fut exécuté aussi-tôt; & j'y aurois mille fois succombé si luy méme ne m'eût soûtenuë.

Cependant la sainte Vierge fit faire une acte de contrition à ce pauvre pecheur, & luy fit donner un arrêt favorable. Il fut condamné à autant d'années de Purgatoire, qu'il avoit demeuré d'heure

n Canada. Apres que le moribond eût fait l'acte e contrition, il reconnut la grande miſericorde ue Dieu luy faiſoit, de l'avoir mis dans un lieu ù il avoit eu de ſi fortes aides pour ſon ſalut. Les rieres de Monſieur l'Evéque l'ont puiſſamment ai- é. Il me ſemble auſſi que ſon arrêt porte qu'il ne oit participer à aucunes prieres ou ſuffrages, que on corps ne ſoit avec les pauvres, où il a deſiré l'étre enterré.

Tout cecy s'eſt paſſé en l'eſpace de deux *Miſerere* ou environ, ſelon que je l'ay pû concevoir. Lorſque cela a commencé, il me ſemble que j'étois aſſez i moy; mais à la fin je me ſuis trouvée comme une perſonne qui vient de l'autre monde. Plût à Dieu que je puſſe étre perſuadée le reſte de ma vie, comne je l'ay conçu alors, de ce que c'eſt que Dieu & de ce que c'eſt que le peché. Il me ſeroit impoſſible de jamais rien faire contre ce Dieu de toute bonté & ſainteté.

Depuis ſon deceds, il m'a ſemblé que ſouvent il me diſoit qu'il étoit horriblement tourmenté.

Dix jours apres ſa mort, faiſant mon Oraiſon dedans l'Hôpital, je ſentis la preſence de la ſainte Vierge, laquelle me fit voir en eſprit les tourmens de cét homme. Je les conçus ſi épouventables & ſi grands, que tout ce que je pourrois dire, n'eſt rien en comparaiſon de ce qui en eſt. Mais ſur-tout cette pauvre ame me paroiſſoit dans un abandon de tout ſecours: ce qui la rendoit, ce me ſemble, miſerable au poſſible. Elle n'avoit pas connoiſſance que Nôtre-Dame eût aucune bonne volonté pour elle; & elle participe méme tres-peu aux prieres que l'on fait pour elle: méme ce peu de participation ne luy eſt pas ſenſible, & elle n'en a aucune connoiſſance. Cela me fit une ſi grande peur, que je ne ſçavois à

quoy me resoudre ; car il me sembla que la sainte Vierge vouloit que je m'offrisse à Dieu pour aider cette pauvre ame à luy satisfaire. La compassion me portoit à la soulager, mais la crainte d'un tourment si terrible m'arrêtoit ; & je me persuadois que c'étoit une chose entierement audessus de mes forces, & même qu'il ne m'étoit pas loisible de m'y offrir, sans avoir demandé congé ; mais Nôtre-Dame ne voulut pas recevoir mes excuses, & me fit entendre qu'il n'y avoit non plus de risque à le faire pour lors qu'en d'autres rencontres où je n'avois attendu ny congé ny conseil. Elle me pressa si fort sur ce sujet, que je ne m'en pûs deffendre, & je m'abandonnay à elle ; afin qu'elle m'offrît à Dieu pour tout ce qui seroit selon son desir, pour le soulagement de cette ame. Aussi-tôt je me sentis comme abandonnée à un tres-grand nombre de démons, qui depuis ce temps-là me font souffrir diversement ; mais avec bien de la violence, & dans l'esprit & dans le corps. J'ay une grande crainte de déplaire à Dieu, & ce m'est un grand déplaisir que le peché soit si imprimé dans mon cœur. C'est l'impression que je ressens : je voudrois bien qu'il n'y eût plus de peché, & toutefois il me semble que je m'y vois engagée à tout moment.

Lorsque j'eus cette veuë des peines de cette ame, je conçus fort clairement que Dieu la traittoit avec des misericordes infinies ; & entierement audessous de ce que meritent ses pechez.

Deux ou trois fois du depuis, j'ay veu cette même ame plongée dans cét abîme de tourmens. J'ay un grand desir que la sainte Vierge fasse en sa faveur un coup digne de sa puissance & de sa bonté.

CHAPITRE VII.

ieu la ſantifie par les ſouffrances des Démons mémes ; & en étant délivrée, elle ne ſoûpire qu'apres les ſouffrances pour le prochain.

Aint Ignace Martyr ſouhaittoit ſaintement que le feu, que les Croix, que les bêtes, & que éme les démons d'enfer, & tous leurs tourmens inſſent fondre ſur luy, pourveu qu'enfin il eût la üiſſance de JESUS-CHRIST. *Tota tormenta iaboli in me veniant, tantum ut Chriſto fruar.*

Nôtre Catherine de ſaint Auguſtin a eu les mê- es deſirs, & elle s'y eſt ſaintement abandonnée, yant connu les volontez de Dieu ſur elle ; & ſon lorable Providence ayant pris cette voye pour la ntifier : Entendons-la parler elle méme.

Le 12. jour de May 1664. dés le grand matin, je ntis comme une armée de démons qui vinrent ndre ſur moy ; ils me dirent qu'ils étoient en- oyez pour faire les Exercices avec moy : (Car allois commencer ma retraite ſpirituelle :) Le Chef cette troupe ſe diſoit étre le Deſtructeur de la loire de Dieu ; ils diſent qu'ils ſon génez, & me rient de les laiſſer aller. Je ſçay bien que je ne ſuis as capable de leur cauſer cette contrainte ; mais je e puis dans la diſpoſition où je me trouve, deſirer ue pas un de cette troupe s'en aille ; au contraire, me ſens pouſſée à ſouhaitter qu'ils y reſtent, & u'ils y operent ſelon leur rage ; mais toûjours ſe- on l'ordre de Dieu. Ils me reprochent que c'eſt ar un orgueil & une preſomption inſupportable, ue je deſire qu'ils demeurent chez moy. Il eſt vray

que je suis pleine de l'un & de l'autre ; mais en c
rencontre il me semble que ce n'est pas ma veuë qu
me porte à ce desir, l'unique chose qui me pousse
au moins je me le persuade, c'est que je sens qu
Dieu veut que je m'y abandonne ; & il ne m'est pa
presque libre de faire, ny de vouloir autrement e
cela ; il me semble que le Pere de Brebeuf tient m
volonté comme captive & qu'il en dispose.

Le 14. Février 1665. je sentis approcher de mo
une si grande foule de démons, qu'elle me semblo
étre comme des atomes qu'on voit en l'air à la fa
veur du Soleil. J'eus une tres-grande frayeur à le
approche ; & à mesure qu'ils venoient aupres d
moy, je sentois leur impression tres-fortemen
Cela me causa une peine si horrible que je ne pû
l'expliquer, & il n'y a point de doute qu'elle n
m'eût été insupportable, sans un secours tres-pa
ticulier de Dieu ; lequel je ne ressentois pas near
moins sensiblement : Au contraire, je me croyo
totalement abandonnée de luy. J'eus toutefois re
cours à luy, & je priay le Pere de Brebeuf de m'a
der dans l'état où j'étois. Je sentis incontinent
presence de ce charitable Directeur ; mais ce fi
pour redoubler mon affliction, parce que il m'o
bligeoit de m'abandonner à l'aveugle à la volon
de Dieu ; méme à souffrir tout le reste de ma v
que cette troupe, si c'étoit pour la plus grand
gloire de Dieu, restât toûjours en moy. Dans ur
peine aussi grande qu'étoit celle que je ressentois,
m'y abandonnay autant que je le pouvois ; mais
falut me faire une telle violence pour cét acte d'a
bandon, que je fus toute trempée de sueur ; ensuit
de quoy je sentis une tres-grande paix de l'avoir fai
& il me sembla que d'oresnavant je n'aurois plus d
peine à m'abandonner à tout ce que Dieu ordon

eroit de moy. Au méme moment que j'acquieſçay Dieu, toute cette bande d'enfer ſe voulut retirer; nais il en reſta environ mille qui entrerent avec re-ret, & ſe plaignirent de cette contrainte. Le reſte 'en alla en un moment.

Le Samedy veille de Pâques, le 24. Avril 1666. on m'accrut le nombre de mes hôtes, apres que je ne fus offerte à Dieu, dans le deſir que j'avois qu'il fût moins deshonoré par tant de mauvaiſes Communions qui ſe font en ce temps. On m'a prie au mot, j'en ſuis contente, & ne ſouhaite en aucune façon ſortir de cét état.

Le Samedy avant le Dimanche de la Quinquagéſime 1667. on me donna un renfort d'hôtes, & le Mardy au ſoir je m'en trouvay ſi remplie, que je penſois en étre toute penetreé par tous les ſens à confuſion, ſans pouvoir en diſtinguer le nombre. Leurs operations ſont à l'ordinaire, mais plus importunes, à raiſon de la multiplicité & de la continuité, ce qui me met dans une humeur inſupportable à moy méme. Je me fais violence afin de ne pas paroître telle aux autres. Les démons ſont chez moy dans une diviſion perpetuelle, il faut que je ſouffre leurs querelles & leurs coups; car tout retombe ſur moy de temps en temps. On me fait offrir mon état pour la perſonne qui m'a été recommandée, de laquelle je reſſens toûjours la reſiſtance, l'aheurtement & l'aveuglement.

A ce propos il eſt bon de remarquer icy, que quoy que cette charitable fille portât ainſi le poids de la colere de Dieu, & les tentations de quantité de perſonnes pour leſquelles on la faiſoit offrir à Dieu, & pour les pechez deſquelles elle ſouffroit les peines qui leur étoient deuës, comme auſſi pour les Ames de Purgatoire; quoy qu'un ſi grand nombre

de démons exerçaſſent ſur elle leur rage, & la pe
netraſſent ſi terriblement de leurs impreſſions ma
lignes, qu'elle en avoit l'imagination toute corrom
puë; & tous les ſens & l'eſprit méme tout infecté
ce qui la reduiſoit ſouvent comme à un dernier de
ſeſpoir, ſe croyant la plus criminelle du monde &
digne de mille enfers: Toutefois jamais tout cela
n'a paru à qui que ce ſoit, ny au dedans, ny au de
hors de la maiſon; ayant toûjours conſervé un
entretien ſi raiſonnable, un exterieur ſi composé
une douceur de paroles & de viſage qui gagnoi
tellement les cœurs, un air de pieté ſi égal, que
toûjours elle paroiſſoit remplie de Dieu, & qu'elle
étoit en tout temps la conſolation des deſolez, le
refuge des affligez, & le conſeil de ceux qui en
avoient beſoin: Ses réponſes étoient toûjours ſi
prudentes, ſi Chrétiennes, ſi Religieuſes & ſi
ſaintes, qu'on la jugeoit être toûjours dans le cal-
me d'eſprit, & dans une paix de cœur inalterable
Jamais on n'auroit crû qu'elle eût eu tant de com-
bats à rendre contre tant de démons d'enfer, &
tant de tentations horribles, dont une ſeule auroit
été capable de vaincre les plus ſolides & les plus
forts eſprits. Il eſt vray que de ſon naturel elle
avoit un tres-bon eſprit, un jugement excellent
une grande prudence, une modeſtie née avec elle
elle étoit ſans paſſion, & toûjours maîtreſſe de ſoy-
méme; elle avoit une charité tres-haute pour tout
le monde; un courage à tout entreprendre & à ne
rien craindre hors le peché. Mais l'Onction du
ſaint Eſprit qui relevoit ces rares qualitez naturel-
les, eſt ce qui la rendoit vrayement & forte & ge-
nereuſe, & toûjours invincible. Sa patience, ſon
obeïſſance, ſon humilité, & la grande conformité
qu'elle avoit aux volontez de Dieu, & ſa ſolide

evotion mettoient le comble à ſa ſainteté.

Le Vendredy Saint de l'année 1667. étant à Te-ebres, environ les trois heures apres midy, je ſen-s, dit-elle, tous mes hôtes ſortir, & je me ſentis eſprit entierement libre, & quitte de toutes mes ntations paſſées. Il me ſembla que ce fut Nôtre eigneur qui les chaſſa tous, & voulut me donner ar cette expulſion, le temps & le moyen de repa-r ce que les démons m'avoient fait faire par le aſſé. Je n'ay eu aucune connoiſſance ſi c'eſt pour n temps ou pour toûjours; je ne laiſſe pas de ſen-r les démons & méme quelquefois en voir, mais s ne font aucune impreſſion ſur mon eſprit; ils me onnent des coups aſſez rudes, ils me font des gri-naces, ils me menacent & ſont enragez contre noy; mais tout cela ne me fait aucune impreſſion; eulement je reſſens fort bien leurs coups, quoy ue je ne ſente pas au dedans de moy leurs opera-ons.

J'ay prié Nôtre Seigneur avec toutes les inſtan-es qui m'ont été poſſibles, de ne pas me donner e repos d'eſprit, s'il étoit moins à ſa plus grande loire, & aux deſſeins qu'il a eu ſur moy de toute ternité. Je me ſuis offerte à luy pour retourner à non premier état, & y étre le reſte de mes jours, ans le deſir que ſa bonté me donne de ſouffrir quel-ue choſe pour le prochain; car je ne pretens aucu-e utilité pour moy, ny aucune récompence de tout e que j'ay ſouffert, & de ce que je pourray ſouf-rir à l'avenir. De toute l'étenduë de mon ame je me uis ſacrifiée, & ſacrifie pour étre la victime de la divi-e Juſtice; & ſatisfaire, ſi elle daigne bien m'aggréer, our les pechez de mes freres. Ce deſir eſt ſi grand n moy, qu'il me ſemble que j'en ſuis toute pene-tée. Ce n'eſt pas que les croix & les ſouffrances ne

me soient pas sensibles presentement ; mais nonob
stant la peine que la nature y ressent, je le les goû
avec une certaine joye qui a quelque chose de l'av
dité. Cela n'empéche pas que je ne sois horrible
ment infidele à Dieu.

Dans mes exercices commencez le 28. Avril, j'a
été portée d'un ardent & vehement desir d
souffrir, en sorte qu'il m'a semblé les six premie
jours, que je ne pourrois vivre sans croix, & j'e
sentois une avidité tres-grande : Je n'ay pû pe
dant tout ce temps m'empécher de m'offrir à to
ce qu'il plairoit à la divine Majesté. Comme j'avo
une pleine liberté, j'ay tâché de ne pas perdre t
temps si precieux, pour reparer mon impuissan
passée ; les jours ne m'ont duré que des momen
j'aurois souhaitté d'avoir mille cœurs pour aim
Nôtre Seigneur. Depuis que la tempête est rev
nuë, je n'ay pas laissé de rester dans ce sentimen
quoy que d'une façon qui n'étoit pas sensible. I
dernier jour je me suis sentie pressée & poussée d
de mon saint Directeur d'écrire les sentimens qu
Dieu me donnoit pour fruit & conclusion de m
exercices. Ce que je n'ay pû faire sans souffrir un
horrible contradiction de mes hôtes qui enra
geoient de cela. A chaque moment que j'ay écri
avec verité, j'en ay ressenty de rudes coups.

CHAPITRE VIII.

Elle voit une croix myſterieuſe qui l'anime encore aux ſouffrances, & les Saints du Paradis s'intereſſent pour faire rentrer les démons chez elle.

LA nuit du ſecond jour de May 1667. étant endormie, dit-elle, je vis en ſonge une grande roix qui avoit comme les arbres, des racines fort rofondes; & de ſes bras ſortoient pluſieurs branhes, qui ſembloient embraſſer tout le monde. Elle élevoit juſqu'au Ciel; elle me parut d'une matiere ort belle & pretieuſe; mais elle étoit toute ſalie, omme ſeroit une robe d'une pretieuſe étoffe, qui eroit couverte de bouë & d'ordure; ſes branches toient en divers endroits toutes séches, & méme luſieurs me paroiſſoient comme coupées. Je ſentis n grand deſir de remettre cette croix dans ſon preier luſtre; car dans mon réve je diſois à part moy, ette croix aſſeurément n'eſt autre que la croix le Nôtre Seigneur, il faut que je la nettoye, s'il n'eſt poſſible. Je m'approchay donc avec reſpect, lans le deſir d'ôter cette bouë qui couvroit ainſi ette croix. Je dis en moy-méme, ſi je puis en nettoyer un petit morceau, je prendray courage & je monteray par tout. Comme je me mettois en devoir de commencer, j'apperçu Nôtre-Dame, laquelle m'ayant regardé en ſoûriant, me dit: Ma pauvre fille! tu entreprens une choſe de laquelle tu ne viendras pas à bout; mon Fils ſeul peut te le faire faire. Je me retiray avec regret de ne pouvoir venir à bout de mon deſſein; & je priay la ſainte

Vierge de me pardonner si j'avois été trop temerai-re. La peine que je ressentis, voyant que je ne pou-vois pas nettoyer cette croix, me réveilla, & pou-lors je me trouvay sans croix & sans autre chose.

A minuit, je fis mon Oraison avec beaucoup de paix : Je passay le reste de la nuit dans de continuel-les offrandes de moy-méme à la divine Majesté. Je priay fort instamment la sainte Vierge, mon Ange & mes Patrons, de me donner à Nôtre Seigneur pour faire & souffrir tout ce qu'il luy plairoit. Je m'offris souvent à la croix, & luy fis toutes les ca-resses dont mon pauvre cœur est capable. Il me sem-bla qu'il n'étoit pas juste, qu'étant née le jour de la sainte Croix, je vive & meure autrement que cru-cifiée ; j'en ressentis de tres-grands & puissans de-sirs, jusqu'au commencement de la Messe du Reve-rend Pere Châtelain, que me trouvant tout d'un coup investie d'une grande troupe de démons, je commençay à beaucoup apprehender ; car je sentois qu'ils étoient-là avec beaucoup d'empressement à qui entreroit des premiers ; & plus la Messe s'avan-çoit, plus ma peine redoubloit. Je ne laissay pas neanmoins de m'offrir, & de me joindre aux senti-mens du Pere qui celebroit.

Le 3. May 1667. j'eus une veuë & un sentiment fort pressant de la presence de JESUS-CHRIST, de la sainte Vierge, de saint Joseph, saint Pierre, saint Simon Apôtre, saint Augustin, saint Policarpe, des saintes Catherines Martyre, & de Sienne & de Gen-nes, de mes saints Anges, du Pere de Brebeuf & de la Sœur Marie de Coutance, & de plusieurs autres des-quels je n'ay eu aucune connoissance distincte. Ces premiers que je connoissois, m'offroient sans cesse à Nôtre Seigneur, quelquefois à Nôtre-Dame ; & il me semble qu'ils pretendoient disposer de moy,

mme de leur bien propre. Chacun plaidoit pour
e renvoyer les démons, comme s'ils avoient vou-
l obtenir grace à diverſes ſortes de pechcurs ; ils
i offroient à Dieu pour ſouffrir, afin d'impetrer la
nverſion de ces ames ; ils m'encourageoient à don-
r mon conſentement, & à me joindre à leur deſ-
n, m'aſſeurant qu'ils auroient ſoin de moy. Tout
la ne me ſatisfaiſoit point du tout ; j'y acquieſçay
utefois le mieux qui me fut poſſible, à condition
e les démons ne rentreroient point du tout, que
n'euſſe demandé l'agréement à mon Confeſſeur.
lorſque je fus communier à la Meſſe, apprehen-
nt qu'au moment que je recevrois Nôtre Seigneur
tte troupe infernale que je ſentois au tour de
oy, ne rentrât en méme temps, je dis abſolu-
lment que je ne conſentois point à cela, juſqu'à
nt que j'en euſſe obtenu le congé, ce qui me fut
cordé ; car les démons ne rentrerent que le ſoir
res ſix heures & un quart. J'étois devant le ſaint
crement, comme une perſonne préte de recevoir
condamnation d'un ſupplice tres-rigoureux. Lors
'ils rentrerent, ils firent un horrible tintamarre,
me firent en méme temps reſſentir quelles peu-
nt étre leurs operations, quand Dieu leur lâche
bride : Il me ſembla qu'ils étoient quatre le-
ons.

Alors les Saints ſe diviſerent par bandes, ſaint
ſeph, ſaint Pierre, ſaint Simon & ſaint Augu-
n vouloient que j'euſſe trois ans de mes ſouffran-
s, pour les Prétres & les perſonnes conſacrées à
ieu. Sainte Catherine Martyre, le dernier des
nges qui m'a été donné, & la Sœur Marie de
outance demandoient trois ans pour les Sorciers,
agiciens & Athées : Saint Policarpe, l'Ange-
ardien, ſainte Catherine de Sienne & le Pere de

Brebeuf trois ans pour les voluptueux, impudiques ivrongnes, & autre sorte de sensuels. Puis tout d'un coup ils demanderent encore trois ans pour les superbes & personnes sans charité. La sainte Vierge me sembla fort aggréer cela; mais Nôtre Seigneur témoignoit comme avoir peine à me renvoyer les démons, disant que c'étoit luy qui les avoit chassés & de là je connus qu'il me laissoit libre de choisir quel état je voudrois, ne voulant en rien du tout me contraindre: Cette bonté de Nôtre Seigneur me gagnoit entierement, & me porta à m'abandonner absolument à tout ce qui luy seroit le plus agreable. Je me sentois fort solicitée à cét abandon, par cette compagnie que je sentois proche de moy. Mais la nature combatoit d'autre part tant qu'elle pouvoit, pour éviter le mal qu'elle sentoit present & pressant.

Des Saints & Saintes dont j'avois connoissance il n'y eut que sainte Catherine de Gennes qui ne demanda rien; elle étoit là dans un profond recueillement, & comme témoin avec les autres de ce qui se passoit. Cela dura pendant toute la Messe.

Notez qu'une circonstance tres-considerable en ce rencontre est, que la Mere Catherine de saint Augustin n'ayant ce jour-là pû parler de tout ce que dessus à son Confesseur, qu'environ sur les cinq heures & demie du soir, qu'elle n'eût que le loisir de luy dire ces paroles: Enfin, mon Pere tout dépend de vous; c'est à vous d'examiner si je retourneray en mon premier état, ou non, n'ayant pas le temps de s'expliquer davantage: à cause qu'elle s'en alloit lire au Refectoire. Son Confesseur jugeant à propos de remettre au lendemain la détermination du tout, afin d'examiner plus soigneusement cette affaire, & de la recommander

Dieu

ieu, comme elle étoit de tres-grande conſequen-
; il dît à cette bonne Religieuſe. Ce ſera pour de-
ain, ma fille, que nous examinerons tout cela.
eanmoins le Confeſſeur s'en retournant, il luy
nt une forte penſée que Nôtre Seigneur avoit
eut-étre choiſi ce jour-là, qui étoit la Fête de
Invention ſainte Croix, troiſiéme jour de May,
le jour de la naiſſance de la Mere ſaint Augu-
in, pour luy faire retrouver ſa croix, ſe reſſouve-
ant bien qu'elle avoit été délivrée de ſes hôtes le
our du Vendredy Saint, jour de la Paſſion de
ESUS-CHRIST. Quoy que c'en ſoit, le même Con-
eſſeur apres avoir recherché en vain un homme
e Dieu, qu'il conſultoit ſouvent pour luy deman-
er conſeil là deſſus, il s'en alla devant le ſaint Sa-
rement; & là en méme temps qu'elle marque cy-
eſſus, à ſix heures & un quart, il la preſenta à Nô-
re Seigneur, & il l'abandonna à ce que ce cher
Maître jugeroit le plus pour ſa gloire & ſon divin
laiſir, s'y abandonnant ſoy-méme. Ce fut en ce
néme moment que les démons rentrerent en elle,
ui en fut grandement ſurpriſe, n'y ayant point
onné ſon conſentement, & s'étant ſeparée de ſon
Confeſſeur dans le deſſein qu'ils en remettroient la
eſolution au lendemain matin; auquel temps ſon
Confeſſeur ayant été la voir, & luy ayant dit: Ma
ille, je viens icy pour la deciſion de l'affaire que
ous me propoſâtes hier au ſoir: Il eſt trop tard
mon cher Pere, luy repliqua-t'elle) car c'eſt une
ffaire faite dés hier au ſoir, que tous mes anciens
ôtes rentrerent en moy. A quelle heure, ma fille?
à ſix heures un quart (répondit-elle) ſans toutefois
que j'y euſſe donné mon conſentement. Alors ſon
Confeſſeur luy raconta comme il y avoit conſenty
luy-méme pour elle, ſçachant bien ſa diſpoſition;

quoy qu'il ne s'attendoit pas que l'exécution en e
été si prompte, ny faite à l'heure méme.

Notez de plus que les douze années ont été cha
gées en douze mois, car elle mourut douze mo
apres cette visiõn. Aussi JESUS-CHRIST ne d
rien touchant cette circonstance que ces Saints re
fermoient dans leurs demandes, & les Saints
sçavent pas l'heure de la mort des hommes.

CHAPITRE IX.

Pact qu'elle fait avec IESVS-CHRIS Et la sainte Vierge luy fait faire un vœ de faire tout à la plus grande gloire de Dieu.

DAns les derniers Exercices qu'elle avoit fait le Pere de Brebeuf luy ordonna de faire pact qui suit avec JESUS-CHRIST: Mon Die & mon aimable Redempteur JESUS-CHRIS dans le desir que vôtre bonté infinie me don d'étre fidele aux desseins qu'a eu de toute éterni vôtre saint Amour sur moy; je prens la hardiess quoy que tres-indigne, de faire un pact & acco avec vous, ô mon tout aimable Seigneur! par l quel pact & accord je desavouë & renonce absolu ment, & pour toûjours à tout ce que les démo opereront en moy, contraire à vôtre divine Maj sté: Que si ma bouche étoit si malheureuse que s'ouvrir pour proferer des blasphémes & des impi tez contre vous, mon Dieu! ou contre vôtre hon neur, je proteste en vôtre divine presence, & en face du Ciel & de la terre; que dés à present je m'e dédis, j'y renonce, & je pretens que lors mém que les démons se serviront de ma langue pour u

ſi mauvais uſage, mon cœur vous donne incompa-rablement plus de loüanges & de benedictions, & uit plus de reſpects mille fois pour vôtre divine Ma-eſté, que ces malheureux eſprits n'imprimeront pour lors en moy méme des ſentimens contraires: Que ſi par un ordre de vôtre divine Juſtice, vous eur permettez d'exercer ſur mon corps toute leur :age; je proteſte que je ne veux jamais y donner au-:un conſentement ny aggréement. Plûtôt je vous demande mille morts; & je vous conjure, mon Sau-veur, par vôtre infinie miſericorde, que la confu-ſion leur en demeure éternellement. Je reconnois dés à preſent, comme j'eſpere le faire dans toute l'éternité, que toutes les reſiſtances que j'apporte-ray à ne pas obeïr aux démons, & aux tentations qu'ils me feront reſſentir, ſont & ſeront les effets de vôtre pure miſericorde & bonté qui me ſoûtien-dront, ſans laquelle je ſuccomberois à chaque mo-ment. Je reconnois auſſi que le plus grand hon-neur que vous me ſçauriez faire, eſt d'aggréer mes petits & indignes ſervices & ſouffrances, & en diſ-poſer comme bon vous ſemblera, ſans jamais m'en rendre aucun ſalaire; tout vous étant dû par infinis titres. Diſpoſez de moy dans le temps & l'éternité, ſelon vôtre bon plaiſir. Que je vous aime ſeulement, ô mon Dieu! & je ſuis trop contente. Que jamais je ne faſſe rien indigne de cét amour que je vous dois, & je ſuis trop riche.

Je ſupplie tres-humblement vôtre ſainte Mere, ma tres-honorée Dame & Maîtreſſe; ſon digne & chaſte Epoux, les ſaints Anges, & tous les Saints qui ſont au Ciel, ſur-tout ceux qui daignent m'ho-norer de leur protection ſpeciale; je les prie tous, dis-je, de vous preſenter ces deſirs de mon cœur, & de vous faire agréer ce pact que je prens la har-

dieſſe de faire avec vous, dans tout le reſpect, l'amour, & la confiance dont mon ame eſt capable; vous ſuppliant encore un coup, ô mon JESUS! de recevoir ces deſirs, & d'aggréer que tous les mouvemens de mon cœur, & les agitations de mes arteres & de mes veines, les reſpirations que je feray, ſoient autant de momens & des mouvemens qui vous témoignent le deſir que j'ay d'étre inſéparablement ſoûmiſe à vos ordres, dans le temps & l'éternité. Quelques choſes que les démons, ou mon amour propre me puiſſent inſpirer de contraire à cette volonté, je les deſavouë & j'y renonce abſolument & irrevocablement; voulant que vous ſeul, ô mon Dieu & mon Tout! ſoyez maître abſolu & unique de mon cœur, de mes deſirs & de moy-méme; ne voulant vivre & mourir qu'en vous & pour vous. *Amen.* Le 5. May 1667. Marie Catherine Joſeph de ſaint Auguſtin.

Catherine étoit ſon nom de Baptéme; elle prit le nom de S. Auguſtin le jour de ſa profeſſion à Bayeux; elle prit le nom de Marie, quelques mois apres ſon arrivée en Canada: ſçavoir, le 17. de Septembre 1648. jour auquel la ſainte Vierge Mere de Dieu reçut le nom de Marie: par devotion à ſaint Joſeph, elle reçut ſon nom, lors qu'elle fut confirmée l'an 1659.

Dés l'année 1665. elle avoit fait un vœu de faire tout ce qu'elle connoîtroit étre à la plus grande gloire de Dieu: comme ſainte Thereſe, ſaint François de Sales & quelques autres ſaintes Ames l'ont fait, & prudemment & ſaintement; & comme l'avoit fait auſſi ſon Directeur celeſte, le Pere Jean de Brebeuf. Voicy ce qu'elle méme en écrit.

Le jour de la Purification de Nôtre-Dame, je ſentis un grand deſir que mon cœur fût purifié de tout ce qui déplaiſoit à Dieu. Je ſentis pour lors

preſence de Nôtre-Dame, & je m'entretins avec le dans une grande confiance. Apres pluſieurs colques, je la priay de me vouloir preſenter à ſon ls ; car je luy diſois que venant de ſa main, il ne e refuſeroit pas. Elle m'accorda ce que je luy deandois, & me pouſſa à m'offrir d'une façon parculiere à ſa divine Majeſté. Elle me fit faire un vœu ns que j'y fiſſe aucune reflexion, ſi je le pouvois & ſi le devois faire. Ce vœu eſt de faire tout ce que je onnoîtray étre de plus parfait & à la plus grande loire de Dieu ; ſans qu'aucune conſideration m'en uiſſe empécher. Je n'y fis pour lors aucune reexion, n'étant pas à moy en ce moment là ; car ela ſe paſſa fort promptement. Or apres je me oulus dédire de ma promeſſe, mais je ne le pus. e priay ſeulement la ſainte Vierge qu'elle trouvât on que cette promeſſe ne me donnât point d'autre bligation, que celle que jugeroit mon Confeſſeur, e m'étant pas libre de rien faire, ſans ſa permiſſion ſon conſeil.

Enſuite ſon Confeſſeur ratifia tout ce qu'elle avoit romis.

CHAPITRE X.

Elle ſouffre épouventablement pour une perſonne abîmée & endurcie dans ſes pechez.

MOnſeigneur ſon Evéque luy ayant recommandé de prier Dieu pour une perſonne qu'il ne luy nommoit pas, elle s'y employa fidelement & fortement, Dieu luy faiſant connoître & la perſonne, & l'état pitoyable de ſa conſcience, & la dureté de ſon cœur. Voicy comme elle en parle.

Le jour de sainte Magdeleine 1666. ayant commencé une neuvaine pour une personne laquelle m'avoit été recommandée par Monseigneur l'Evéque ; j'y sentis beaucoup d'opposition de la part des démons qui étoient proche de moy. Le 23. environ à deux heures du matin, priant avec affection pour cette personne, j'apperçus proche de moy le feu Pere Paul le Jeune, lequel me la recommanda fort & me témoigna que je luy rendrois un service fort agreable, si je me voulois offrir à Dieu pour cette personne. Je ne fis aucune réponse ; mais je m'adressay au Pere de Brebeuf, pour luy demander qu'il me fist connoître ce que je devois faire: Je m'adressay aussi à la Sœur Marie de Coutance, & la priay ; & il me sembla que l'un & l'autre me laissoient libre de le faire, ou de ne le pas faire ; me donnant à connoître que l'état où cette offre me mettroit, seroit un état tres-penible à la nature. Il me sembloit aussi que cette personne leur étoit indifferente. Je ne pris aucune resolution ; seulement je dis à Dieu que je suivrois sa volonté de tout mon cœur, lorsqu'elle me seroit manifestée par ceux qui me tiennent sa place. Depuis ce moment jusqu'à ce que j'eusse parlé à mon Confesseur, j'apprehenday beaucoup d'étre obligée de rentrer dans l'état precedent. Mon Confesseur m'ordonna de m'abandonner, par le moyen du Pere de Brebeuf, à tout ce qui seroit à la plus grande gloire de Dieu, pour le bien de la personne qui m'avoit été recommandée; ce que je ne fis qu'avec bien de la peine.

Aussi-tôt que j'eus communié le Samedy 24. ayant encore la sainte Hostie dans la bouche, je sentis que l'on commandoit à tous les démons, qui depuis quelque temps ne faisoient que m'accompagner au dehors, de rentrer ; & dés ce moment ils

mmencerent d'operer en moy divers ſentimens mpieté, d'impureté, de haine contre Dieu ; un durciſſement de cœur étrange, de gourmandiſe, ec un dégoût furieux de ma vocation, & tout cela ntinuoit ſans relâche.

Depuis ce temps-là j'ay été une fois tranſportée lieu où eſt cette ſainte perſonne. Je la vis d'un vi-ge fort défiguré. Le démon avoit envie de la faire razer par le tonnerre, qui pour lors étoit grand: apprehendois pour elle, quoy que j'euſſe bien ſou-uitté que Dieu l'eût un peu brûlée, pour la faire ntrer en elle-méme. Il me ſembloit que le Pere e Brebeuf luy donnoit de bonnes penſées, & des eſirs de ſortir de ſon état ; mais je voyois ſon cœur ui s'endurciſſoit, ayant un entier acquieſcement ux divers mouvemens que les démons luy faiſoient eſſentir.

Le 16. de Decembre je fus pouſſée par le Pere de rebeuf à faire une neuvaine en l'honneur de la uinte Vierge, pour luy demander qu'elle éclairât ar le merite des ſaintes diſpoſitions qu'elle avoit uës, lorſqu'elle portoit JESUS-CHRIST dans es entrailles, le cœur & l'ame de la perſonne qui r'étoit recommandée particulierement depuis plu-ieurs mois : Le deſir que j'avois de la totale con-erſion de cette ame, me faiſoit offrir pour elle, omme l'on dit, corps & ame ; rien ne me coûtoit, ourveu qu'elle fût telle que Dieu la deſire. Je fis a neuvaine aſſez rigoureuſement, ne m'épargnant ion plus de mon côté, que mes hôtes ne m'épar-gnoient pas de leur part ; car par l'ordre de Dieu ls faiſoient bien leur devoir en ce point.

Ce qui me penoit le plus pendant cette neuvaine, étoient les traits penetrans que ſon endurciſſement faiſoit rejaillir ſur moy ; ce que je reſſentis ſi vive-

ment, qu'avec verité je ne sçache pas avoir souffert des tourmens pareils à ceux-là.

La veille de Noel je connus tres-clairement que la Sainte Vierge luy vouloit faire voir un trait de sa merveilleuse bonté, en luy procurant de fortes graces, pour sortir d'un état si malheureux: mais au lieu d'ouvrir son cœur pour les recevoir, elle les rebutoit toutes; il me sembloit que ce cœur non seulement n'étoit pas ému ny touché de ces bonnes inspirations; mais méme qu'il les prevenoit, afin qu'elles ne peussent faire aucune impression sur luy. Tout me sembloit retomber sur moy; & j'éprouvois une pareille disposition, avec cette difference seulement, que cét endurcissement me causoit beaucoup de peine, nonobstant l'agréement qu'il me sembloit que les démons m'y faisoient donner, & pour elle je voyois qu'elle n'avoit que de la joye de cét état.

Le premier jour de l'an 1667. toute la nuit je fus fort tourmentée à l'occasion de la méme personne; & pour éviter que l'effort de la tentation d'impureté ne me fist condescendre à quelque chose de contraire aux volontez de Dieu, je passay presque la nuit à prier Dieu ou à le vouloir faire. J'avois un panchant si horrible au peché, que vers les deux heures ne sçachant plus quel remede y apporter, je m'en allay dans un emportement d'esprit le plus grand du monde, faire la discipline avec une espece de cruauté. J'étois comme folle par la violence que je me faisois pour ne pas acquiescer aux volontez des démons. Apres avoir bien châtié mon corps, j'allay devant le saint Sacrement, où apres avoir été environ une heure dans de pareilles dispositions, que celles de la nuit, m'approchant de la petite créche où étoit l'Enfant JESUS entre les bras de sa

ainte Mere, & mon cœur ayant pour lors un peu le calme, je commençay à le décharger à ce divin Enfant, & luy repreſentant ma peine, je le priay avec endreſſe d'avoir compaſſion de ma miſere. Il me embla qu'il me demanda ce que je voulois, à quoy e repartis que je demandois mes étreines; mais que j'entendois par ces étreines, demander l'entier changement de la perſonne pour qui je ſouffrois, ſans vouloir diminution de ſouffrance. J'apperceus dans ſes mains un papier écrit en trois ſortes de caracteres, que je connus étre de l'Hebreu, du Grec & du Latin; & ce papier contenoit tous les pechez de cette perſonne. Il me dît: Qui me ſatisfera donc pour tous ces crimes? Je diſois en moy-méme; Ce ſera vous, mon Jesus, par vôtre amour & vos merites infinis! Il répondit à ma penſée que cela ne ſuffiſoit pas, parce qu'il faloit qu'on fût de ſon côté quelque choſe. Je me ſentois pouſſée à ſatisfaire pour tous ces pechez, & le Pere de Brebeuf m'y encourageoit; ce que je fis d'une grande affection: J'euſſe bien deſiré que l'on m'eût donné le papier, afin de le brûler; mais on ne le voulut pas. L'Enfant Jesus accepta l'offre que je luy faiſois de ſouffrir; mais il dît que le papier ne pouvoit pas étre effacé, avant que la perſonne le voulût; de ſorte que je ne le pûs obtenir, ce qui m'affligea fort. Je continuay de l'importuner; & comme j'étois pouſſée d'un grand zele pour le ſalut de cette ame, je me ſervois de tout ce que je pouvois m'imaginer pour le fléchir, ſans que pour lors il me fût libre de faire autrement. Je reſtay juſqu'à quatre heures & demie à faire mes inſtances; & pour lors je changeay tout d'un coup de batterie, ayant des ſentimens oppoſez que mes hôtes me donnoient,

Depuis ce temps je me suis sentie accablée sous un poids épouventable, & j'avouë que je ressens la rigueur de la justice divine d'une façon si terrible, que tous les tourmens imaginables me semblent tres-doux au prix de celuy-cy ; & cependant on veut que j'aye un entier aggréement pour cét état. Les démons me tourmentent extrémement pour me faire consentir à l'impureté, & je me suis trouvée souvent comme une personne qui expire dans une espece de rage pour la grande violence que je souffre ; parce qu'il ne faut rien accorder de ce que l'on demande de moy, quoy que souvent ce soit tres-peu de chose.

Le second jour de Janvier, en disant Matines avec la Communauté, je fus si violemment tentée, que j'en étois quasi au desespoir. Apres les Matines, je me fâchay contre moy méme, & je promis à Nôtre Seigneur que si-tôt que je serois sortie du Chœur, je domterois ce miserable corps rebelle à la loy de l'esprit. Ma prétention étoit de me dépoüiller, de me jetter & de m'enfoüir dans la neige, & y demeurer si longtemps, que j'en fusse contente pour une bonne fois. Comme j'étois en devoir d'exécuter mon dessein, il me vint en pensée que je ne devois pas faire cela sans congé : De sorte que jusqu'à ce que je l'eusse demandé, je me contentay de me mettre seulement dans la neige jusques à la ceinture, & d'y rester environ deux *Miserere*. Le reste de la nuit je fus un peu plus de repos qu'à l'ordinaire.

Le lendemain mon Confesseur m'ordonna de commencer une neuvaine à l'honneur en l'Enfant Jesus pour la personne recommandée.

Un peu avant la Fête du saint Sacrement, le Pere de Brebeuf m'avoit derechef fait connoître les re-

ſtances qu'apportoit cette perſonne aux inſpira-ons du ſaint Eſprit, & que malgré les mouvemens u'elle avoit de ſortir de ſon état, elle ſembloit s'y ouloir davantage enfoncer. Depuis ce temps, il 'eſt arrivé deux ou trois fois que priant pour la éme ame, il m'étoit avis que la tres-ſainte Vier-e témoignoit deſirer avec ardeur ſa converſion; ais elle me faiſoit entendre qu'il faloit un peu de orreſpondance, laquelle venant à manquer, il n'y voit pas moyen de rien faire pour elle.

J'ay veu une fois cete méme perſonne qui mépri-oit indignement le Sang de JESUS-CHRIST; & endurciſſement de ſon cœur me paroiſſoit tres-lairement. Il me ſembloit qu'elle étoit dans l'Egli-e devant l'Image du Crucifix; que là reſſentant ue ce divin Sauveur luy dardoit quelques fléches our la toucher, elle ſe roidiſſoit contre & détour-oit ſa pensée, autant qu'il luy étoit poſſible. Il me arut que de ce Crucifix il rejailliſſoit du ſang des layes qui alloit ſur elle; mais elle me paroiſſoit im-enetrable. Cela me toucha ſi fort, que pleurant ort amerement je conjurois de toute mon ame la onté & miſericorde de Nôtre Seigneur, d'amolir n peu ce cœur. J'apperceus alors quelques gouttes ui la penetroient un peu; ce qui luy donna un deſir e ſortit de ſon état, & la fit reſoudre ſur elle à ſe aire violence: Mais peu apres s'étant laiſſée aller ux tentations du démon, elle me parut dans un tat encore pire qu'auparavant. On me fait toûjours ontinuer à m'offrir pour elle.

CHAPITRE XI.

Elle s'offre pour une personne appellée de Dieu à la Religion, qui fut infidelle à sa vocation.

NOn seulement cette bonne ame penetroit souvent les cœurs de ceux qui luy parloient, & même des absens; mais souvent elle penetroit dans l'avenir les choses les plus éloignées qui ne pouvoient étre préveuës que de Dieu seul, & dont l'issuë a fait paroître la verité de ses connoissances.

J'eus par diverses fois, dit-elle, citant le jour du mois & de l'année, une forte impression de prier Dieu pour une telle personne. La premiere fois il me sembla que c'étoit son Ange-Gardien qui me prioit d'en prendre soin. Les autresfois le Pere de Brebeuf se mettoit de la partie, & ils me firent voir un état déplorable où cette personne tomberoit indubitablement, si elle prenoit le parti du monde étant appellée à la vie religieuse. Je voyois cela comme une chose presente, & quoy que d'un côté j'eusse beaucoup de compassion pour elle; d'autre côté toutesfois les démons m'ôterent l'envie que j'avois de prier Dieu pour elle, & me firent plusieurs fois de reproches de la trop grande facilité que j'avois à croire les veuës de mon imagination. Veux tu penetrer dans les secrets de Dieu, me disoient-ils? qui sçait, si ce n'est luy, ce qui est futur? y a-t'il de la charité dans l'entretien de ces pensées? Pourquoy regarder comme coupable une personne innocente? Et disoient ainsi diverses paroles de cette nature

ui bien loin de cauſer en moy aucune bonne
ipreſſion pour elle, au contraire faiſoient que
ſentois à ſon égard beaucoup de rebut, & une
pece d'éloignement, même à y penſer.

Le 14. May Dieu m'ayant fait connoître ſes gra-
s immenſes ſur moy, & mes ingratitudes épou-
ntables; m'étant adreſſée au Pere de Brebeuf,
in qu'il m'enſeignât le moyen de reparer mes in-
atitudes envers le ſaint Eſprit, il me fit entendre
ie ce ſeroit de luy procurer des épouſes: Je pro-
is ſans aucune peine de m'y employer de tout mon
ouvoir; & m'adreſſant au ſaint Eſprit je luy en
ommay une; le priant qu'il luy plût en cela aggréer
on deſir. Il ſembla qu'il en étoit content; mais à
ondition que je portaſſe ſur moy, & que je me
nargeaſſe de ce dont elle devoit être accablée, ſi el-
en étoit atteinte. Ne ſçachant pas ce que cela
ouloit ſignifier, je le ſupplıay de me le vouloir
onner à connoître: Alors il me ſembla qu'il don-
oit commiſſion au Pere de Brebeuf de m'en infor-
er. Le Pere me dît que pour en faire une épouſe,
: n'avoit pas été le deſſein du ſaint Eſprit, &
u'elle s'en devoit rendre indigne. Je dis au Pere
ue le ſaint Eſprit avoit aſſez de pouvoir pour ôter
outes les oppoſitions qui ſe trouvoient preſentes &
itures en elle; & que je le priois de le faire. Le
ere me répondit que la grace ne luy manqueroit
as, mais que la nature & la cupidité auroient l'a-
antage audeſſus de la grace; qu'elle ſe rendroit aux
remieres attaques du peché; & qu'elle en ſeroit
rraſſée dés le commencement. Mais quoy, di-
ois-je au Pere, n'y a-t'il pas moyen, ou qu'on luy
te ces grands obſtacles, ou qu'on redouble la gra-
e pour la fortifier dans les occaſions? Il me fit en-

tendre que la Justice de Dieu en avoit disposé autrement, pour de tres-justes raisons qu'il apporta J'insistay; je priay donc le Pere de trouver un autre moyen, parce que je ne pouvois desister du desir de donner en cette personne une épouse au sain Esprit. Je luy disois tout ce que mon esprit anim du desir du salut de cette ame, étoit capable de concevoir. Je fus environ un demy quart-d'heure san sentir de réponses du saint Esprit, ce qui redoubloi tout ensemble & ma crainte & ma peine. Enfin apre quelque temps, il me sembla que le saint Esprit m disoit interieurement qu'il étoit à propos que cett personne ressentît la rebellion de la chair, & le suites que cause le peché; que neanmoins si je vou lois me donner & m'abandonner pour elle, il lu donneroit des graces plus abondantes. Je resta comme interdite, ayant une peine extréme à me re soudre à cette offrande. Je doutay si ce ne seroi pas un piege que le démon m'auroit tendu. Le Pe re de Brebeuf m'asseura que non, & que ce seroi mon Confesseur qui me détermineroit là dessus. J restay depuis ce temps-là comme en une espece d'a gonie; & tout ce que je pû faire, fut de dire com me Nôtre Seigneur au Jardin des Olives, chan geant le mot de Pere à celuy d'Esprit Saint: Espri d'amour, que ce calice passe de moy! toutefois vô tre volonté soit faite, & non pas la mienne.

Le 15. May, mon Confesseur m'étant venu par ler, aprés que je luy eû rendu compte de tout; m'obligea de m'offrir à la divine Justice, pour l personne susdite, & m'y abandonna luy-méme, se lon qu'il en devoit déterminer. Sortant d'avec luy j'allay dans nôtre Chœur devant le saint Sacrement suivant l'ordre qu'il m'en avoit donné; & luy dan l'Eglise, pour dire le mot; & au moment que j'eu

ıcquieſcé, la tentation de l'impureté me revint forement comme auparavant; excepté que ce ne fut ɔurement que la nature qui agiſſoit; les demons ı'y ayans autre part, & n'y cooperans qu'à la façon qu'ils font aux grandes tentations, n'agiſſans ɥu'interieurement & imperceptiblement.

Le 19. May, elle dit à ſon Confeſſeur, que nonɔbſtant ce redoublement d'épreuve, elle demeuroit ĩ unie à Nôtre Seigneur, qu'elle ſembloit ne faire ɔlus qu'une choſe avec luy, & étre toute transformée en luy.

Le 16. May, recitant Matines avec la Communauté, il me ſemble que lors que les Leçons commencerent, je ſentis proche de moy Nôtre-Dame; je ſentis auſſi la preſence du Pere de Brebeuf. J'étois encore beaucoup touchée de la veuë de mes ingratitudes; & il me ſemble que craignant que ce ne fût un ſujet de diſtractions, j'en fis une petite plainte à la ſainte Vierge. Elle r'aſſûra mon eſprit ſur ce ſujet, & me dit: Que ſeroit-ce, ſi tu découvrois non ſeulement toutes tes ingratitudes en general, & pluſieurs en particulier, mais auſſi celles des autres? Et non ſeulement celles que tu as commis contre le ſaint Eſprit, mais auſſi celles que tu as commis envers mon Fils & moy? Au méme moment j'en eus une veuë ſi épouventable, que je me reſſentis comme renverſée d'un coup de tonnerre; & il me ſemble que ſans un petit coup de faveur, que je ſentis qu'elle me donnoit ſur l'épaule droite, j'étois écrazée. Elle me fit entendre que je ne devois faire nullement état que ce qui me reſtoit de vie deût étre employé pour mon ſalut, mais tout pour le profit de mon prochain; que je n'euſſe plus deſormais aucune veuë pour moy. Je conceus qu'elle auroit la bonté de prendre ſoin de moy. Elle me dît,

que son dessein, lors qu'elle me redonna la vie, avoit été afin que je l'employasse entierement pour le salut du prochain. Elle m'ordonna de prendre un soin particulier de nos enfans, & de veiller à ce que l'Esprit du siecle ne prenne pas l'empire dans leurs cœurs. Cette veuë derniere de mes infidelitez, avec ce qui a precedé, à causé un tel ravage en moy, à l'égard du corps, que je me sens comme si j'avois été brisée entre deux meules; & je n'agis que par la force que l'on me donne.

Le 14. Decembre, étant au chœur à sept heures du soir, priant la sainte Vierge pour la même personne, je vis proche d'elle plus d'une douzaine de demons, qui étoient prêts de luy livrer un fâcheux combat. Ils se réjoüissoient fort dans l'attente qu'ils avoient d'executer leur mauvais dessein, rendant cette personne obeïssante à leur volonté. J'eus une veuë si claire du malheur où elle alloit tomber, que mon cœur en fut touché de compassion; & je sentois un desir de la pouvoir délivrer de ce mal. Son Ange Gardien m'y invitoit, & le Pere de Brebeuf; mais je sentois un étrange combat, ayant peine de m'offrir pour elle, dans la crainte qu'on ne me prist au mot, comme il m'étoit déja arrivé à son occasion. Je priay Nôtre Seigneur de suspendre un peu, & de ne pas permettre que les demons executassent leurs mauvais desseins. Le Pere de Brebeuf me pressoit fort à m'offrir pour elle; & comme je luy representay à plusieurs fois ma crainte, il me promit qu'il m'ayderoit, & me conduiroit comme par la main: Cette asseurance qu'il me donna de sa protection, me fit consentir à me soûmettre à tout ce que Dieu voudroit; à condition qu'on attendît que j'eusse demandé conseil. Je me sentis portée à communier le lendemain, & ayant dit ma disposition à mon Confes-

seur

eur, il m'ordonna de m'offrir en genearl à Nôtre eigneur, au temps de la ſainte Communion, qu'il giſt en moy ſelon ſa volonté, ainſi qu'un Maître bſolu. Je fis ce que l'on m'avoit dit; & apres la ainte Communion je ſentis entrer les démons, ui commencerent dés ce moment à me faire reſ-ntir leurs operations; ſur-tout deux qui étoient eſtinez à luy endurcir le cœur. La plus-part ſont our l'impureté; quelques-uns pour l'inconſtance ans ſa vocation; & le dégoût des choſes ſpirituel-es. Ces démons n'avoient point d'envie de venir vec mes hôtes; ils me taxerent de beaucoup de uperbe, de vouloir m'offrir comme ſi j'euſſe eu lus de force à reſiſter qu'elle n'en avoit. Ils me irent qu'elle étoit plus innocente que moy, & plus greable à Dieu; & par conſequent plus propre à ttirer ſa protection ſur elle que moy. Que je ne levois rien eſperer dans la diſpoſition où j'étois. Quoy que leur diſcours me parût étre vray, je ne leſiſtay pas d'avoir de la pente à m'offrir & à obeïr u Pere de Brebeuf, qui voulut que je me preſen-aſſe abſolument. Depuis le ſoir juſques au lende-natin apres la ſainte Meſſe, je ſentis toûjours ces démons proches de moy.

CHAPITRE XII.

Elle a revelation d'un homme engagé dans les ſortileges, & le convertit.

COmme elle prioit Dieu un jour pour un hom-me qui luy avoit été recommandé; le Pere de Brebeuf luy donna connoiſſance de l'état miſera-ble de cét homme, & comme il s'alloit engageant

tous les jours dans le service du diable & le com
merce des Sorciers, entre lesquels il étoit des plu
considerables & des plus criminels ; profanant l
sainteté des Sacremens, & jamais ne s'étant con
fessé ny d'avoir été au Sabat, ny d'avoir receu le ca
ractere des Sorciers de la main du diable, ny de
crimes les plus énormes, où les diables engager
ces malheureux esclaves de Satan.

Elle en fit son rapport à son Confesseur, & pr
avec luy les mesures qu'ils jugerent necessaires pou
la conversion de cét homme. Le recours à la saint
Vierge, à saint Joseph & aux saints Anges fut l
premier de tous ; y joignant des mortifications con
tinuelles, & elle méme s'abandonnant à Dieu pa
le conseil du Pere de Brebeuf, à tout ce qu'il plai
roit à sa divine Justice pour cette conversion, qu
ce grand serviteur de Dieu luy témoigna avoir
cœur. Aussi c'étoit à luy qu'elle s'adressoit imme
diatement. C'est une merveille que le nombre de
graces, que par son entremise elle a obtenuës de l
divine bonté pour cét effet. Plus de cinquante foi
le Pere luy revela le détail & les circonstances de
pechez de ce malheureux; afin de l'obliger à avoüe
ses crimes qu'il nioit opiniâtrement, & qu'il n
voulut jamais avoüer, sinon lors qu'il fut convain
cu, que le Ciel avoit les yeux ouverts sur luy
que rien n'étoit inconnu à Dieu, & que Dieu l
reveloit à cette bonne Religieuse ; qui pour le con
vaincre luy cottoit les lieux, le temps & les com
plices, & le nombre de fois que les pechez s'étoien
commis, & toutes les circonstances. D'abord l
Pere de Brebeuf ne luy avoit revelé les choses qu
fort en general ; mais le pecheur ne voulant pas s
rendre ny confesser la verité, à moins qu'on n
luy declarât les choses en particulier, elle se tour

oit interieurement vers le bienheureux Pere, & evant ſon cœur à luy, luy demandoit pourquoy n'en faiſoit pas connoître davantage pour le bien cette ame. Le Pere répondoit en ſoûpirant: He- s! on luy en dit aſſez? Il faudroit de ſa part qu'il fiſt uelque choſe pour témoigner à Dieu un peu de onne volonté. Et là deſſus le Pere faiſoit voir en prit tout le reſte à celle qui l'en prioit. Et enfin le uvre pecheur rentra en ſoy-méme, & fit de tres- nnes confeſſions. Mais la converſation avec les mons eſt une peſte & une contagion dangereuſe maligne, qui ſe regagne pluſieurs fois; & la vo- nté d'une creature qui une fois s'eſt engagée dans ir ſervice, perd petit à petit tellement ſa liberté, 'elle ne peut quaſi ſe retirer de ce malheureux eſ- vage. Il ſuffit de dire que ce pauvre pecheur re- mboit incontinent dans le méme malheur apres n étre retiré, cachant toûjours ſes nouveaux cri- es avec une opiniâtreté inconcevable: mais toû- urs le Pere de Brebeuf reveloit toutes ſes recidi- s, & les nouveaux engagemens dans ce genre de ché. En ſorte que plus de douze fois ce malheu- ux Sorcier s'étant fait marquer par le diable à aque fois qu'il s'engageoit dans ſon ſervice apres n étre retiré, autant de fois le Pere en donnoit is à nôtre bonne Religieuſe, luy diſant la partie corps où étoit la nouvelle marque; dont le Sor- r étoit ſurpris d'étonnement autant de fois, & ſe ndoit à la verité: Il fut viſité & démarqué par des rſonnes conſacrées à Dieu, & leſdites marques rent reconnuës par les épreuves des épingles & s aiguilles; en ſorte qu'on n'en pouvoit douter: lendemain lors qu'on les vouloit viſiter, on n'y ouvoit plus aucune marque, & la chair ſe trouvoit ſſi tendre, délicate & ſenſible, que tout le reſte corps.

Les diables s'en vangerent souvent sur elle. Voi
cy une de ses remarques. Une fois vers la minuit
Le même est arrivé à sainte Therese je vis deux horribles monstres qui jettoient du fe
par les yeux & par la gueule, & qui me donnerent
grande frayeur. Ils me dirent, nous venons à toy
puisque tu nous as ôté un tel; il est bien raisonna
ble puisque nous ne pouvons pas luy nuire, qu
nous nous en prenions à toy; aussi bien tu t'es offe
te à payer pour luy. Je pensay à part moy que c'
toit un peu d'eau benite de Cour qu'ils vouloient n
donner, sçachans fort bien s'accommoder à ma s
perbe & à mon humeur, qui participe trop à leu
qualitez. Neanmoins soit que pour lors j'eus
quelque petite veuë de Dieu, ou bien que par que
ques autres motifs je ne fusse pas d'accord de leu
sentimens, je rebutay bien loin ce qu'ils me disoien
estimant vrayement que j'étois indigne que Di
accordât rien ny à mes prieres, ny à mes desirs;
que s'il avoit usé de misericorde à l'endroit de
pauvre homme, ce n'étoit pas à ma consideratio
mais plûtôt de quantité de saintes Ames qui s'
toient interessées à sa conversion. Cela ne dura p
longtemps, & ces deux spectres s'en allerent. L'u
me vouloit donner quelque coup; mais l'autre d
laisse-la, elle a déja assez de mal sans luy en faire d
vantage. Le soir d'apres, j'en vis un d'eux, qui r
regardant d'un œil affreux, me dit: Malheureus
d'avoir demandé ce que tu as obtenu. O que t
demandes te coûteront! & que tes desirs ser
payez exactement. Cesse à l'avenir de faire ain
& tu trouveras du repos. Apres cela il dispar
J'étois pour lors devant le saint Sacrement; il n
seroit difficile d'exprimer la peine que je ressen
pour lors, & celle que je me fis de confirmer te
de nouveau ce que voyois bien devoir faire pe

e pas adherer à ce qui venoit de m'être dit.

Nous avons rapporté cy-devant comment les iables ſe vangeoient ſur ſainte Thereſe, lorſqu'el- *Ch. 13.* e leur avoit ravy quelque pecheur qu'elle avoit *du l. 3.* agné à Dieu.

A ce propos je rapporteray icy une choſe aſſez marquable qui arriva vers ce temps-là. Un tel our (dit-elle) à huit heures trois quarts du ſoir eus une impreſſion de la part du Pere de Brebeuf, e prier Nôtre Seigneur qu'il ne permît pas que ôtre Egliſe ſervît aux démons & Sorciers pour ire leurs abominations: Je fis ma priere aſſez ourte, & me couchay avec cette penſée, que Dieu tant tout puiſſant, qu'il garderoit bien ſa maiſon, & ue je n'avois que faire de me mettre en peine: Comme je roulois ces penſées dans mon eſprit, une e nos Sœurs vint m'appeller pour aller fermer les ortes de l'Egliſe; me diſant que j'allaſſe conjurer e démon qui étoit dans la ſerrure de la porte: Di- erſes conſiderations me faiſoient incliner à n'y pas ller, & je reſiſtay tant que je pû; mais le Pere de rebeuf me commanda d'y aller & de fermer la orte, dautant que les démons avoient reſolu d'y enir le Sabat, & prendre les Hoſties conſacrées our faire des ſorts. En effet, la porte exterieure e la Sacriſtie étoit facile à ouvrir, & la clef du Ta- ernacle y avoit été oubliée ſur la table: étant al- ée à l'Egliſe j'eſſuyay la clef afin de ne rien faire aroître, & ayant trouvé qu'un dêmon s'étoit mis ans un petit trou de la ſerrure, je ſoufflay dedans. e démon me renvoya un ſoufflet peſant, qui me ingla le viſage comme ſi c'eût été des verges de fer; on viſage s'enfla & demeura de la ſorte un jour: -tôt que j'eus ſoufflé il s'en alla, & la clef entra acilement. Trois Religieuſes avant que j'y fuſſe

venuë, avoient été longtemps sans pouvoir faire entrer la clef, quoy qu'ordinairement elle ouvre & ferme sans peine.

Notez que l'on a sçu la confirmation de ce nouveau dessein par le Sorcier cy-devant converty, qui avoit assisté à l'ensorcellement de la serrure, & qui avoit coûtume d'assister à ces malheureuses assemblées nocturnes; & l'on sçait par le même, que le Sabat se tint cette nuit-là aupres d'un moulin; éloigné d'un demy quart de lieuë, où il s'étoit aussi trouvé.

CHAPITRE XIII.

Elle voit les démons qui viennent rendre compte à leur Prince de leurs conquêtes; & Dieu luy fait connoître l'interieur de plusieurs consciences.

LE premier Août 1662. à 12. heures un quart apres minuit, un vent impetueux s'éleva dans nôtre chambre du côté de la fenêtre & de la porte (dit-elle en son Journal.) Je regarday pour voir ce que c'étoit, l'obscurité étant grande je ne pû rien apercevoir; mais seulement j'entendois un bruit confus de voix & de démarches de personnes. On fit un tintamarre comme si on eût remué des chaises, ou autre chose; j'eus frayeur & je sentis comme un grand trouble se lever dans mon esprit, j'étois toute interdite; & quoy que la pensée me vint de prendre de l'eau benite & avoir recours à Dieu, je demeurois sans rien faire, comme si j'eusse été hebetée: le bruit s'étant augmenté, ma peur redoubla, & il parut une lueur qui me fit voir dans l'ob-

rité. Je fis effort de prendre de l'eau benite, & rant eſſayé deux fois, ſans le pouvoir faire, mon as ſe roidiſſant & devenant peſant comme du omb ; la troiſiéme fois j'en pris & m'en lavay les eux, afin que par la vertu de cette eau, l'illuſion ſparût. Je reſſenti une ſi cuiſante douleur à mes eux, que je croiois les avoir brûlez; & autant de fois ie je reïterois à y mettre de l'eau benite, la dou- ur continuoit comme ſi on m'eût appliqué du feu. ne heure & demie ſe paſſa, tant à entendre le ruit qui ſe faiſoit, qu'à voir, quoy qu'aſſez obſcu- ment. Je vis comme une eſpece d'homme habillé Roy, aſſis dans un trône porté en l'air ; deſſous, ix côtez & à l'entour, paroiſſoient quantité de erſonnes qui compoſoient ſa Cour ; tout y étoit bſcur, & je n'euſſe pû diſtinguer comment ils oient habillez, ny quelle poſture ils tenoient. ontinuellement il en arrivoit de nouveaux qui ren- oient compte au Roy de leurs conquêtes : l'un ſe untoit d'avoir excité la diſſenſion entre pluſieurs, il y en avoit un bon nombre de ceux-là : d'autres ſoient avoir reuſſi à déchirer la reputation du pro- ain ; il y en avoit encore beaucoup de ceux-là: autres à exciter la haine, la colere, l'impieté, impureté ; chacun ſe vantoit ſelon le mal qu'il oit fait faire : il y en avoit qui ne diſoient rien à ur arrivée, & ils ſe cachoient comme ſe voulant oîmer ſous le trône, de honte & de rage de n'avoir as bien reuſſi dans leurs entrepriſes. On ſe loüoit u facile accez qu'on avoit à la baſſe ville, & de obligation qu'ils avoient à un certain homme. Un utre diſoit avoir donné de l'exercice à la côte de eaupré. Un autre venoit des Trois-Rivieres, & y ouvoit du gain. Un autre de Mont-Real, & di-

soit : je les feray manger l'un l'autre. Tout cela se disoit d'une façon qui donnoit de l'effroy. J'avois cependant belle peur que cette compagnie n'approchât de moy; & comme j'étois dans l'apprehension, j'oüis un ordre donné à sept. Comme le chemin n'étoit pas loin, ils ne tarderent guere à venir; ils me firent bien ressentir qui ils étoient, & de quelle part ils venoient. Il est juste que Dieu m'abandonne à leur rage, puisque je ne suis pas fidele à Dieu.

Une autre fois à une heure & demie apres minuit, un démon qui se disoit de l'ordre des Seraphins avec deux autres, vinrent & me dirent que je regardasse. Comme je mépriſay leur semonce, apres qu'ils eurent recommencé de m'inviter de voir, ils me contraignirent de regarder, je vis passer cinq brancards ; dans chacun il me paroissoit deux hommes couchez ; ces brancards étoient portez par quatre démons aîlez comme des Chauve-souris: On me demanda : Hé bien ! as tu veu ce qui a passé ? & incontinent ils dirent, Elle n'a pas regardé, il faut qu'elle voye mieux: Ils firent pour une seconde fois paroître les mémes choses ; & chaque brancard arrétoit un peu de temps devant moy. Dans le premier, ceux qui y étoient avoient les mains garottées de chaînes & de cordes, & ne pouvoient en aucune façon les remuer : les seconds avoient les oreilles bouchées par des queuës de serpent : les troisiémes, les yeux & le visage couverts comme d'une pierre: les quatriémes avoient en l'endroit du cœur quantité de pointes & de bouts de queuës de serpent qui les piquoient & envenimoient, & leur grand mal étoit encore plus interieur qu'exterieur : les cinquiémes étoient tenus par les pieds & les jambes, & ne

pouvoient les remuer ; il y avoit une petite corde qui se rendoit au bras droit. On me dit que plusieurs de ce païs étoient atteints de ces maladies. Le jour suivant on me dit qu'un tel en avoit quatre, le visage caché, les oreilles bouchées, les pieds liez par la corde qui se rendoit au bras droit, il ne s'en aidoit pas bien ; & le cœur percé. Ce fut le 13. Septembre 1662.

Le 8. Mars 1663. elle vit autour d'un certain, deux démons, dont l'un sembloit luy éventer la tête avec des plumes ; l'autre le tenoit à travers du corps comme embrassé, & d'une de ses griffes luy serroit l'endroit du cœur. On luy fit entendre que ces deux démons étoient la vanité & l'impureté, lesquels avoient facile accez & libre entrée dans l'esprit de cette personne. On l'obligea de la recommander à Dieu fortement, sur-tout de demander pour elle, qu'elle fist une bonne Confession.

Le jour de la Pentecôte une telle année, étant au Chœur à dire mon Chapelet, le Pere de Brebeuf me fit regarder (dit-elle en son Journal) du côté de l'Autel de la sainte Vierge ; & il me sembla que je vis Nôtre-Dame, non pas des yeux du corps ; mais d'une veuë intellectuelle. Elle me parut triste & comme ayant peine pour quelqu'un. Comme j'étois dans cette pensée qu'est-ce que c'étoit qu'elle pouvoit avoir ; elle me fit voir un tel, sous la forme & figure d'un Cedre, qui s'élevoit fort haut : mais aux pieds il y avoit trois ou quatre femmes, qui avec des coignées frappoient pour l'abattre ; & il me sembloit qu'il panchoit un peu ; ce qui me fit apprehender pour luy qu'il ne quittât sa vocation. La sainte Vierge se plaignoit de son ingratitude, &

du peu de profit qu'il faiſoit des graces qu'elle luy avoit départies. Au reſte elle l'avoit en horreur, à cauſe de ſon élevation; quoy qu'il me ſemblât qu'elle fût préte à l'aider pourveu qu'il le voulût; elle me porta à prier pour luy, ce que j'ay fait depuis avec affection. Je conceus que cette élevation d'eſprit dans laquelle il ſe nourriſſoit, ſeroit capable de luy faire abandonner le ſervice de Nôtre Seigneur & ſes ſaintes reſolutions. C'eſt ce qui arriva quelque temps apres.

Ses veuës paſſoient juſques en France; Nôtre Seigneur & ſa ſainte Mere luy faiſans connoître l'état de quelques ames qui luy devoient étre recommendables. Ce qui ſuit eſt dans ſon Journal.

Le 5. Août 1666. comme je recommandois à Nôtre Seigneur un tel, elle me dit qu'elle s'en ſouviendroit. Elle me donnoit à connoître qu'il étoit dans un extréme beſoin du ſecours du Ciel. Je conçeus qu'il étoit en état de peché mortel. C'eſt pourquoy je luy demanday inſtamment qu'elle s'intereſsât pour ſon ſalut; elle me le promit: Nôtre colloque mutuel n'étoit point par paroles articulées; mais cela ſe paſſoit intellectuellement, & la choſe me ſembloit avec plus de certitude, que ſi j'euſſe veu des yeux du corps, & que j'euſſe proferé des paroles & entendu les réponſes. Je promis à la ſainte Vierge huit Meſſes & huit Communions, les huit premiers Samedis, pour action de graces de ce qu'elle avoit eu la bonté de m'accorder.

Notez que quoy qu'elle vît quantité de ces choſes connuës à Dieu ſeul; toutefois elle uſoit ſi prudemment de telles connoiſſances, qu'elle en gardoit un ſecret inviolable, ſinon à ceux auſquels

elle ne devoit tenir rien de caché ; leur donnant avis des desordres, afin qu'ils y missent ordre ; même des confessions sacrileges que d'aucuns leur faisoient, afin qu'ils s'en servissent pour leur salut ; comme effectivement il arrivoit. Cela sans doute par les prieres de cette fille charitable, à laquelle ces ames étoient recommandées, le Ciel voulant leur faire misericorde par ce moyen.

LIVRE CINQUIESME.

SA VIE SOUFFRANTE POUR LES AMES DE PURGATOIRE,

Et pour des Ames innocentes qui luy étoient recommandées du Ciel.

CHAPITRE PREMIER.

Les Ames de quelques personnes mortes en France luy apparoissent, avant que l'on eût eu en Canada aucune nouvelle de leur deceds.

LES Navires qui vont de France en Canada ne partent qu'au Printemps, au mois d'Avril, May & Juin; & les mémes Vaisseaux retournent de Quebec en France dans l'Automne, aux mois d'Octobre, Novembre & Decembre. Or souvent il est arrivé que nôtre Catherine de saint Augustin a appris la mort de quelques personnes

qui étoient decedées en France, avant l'arrivée des Navires qui pouvoient en porter les premieres nouvelles; quelquefois Dieu luy revelant leur mort; d'autrefois les Ames des deffunts luy apparoiſſant pour ſe recommander à ſes prieres, ou pour ſe conjoüir avec elle de leur bonheur éternel; & quelquefois Dieu la tranſportoit dans le Purgatoire, pour luy faire voir l'état de ces Ames ſouffrantes. *Sive in corpore, ſive extra corpus, neſcio, Deus ſcit.* Voicy ce qu'elle méme en a écrit dans ſon Journal ſur la fin de l'année 1663. En diverſes occaſions, dit-elle, le Pere de Brebeuf m'a ſouvent fait connoître l'état de quelques perſonnes, & m'a obligé d'en prendre un ſoin particulier; il m'a introduit dans le Purgatoire, & m'y a fait connoître les tourmens de quelques Ames, auſquelles la meilleure partie des prieres que l'on faiſoit pour elles, n'étoient pas appliquées.

Monſieur Michel Rocher de Bernegs Grand-Vicaire, Theologal & Penitencier de Bayeux, Superieur de la Maiſon des Religieuſes Hoſpitalieres de la méme Ville où nôtre Catherine avoit été Novice, & dont elle étoit Profeſſe, mourut le 9. Novembre 1664. en reputation de ſainteté. Ce grand Homme de bien apparut bien-tôt apres ſa mort à cette Servante de Dieu. Il luy donna aſſeurance qu'il étoit dans le Ciel parmy les Bienheureux, & il l'encouragea de continuer d'étre fidelle à Dieu, qui auroit pour elle des bontez éternelles. Elle fut puiſſamment conſolée & fortifiée de cette viſite, & elle en donna avis dés-lors à ſon Directeur; bien qué l'on ne peût recevoir la nouvelle de cette mort par les Navires de France, qu'au mois de Juin de l'année ſuivante 1655. c'eſt à dire, pres de huit mois apres l'apparition qui luy en avoit été faite. En ré-

pondant aux Lettres que la Reverende Mere Fondatrice de l'Hôpital de Bayeux luy en avoit écrit, elle la conſola, en l'aſſeurant que cét Homme de Dieu travailloit dans le Ciel pour leur chere Communauté de Bayeux. Il continuera de vous aimer, dit-elle, & ſera plus à vous qu'il n'a jamais été. Oüi je le croy & je n'en doute point, j'en ay des aſſeurances infaillibles. Mais il n'eſt pas temps d'en dire davantage; ſinon que le Reverend Pere de Brebeuf, Martyr de Canada, & luy, ont une grande liaiſon pour proteger & aſſiſter nôtre chere Communauté de Bayeux.

La Reverende Mere Renée Avice de l'Incarnation Religieuſe Hoſpitaliere de Bayeux, mourut le 22. Septembre 1654. C'étoit la grand'mere de nôtre Catherine, qui étant devant le ſaint Sacrement où elle offroit à Dieu de dire trois fois l'*Ave maris ſtella*, en action de graces pour une ſienne amie deffunte qui luy étoit apparuë, & qui luy avoit donné avis de ſa beatitude; en méme temps elle entendit comme une voix ſecrete de ſa grand'mere qui luy dit: Pourquoy n'en offrez vous pas autant pour moy? J'ay la volonté & le pouvoir d'aider vos amis. Cette mort luy ayant été ainſi connuë, huit ou neuf mois avant que les nouvelles en fuſſent venuës de France, cette revelation ſe trouva veritable: Mais l'enfer ayant voulu traverſer la joye que nôtre Catherine avoit receuë du bonheur éternel de ſa grand'mere, les démons luy apparurent, & luy voulurent perſuader qu'elle étoit damnée, & qu'elle n'avoit que faire de prier pour elle, ny de ſe recommander à elle, comme ſi elle étoit au Ciel. Ce trouble toutefois que les diables vouloient luy cauſer, fut bien-tôt diſſipé. Voicy comme elle en parle dans ſon Journal. Le lendemain, je ſentis proche

le moy ma grand'mere, qui m'asseuroit de son bonheur, & qui m'en convainquit à tel point, que je n'en pûs aucunement douter. Elle me fit entendre diverses choses, pour m'obliger à n'avoir point d'autres volontez que celle de Dieu; & sa presence n'est restée trois jours. Cette mort étant arrivée au mois de Septembre, on ne pouvoit pas en apprendre aucunes nouvelles en Canada, par les voyes ordinaires, sinon au mois de May, ou méme dans le mois de Juin de l'année suivante.

La Reverende Mere Catherinne Avice de saint Joseph, pareillement Religieuse Hospitaliere de Bayeux, grande-tante de nôtre heureuse fille, mourut le 24. Février 1666. & fut délivrée cinq jours apres sa mort des peines de Purgatoire, par les prieres & le redoublement des souffrances de sa chere niepce.

Voicy ce qu'elle en écrivit à la Reverende Mere de saint Augustin, Fondatrice & Superieure de leur Monastere de Bayeux, fille de cette bienheureuse Mere de saint Joseph; qui s'étoit faite Religieuse, & qui avoit vécu plusieurs années sous la conduite de sa propre fille, avec une obeïssance, une humilité, une simplicité, une devotion, une charité, & une regularité si rares, que toute cette sainte Communauté des Hospitalieres de Bayeux en ayant été édifiée durant sa vie, ne le fut pas moins à sa mort; étant morte de la mort precieuse des Saints. Voicy donc ce qu'elle en écrit.

MA REVERENDE MERE,

La paix de JESUS-CHRIST & l'amour de sa Croix. Le partage que vous en avez eu a été abondant cette année; j'ay ressenty vôtre affliction aussi for-

tement que je le devois faire. Il est temps maintenant, ma chere Mere & cousine! de mettre fin à vos plaintes; il faut que si vous versez encore des larmes, qu'elles soient toutes de joye, & non plus de tristesse; Car quelle apparence de plaindre nôtre perte, puisqu'elle nous rend participans d'un si grand bien, & fait que vous avez une Mere, & moy une tante, au Ciel. Je n'en doute point, j'en suis asseurée, que nôtre chere deffuncte y est; & j'ay tout sujet d'esperer & de croire que je ne suis pas trompée sur ce point. Il y a long-temps que j'en ay remercié Dieu pour elle; & elle même a bien daigné me faire éprouver son pouvoir auprés de nôtre Seigneur. Je fais profession de ne vous rien celer. La veille de sa mort je fus fortement poussée de demander la sainte Communion. J'avois quelque besoin particulier pour lors, qui me pressoit fort; on me la permit. Comme on commençoit la sainte Messe, je sentis la presence du Pere de Brebeuf, & de feuë ma mere de l'Incarnation, qui me dirent tous deux que j'offrisse cette Communion celle du jour suivant, du Samedy & du Dimanche pour ma tante de saint Joseph, parce qu'elle en avoit grand besoin; on ne me dit point qu'elle fût malade, seulement qu'elle avoit besoin qu'on priât pour elle. Ayant donc dirigé mon intention à ceux qui me faisoient ressentir leur presence, non en le regardant proche de moy; mais en les considerant au Ciel; Je les priay de disposer, non seulement de ces quatre Communions, en faveur de ma chere tante; mais aussi de tout ce que je souffrirois, pour autant de temps qu'elle en auroit besoin. Je la recommanday aussi aux prieres de mes amis, & je creus qu'asseurément elle seroit morte. Je fus fort en peine pour elle jusqu'au Dimanche au soir, qu'

ut d'un coup je reſſentis une grande tranquillité,
ne joye toute particuliere de penſer à elle. Je paſ-
y la nuit dans des actions de graces, que je ren-
s à Nôtre Seigneur, à la ſainte Vierge, & à ſon
gne époux; pour celles qu'ils avoient départies à
tte ame. Depuis ce temps-là toutes les fois que
y penſé à elle, j'ay toûjours éprouvé que mon
prit s'élevoit en Dieu auſſi-tôt, & qu'il s'établiſ-
it dans un certain calme qui n'eſt point ordinaire:
endant les cinq jours qui ſe paſſerent depuis celuy
ſa mort juſques au Dimanche, on me redoubla
es ſouffrances à tel point, que je ne ſçavois quaſi
lus où j'étois. Enſuite tout d'un coup je rentray
ans le calme, avec l'interêt de la peine paſſée: Ce
'eſt pas que le calme ait toûjours duré; car la con-
uite de Dieu ſur moy ne m'en laiſſa joüir que fort
eu de temps. Il a la bonté de m'appliquer à aider
es ames qui ont beſoin de ſecours; ſoit celles du
urgatoire pour leſquelles j'ay grande affection;
it celles des pecheurs qui me donnent une com-
aſſion tres-ſenſible. Je me ſuis offerte à la divine
ajeſté pour luy ſervir de victime toutes les fois
u'il luy plaira; je n'enviſage ny ma vie, ny mes
nterêts; je veux que Dieu en diſpoſe ſelon ſa tres-
ainte volonté. Certes c'eſt bien de l'honneur pour
oy qu'il daigne me faire paſſer par le feu, comme
ne victime conſommée par ſa divine Juſtice. J'ay
rié le Reverend Pere Ragueneau de vous informer
mplement de toutes mes pauvretez & miſeres. Je
eux bien, je vous en aſſeure, que vous ſçachiez
out. Ne ſoyez point fâchée, ſi je ne le fais pas
oy-méme: La raiſon eſt que je ne me ſouviens
lus de la plus-part des choſes qui ſe paſſent en
oy, quand je les ay dites ou écrites à mon Dire-
teur; je ne m'en reſerve aucun écrit, je les donne

à mesure au Reverend Pere Châtelain, lequel m'a dit qu'il feroit tout sçavoir au Reverend Pere Ragueneau, & que je n'y songeasse plus. Ce qui m'est tres-facile par la grace de Nôtre Seigneur.

MA REVERENDE MERE,

Vôtre tres-humble & tres-obeïssante fille
Marie Catherine Ioseph de Saint
Augustin.

LA méme année le 15. Juin elle eût une autre apparition qu'elle mit en écrit en ces termes. A une heure apres minuit, j'entendis entrer dans nôtre chambre comme une personne que je ne connoissois pas; ce qui me causa d'abord bien de la frayeur; mais elle se passa promptement, & pour lors je sentis que cette personne s'approchoit de moy, & j'entendis une voix qui me disoit que je n'eusse pas peur, & que c'étoit Charlotte de la Vigne Abbesse de protection, decedée dés le 18. jour de Février; mais que trois choses la retenoient en Purgatoire; premierement, le trop d'attache qu'elle avoit eu à conserver son autorité; secondement, le trop d'indulgence qu'elle avoit eu pour elle dans ses maladies, bien qu'elle ne le fist que pour contenter quelques-unes de ses Sœurs qui l'en prioient; & enfin les amitiez particulieres qu'elle avoit témoignées à quelques-unes. Elle ajoûta qu'elle me prioit de me souvenir d'elle, & que ses Sœurs s'arrétoient plus à la regretter & la pleurer, qu'à la délivrer des peines qu'elle souffroit. Il me semble que Nôtre-Dame me commanda de luy donner toutes mes devotions de ce jour, & depuis ce temps-là on m'en a fait faire plusieurs fois autant pour elle.

Depuis la presente revelation qu'elle declara le

ur même à ſon Confeſſeur, les Navires de France
ant venus, elle receut une Lettre d'une de ſes
ntes, qui étoit Prieure en cette Abbaye de Prote-
ion, qui confirma la nouvelle de la mort de cette
beſſe, arrivée au 18. Février.

CHAPITRE II.

lle procure la délivrance de deux Freres morts en Canada.

Voicy ce qu'elle en a écrit elle-méme.

LE 15. Juin 1663. environ une heure apres minuit, j'entendis marcher proche de mon lit; & une oix qui ſe plaignoit, & qui marquoit qu'elle ſouf-oit une grande douleur. J'eus un peu de frayeur du ommencement; mais ayant élevé mon eſprit à ieu, & demandé ſon aſſiſtance, je me ſentis toute ortifiée, & entierement exempte de peur. Cette oix redoubloit ſes plaintes, & je ſentois comme approche du feu, ſans que je puſſe voir ou diſtin-uer rien en particulier. Cette voix en continuant ſes laintes, me pria avec beaucoup d'inſtance de ſou-ger une douleur extréme qui luy reſtoit au dos: e conceus que c'étoit une ame de Purgatoire; mais me vint un doute ſur ces paroles, ſi le diable ne la ontrefaiſoit point: De ſorte que je commençay à enſer en moy-méme, que les ames ne pouvoient as ſe plaindre d'un mal qui fût dans le corps, puiſ-u'elles n'en avoient pas: Mais les plaintes redou-lerent, & on me conjura plus fortement qu'aupa-avant, de ſoulager cette douleur. Alors ſans heſi-er davantage, je dis: mon Dieu, s'il eſt vray que

Ainſi le mauvais riche demandoit une goutte d'eau pour rafraichir ſa langue.

ce soit là une ame de Purgatoire: Voicy mon corps, si vous le jugez capable de pouvoir porter une partie de la peine de cette ame, je vous l'abandonne de tout mon cœur, pour tout ce qu'il vous plaira: Au méme moment je me sentis frappée comme d'un tison au milieu du dos; & la douleur fut si aiguë, & se répandit si promptement, que je pensois étre couchée sur un brasier. La douleur me dura fortement deux jours; depuis elle se diminua notablement. A la Messe on m'obligea de me joindre, non pas à l'intention qu'avoit le Prétre qui disoit la Messe pour un autre deffunt de ma connoissance, mais à l'application que faisoit Nôtre Seigneur de cette Messe, au profit de la personne qui s'étoit recommandée à moy la méme nuit. On me fit entendre que c'étoit Monsieur le Senéchal Jean de Lauson, lequel avoit voulu, & n'avoit pas pû ordonner que l'on priât pour luy apres sa mort, ayant été tué dans un combat contre les Iroquois; mais que l'autre pour qui l'on avoit intention de dire la Messe, avoit pû, & n'avoit pas voulu ordonner que l'on priât pour luy; & je conceus que cette raison luy avoit prolongé son Purgatoire. L'impression que j'avois de prier pour Monsieur le Sénéchal, m'étoit donnée pour lors de la part de son Ange-Gardien & du mien. Depuis ce temps-là j'ay eu toûjours la pensée, malgré l'opposition des démons d'offrir pour sa délivrance, & mes prieres & tout ce que Nôtre Seigneur a permis que j'aye souffert. Le dix-huitiéme du méme mois, le Prétre disant une Messe de la sainte Trinité, le Pere de Brebeuf me fit offrir cette Messe pour le méme Monsieur le Sénéchal; m'ordonnant de faire au commencement une amande honorable pour le deffunt, à la tres-sainte Trinité; ayant un grand desir de reparer &

le suppléer à tout ce qu'il avoit fait de mal & obnis de bien. On me fit aussi à proportion faire la méme chose à la sainte Vierge & à son Ange, & à ses saints Patrons, saint Jean Baptiste, & saint l'Evangeliste. Je concevois que plus la Messe s'avançoit, plus cette ame recevoit de soulagement de ses peines, & plus elle avoit d'ardeur & de passion de joüir de la veuë de Dieu; & cela me donnoit tout ensemble de la compassion pour elle, & un desir tres-grand de l'aider : Neanmoins comme les démons n'aggréoient pas cette charité, ils me faisoient fort souvent retracter mes bonnes volontez sur ce sujet, & me forçoient d'en rejetter la pensée : mais malgré leur impression & comme malgré moy méme, je ne laissois pas de suivre la volonté du Pere de Brebeuf, qui m'ordonnoit d'interceder pour cette ame.

Le 19. jour du méme mois, la méme personne me fut recommandée tout de nouveau; & comme j'étois en fort mauvaise humeur; je dis au Pere de Brebeuf qu'il fist luy méme ce qu'il voudroit, & que je n'y penserois pas du tout; mais il n'accepta point ce refus. Et comme je me sentois pressée de luy obeïr, il me vint en pensée d'où pouvoit venir qu'il prenoit tant d'interest pour cette ame. Le Pere me fit entendre que c'étoit, parce qu'en mourant il avoit eu recours à luy, & luy avoit demandé son assistance; & qu'en consideration de cela, il le vouloit aider à sortir du Purgatoire. Sans penser quel jour il étoit, je priay le Pere d'appliquer ma communion de ce jour-là, pour cette ame, & tout ce qu'il voudroit, jusques à son entiere délivrance : Mais apres faisant reflexion qu'il n'étoit pas jour de communion, je priay Nôtre Seigneur d'aggréer cette bonne volonté. A méme temps nôtre Reve-

rende Mere Superieure, qui étoit au Chœur où j'étois aussi, me vint offrir la communion pour ce jour-là. Le Pere de Brebeuf me donna à entendre qu'il me l'avoit procurée pour le deffunt. Enfin apres la Messe, les démons me voulurent détourner de continuer mes prieres, disant que le deffunt n'en avoit que faire, & que je m'arrêtois à des imaginations.

Enfin le 20. le Pere de Brebeuf m'avertit un peu avant la Messe, que je demandasse avec confiance l'entiere délivrance de cette ame; m'adressant au glorieux saint Joseph. Je l'ay fait, non seulement ayant esperance qu'il me l'accorderoit; mais même j'en ressentois comme une asseurance infaillible. Il me sembla que cette ame avoit été tirée par saint Joseph & le Pere de Brebeuf, & amenée dans nôtre Eglise, où elle fut pendant la sainte Messe. Elle ne souffroit pour lors aucune douleur; mais seulement elle étoit là retenuë, pour rendre à la divine Majesté les adorations, les respects, & les amours qui luy sont deus, & comme pour suppléer à toutes les distractions, irreverences & indevotions que pendant sa vie elle avoit eues assistant au saint Sacrifice de la Messe. Elle entremêloit souvent, & repetoit le desir ardent qu'elle avoit de voir Dieu, & d'étre unie à luy. Elle y fut jusques apres les Litanies de Nôtre-Dame, que l'on dit à la fin de la Messe. Et lorsque le Prêtre disoit l'Oraison de saint Joseph, ce grand Saint avec le Pere de Brebeuf, l'enleverent & l'emmenerent avec eux: Cela se passa d'une maniere qui ne tombe pas dans les sens du corps; mais il me semble que j'en ay une certitude tres-grande; & la douleur que j'avois à l'occasion de cette ame, me quitta entierement.

Le même jour le Pere de Brebeuf me fit connoî-

re que je devois demander à la sainte Vierge la délivrance d'une ame du Purgatoire. Je n'eus pour lors aucune connoissance qui elle étoit ; mais seulement que c étoit un homme marié qui étoit fort redevable à la Justice de Dieu.

Le 21. du méme mois, qui étoit le jour de la Fête du bienheureux Loüis de Gonzague, avant la sainte Messe comme j'étois au Chœur, & que je me disposois à la communion ; le Pere de Brebeuf me commanda de l'offrir, & le saint Sacrifice de la sainte Messe ; à l'intention qu'avoit le Prétre qui la celebroit : On ne me dit pour lors qui elle étoit ; mais vers l'Offertoire je sentis une impression forte de la presence du Pere de Brebeuf, & du bienheureux Loüis de Gonzague, & il me sembloit que le bienheureux Loüis offroit le Prétre qui celebroit au Pere de Brebeuf : le Pere d'abord me sembla un peu differer de répondre au bienheureux Loüis ; & je me sentis pressée de prier le Pere d'accepter celuy qui luy étoit ainsi offert ; luy disant qu'il auroit bien plus d'avantage de l'avoir pour sien, qu'une pauvre miserable comme moy. Le bienheureux Loüis redoublant son offrande, le Pere de Brebeuf l'accepta, avec promesse de le regarder d'oresnavant comme une chose qui luy appartenoit, & de l'aider dans ses besoins. Il me paroissoit aggréer beaucoup ce choix, que le Prétre qui celebroit, avoit fait de luy, pour son Protecteur. Le bienheureux Loüis offroit aussi au Pere de Brebeuf une petite fille âgée d'environ 7. ans, que le Prétre qui celebroit, avoit presentée au bienheureux Loüis ; afin qu'il prist le soin de son ame. Le Pere de Brebeuf l'accepta ; toutefois il la remit au bienheureux Loüis, qui la prit comme à luy, & s'engagea d'en avoir soin. Le Pere de Brebeuf m'avertit que j'étois d'oresnavant

plus obligée qu'auparavant, de m'interesser au bien de cét enfant. De plus il me fit entendre que pour marque de l'agréement qu'il avoit du Prétre qui celebroit, il contribueroit à la délivrance de l'ame qui m'avoit été recommandée le jour d'auparavant, & qui le touchoit de prés.

Le 22. je conceus que cette ame qui m'avoit été recommandée, c'étoit celle de feu Monsieur Loüis de Lauzon de la Cytiere: on m'avoit ordonné que je procurasse pour sa délivrance trois Messes, & une communion generale; le tout offert à la sainte Vierge, pour étre appliqué par elle au profit de cette ame; les Messes furent dites, mais la communion generale fut oubliée, à laquelle neanmoins on me fit suppléer en diverses manieres.

Le 30. à deux heures apres midy le Pere de Brebeuf me témoigna que la sainte Vierge étoit contente pour cette ame, & qu'elle étoit délivrée; mais qu'elle vouloit que j'employasse mes prieres pour une autre qui avoit peu de chose à payer.

CHAPITRE III.

Elle procure la délivrance de trois Ames, dont l'une étoit celle d'une personne débauchée qui étoit morte abandonnée de tout secours spirituel, & sans aucun Sacrement, & jettée à la voirie.

C'est une suite de ce qui a été raporté au Chapitre precedent.

LE 4. Juillet (dit-elle) je me sentis fortement poussée de prier la sainte Vierge, d'étendre son

pouvoir à plus d'une ame, & puiſque celle pour elle vouloit que je priaſſe, avoit ſi peu à payer; qu'elle y joignît deux autres à ſon choix. Au commencement de la Meſſe & de la Communion, je reiteray la méme demande; aprés la Meſſe je crû voir devant moy trois perſonnes, dont les ſeuls viſages me paroiſſoient aſſez diſtinctement; le reſte de leurs corps eſtant comme envelopé de nüages.

Je reconnus un de ces viſages, pour un de mes oncles, lequel étoit mort depuis vingt-deux ans: Je fus ſaiſie d'étonnement, veu qu'on avoit fait pour luy quantité de prieres. Il étoit mort ſubitement, ſans avoir receu ſes Sacremens; & au retour de l'armée. Il me dit que c'étoit luy, & que je ne devois pas m'étonner, ſi nonobſtant tant de Meſſes, il n'étoit pas delivré; que cela luy avoit abregé beaucoup de temps de ſon Purgatoire, & diminüé de ſes peines; mais qu'un certain nombre de Meſſes que ſa mere avoit offertes à la ſainte Vierge pour luy, n'ayans pas été dites, la mort de ſa mere étant en ſuite ſurvenuë, avant que cela fût executé, & ſes freres ne ſçachans pas quelle avoit été l'intention de leur mere, il étoit reſté en Purgatoire juſques à ce jour, que la ſainte Vierge avoit eu pitié de luy. Il me promit qu'il ne ſeroit pas méconnoiſſant de la charité que je luy aurois renduë: Je ſouhaitois beaucoup ſçavoir s'il y avoit encore de mes parens en Purgatoire; mais je ne voulus point parler. Il répondit à ma penſée, qu'il y en avoit à qui je devois beaucoup; & que je priaſſe Dieu pour eux, d'autant qu'ils ſouffroient terriblement. Que je priaſſe auſſi pour deux, qui étoient vivans quant au corps, mais qui étoient morts quant à l'ame. Aprés qu'il m'eut dit cela, je ne le vis plus.

Le ſecond me dit qu'il étoit un ſoldat tué en

l'armée, & qu'on n'avoit jamais prié Dieu pour luy; que la sainte Vierge luy avoit obtenu misericorde en mourant, & le delivroit maintenant du Purgatoire, en consideration de quelque petit service qu'il avoit rendu à des Religieuses, étant à la prise d'une ville. Il y avoit 21. an qu'il étoit en Purgatoire.

La troisiéme étoit vne fille morte depuis douze ans, laquelle pendant sa vie s'étoit abandonnée à toutes sortes de vices, sur tout d'impureté; elle étoit morte en cét état mal-heureux, sans aucune assistance, & sans Sacrement. Son corps méme avoit été jetté à la voirie, & avoit servy d'horreur à ceux de sa connoissance, sans que pas un eût prié Dieu pour elle, tout le monde la jugeant être reprouvée. En effet, jamais elle n'eût eu pardon de ses crimes, qui étoient enormes, en grand nombre & en griéveté, sans un secours extraordinaire de la sainte Vierge. Plus de vingt ans auant sa mort elle n'avoit eu recours aucun ni à Dieu, ni à la sainte Vierge, ny aux Saints. Elle avoit quité les Sacremens, & tout le respect qu'elle avoit aux choses saintes; elle s'étoit plongée toute entiere dans le vice; mais ce qui la sauva, fut qu'étant proche de la mort, elle fit reflexion au nom de Marie qu'elle portoit, & s'adressant à la Mere de Dieu, elle luy dit. Helas! sainte Vierge Marie, je suis indigne de porter vôtre nom; mais je vous prie ne souffrir pas que je sois damnée. Je vous en prie pour la consideration de ce nom. En suite de quoy elle luy obtint la grace de faire un acte de Contrition, aprés lequel elle mourut. Et comme elle n'avoit été secouru de personne, les douze ans qu'il y avoit qu'elle étoit en Purgatoire, luy avoient paru être comme des millions d'années, parce que ses peines alloient jusqu'à l'excez. Elle m'ajoûta que depuis peu de jours elles avoient ces-

é ; mais que Dieu l'avoit condamnée de reſter là, uſqu'à ce que quelqu'un eût prié Dieu pour elle, & demandé miſericorde ; qu'elle étoit maintenant delivrée, & qu'elle alloit jouïr des miſericordes de Dieu à toute eternité ; je la priay que lors qu'elle eroit au Ciel, elle remerciât pour moy la ſainte Trinité, & la ſainte Vierge, & m'offrît à eux pour out ce qu'ils voudroient; qu'elle ſe ſouvint de moy, qui étoit pechereſſe, comme elle avoit été ; Elle me dit : je m'en ſouviendray, & s'en alla ; Elle me diſoit, adieu, adieu, ma Mere ; ajoûtant ces paroles de ſaint Paul, *O altitudo divitiarum, ſapientiæ & ſcientiæ Dei, quàm incomprehenſibilia ſunt judicia ejus, & inveſtigabiles viæ ejus!*

CHAPITRE IV.

Elle voit la Reine de Pologne portée en Paradis par S. François de Sales.

C'eſt elle-même qui en parle en ces termes.

LE 30. Octobre 1667. étant à Matines le ſoir, environ les ſept heures & demie; & ne ſongeant actuellement qu'à me bien acquitter de l'Office, je fus tranſportée en eſprit juſques à l'entrée du Paradis ; où étant arrivée, je vis que ſaint François de Sales y faiſoit entrer avec luy une ame qu'il venoit de tirer du Purgatoire. J'avois proche de moy le Pere de Brebeuf, qui m'avoit introduite en ce lieu. Je luy demanday qui étoit cette ame, dont ſaint François de Sales avoit pris un ſi grand ſoin : il me répondit que c'étoit la Reine de Pologne. J'eus auſſi envie de ſçavoir s'il n'avoit pas pris ſoin de ſa

Filieulle. Ie voulois parler de la sœur aînée de Monsieur de Lauzon de Charny, qui étoit morte à Paris le 28. Juin de la même année 1667. Religieuse de la Conception, rue saint Honoré, qu'on appelloit la Mere Marie des Seraphins. Cette bonne Religieuse m'avoit été recommandée tres-particulierement ; & elle étoit filieulle de saint François de Sales. Le Pere de Brebeuf me répondit, que saint François de Sales avoit eu soin d'elle ; & me faisant regarder en haut, je la vis placée beaucoup au dessus de la Reine de Pologne, & couronnée d'une gloire infiniment plus éclatante. Le Pere me fit entendre qu'il y avoit long-temps qu'elle étoit au Ciel: & je connus clairement que son humilité luy avoit acquis une gloire tres-speciale. Ie la regardois avec une grande tendresse, & je luy dis diverses choses, luy adressant seulement ma pensée ; à quoy elle me répondit. Tout cecy dura tres-peu de temps ; mais il a fait une forte impression sur mon esprit, & m'a puissamment aidé à surmonter l'impression de la peine que je porte contre ma vocation. Je luy demanday, ce qui l'avoit rendue plus agreable à Dieu durant sa vie : Elle me dit que c'étoit le soin qu'elle avoit pris de s'humilier en toutes choses, & de se mettre peu en peine de l'estime des creatures. Elle me dit des merveilles de l'excellence de la Vie Religieuse, où l'obeïssance consacre & releve infiniment les plus petites actions de vertu.

Je la priay de nous renvoyer son bon frere, nôtre digne Superieur, qui étoit allé en France ; elle me le promît, & ajoûta, qu'elle se souviendroit de moy. Je sentis pour lors beaucoup de consolation & de liaison avec elle.

La Reine de Pologne étoit decedée le 10. *May de la même année* 1667.

CHAPITRE V.

Elle obtient la delivrance de quantité d'Ames de Purgatoire.

IL mourut à Quebec le 12. jour d'Aouſt 1666. une femme âgée de 38. ans, fille aînée de Monſieur Giffard, & intime amie de nôtre Catherine de S. Auguſtin, qui l'appelloit ſa ſœur, & qui luy rendit juſqu'à la fin les témoignages effectifs de ſon amitié. Voicy ce qu'elle en écrivit elle-même.

Le 12. Aouſt je me ſentis pouſſée extraordinairement à prier Dieu pour Mademoiſelle de la Ferté, & me ſembloit qu'à chaque moment le Pere de Brebeuf me faiſoit faire divers actes pour elle. Le ſoir qu'elle fut preſte d'expirer, ſon Ange Gardien & le Pere de Brebeuf me firent renouveller avec plus de ferveur, les actes que j'avois fait pour elle le long de la journée. Il me ſembloit comme la voir auprés de moy; je conceus qu'elle avoit receu en ces derniers momens des aſſiſtances toutes particulieres de la ſainte Vierge, des ſaints Anges, & du Pere de Brebeuf; j'eus une conſolation ſpeciale ſur ſon ſujet à l'heure de ſa mort; & je ſentis, penſant à elle, un repos & un contentement qui n'eſt point ordinaire, avec vne certaine aſſeurance de ſon bonheur, qui me faiſoit ſans ceſſe remercier Dieu pour elle. Ce n'eſt pas que je crûſſe qu'elle dût ſi-tôt jouïr du bonheur eternel; mais ſeulement qu'elle étoit dans le chemin aſſeuré de ſon ſalut. Je conçus méme qu'elle ſeroit aſſez peu de temps en Purgatoire; mais qu'elle y ſouffriroit neanmoins beaucoup.

Le 13. d'Aoust entendant la sainte Messe, son ame me fut presente ; & elle me fit entendre interieurement la joye qu'elle avoit d'être morte, & qu'elle étoit infiniment obligée à Dieu de l'avoir tirée à luy. Elle me fit aussi entendre qu'un certain homme l'avoit ensorcelée, & luy avoit causé la mort ; mais que le dessein qu'il avoit eu de nuire à son ame, aussi bien qu'à son corps, n'avoit eu d'autre effet, que de luy servir de merite. Je comprenois qu'elle me disoit : O si un tel sçavoit le bien qu'il m'a causé ! Que ses veuës & ses desseins ont mal reüssi? Je conçus qu'outre le mal que cét homme avoit eu dessein d'apporter à son corps, il avoit encore pretendu de la mettre dans l'impatience & la desunion avec une personne qu'elle aimoit, & qu'elle honoroit selon Dieu. Bref que sa pretention, ou plûtost celle du demon, étoit de nuire à l'ame plus qu'au corps. Il me sembloit qu'elle avoit compassion de luy, & regretoit son aveuglement. Je sentis cette presence depuis l'Evangile de la Messe jusqu'à la Preface.

Depuis le 14. jusques au 21. du même mois, je fus tourmentée extraordinairement de corps & d'esprit.

Le 22. au soir, environ le sept heures, passant dans une allée pour aller rendre service aux malades, je me sentis tirée par mon rochet ; je crus que c'étoit quelqu'une de nos Sœurs. Je dis, *Deogratias*, comme c'est nôtre coûtume ; mais au lieu de répondre, je vis passer devant moy la defunte toute lumineuse, comme un cristal. Elle me dit, passant par devant moy, qu'elle me remercioit du soin que j'avois eu d'elle ; & me témoigna de la reconnoissance de ce que j'avois souffert pour elle. Je sentis dés ce moment mon esprit soulagé &. en

aix, quoy que mes hôtes fussent en méme nom-
re. Je sentis à l'occasion de cette deffunte une gran-
e consolation pour son bonheur, & je ne pense
unais à elle que je ne remercie Dieu de l'avoir ti-
ée à luy. Le Pere de Brebeuf l'aida grandement à
mort, & m'a semblé que depuis il s'interessa fort
la faire aller promptement dans le Ciel.

A ce propos je rapporteray une chose assez re-
narquable, d'un Pere de famille de la ville de Que-
ec, decedé depuis quelques années, & qui étant
u Ciel, y avoit solicité aupres de Dieu la mort
'une sienne fille, comme une grace pour son salut.
l apparut à cette sainte Religieuse, & luy parla
n la façon qu'elle le raporte elle-méme : ce fut en
567.

La nuit, dit-elle, en laquelle Mademoiselle de
Villiers mourut, je songeay que je voyois feu Mon-
ieur son pere, lequel me dit : Ma chere Mere, je
ous prie ne demandez point la santé de ma fille,
ay demandé les deux aînées à Dieu, il m'a donné
elle-cy, laissez la moy, c'est pour son bien ce que
'en fais : J'espere qúe j'auray bien-tôt l'autre. Je
ne réveillay, & à mon réveil je me sentis tout-à-
ait portée à demander à Dieu qu'il appellât à soy
a malade. J'eus un certain pressentiment qu'elle
toit à l'agonie, & je priay pour elle à cét effet.

Dés le 6. jour du mois de May 1664. jour de la
Fête de saint Jean à la Porte-Latine : Ce grand
Saint l'avoit tellement solicitée à communier pour
Monsieur de Lauzon encore vivant Conseiller d'E-
at, qui pour lors étoit à Paris, & qui avoit été
plusieurs années Gouverneur de Canada, & auquel
tout ce païs est obligé de son établissement, & des
conversions qui s'y sont faites des Sauvages à la
Foy, ayant été celuy qui par son zele & son au-

torité poursuivit efficacement, & qui obtint du Roy Loüis XIII. en 1628. l'établissement de la grande Compagnie de la Nouvelle-France, dont il fut Chef le premier de tous. Saint Jean dont il portoit le nom, interessa cette Religieuse charitable à secourir ce bienfaicteur insigne du Canada, par ses prieres, ses souffrances & ses communions; jusques à luy avoir apporté luy méme la sainte Hostie par trois diverses fois, en des jours qu'elle ne pouvoit pas communier par d'autres voyes; luy signifiant les choses en particulier, & dans le détail qu'elle devoit demander à Dieu pour luy, afin qu'il se preparât à une sainte mort.

Du depuis elle pria souvent pour luy; enfin il mourut le 16. Février 1666. & obtint de Dieu sa délivrance du Purgatoire. Voicy comme elle en parle.

Le 5. Août 1666. ayant determiné le matin dans mon esprit, d'offrir ma communion pour la Reine Mere deffunte, lorsque j'entray au Chœur pour assister à la sainte Messe que Monsieur de Lauzon de Charny disoit pour l'ame de deffunt Monsieur de Lauzon son pere; je me sentis fortement poussée d'offrir toutes mes petites devotions pour ce deffunt. Le Pere de Brebeuf m'ayant fait connoître qu'il étoit encore retenu en Purgatoire: Je sentis une si forte pente à prier pour luy, qu'il n'y eut sorte de termes que je n'employasse aupres de la sainte Vierge, pour l'obliger à tirer cette ame & à la rendre joüissante du bonheur eternel. Je luy representois tout ce que ce Serviteur de Dieu avoit fait pour son honneur pendant sa vie; & apres l'avoir instamment prié, je pris la hardiesse de luy demander sa délivrance absolument; m'offrant de bon cœur à souffrir, s'il restoit encore quelque chose

à

payer rien ne me coûtoit, pourveu qu'elle daînât m'accorder ma requête. Le temps de la Messe passa dans ces desirs & ces demandes : Au temps de la Communion je les redoublay, & j'intessois fort saint Jean l'Evangeliste & le Pere de rebeuf, pour obtenir l'effet de ma demande. Un eu apres que j'eus communié, je vis cette ame laquelle m'avoit semblé presente au saint sacrifice, s'en ller au Ciel, conduite par la sainte Vierge & saint ean l'Evangeliste, son bon Ange, & le Pere de rebeuf: Je la priay de se souvenir de moy, ce qu'elle me promit : Je luy recommanday une personne our qui j'étois en peine ; à qui j'ay les dernieres bligations ; Elle me dit qu'elle s'en souviendroit, t me donna à connoître qu'il étoit dans un extréne besoin du secours du Ciel. Je conceus qu'il étoit n état de peché mortel ; c'est pourquoy je luy demanday instamment qu'elle s'intereſsât pour son sait ; & elle me le promît.

Le Canada a été si heureux que d'envoyer au Ciel cét ancien Conseiller d'Etat, mort âgé de 82. ns ; deux de ses enfans dont il a été parlé au Chaitre second, & la Religieuse dont il est fait mention u Chapitre 4. qui étoit sa fille.

Ce ne seroit jamais fait que de vouloir raporter grand nombre d'ames du Purgatoire ausquelles lle a donné secours, & qu'elle a délivrées ; souftant pour elles, & ayant pris sur soy-méme leurs eines, par l'ordre de la justice & de la providence e Dieu ; y étant invitée par divers Saints du Parais, & souvent par la sainte Vierge. Je finiray cete matiere par ce qui suit.

Au mois d'Octobre 1662. un soir, dit-elle, apres voir été pendant deux heures fort paisible dans non lit, je me sentis tirer & appeller. J'eus frayeur

de cette voix. Elle redoubla jusques à trois fois, disant : viens, regarde ; il sembloit que l'on disoit cela avec regret, & comme une personne qui seroit en colere. A la troisiéme fois je me trouvay dans une prison profonde & fort obscure, où l'on me dit que les ames étoient purgées apres la mort. J'y en reconn : trois qui étoient de ma connoissance, dont l'une n'est morte que depuis peu & de laquelle je n'ay pas d'asseurance pour en étre éloignée. Elle n'avoit pas longtemps à rester en ce lieu. Ce qui l'y retenoit, étoit le trop grand soin qu'elle avoit eu de se procurer des soulagemens pendant sa maladie, & le desir trop impatient de la vie.

Une autre ame pour n'avoir pas été exacte à la sainte pauvreté.

La troisiéme, qui se plaignoit beaucoup de moy étoit depuis deux ans, pour avoir negligé à se confesser deüement d'une imperfection à laquelle elle étoit sujette, & dont elle n'avoit pas soin de se corriger. Elle me dit : Helas ! que vous étes cruelle en mon endroit : Vous sçavez mon mal & n'y apportez point de remede ; voyez l'état où je suis reduite. Elle avoit la bouche au dedans & au dehors toute ulcerée. Je luy dis qu'elle s'adressât à celuy qui étoit son Confesseur, afin de trouver un plus souverain remede à son mal. Elle me fit souvenir que plusieurs fois j'avois eu la pensée de satisfaire pour elle, en la façon qui l'eût pû soulager, & que pourtant je ne l'avois pas fait. Il est vray, mais je ne sçay comment je ne l'ay pas exécuté ; j'en perdoi incontinent la pensée. Apres quelque entretie que nous eûmes, je me trouvay bien loin du lieu o je pensois étre.

Ainsi le mauvais riche demãdoit une goutte d'eau pour rafraichir sa langue.

Je vis aussi dans le méme lieu deux Jesuites que j ne connois point ; ils étoient retenus bien cour

uis ils n'étoient point brûlez.

Du depuis l'ame dont j'ay parlé cy-deſſus, & i ſe plaignoit de moy, m'eſt encore apparuë deux is; une pendant Matines, proche la Reverende ere Superieure, un peu tournée vers elle, & vis-vis l'Autel de la ſainte Vierge, comme attendant ſoulagement de ce côté là : ſon voile couvroit la oitié de ſon viſage ; la ſeconde fois ſon viſage oit plus découvert. Elle me demanda la Meſſe du ndemain, ce que je luy impetray. Cette ame fut livrée le jour de l'Exaltation ſainte Croix 1663.

CHAPITRE VI.

La ſainte Vierge luy confie le ſoin d'une jeune fille pour l'élever à la ſainteté.

L eſt vray qu'il y a des ames pour leſquelles le Ciel a un amour particulier, & des privileges ut extraordinaires ; & il n'eſt pas moins veritable l'un des puiſſans moyens dont la divine Providenſe ſert pour la ſantification des ames de choix, eſt les confier à des perſonnes ſaintes.

L'année 1657. le dernier jour d'une retraitte ſpituelle que faiſoit nôtre Catherine de ſaint Auguin, lorſqu'elle étoit devant le ſaint Sacrement la inte Vierge luy apparut, tenant une petite fille gée ſeulement de huit mois, dans ſon ſein. Elle donna à Catherine, luy recommandant cette enant, & la commettant à ſes ſoins : Elle étoit orheline de mere & avoit nom Marie. La ſainte ierge avoit eu des protections particulieres, & es graces prevenantes & tout-à-fait aimables pour a mere deffunte. Nous allons voir qu'elle n'en a

pas moins eu pour cette fille de benediction qui fu
mise par son pere, dont elle étoit l'unique, dans l
Monastere des Hospitalieres de Quebec, à l'âge d
six ans & demy; & par luy confiée à nôtre saint
Religieuse, dont il connoissoit le merite & la sain
teté, & qui en eut soin jusqu'à sa mort.

Le 10. Juillet 1663. nôtre Catherine eut une pre
messe du Ciel, que cét enfant mourroit dans so
innocence. Voicy ce qu'elle en écrivit. Aujour
d'huy à la fin de la Messe apres la Communion d
Prêtre, je me suis sentie poussée fortement à de
mander à Dieu qu'il conservât nôtre petite Mar
dans son innocence; & que plûtôt elle mourût qu
de commettre un seul peché qui la privât de la gr
ce; méme de l'exempter de tout peché veniel cor
siderable. Je sentois un desir si ardent de la vo
mourir hors de tout peché, que je ne pouvois m'en
pécher de le demander à Dieu, & d'en prier la sain
te Vierge, saint Joseph, son bon Ange, le bien
heureux Loüis de Gonzague & le Pere de Brebeu
Je me servois des motifs les plus puissans pour l
obliger de m'accorder pour cette fille, ou la mor
ou l'asseurance qu'elle persevereroit dans la grac
Je disois au bienheureux Loüis de Gonzague qui
étoit chargé d'elle; je le priois de la garder si bie
que jamais le peché n'entrât dans son cœur. Il n
eut sorte de supplications dont je ne me servi
pour ce sujet; & il m'a semblé que mon importu
té fut cause que le bienheureux Loüis de Gonzag
m'asseura que je ne craignisse point, & qu'elle pe
severeroit dans son innocence, toute sa vie. Cet
asseurance m'a si fort comblée de joye, que j'aur
volontiers consacré le reste de ma vie à baiser l
pas de cette ame innocente, que je n'envisage qu
vec respect.

Le 28. Août 1663. ayant prié Dieu ſelon l'intention du pere de nôtre petite Marie qui luy offroit ſa fille, & s'y offroit luy-méme, je ſentis qu'il obtiendroit ce qu'il demandoit en la façon qu'il ſeroit le plus à la gloire de Dieu; & que méme quand il ne voudroit pas, Dieu l'obligeroit de faire ce qui ſeroit neceſſaire pour ce ſujet. C'étoit, ce me ſemble, ſaint Auguſtin & le Pere de Brebeuf qui me donnoient cette aſſeurance: Le pere de la fille s'étoit adreſſé au Saint, pour obtenir cette grace de Dieu. Le Pere la preſenta au Saint, lequel l'acepta, & promit de la tenir deſormais & reconnoître pour ſienne. Il me ſemble que de tout ce que j'ay dit cy-deſſus, j'en ay eu une aſſeurance toute particuliere, & qui ne m'a laiſſé aucun doute, au moins ſelon mon idée.

Le 31. May 1664. veille de la Pentecôte, je fus pouſſée d'offrir la Meſſe que le Prétre diſoit à mon intention, & ma Communion pour nôtre petite Marie. C'étoit Nôtre-Dame qui m'obligea, ainſi qu'il me ſembla; de demander que le cœur innocent de cette petite fût preparé pour recevoir avec abondance le ſaint Eſprit, le Mardy ſuivant, jour auquel elle devoit étre confirmée. Il me ſembla auſſi que le Pere de Brebeuf me fit communier le Lundy de ſa propre main, & que la ſainte Vierge m'ordonna d'avoir grand ſoin de cette enfant.

Le jour qu'elle fut confirmée, le matin environ les deux heures & un quart, lorſque je priois pour elle, il me ſembla que je la voyois devant moy, & qu'à méme temps je ſentois la preſence de la ſainte Vierge, de ſaint Joſeph & du bienheureux Loüis de Gonzague, du Pere de Brebeuf, de ſon Ange-Gardien, & de celuy de Monſieur ſon pere; &

qu'elle étoit comme entourée de cette troupe bie
heureuſe : & il me ſembloit voir tomber ſur el
une petite pluye qui la penetroit toute. Cet
pluye me ſembloit étre de graces & de bened
ctions qui tomboient ſur cette enfant : cela veno
avec douceur, mais neanmoins fort abondan
ment. Je ne voyois point qui luy procuroit cet
faveur. Cette veuë ſe diſſipa ; apres laquelle je ſen
tis mon cœur porté à redoubler tous mes deſi
pour le bien de cette ame innocente, & à reme
cier Nôtre Seigneur, la ſainte Vierge & ſes Prot
cteurs, des graces & faveurs dont ils uſoient dé
envers elle. Avant que la choſe ſe paſsât, il m
ſembla que les Anges, le bienheureux Loüis &
Pere de Brebeuf l'offroient à Nôtre-Dame &
ſaint Joſeph, & qu'ils l'accepterent comme une ch
ſe qui leur appartiendroit d'oreſnavant d'une façc
ſpeciale. Le Pere de Brebeuf voulut méme que
me joigniſſe à cette offrande.

Au moment qu'elle fut confirmée, quoy que
fuſſe abſente du Chœur (car la Confirmation
donnoit dans nôtre Egliſe) il me ſembla vo
comme le renouvellement de cette pluye myſt
rieuſe tomber ſur elle avec plus d'abondance ; &
me perſuadois que je voyois le Ciel ouvert audeſſi
d'elle, & la ſainte Vierge & ſaint Joſeph au dro
de cette ouverture, leſquels verſoient ſur elle cett
rosée, & donnoient au ſaint Eſprit une pleine poſ
ſeſſion de cette ame innocente.

Tout le jour à diverſes fois, je ſentois la reïte
ration de ces choſes ; mais il s'éleva auſſi en moy
méme temps une ſi furieuſe tempête de la part de
demons, qu'apres les ſentimens que Dieu abſolu
ment m'ordonnoit d'avoir pour cette enfant, j
faiſois oppoſition à tous ces bons deſſeins. J'avoi

n méme temps comme deux volontez, & des de-irs bien contraires ; & il me sembloit que le plus ort étoit ce que j'éprouvois le plus sensible. J'ay econnu depuis neanmoins, que c'étoit le moins ensible qui avoit été le plus fort, & avoit eu le lessus.

Le 15. Août de la méme année 1664. jour de 'Assomption, la petite Marie fit sa premiere communion, quoy qu'âgée seulement de huit a neuf ans. Voicy ce qu'en écrivit sa bonne Maîtresse & Gardienne ; qui luy avoit été donnée comme son Ange visible. Aujourd'huy à la premiere communion de nôtre petite Marie, il m'a semblé que la sainte Vierge, saint Joseph, quelques Anges, le bienheureux Loüis de Gonzague, le Pere de Brebeuf, nôtre deffunte Sœur de saint Ignace sa tante, & Madame de Charny sa deffunte mere, y ont été presens ; & que non seulement tous ces Saints se réjoüissoient pour cette premiere communion; mais méme il m'a semblé qu'il se faisoit une fête particuliere au Ciel, à raison de la joye que Dieu a répanduë dans ce cœur innocent. J'ay conceu que de longtemps il n'y avoit eu de communion si agreable à Nôtre Seigneur. Le Pere de Brebeuf m'a invité à prendre ma part de cette joye ; à quoy je me suis accordée fort facilement : sur-tout-ayant comme une asseurance certaine que jamais cette petite innocente ne perdroit la grace, qui luy étoit comme confirmée par cette premiere communion.

Dieu veüille que cette enfant de benediction rempliſſe les esperances que le Ciel nous a données des desseins qu'il avoit sur elle, & qu'elle n'y mette point d'obstacle. Car son heureuse Maîtresse &

Directrice, nôtre Catherine de saint Augustin, disoit tres-prudemment & tres-saintement, que la plus-part des revelations qui certainement viennent de Dieu, étoient conditionnées, & non pas absolues; c'est à dire, qu'elles devoient s'entendre, supposé que de la part de la creature il n'y ait point d'opposition ny de resistance aux volontez de Dieu qui nous sont declarées: car de méme, disoit-elle, que quoy que le Prophete Jonas dit aux Ninivites de la part de Dieu, que dans quarente jours leur Ville seroit & desolée & renversée: Toutefois la penitence que firent devant Dieu les habitans de cette Ville pour appaiser son courroux, & pour détourner la juste punition qui étoit deuë à leurs pechez; en effet, arréta cette punition, & fit changer à Dieu sa Sentence de condamnation, à cause qu'ils avoient changé de vie, & qu'ils s'étoient bien convertis: De méme aussi (ajoûtoit-elle) quoy que Dieu ait promis à qui que ce soit, & le don de perseverance, & la gloire du Paradis: Toutefois cela se doit entendre, pourveu que la creature par un mauvais usage de sa liberté que Dieu luy laisse, ne fasse point changer les volontez de Dieu, par un malheuteux changement de vie, qui peut se rendre criminelle, quoy que par le passé elle ait été toûjours tres-innocente.

CHAPITRE VII.

Elle attire les Benedictions du Ciel sur une Fille que la Providence divine luy avoit confiée.

LA vocation Religieuse est vn grand don de Dieu ; mais les demons sont souvent déchainez contre les ames les plus innocentes, qui s'y veulent consacrer à Dieu ; & le Sage a sujet d'avertir ceux qui tout de bon veulent se ranger à son service ; de se preparer à soûtenir de fortes tentations. Mais l'Apôtre saint Jacques a des paroles pleines d'une grande consolation sur ce sujet, lors qu'il dit que celuy-là est bien-heureux, qui souffre ces fortes tentations, parce qu'aprés qu'il aura été éprouvé, il recevra la couronne eternelle, que Dieu a promise pour recompense à ceux qui auront de l'amour pour luy.

C'est ce qu'a éprouvé heureusement une bonne fille, qui avoit un cœur aussi genereux qu'il étoit innocent, & qui se jetta dans le Convent des Religieuses Hospitalieres de Quebec, pour y porter le joug de JESUS-CHRIST dés ses premieres années. Autant qu'elle avoit été dans l'inexperience des tentations avant qu'elle se fût consacrée à Dieu, pour être épouse de JESUS-CHRIST : autant elle s'en vit attaquée, luy donnant & son cœur & sa liberté, & voulant luy donner tous les jours & tous les momens de sa vie. Nôtre Catherine de S. Augustin qui avoit le soin de ces jeunes ames, les recommandoit fortement à Dieu, & combattoit pour elles, par des mortifications continuelles, interessant tout ce qu'elle avoit d'amis dans le Ciel, pour

en tirer du secours. Mais elle avoit vn soin & vne charité particuliere pour celle, dont je pretends parler maintenant ; nôtre-Seigneur & la sainte Vierge luy ayant fait connoître que le Ciel avoit quelques desseins sur cette petite ame. Voicy ce qu'elle en écrivit.

Un soir aprés Matines, je me sentis poussée de la part du Pere de Brebeuf de faire une neufvaine pour nôtre petite Sœur; & ce bon Pere me fit entendre qu'elle avoit besoin d'étre secouruë. Je la fus voir ce même jour, & luy parlay assez long-temps ; elle avoit le cœur accablé de tristesse, & ne sçavoit presque à quoy se resoudre. Je luy conseillay de s'adresser au Pere de Brebeuf, & luy proposay (sans luy rien découvrir de ce qui m'étoit arrivé) qu'elle fist une neufvaine ; & que je me mettrois de la partie. Elle en fut bien aise. Durant le temps de la neufvaine, elle se trouva beaucoup plus en paix, & conceut une forte esperance que la sainte Vierge la protegeroit. Le second jour de la neufvaine, comme elle venoit de se coucher, elle entendit entrer quelqu'un dans sa chambre. Elle crût d'abord que c'estoit moy. On s'assit sur son lit, & on luy demanda : Hé bien, étes-vous encore tentée ? Elle entendit que cette voix differoit de la mienne : Cela l'étonna un peu ; mais neanmoins pensant que ce fût moy, elle répondit, qu'il étoit vray qu'elle l'étoit encore. Alors on adjoûta seulement; Quoy, vous étes donc encore ten- Puis cette ombre s'étant tenuë sur son lit un peu de temps, elle disparut. Aprés quoy la fille eut une grande frayeur, faisant reflexion, que ce n'étoit ny ma voix, ny la façon dont je luy parlois d'ordinaire. Elle sentit son esprit fort troublé. Le lendemain elle me demanda, si j'avois été la voir le soir precedent : Mais comme je me doutay bien de ce que

c'étoit, je luy fis croire qu'elle avoit révé, afin de luy oſter la peur. A la fin de la neufvaine, le Pere de Brebeuf m'aſſeura qu'elle perſevereroit dans le bien & dans la Religion ; & que les fondemens ſur leſquels cette fille bâtiſſoit l'edifice de ſa perfection étoient tres-ſaints. J'avois veu, il y avoit quelques jours, paſſant proche d'elle, un demon en figure d'un petit Maure, qui ſouffla ſur elle : Mais il ſe retira au plûtoſt.

A quelque temps de là étant à la Meſſe, je vis ſur elle, aux endroits où elle avoit des rubans, (car elle étoit encore en habit ſeculier) des chenilles qui taſchoient d'y faire entrer leurs teſtes, & par fois y entroient aſſez avant : Je connus qu'elle prenoit trop de plaiſir à ces ajuſtemens, & donnoit priſe au demon par ces vaines parures ; par fois ces chenilles ſe ſecoüoient ; & on me faiſoit connoître que c'étoit qu'elle faiſoit reflexion avec trop d'empreſſement à l'agrément que ces rubans donnoient à ſon viſage. Mais enfin elle a vaincu, & la peine qu'elle avoit à s'en abſtenir, & le danger qu'il y avoit de s'y attacher.

Son Novitiat étant heureuſement achevé, lorſque la Meſſe ſe commença pour la ceremonie de ſa Profeſſion, je vis proche d'elle le Pere de Brebeuf, nôtre tres-chere Sœur defunte Françoiſe de Saint Ignace ſa tante, & ſa mere defunte auſſi, qui étoient venuës du Ciel pour y aſſiſter. Il me ſembla que cette heureuſe tante diſoit au Pere de Brebeuf. Enfin voila, Mon Pere! que nous avons gagné cette ame : ils ſe réjouiſſoient d'avoir fait cette conqueſte pour Nôtre-Seigneur. La Mere rendoit de tres-humbles remerciemens au Pere de Brebeuf, des aſſiſtances qu'il avoit données à ſa fille, au bonheur de laquelle elle prenoit une grande part ; tou-

tefois la joye de la Mere ne me ſembloit pas à comparer à celle que ſa tante en témoignoit ; elle paroiſſoit toute tranſportée de joye, & s'approchant de moy, elle me rediſoit ſouvent ; Elle eſt à nous, c'en eſt fait, nous l'avons. Elle triomphoit comme ſi elle eût remporté une grande victoire. Ils témoignoient le Pere de Brebeuf & elle, une mutuelle joye : J'y prenois beaucoup de part; quoy que pendant ce temps mes hoſtes enrageant de voir ce qui ſe paſſoit, me fiſſent ſouffrir de la peine au delà de tout ce que j'en ſçaurois exprimer. J'eus la décharge de leur rage & de leur colere ; Dieu ne leur ayant pas permis d'agir ſur celle qui en étoit le ſujet.

Avant que de parler de ſa vie mourante, & de ſa vie de gloire, j'ay jugé qu'il étoit à propos d'ajoûter icy les deux Chapitres qui ſuivent, qui feront connoître la pureté de ſon cœur, & comment elle ne cherchoit que Dieu uniquement.

CHAPITRE VIII.

Elle tient ſecrettes les voyes de Dieu ſur elle, & ne les declare qu'à ceux qui les doivent ſçavoir.

CEux qui ſont dans les voyes de Dieu extraordinaires, que le commun des hommes eſtime, & qui ont plus d'éclat; comme ſont les viſions, les revelations, les apparitions des Saints du Paradis, & autres graces ſemblables ; ont ſouvent de la pente à les communiquer, & à s'en conjoüir avec leurs amis, & avec ceux qui ont la reputation d'être Spirituels. Ceux au contraire que Dieu conduit par des voyes tres-humiliantes des tentations, qui

ſemblent étre tout abyſmez dans le peché, ont de la peine à s'en découvrir, méme à ceux auſquels tout leur cœur doit étre connu. De méme que dans le monde, ceux qui ſe conduiſent par l'eſprit du monde, font aiſément paroître leurs richeſſes, leur credit & tout ce qui leur eſt avantageux: & cachent le plus qu'ils peuvent leur pauvreté, leur impuiſſance, & tout ce qui leur eſt humiliant. Aiſement nous communiquons nos joyes à nos amis, pour nous en réjouyr avec eux; & nos triſteſſes auſſi, afin qu'ils nous conſolent.

C'eſt vn double écueil aſſez dangereux dans la vie ſpirituelle, la trop grande communication des choſes éclatantes étant ſujette à la vanité, qui diſſipe toutes les vertus, comme les meilleurs parfums s'évaporent & ſe perdent, s'ils ne ſont ſoigneuſement renfermez & cachez: Et d'autre part n'y ayant rien de plus ſujet aux illuſions & à ſe perdre dans les voyes extraordinaires, ſi on n'a un bon guide pour y étre conduit; Dieu ayant voulu que les hommes ſoient conduits par les hommes: & c'eſt ainſi que JESUS-CHRIST renvoya ſaint Paul au temps de ſa Converſion, à Ananias, pour y étre enſeigné, ne voulant pas l'enſeigner immediatement par ſoy-meſme.

Nôtre Catherine de ſaint Auguſtin a évité heureuſement l'un & l'autre écueil, n'ayant jamais donné cette ſatisfaction à ſon amour propre, de declarer ſes joyes & ſes richeſſes ſpirituelles, à ceux auſquels elle n'eſtoit pas obligée de le faire; ny ſes triſteſſes & ſes afflictions. Mais elle s'ouvroit avec tant de candeur & d'humilité à ceux qui la devoient conduire, que l'on peut dire qu'à leur égard, elle portoit ſon cœur dans ſes mains, afin qu'il leur fût entierement connu; ayant pour eux

une obeyſſance ſaintement aveugle, qui la portoit à ſuivre en tout leur conduite, & à ne ſe défier que de ſes propres deſſeins.

Monſeigneur ſon Eveſque, ſon premier Superieur, ayant jugé à propos qu'elle ne declaraſt les voyes extraordinaires que Dieu tenoit ſur elle, qu'à ſon Directeur & à ſon Confeſſeur ; elle s'y eſt toûjours comportée ſi prudemment, que c'eſt une choſe eſtonnante, comment dans ſa Communauté jamais rien n'a paru de toutes les graces dont le Ciel la combloit, quoy que ſouvent elle fût infeſtée des demons, & quelquefois avec un bruit qui qui étoit entendu, quoy qu'ils luy cauſaſſent des maladies, où les Medecins ne pouvoient rien connoître ; & que ſouvent ils la traitaſſent ſi rudement, qu'elle en avoit le corps tout meurtry de coups, & que quelquefois méme il luy en reſtaſt des marques au viſage & aux mains. Mais elle ſçavoit ſe gouverner ſi ſagement en ſes paroles & en ſes réponſes, lors qu'elle en étoit interrogée, qu'elle ſatisfaiſoit également à tout le monde, ſans contrevenir au ſecret que ſon Superieur luy avoit recommandé tres-prudemment, de garder ſur ce ſujet. En effet, ſi les Religieuſes ſes Sœurs euſſent ſçu tout ce qui ſe paſſoit en elle d'admirable, tant d'intimes communications de ſon ame avec Dieu, tant de revelations & de faveurs du Ciel, ſi éclatantes & ſi divines : Si elles euſſent ſceu cette obſeſſion étrange par un ſi grand nombre de demons, cela ſans doute auroit pû nuire à ſon humilité; Un threſor eſt bien-tôt dérobé, lors qu'il eſt trop exposé ; & d'autre part, ces pauvres Filles en auroient eu des frayeurs terribles, & le trouble auroit été bien-tôt dans leur cœur, & dans leur maiſon, où la paix doit étre toûjours inébranlable.

Quelques-unes de ſes plus intimes amies ſe doüant bien que Dieu luy diſpenſoit des faveurs tout extraordinaires, & qu'elle ſouffroit des peines interieures au delà du commun, qui ſont ſouvent comme des appanages inſeparables de la plus haute ſainteté, ont ſouvent fait tout leur poſſible afin d'obtenir d'elle, de leur communiquer quelque choſe de ce qu'elle tenoit ſi fidelement caché dans ſon cœur; mais jamais aucune n'en a pû tirer un ſeul mot qui trahît ſon ſecret: Sur quoy il eſt à remarquer, que ce n'étoient ny ſes inclinations, ny ſes averſions naturelles qui regloient ſa conduite; mais c'étoit uniquement ſon devoir. Une certainement année qu'il y avoit eu changement de Superieure, la Reverende Mere Fondatrice & les Superieurs des Hoſpitalieres de Bayeux, ayant eu quelque ſujet de croire que nôtre Catherine en auroit quelque peine, luy en écrivit confidemment à ſon ordinaire; car leurs cœurs étoient parfaitement unis. Voicy la réponſe que luy fit nôtre Catherine.

Ne penſez pas, ma tres-chere Mere, que le changement de Superieure me faſſe de la peine: Graces à Nôtre Seigneur, je n'ay encore regardé que Dieu en mes Superieures, & point du tout la creature: C'eſt pourquoy je ſuis toûjours contente; encore que dans l'apparence il n'y eût pas dû avoir de changement. Je vous puis dire avec verité, que je ſuis tres-contente de la part de celles dont vous m'écrivez: s'il y a quelque petite choſe à ſouffrir, elle m'eſt tres-aimable, & j'aurois grand tort de me plaindre: ſi j'étois venuë en Canada pour y chercher & trouver ma ſatisfaction dans la creature, j'auouë que j'aurois été trompée; mais comme mon but n'a pas été tel, graces à Dieu, je trouve toû-

jours mon compte, quelque chose qui m'arrive ; & je suis asseurée que celles qui y viendront dans la veuë de Dieu seul, auront tout sujet d'y étre contentes. N'ayez donc aucune peine à mon occasion ; je vous proteste en la presence de Nôtre Seigneur, que mon esprit est aussi en paix, & mon cœur aussi content, que si j'étois dans l'abondance de toutes les satisfactions raisonnables d'une Religieuse ; pourveu que Dieu accomplisse sa volonté en moy, & qu'il continuë de la faire à toute eternité. Continuez moy, s'il vous plaît, vos saintes prieres : elles m'obtiendront la continuation de la misericorde de Dieu, qui sans cesse m'en fait ressentir les effets.

CHAPITRE IX.

Son amour pour les conduites de Dieu sur elle.

QUoy que les conduites de Dieu sur elle fussent également rigoureuses & terribles, & qu'il parût par les effets qu'elle ressentoit, que Dieu en faisoit une victime de sa Justice : Toutefois elle n'a jamais voulu sortir de cét état crucifiant, lors méme que le choix luy en a été donné de la part de Dieu ; & qu'il n'a tenu qu'à elle d'en sortir. Elle adoroit les desseins de Dieu, & les aimoit tendrement. Voicy ce qu'elle en a écrit.

Ne vous mettez point en peine pour moy, je suis contente des conduites de Dieu sur moy ; je les adore & je les aime, ma chere tante ! O que les creatures sont inconstantes ! & qu'il fait bon ne s'attacher qu'à Dieu seul. Ce petit mot, ma tres-

chere

here mere & tante, eſt pour vous dire comme à
na chere & bonne mere, que Dieu continuë ſes
ontez ſur moy, me donnant un cœur ſoûmis à
outes ſes conduites; quoy qu'un peu rudes à la na-
ure, & à ce que mon amour propre deſireroit. Je
rouve mon repos dans cét état: Dieu eſt ma force,
on appuy & mon eſperance; pourveu qu'il ſoit
ontent, je le ſuis, & ne veux vivre & ſouffrir que
our luy, dans l'accompliſſement de ſa tres-ſainte
olonté; tout ce qui m'arrivera en la vie & en la
ort, me ſera toûjours aimable dans cette veuë.
e vous conjure, ma tres-chere tante, de remercier
Nôtre Seigneur pour moy, des graces qu'il me fait:
t demandez luy que j'y correſponde avec fidelité.
Ne ſoyez point en peine pour ma ſanté, elle n'eſt
as fort bien établie, mais elle ne m'empéche pas
'être contente.

t dans une autre Lettre elle parle en ces termes.

NE penſeriez vous point, ma chere tante, que
je fuſſe bien-aiſe de participer à tant de biens
& tant de conſolations que Nôtre Seigneur vous
iſpenſe ſi liberalement dans vôtre ſainte Commu-
auté de Bayeux: En verité ſi Dieu ne me deffen-
loit d'être trop amie de mes ſatisfactions, il y au-
oit à craindre que tout le bien que vous me dites,
e me donnât envie de le goûter; mais je n'y penſe
que de la bonne ſorte & en la maniere que Dieu le
eut. Mon pauvre Canada, tel qu'il eſt, m'en
lonne autant qu'il m'en faut. Je ne ſouhaitte que la
race que j'eſpere de Nôtre Seigneur, d'y demeurer
oute ma vie. Mon cœur eſt prêt à tout, & ſe trou-
ve dans une aſſez bonne diſpoſition pour ne faire,
& pour ne vouloir que ce qu'il veut.

Et dans une autre Lettre elle écrit cecy.

JE vous diray de plus que mes forces se sont accreuës, Dieu ne veut pas que je l'aille voir si-tôt; au moins il y a grande apparence que le temps de mon banniſſement eſt prolongé. Qu'il en ſoit beny à jamais; je tâcheray de mieux faire à l'avenir, en me prévalant de ce qui me reſte de vie, pour le ſervir avec fidelité. Si j'avois crû le conſeil de pluſieurs perſonnes, je ne poſſederois pas le bien que je poſſede dedans le Canada. Je loüe Dieu de tout mon cœur, de la grace qu'il m'a faite de m'y avoir conduite. J'y trouve non ſeulement mon contentement dans les petites croix qui ſont inſeparables de ce païs; mais encore une abondance tres-grande de toutes ſortes de conſolations. Le bonheur que j'ay d'étre dans une ſainte Communauté, en eſt un puiſſant motif: Le bon exemple que j'y voy, la charité que toutes nos Sœurs ont pour moy, m'engagent de plus en plus à aimer ma ſainte vocation, & à me donner de plus en plus à Dieu.

Vne autre Lettre de l'année 1666. contient ces paroles.

DE France & de Canada, les croix ſont abondantes. Beny ſoit mille & mille fois celuy qui les envoye & qui les permet. J'adore ſa ſainte Providence, & autant qu'il eſt en moy, je luy dis du meilleur de mon cœur, *fiat, fiat.*

Et dans une autre.

SI les bruits, dit-elle, qui courent icy, ont leur effet, nous ſommes en danger de n'étre plus

guere en ce monde ; heureux danger pour nous, puiſque la mort nous ſera vrayement d'un fruit ineſtimable. Je vous diray auſſi que Nôtre Seigneur m'a donné un peu plus de ſanté, & que par ſa bonté il me donne occaſion de travailler plus que jamais à me ſantifier. Si j'apportois plus de fidelité à correſpondre à tous ſes deſſeins, je n'éprouverois pas tant d'attiediſſement que j'en ay à ſon ſervice. Priez pour moy, ma tres-chere Mere, j'en ay bien beſoin ; ſi je vous pouvois parler à la façon des Anges, je vous dirois bien au long ſans vous dire mot, ce que difficilement ma plume vous peut exprimer: Je prie Nôtre Seigneur de vous le faire connoître, afin que vous ſoyez plus excitée à luy recommander tous mes beſoins. Demandez luy ſur-tout, que ſa tres-ſainte volonté ſoit faite en moy, malgré mes reſiſtances : car du moins je m'y ſoûmets, & il me ſemble en avoir le deſir. Mais, ma chere Mere, il y a grande difference entre le deſir & l'exécution: O que ſouvent la pauvre nature crie ! quand je viens à l'effet. Il n'importe pourtant, il faut que Dieu ſoit le Maître. C'eſt ce que je vous ſupplie de luy demander pour moy. Je ne vous oublie point en mes prieres, ny en ce que la divine Providence veut que je ſouffre, &c.

Voicy comme parle une autre de ſes Lettres.

NOus vivons icy, graces à Dieu, en paix, dans l'union & avec beaucoup de contentement. Toutes nos Sœurs ſont tous les jours dans le chemin & l'exercice des Saints, & menent une vie toute pleine d'édification, il n'y a que moy qui demeure toûjours en arriere. Je vous aſſeure que je vous ferois pitié, ſi vous me connoiſſiez bien, & n'étoient

les prieres que tant de saintes Ames font pour moy, je ne sçay où j'en serois. Tout cela avec la bonté & la misericorde de Dieu me soûtient, & la protection de ma bonne Mere & Maîtresse la sainte Vierge ; laquelle me fait ressentir, quoy qu'indigne, qu'elle a toûjours soin de ceux qui se confient en elle.

Il faut que je vous dise à ce propos, que l'an passé je vous envoyay une de ses images qui m'avoit été donnée par le Reverend Pere Bressany, qui l'avoit portée dans tous ses voyages & aux Iroquois, où elle avoit été témoin de tout ce que ce bon Pere avoit souffert ; & elle luy avoit été renduë par ces Barbares, lorsqu'il fut délivré, apres avoir été brûlé plus de vingt jours cruellement. Je vous diray qu'en quantité d'occasions où je m'adressois à la tres-sainte Vierge devant cette Image, j'ay experimenté un secours tres-special ; & ne luy demandois guere de choses, que je ne l'obtinsse à son occasion. Mais enfin, quoy que je l'aimasse uniquement, je voulus vous l'envoyer : mais quand j'ay appris qu'elle avoit été perduë, je n'y pouvois penser que les larmes aux yeux ; lorsque je m'imagine que ces miserables Anglois l'ont peut-étre foulée aux pieds, cela me perce le cœur. J'avois un ardent desir qu'elle allât jusques à vous : mais Nôtre Seigneur ne m'a pas exaucé mes desirs ; qu'il en soit à jamais beny.

Dans une autre Lettre de l'année 1663. *elle parle ainsi.*

JE vous prie de me mander l'an prochain si cette bonne fille dont vous m'avez autrefois parlé, est encore en vie. Le recit qu'on me fait de sa vertu, me donne une grande estime pour elle, & la part

qu'elle a aux états souffrans de Nôtre Seigneur, me lie beaucoup à elle. Si elle est vivante & que vous ayez communication avec elle, faites moy la charité de me procurer un petit souvenir en ses saintes prieres. O qu'il est necessaire qu'il y ait de bonnes ames sur la terre ! car la corruption est grande par tout. Je vous asseure que ce m'est un sujet de douleur plus grand que je ne le puis exprimer. O que de bon cœur je voudrois rendre à Dieu tout l'amour que tant d'ames luy refusent à tous momens ! Je me joins avec vous, ma tres-chere tante, & desire que nous soyons consacrées à luy satisfaire en la maniere qu'il luy plaira. Vous ne sçauriez me rendre un plus grand service, que de m'offrir & m'abandonner à sa divine volonté pour ce sujet. Je vous rendray la pareille.

De ce qui a été jusqu'à present rapporté de ses Lettres, il est aisé de remarquer qu'elle étoit animée veritablement de l'esprit de Dieu, & qu'elle possedoit beaucoup de vertus solides. Son amour tout embrazé pour Dieu, sa devotion pleine de tendresse à la sainte Communion, sa confiance admirable à la sainte Vierge & à plusieurs Saints ; sa patience invincible & sa resignation entiere dans les souffrances, sa ferveur dans les infirmitez, l'amour de sa vocation, sa charité & son zele, son humilité & le peu d'estime qu'elle faisoit d'elle-même, sa soûmission envers ses Superieurs, & la confiance entiere envers ceux à qui elle en devoit avoir : En un mot toutes les vertus s'y remarquent dans un excellent degré. Ses Lettres étoient toutes pleines de cœur & de charité, d'un stile si juste, si agreable & si saint, qu'elle charmoit. Cela étoit d'autant plus admirable, qu'elle les écrivoit sans aucune peine, & aussi aisément qu'elle parloit. Elle man-

doit un jour à la Reverende Mere de saint Augustin de Bayeux, qu'elle avoit écrit de compte fait, dans le peu de temps que les Navires demeurent à Quebec, 156. Lettres, tant pour soy que pour d'autres personnes à qui elle servoit de Secretaire: car sa main aussi bien que son cœur, n'étoit que charité, méme pour les plus pauvres, & pour des personnes qui étoient le rebut du monde.

LIVRE SIXIESME.

SA VIE MOURANTE ET SA VIE DE GLOIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Souvent elle a été guerie miraculeuſement de diverſes maladies.

IE ne repeteray point ce que nous avons déja raporté ſur ſon ſujet, dans les cinq Livres precedentes, ſur-tout dans le Chapitre 7. du Livre premier, comme la ſainte Vierge luy apparut, & la guerit miraculeuſement d'une maladie mortelle, en 1648. lorſqu'elle étoit ſur mer, paſſant de France en Canada.

Etant tombée malade dangereuſement l'année 1663. dans le mois de Decembre, dit-elle, le Pere de Brebeuf me fit entendre qu'il étoit neceſſaire d'aller avec courage juſqu'au bout, & que je n'y étois pas

encore, on me donna même un surcroît de nouveaux hôtes. Ce bon Pere me fit traiter pendant ma maladie avec une rigueur nompareille pour le corps & l'esprit, & me procura souvent des creatures de quoy éprouver ma patience. Le Ciel me sembloit de bronze pour moy, & toute cette dureté me venoit par l'ordre du Pere, lequel malgré moy me faisoit exercer en diverses rencontres, des actes opposez à l'impression que me donnoient les demons. Il m'a semblé que le Pere de Brebeuf m'avoit apporté & fait prendre deux prises de pillules, qui eurent sur moy le même effet qu'avoit eu du vin Emetique, & qui emporterent dans leur operation toute la cause de mon mal. Pendant ce temps-là, comme le Medecin témoignoit avoir mauvaise opinion de mon mal, le même Pere me fit connoître que je ne mourrois pas de cette maladie, & que j'en aurois une autre, pendant laquelle je recevrois mes derniers Sacremens.

L'année 1663. ayant un grand mal de gorge, la nuit du sixiéme Janvier, je songeay que la sainte Vierge m'étoit venuë guerir de la maladie qui m'accabloit depuis huit jours; il me sembla qu'elle toucha le mal avec sa main, & puis me dit: Eveille-toy, & sors promptement d'icy. Je m'éveillay & à mon réveil, je me trouvay parfaitement guerie: Je m'en allay devant le saint Sacrement un espace de temps, & le reste de la nuit je l'employay à salüer la sainte Vierge. Comme je sortois de la chambre, je vis une troupe de demons, qui eussent bien voulu m'empécher de sortir; mais ils n'en avoient pas le pouvoir. Le soir trois de ces mauvais hôtes me donnerent un bon nombre de coups, & me dirent que ma gorge n'étoit pas si bien guerie que je me le persuadois. Je n'y ay toutefois ressenty aucun mal depuis ce temps-là.

L'année 1666. le ſceond jour d'Août, étant griévement malade & en danger de mort; le ſoir environ deux ou trois heures apres avoir receu le ſaint Sacrement, je tombay dans une eſpece d'aſſoupiſſement, quoy qu'il me ſemble que mon eſprit fût pour lors tres-libre. Je vis pendant cét eſpace qui dura peu, ſaint François de Sales, lequel tenoit en ſa main une fiolle pleine de miel liquide. Il me paroiſſoit comme élevé en l'air au deſſùs de moy; le Pere de Brebeuf étoit plus proche & à côté de moy; il fit un petit ſigne au Saint & à pluſieurs de mes Saints Patrons qui y étoient auſſi; ils regarderent vers la fiolle, & auſſi-tôt le bon Saint la verſa toute ſur moy; & je fus toute penetrée de cette liqueur, qui étoit ſi corroſive, que je n'ay jamais reſſenti un feu pareil. Dans ce méme moment tous mes hôtes me quitterent, & ne ſont revenus que le jour de ſaint Auguſtin. On me dit qu'il faloit encore vivre, & que je n'avois pas encore ſouffert ſuffiſamment.

De excelſo miſit ignē in oſſibus meis & erudivit me.

Celle qui étoit alors ſon infirmiere, la Mere Renée de la Nativité, qui eſt maintenant Superieure, écrivant en France de cette heureuſe malade, en dit beaucoup en peu de mots. Le méme eſprit, dit cette Mere, qui agiſſoit en elle, quand elle ſe portoit bien, y operoit auſſi fortement dans les temps de ſa maladie; je veux dire qu'elle étoit toûjours ſoûmiſe à Dieu, & aux volontez des autres; & ſeparée de la ſienne, ſans aucun retour ſur ſoy-méme, nonobſtant la violence de la douleur.

CHAPITRE II.

Dieu la dispose à la mort par de nouvelles souffrances que luy procurent quelques Saints.

ELle continuë ainsi ce qu'elle avoit commencé sur le sujet de sa maladie. Apres que saint François de Sales eut versé sur moy cette precieuse liqueur, toute la troupe me sembla disparoître, dit-elle, à la reserve du Pere de Brebeuf & de la Sœur Marie de Coutance, lesquels accommoderent tous ensemble un berceau de barres de fer, dans lesquelles je pourrois étre toute renfermée ; il y avoit 28. barres, grosse chacune comme le doigt, lesquelles étoient fort rouges & embrasées & le Pere m'en environna. Ce qui me fit ressentir une ardeur si cuisante, que je croyois étre dans une fournaise de feu. Le Pere me fit entendre que ces 28. barres de fer, étoient les 28. improperes de la Passion de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, qu'il vouloit me faire porter d'une façon particuliere. Apres cela je ne vis plus rien : & soit que mon imagination eût été préoccupée de cela, ou qu'il y eût eu quelque chose de plus, il est vray que j'ay été quinze jours dans une ardeur, méme exterieure si grande ; que cela surprenoit celles qui approchoient de moy pour me rendre quelque service. Depuis ce jour jusqu'au 28. j'ay eu l'esprit fort libre de la part des demons, ne les ayant sentis cét espace de temps en aucune façon, il n'y avoit que le corps qui patissoit.

CHAPITRE III.

Dieu la dispose à la mort par de nouvelles souffrances de la part des demons. La sainte Vierge & IESVS-CHRIST la secourent, mais c'est par un surcroît de souffrances.

LE 28. Août 1667. (dit-elle) mes hôtes retournerent, & me firent éprouver leurs operations ordinaires; mais quoy qu'il me semblât que je souffrois plus que par le passé, je sentois toutefois plus de force, & mon esprit étoit aussi en paix, que si toutes ces choses s'étoient passées hors de moy.

Depuis le commencement de l'Avent jusques au dernier jour de l'année 1667. je fus dans un accablement extréme, & dans une continuelle tentation de desespoir; de sorte qu'à chaque moment il me falloit faire beaucoup de violence, pour ne pas mettre mes desirs en execution.

Le dernier jour de l'an, sentant un redoublement furieux de cette tentation & de ces peines; je me traînay avec assez de peine jusqu'au Chœur, devant l'Autel de Nôtre-Dame: Ce fut là que je donnay un peu d'air à mon pauvre cœur, & je répandis force larmes, en me plaignant doucement à la sainte Vierge, de ce qu'elle m'abandonnoit de la sorte. Je luy dis tout ce que l'affliction & l'affection me suggeroit pour lors; & je me resolus de ne pas partir de là, qu'elle n'eut fait ma paix avec son tres-cher fils, qui me paroissoit fort irrité contre moy. Je fus bien une heure de temps avec un rebut étrange.

Tout d'un coup il me sembla que la sainte Vierge me promit secours, & son saint Enfant aussi, & qu'il dit à sa mere qu'il vouloit se donner à moy, & étoit accompagné d'une grande suite. Je conceus en même temps que cette suite seroit d'accroissement d'hostes ; je les priay tous deux de n'en rien faire, parce que me trouvant déja toute accablée, je ne croyois pas pouvoir supporter ce redoublement, sans succomber tout à fait. Ils m'asseurerent qu'il n'y avoit rien à craindre, & que je devois m'abandonner sans crainte, à tout ce qu'ils voudroient. Le Pere de Brebeuf me portoit aussi à m'offrir toute à la divine volonté sans aucune reserve. Je le fis, avec assez de peine, quoy qu'avec courage : Je restay aprés cela un peu plus calme d'un costé, restant d'ailleurs étrangement tourmentée par une armée de demons qui étoient autour de moy, comme seroit une armée preste à fondre sur une Place. Je les sentis de même jusques au lendemain, qu'au moment de la Communion, ils entrerent avec une contrainte que je ne sçaurois jamais assez expliquer; car ils y furent forcez par un pouvoir bien grand, ce qui les faisoit enrager : ils furent mis là pour accompagner Nôtre-Seigneur, & malgré eux le reconnoître pour leur Roy & Souverain. Il n'est pas facile d'exprimer quels étoient les divers sentimens qu'ils imprimoient dans mon esprit, duquel pourtant JESUS-CHRIST avoit pris une telle possession, que tout ce cortege d'Enfer ne m'étoit pas insupportable, & toutes leurs mauvaises impressions ne servoient que pour m'unir davantage à celuy qui s'étoit donné à moy d'une façon si intime, qu'il me sembloit que doresnavant rien ne pouvoit me separer de luy ; & c'est ce que j'éprouvois ce me semble, quoy ce ces demons me don-

laſſent bien d'autres ſentimens : mais leur opera-
ion n'étoit pas la plus forte, quoy qu'elle fût aſſez
ordinairement la plus ſenſible.

Le Caréme on m'accorda moins de cette paix & de
cette quietude. Je me trouvay preſque toûjours dans
un tres-grand accablement ; & il me ſembloit que
Dieu étoit toûjours irrité contre moy, & ne lan-
çoit ſur moy que des foudres. Je voulois eſperer
contre toute eſperance ; & ſouvent je n'en avois pas
le courage. Car il me ſembloit que c'étoit une cho-
ſe hors de raiſon d'eſperer. Je ſentois un deſir ve-
hement d'être damnée au plûtoſt. Plus j'approchois
de la Feſte de mon ſaint Directeur celeſte, plus ma
Croix fut peſante & crucifiante. Il s'étoit tellement
mis de la partie contre moy, qu'il ne me jettoit que
des regards de colere ; & on auroit jugé qu'il ne ſe
pouvoit raſſaſier de me voir ſouffrir. Il eût voulu
qu'on eût redoublé. Je me ſuis fait aſſez ſouvent
violence pour le vouloir un peu appaiſer, en luy
repreſentant qu'il n'en uſoit pas de la ſorte lors
qu'il vivoit ſur terre ; & qu'il me ſembloit devoir
avoir encore plus de bonté maintenant qu'il étoit
au Ciel. Mais il a gardé & garde encore mainte-
nant cette ſeverité en mon endroit ; & il ſemble
qu'il ait comme regret que nôtre Seigneur & la
ſainte Vierge me faſſent reſſentir quelque petit
rayon de douceur, & un moment de calme. Je ſens
nonobſtant cela, plus méme de reſpect & de con-
fiance en luy, & une certaine attache plus forte ; &
ſouvent éprouvant exterieurement, auſſi bien qu'in-
terieurement, beaucoup de peines & de douleurs,
j'entre dans ſes ſentimens, luy diſant ; Que je ſuis
aiſe, mon Pere, que vous ayez un peu de joye &
de ſatisfaction maintenant, de me voir ainſi cruci-
fiée : fâchez-vous contre moy tant qu'il vous plaira ;

je vous regarderay & vous aymeray toûjours, comme mon bon & charitable Pere. Je fais ainſi l'enfant avec luy, & j'en agis avec grande ſimplicité. La ſemaine Sainte je ſentis aſſez particulierement ſa preſence ; mais il me paroiſſoit toûjours inſatiable de ſouffrances. Cela me fait quelquefois bien de la peine ; car la fille d'Adam voudroit étre un peu plus en repos.

Ce que je viens de dire, eſt ce qu'elle écrivit un peu avant ſa mort.

Il eſt à remarquer qu'aſſez ſouvent le Pere de Brebeuf, ſon Directeur celeſte, la traittée de la façon, c'eſt à dire dans des rigueurs qui paroiſſoient exceſſives, & ſouvent méme s'abſentant & s'éloignant d'elle, comme s'il l'avoit abandonnée ; Dieu voulant éprouver ainſi ſa ſervante, la privant de tout ſupport & de toute conſolation, pour la purifier.

Ce qui ſuit, s'eſt trouvé marqué dans ſon Journal.

A la fin de Novembre 1664. continüant dans les diſpoſitions ſuſdites (dit-elle de ſoy-méme) d'abandon de tout ſecours, méme de la part du Pere de Brebeuf, qui ſembloit n'étre plus mon Pere, & s'étre retiré de moy. Etant devant le ſaint Sacrement, j'eus une veuë interieure de la preſence de ſaint Policarpe, qui me paroiſſoit comme un vieillard Venerable ; il parla à moy de la méme façon que le Pere de Brebeuf ; je veux dire avec authorité & une majeſté tres-grande, quoy qu'elle fût mélée d'une douceur toute aimable. Il m'exhorta à avoir courage ; il m'aſſeura que Dieu étoit avec moy d'une façon tres-intime, qu'il avoit ſoin de moy, au delà de ce que je pouvois eſperer. Il me dit auſſi que le Pere de Brebeuf n'étoit pas un moment ſans me ſoûtenir, quoy que ce fût d'une façon qui ne m'é-

toit pas ſenſible. Il m'aſſeura qu'il me ſeroit toûjours un guide & un conducteur tres-fidele ; que pour luy, il me protegeroit auſſi, & ne m'abandonneroit pas. Ce qu'il me dit, ne m'apporta aucune conſolation ſenſible ; ſeulement je ſentis que mon corps étoit un peu fortifié par cét entretien, & aprés je repris de nouvelles reſolutions pour m'animer à aimer les effets de ſa volonté en moy. Ce Saint eſt un de mes Protecteurs, que j'invoque toûjours depuis long-temps.

Saint Michel étant auſſi un de ſes Protecteurs, qui luy avoit promis ſon aſſiſtance juſqu'à la mort, ce fut le jour de la Feſte de ſon Apparition, huitiéme May, qu'elle deceda. Voicy ce qu'elle en écrivit le 29. Septembre 1664. J'ay eu une tres-grande certitude de la protection de ſaint Michel envers moy. J'ay acquieſcé avec paix à ce que ce Saint a demandé de moy, que je m'abandonnaſſe de tout mon cœur aux volontez de Dieu ſur moy, quoy que bien rigoureuſes & bien ameres à tous les ſentimens de la nature. Au moment de la ſainte Communion, je me ſentis priſe comme à la gorge par deux mains fort rudes, qui me vouloient empécher d'avaller la ſainte Hoſtie: J'ay eu recours à ſaint Michel, & il m'a ſemblé qu'il a donné la chaſſe à ces mauvais hoſtes ; & aprés j'ay avallé la ſainte Hoſtie facilement. Il m'eſt ſeulement demeuré un mal de gorge à l'endroit où ces mains m'ont preſſée.

J'éprouve ſouvent (dit-elle autre-part) un ſecours aſſez prompt de ce que je recommande aux ſaints Anges ; quand c'eſt pour les autres que je demande quelque choſe. Lors que j'ay connoiſſance que quelques-uns ont peine à s'humilier, à ſouffrir un mépris & une confuſion, je m'adreſſe à ſaint Mi-

chel ; ſi je ſçay un cœur dur envers le prochain, je prie ſaint Gabriël ; lors que j'apprens quelque affaire embroüillée, ou quelque choſe qui doive faire peine, ou en particulier ou en general, j'ay recours à ſaint Raphaël, & je ne le fais guere ſans en recevoir un prompt ſecours.

CHAPITRE IV.

SA MORT.

Je ne puis plus fidelement rapporter icy les circonſtances de ſa Mort ; qu'en les prenant de la lettre circulaire qu'en écrivit la Reverende Mere Marie de ſaint Bonaventure de Ieſus ſa Superieure, l'année méme qu'elle mourut. Voicy comme elle en parle.

LE 20. d'Avril 1668. de la preſente année, Nôtre chere Sœur Catherine de S. Auguſtin fut attaquée d'un crachement de ſang, qui ne dura que fort peu, & qui fit croire que ce n'étoit rien. Neanmoins la fiévre l'ayant priſe avec de grandes douleurs de poitrine, les Medecins jugeant que quelque rameau s'étoit ouvert, qui dégorgeoit ſur les parties nobles, on eſſaya en vain d'y apporter quelques remedes. Le troiſiéme de May, qui étoit le jour de ſa naiſſance, à la méme heure qu'elle nâquit, ſes douleurs redoublerent notablement. Non ſeulement les corporelles, mais nous avons appris qu'en méme temps les ſouffrances interieures de l'eſprit creurent auſſi à proportion : la divine Juſtice ſatisfaiſant aux deſirs de cette innocente victime,

victime, qui s'offroit continuellement pour les pecheurs & pour les ames de Purgatoire, pour lesquelles elle la faisoit souffrir d'une façon étonnante, & inconcevable à ceux qui n'adorent pas avec amour les conduites de Dieu.

Dés le premier moment de son mal, elle renouvella son esprit de sacrifice; & par une mort continuelle de ses propres sentimens, elle pria une de celles qui luy rendoient quelques services, de ne la point consulter sur ses propres besoins; & sur tout de ne luy donner aucun moyen de prendre aucun soulagement par son propre choix. Jamais elle ne refusa rien de ce qu'on luy presenta, quelque dégouſt qu'elle en pût avoir. Sa soûmission, son amour & son humilité furent en toutes façons à l'épreuve; tout luy estant agreable, pourveu qu'il ne vint point d'elle. Nous n'avons pû remarquer en elle la moindre ombre d'impatience pendant toute sa maladie: le peu d'estime qu'elle faisoit d'elle-méme, luy faisoit recevoir les petits services que chacune de nos Sœurs luy rendoient, avec des sentimens d'une si grande reconnoissance, qu'on eût dit qu'elle s'estimoit indigne que l'on pensât à elle. Son mal prenant de nouveaux accroissemens, on jugea à propos de luy donner les derniers Sacremens, qu'elle receut avec des dispositions toutes saintes. On entendoit un cliquetis qui se faisoit au dessous du Chœur, à la façon de deux pierres de fuzil, dont on voudroit faire l'essay. Sur la minuit, on la leva auprés du feu, où elle eut une grande foiblesse; dont étant revenuë, on envoya querir le Pere Chastelain son Confesseur. Aprés qu'on eut achevé les Prieres des agonisans, que l'on fit, parce qu'elle étoit effectivement dans l'Agonie; n'ayant plus ny poulx ny mouvement,

ſes yeux, l'eſpace d'un bon quart d'heure, furent attachez fixement au Ciel, en la maniere d'une perſonne fort appliquée. Toute nôtre Communauté étoit fort attentive à la conſiderer en cét eſtat, que nous jugions n'étre pas ordinaire; & nous croyons avec probabilité, qu'elle receut en ce tranſport de ſon eſprit, une parfaite connoiſſance de ſa mort; car revenant un peu à ſoy, & ayant un plein uſage de ſes ſens, elle dît d'une voix libre & intelligible, parlant à Dieu; *I'adore vos divines perfections, ô mon Dieu: I'adore vôtre divine Iuſtice; je m'y abandonne de tout mon cœur!* Puis ſe tournant vers nôtre Communauté, avec un viſage fort guay, & un renouvellement de forces, qui nous ſembloit fort extraordinaire; elle demanda quelle heure il étoit; & comme on le luy eut dit: Voila qui va bien, dit-elle, entre cinq & ſix heures il y aura du changement dans nos affaires: Mais cependant me voicy guerie; on me vient de dire que tous mes maux ſont paſſez, que tout eſt fait, qu'il n'y a plus de douleurs. Et ce qui eſt admirable, c'eſt qu'elle n'avoit plus effectivement aucune apparence de mal, non pas méme la moindre alteration du poulx. En ſe tournant vers moy, elle me dit d'une façon fort riante; vrayement, nôtre Mere, il ne faut pas étre ingrate d'un bienfait receu; je vous prie de me faire donner nôtre Robe, pour aller devant le ſaint Sacrement au Chœur, afin de remercier Dieu de ſes graces. Je luy dis, que ce ſeroit pour une autre fois. Bien donc, ma Mere, repliqua-t'elle, puis que vous ne le trovvez pas bon, je le veux ainſi. Mais chantons donc, s'il vous plaiſt, le *Te Deum*, qu'elle entonna elle-méme avec vn force extraordinaire. Toute la Communauté pourſuivit l'Hymne avec elle, juſqu'au verſet: *In te Domine*

Iam hiems tranſiit, imber abiit & receſſit.

speravi, non confundar in æternum, qu'elle repeta trois fois. La Priere finie, elle nous dit, que ce n'étoit pas raillerie, & que veritablement elle étoit guerie, & ne sentoit aucune incommodité. Pour vous faire voir que je dis vray, ajoûta-t'elle, donnez-moy à manger, car j'ay bon appetit. On luy fit prendre un boüillon, qu'elle prît fort agreablement, en nous disant, que ce n'étoit pas assez: mais puis qu'on ne juge pas à propos que j'en prenne davantage, je voudrois bien me coucher, dit-elle, je vous prie, laissez moy prendre mon repos, car je suis harassée du travail de la nuit passée. Chacune se retira, à la reserve des Infirmieres, qui se mirent auprés du lit de la Malade, laquelle reposoit en apparence comme un petit enfant, le visage couvert d'un petit vermillon, qui faisoit croire qu'elle reprenoit son embonpoint. En l'espace d'une demie heure, qu'on la regardoit fixement, on n'apperceut jamais qu'elle fist le moindre soûpir. Comme on craignoit de l'éveiller, on ne luy parloit pas; mais l'Infirmiere ayant mis la main sur la bouche de la Malade, trouva qu'elle ne respiroit plus. Voila comme cette belle ame prit son vol vers le Ciel: son visage resta comme d'une personne qui seroit en contemplation; quoy que pendant sa vie elle fût fort agreable à son abord, elle avoit quelque chose incomparablement plus attrayant étant morte. L'odeur de sa vertu s'est répanduë par tout ce nouveau Monde; Nous sommes fort importunées de plusieurs personnes, qui demandent quelque chose qui luy ait servy.

CHAPITRE V.

Témoignages de la ſainteté de ſa Mort, & & de ſa grande Vertu.

Le Pere Chaſtelain Ieſuite écrit fort au long de cette mort à la Reverende Mere Fondatrice & Superieure des Hoſpitalieres de Bayeux. Ie n'en mettray icy qu'un abregé.

TOuchant la mort, dit-il, de nôtre tres-chere & tres-unique fille Marie Catherine de ſaint Auguſtin, je vous diray icy d'abord de la part de Dieu, ce que le Prophete eut charge de dire au Juſte, que tout va bien : *Dicite juſto, quoniam bene.* Tout a bien eſté en la vie de cette ame juſte, dont je vous parle: Tout a encore mieux eſté au moment de ſa mort : tout ira tres-bien pour elle à toute eternité. J'eſpere que ſa derniere maladie, quoy qu'elle n'ait duré que dix-huit jours, ſera ſuffiſante toute ſeule, non ſeulement pour luy ſervir de Purgatoire, au regard de toute ſa vie paſſée ; mais auſſi de luy valoir plus de dix-huit ans de vie, qu'elle eût pû eſperer pour le futur, dans le cours ordinaire ; tant elle a eſté épurée, & éprouvée en ſon corps & en ſon eſprit, ayant tout ſouffert ſaintement, dans un exercice continuel de patience & de penitence. La maladie dont elle eſt morte, a eſté, ſi je ne me trompe, inconnuë à nos Medecins, & connuë à celuy ſeul qui ſçavoit ce qu'il devoit faire endurer à nôtre charitable victime, qui s'étoit ſur la fin de ſes jours, chargée des pechez de deux perſonnes d'impor-

tance, qui luy avoient été recommandées par son premier Superieur, Monseigneur nôtre Evéque: Elle dit à une de ses cheres Sœurs qui l'assistoient en cette maladie derniere; je m'attens à tout, je ne seray point trompée si je meurs, ny aussi si le contraire arrive, me soûmettant à tout. Elle receut ses derniers Sacremens avec une presence d'esprit toute particuliere. Celuy qui luy donnoit l'Extréme-Onction s'arrétant quelque peu pour sçavoir son nom, elle luy suggera doucement *Mariam Catharinam.* A ce propos je vous diray que ce n'a pas été sans mystere qu'elle se nommoit Marie Catherine; dans Marie se trouve aimer; & dans Catherine se trouve charité: Si ces noms ne respiroient qu'amour, quel a été celuy de son cœur? Mais tout cét amour s'employoit à la charité de Dieu & du prochain; cét amour n'avoit aucun objet ny prophane, ny indifferent: En un mot, la creature n'y avoit aucune part. Cette veritable Amante de JESUS-CHRIST mourut d'un doux sommeil, que je puis appeller extase d'Amour divin, à cause des grandes graces qu'elle y receut, comme elle a témoigné depuis sa mort.

Son méme Confesseur écrivant à un de ses amis en France, qui ne connoissoit pas moins que luy la deffunte; il faut avoüer, dit-il, que sa maladie a été un exercice continuel de patience, accompagné d'un sentiment admirable de penitence qu'elle faisoit & qu'elle offroit pour les pechez d'autrui. Quoy qu'elle fist selon sa coûtume, tous ses efforts pour ne faire rien paroître qu'à moi, de semblables pratiques: Toutefois quelques personnes s'en apperceurent assez. Elle me dit une fois, ne puis-je pas dire à sa divine Majesté comme Job, *Mirabiliter me crucias.* Mais pour lors les demons la tentoient

épouventablement de deſeſpoir, la divine Juſtice luy paroiſſant comme implacable, à cauſe des pechez d'autruy, dont elle s'étoit chargée: alors elle joignoit ces abandons qu'elle ſentoit, avec les adorables abandons de JESUS-CHRIST, & elle diſoit avec luy: Mon Dieu, mon Dieu! pourquoy m'avez vous abandonnée?

La Reverende Mere Marie de ſaint Bonaventure de IESVS, ſa Superieure en écrivit apres cette mort aux Hoſpitalieres de Bayeux, en ces termes.

DE vous témoigner nos reſſentimens ſur une telle perte, c'eſt ce qui ne ſe peut; car nous avons perdu ce que nous ne recouvrerons jamais, le meilleur & le plus aimable ſujet qui ſe puiſſe jamais voir: Un naturel des mieux faits & le plus avantageux qui ſe puiſſe dire; une fille paiſible, charitable & prudente autant qu'il ſe peut imaginer: d'une vertu auſſi rare que la conduite de Dieu ſur elle étoit extraordinaire: Nôtre douleur eſt ſi juſte & ſi ſenſible, que nous n'en parlons & n'y penſons qu'avec larmes: Nous avons bien gravé dans nos cœurs les reliques de ſes vertus, & nous avons un precieux dépôt dans ſon aimable corps, aupres duquel nos charitables Sœurs ne ſe laſſent point de faire leurs devotions. J'ay appris que nôtre chere Mere de ſaint Sauveur eſt vôtre Superieure: Helas! j'eſperois bien que ſon aimable Sœur nous tiendroit à la premiere élection la même place; mais nous ne meritions pas un ſi grand bien, au moins moy qui la cherche ſouvent pour luy communiquer mes petites difficultez & mes penſées. Il m'eſt bien ſenſible de ne la plus trouver pour me conſoler avec elle;

ar elle étoit tout mon recours & toute ma conſo-
ation. J'avois toûjours apprehendé cette perte,
oyant que cette chere Sœur n'avoit point de ſanté.
Car je ne croy pas que depuis vingt ans qu'elle eſt
n ce païs, elle ait paſſé un mois ou même une ſe-
naine, & je ne ſçay ſi je ne pourrois pas dire un
our en ſanté; & de plus l'amour ardent qu'elle
voit pour Dieu, faiſoit qu'elle ſe negligeoit fort. Il
aloit avoir un ſoin particulier d'elle, ou elle eût
uccombé. Le temps qu'elle donnoit les nuits à
'Oraiſon, a bien abregé de ſa vie.

Vingt-ans avant ſa mort, lorſqu'elle arriva de
rance en Canada, la méme Reverende Mere de
aint Bonaventure qui étoit dés-lors Superieure, &
qui la receut avec un cœur plein de charité, en écri-
vit encore à Bayeux en ces termes.

Vous nous avez donné en elle un Ange en dou-
ceur, innocence & candeur; un Seraphin en amour,
zele & ferveur; un vray miroir d'humilité & d'o-
beiſſance: Bref, je penſe que Dieu a mis en elle un
treſor de graces & de benedictions celeſtes; dautant
que ſon corps, ſon ame & ſa perſonne, ſont telle-
ment compoſez, qu'il ne ſe voit en elle que du bien,
ſans aucune imperfection qui paroiſſe à nos yeux.
Elle eſt tellement douce & charitable, que tout le
monde en eſt charmé: Nous l'aimons toutes, &
pour mon particulier, je ſens en Dieu des tendreſſes
pour elle, que je n'ay jamais reſſenties pour perſon-
ne. Il me ſembloit autrefois que je n'aimois perſon-
ne; mais maintenant je ne le pourois pas dire; & je
ne deſiſteray jamais de l'aimer, non pas méme apres
la mort; dautant que je l'aime pour Dieu, pour ſa
perfection & ſa ſainteté. J'eſpere que Nôtre Sei-
gneur en fera quelque choſe de grand, & pardeſſus
le commun; puiſqu'il la doüée de ſi rares qualitez:

Elle a auſſi un deſir ardent de ſe faire une grande ſainte ; & ce n'eſt que pour cela qu'elle a tant deſiré le Canada ; ayant quitté pour cét effet toutes les douceurs qu'elle poſſedoit ſi pleinement en France. Elle lit, écrit & chante à merveille : Elle eſt douce, prudente, charitable, humble, laborieuſe, &c.

Notez que pour lors elle n'avoit encore que 16. ans ; & ayant travaillé depuis depuis 20. années ſans intermiſſion, pour ſe perfectionner dans les voyes de Dieu, ce n'eſt pas merveille que ſur un riche fond de nature & de grace, Nôtre Seigneur en ait fait un ouvrage accompli, & un chef-d'œuvre de ſainteté.

Monſeigneur l'Evéque de Petrée, que l'on peut dire veritablement avoir un cœur ſelon le cœur de Dieu, & étre un modele parfait des veritables Evéques, à toûjours eu tant d'eſtime, & ſi je l'oſe dire, tant de veneration pour les graces que Nôtre Seigneur avoit verſées ſi liberalement ſur cette digne Religieuſe, qu'il la conſultoit tres-ſouvent, & recommandoit à ſes prieres les affaires les plus importantes de ſon Dioceſe ; admirant les lumieres & les connoiſſances que Dieu luy donnoit ſur toutes choſes, juſques dans l'interieur le plus caché des conſciences, qu'elle penetroit comme ſi elle les eût veuës en plein jour ; méme pour des perſonnes éloignées & qu'elle ne pouvoit ainſi connoître, ſinon par des voyes toutes ſurnaturelles.

Voicy le commencement d'une Lettre que ce digne Prelat en écrivoit à la Reverende Mere Fondatrice & Superieure des Hoſpitalieres de Bayeux, le 8. Novembre 1667. ſix mois devant ſa mort.

Ma Reverende Mere la fidelité de nôtre bonne fille la Sœur de ſaint Auguſtin, aux communications qu'elle reçoit de Nôtre Seigneur, m'oblige particu-

lierement d'avoir une affection plus speciale pour son ame ; car quoy que je sois bien infidele aux graces que je reçois de sa bonté infinie, cependant je reçois une consolation singuliere de voir qu'il y ait des ames qui ayent pour luy un veritable & pur amour ; afin de suppléer à mes infidelitez.

L'année precedente il en écrivoit en ces termes. Pour vôtre bonne Niepce de saint Augustin, elle continuë à son ordinaire dans la vertu, & Dieu se comporte envers elle en la façon accoûtumée. Elle est dans les souffrances continuelles, & neanmoins à la voir, l'on n'en auroit pas le moindre soupçon, tant elle souffre de bonne grace. J'espere que ce sera un jour un chef-d'œuvre du saint Esprit ; car en verité tout est extraordinaire en elle.

François Evéque de Petrée.

Voyez au commencement de ce Livre, dans l'article 7. des avis au Lecteur, la Lettre que ce digne Evéque luy écrivit apres la mort de cette vertueuse & sainte Religieuse, c'est une abregé de sa vie qui dit beaucoup en peu de lignes.

Monsieur de Lauzon de Charny son grand Vicaire & Superieur des Hospitalieres de Quebec, qui connoissoit aussi le fond de cette sainte ame, & qui sçavoit les voyes admirables de Dieu sur elle, quoy qu'elles fussent tres-cachées & secretes, autant qu'elles étoient crucifiantes; ne l'admiroit pas moins que Monseigneur de Petrée. Voicy un partie des Lettres qu'il en a écrit en diverses années, à la méme Reverende Mere Fondatrice des Hospitalieres de Bayeux.

Vôtre chere Niepce que j'aime & honore en Nôtre Seigneur, monte toûjours d'un méme pas à la perfection ; & cette fermeté est un témoignage

asſeuré de l'eſprit qui l'a conduit. Je prie Dieu qu'il acheve en elle ſon ouvrage. Il n'y a pas un mois qu'un Matelot Huguenot étant à l'extremité, nous étions elle & moy en peine pour ſon ſalut: Elle luy donna ſur le ſoir de l'eau où on avoit trempé des Reliques du Pere de Brebeuf; ce pauvre garçon eut toutes les peines du monde à prendre ce breuvage, diſant qu'on le vouloit empoiſonner: Mais apres tout, le lendemain matin il ſe porta beaucoup mieux & demanda à ſe convertir: Et trois ou quatre jours apres, il fit abjuration de ſon hereſie: Voilà un échantillon des ouvrages de nôtre chere fille; priez pour elle & pour moy: du 7. Octobre 1665.

Voicy une partie d'une autre de ſes Lettres de 1664.

JE vous tiens heureuſe d'avoir une telle Niepce que nous poſſedons icy. Vous en ſçaurez davantage dans l'eternité. J'eſtime avoir receu une grace du Ciel toute particuliere, quand Dieu m'a donné ſa connoiſſance. Vous me mandez qu'elle a confiance en moy; & je vous dis que je l'ay encore plus grande en elle, n'ayant rien dont je luy vouluſſe faire ſecret; car c'eſt un eſprit bien fait, & qui ſelon la conduite que Dieu tient ſur elle, eſt pour étre bien haut dans l'eternité.

Autre Lettre.

POur vôtre chere Niepce, c'eſt toûjours la bien-aimée de Nôtre Seigneur; ce qui paroît par la part qu'il luy fait de ſes ſouffrances; & par la force qu'il luy donne pour les ſupporter avec courage. Tout ce que je puis dire, eſt que le doigt de Dieu

eſt en elle ; & comme elle s'abandonne à luy, il faut que vous la luy abandonniez pareillement : ſes voyes ſon inſcrutables.

Autre Lettre.

VOtre Niepce s'avance toûjours à la perfection où Dieu la veut aſſeurément. Le chemin eſt rude, & on n'y monte pas ſans peine. Il eſt vray qu'il y a de tous côtez des precipices ; mais ſon obeïſſance aveugle eſt un bon guide ; ſa patience, ſon humilité & ſa charité, ſont des ſignes qui nous prognoſtiquent que ſon voyage ſera heureux.

De Lauzon de Charny.

Le Reverend Pere François le Mercier Superieur des Miſſions de la Compagnie de JESUS en la nouvelle France, en écrit à la méme perſonne en ces termes.

Vôtre chere Niepce eſt toûjours elle-méme, toûjours courageuſe dans ſes infirmitez corporelles, & toûjours reſignée avec joye au bon plaiſir de Dieu. Tout le monde avouë que c'eſt une fille bien prudente, bien charitable, bien obeïſſante, tres-reguliere & tres-humble. J'admire pour moi l'égalité de ſon eſprit dans les diverſes alterations de ſa ſanté ; & la force de ſon courage dans ſes ſouffrances ; elle a mis toutes ſes delices & ſon contentement à la Croix de Nôtre Seigneur, bien reſoluë de la porter juſques à la mort. Elle a une grande fidelité envers Dieu ; mais elle a beſoin de ſoûtien & de conſolation, dans la voye que Dieu tient ſur elle. Les conſolations de la terre ne luy ſont rien ; elle les rebute, bien éloignée de les chercher. Celles qui luy viennent de vôtre part luy ſont procurées du Ciel. Elle les aime

& les cherit en cette qualité, & elles luy profitent beaucoup. Le Reverend Pere Ragueneau qui eſt ſon Directeur, vous écrit amplement de tout ce qui la regarde.

CHAPITRE VI.

Son Directeur expoſe ſon état interieur des années 1655. *&* 1656.

LE Pere Ragueneau Jeſuite étant deſcendu de la Miſſion des Hurons en l'année 1650. ne fut pas ſi-tôt arrivé à Quebec, qu'il ſe trouva engagé à prendre la direction de cette ſainte Epouſe de JESUS-CHRIST, qui n'avoit pour lors que 18. ans. Dés que ſon cœur luy fut connu, il vit bien que Dieu s'en étoit rendu le Maître; il a eu le ſoin de ſa conduite douze ans de ſuitte étant ſur les lieux; & ayant été obligé de revenir en France en 1662. il a toûjours ſceu du depuis par les Lettres qu'elle luy en écrivit juſques à la mort, tout ſon interieur. Il aſſeure qu'elle a toûjours été croiſſant, comme la lumiére du jour croît juſqu'à ſon midy: Son cœur luy ayant toûjours été ouvert avec une ſincerité, une humilité & une ſoumiſſion auſquelles on ne pouvoit rien ajoûter.

La ſainte union qu'avoit l'ame innocente de cette fille, avec l'ame de la Reverende Mere Marie de ſaint Auguſtin Fondatrice & Superieure des Hoſpitalieres de Bayeûx, que par reſpect & amour elle appelloit & ſa tante & ſa Mere, quoy qu'elles ne fuſſent que couſines; l'obligea de prier le méme Pere ſon Directeur, d'informer au vray cette amie de ſon cœur, de ſon état interieur que Dieu conduiſoit

par des voyes bien extraordinaires, & autant sublimes qu'elles étoient crucifiantes. Elle se croyoit alors étre fort criminelle devant Dieu, quoy qu'elle fût plus innocente que jamais ; & elle ne vouloit pas que celle qui l'aimoit la crût innocente, & fût trompée sur son sujet ; car quoy qu'elle ait été tentée dans l'excez de toutes sortes de tentations, toutefois elle n'a jamais été tentée, ny de desir de passer pour sainte & vertueuse, ny que l'on crût d'elle au dessus de ce qui étoit en elle : C'est dont elle avoit une aversion & une horreur comme naturelle. Ainsi son Directeur de son consentement informoit toutes les années la Superieure de Bayeux, de l'état de son ame.

Voicy ce qu'il luy en écrivit l'année 1655.

DEpuis l'an passé les croix de vôtre chere fille ont plûtôt crû que diminué ; tant celles qui viennent de la part de la creature, que celles que Dieu luy envoye plus immediatement ; mais sa fidelité & toutes ses vertus ont aussi augmenté à proportion, & vont croissant de jour en jour ; quoy qu'à son jugement elle se dise infidelle, & qu'elle ne croye avoir que des froideurs pour Dieu. Ce n'est pas un état de delices lorsque dans un corps souffrant l'ame a plus encore à souffrir : Quand Dieu, quoy qu'il soit dans le fond du cœur, veut se tenir caché à une ame qui voudroit bien l'aimer, & qui pense n'avoir pour luy que de l'indifference ; qui soûpire apres son amour, & toutefois qui ne croit pas y soûpirer, à cause qu'elle ne sent pas les chaleurs de l'amour, & parce qu'étant pesente à elle-méme elle ne peut, ce luy semble, s'élever un moment à Dieu ; c'est un feu bien secret qui purifie

les ſaintes Ames, & qui leur eſt un bon Purgatoire en cette vie: Quand en méme temps les paſſions & le corps ſe revoltant contre l'ame, veulent la faire revolter contre Dieu, & lorſqu'il ſemble qu'ils attirent à leur party les inclinations naturelles, les pensées & la volonté; à cauſe que voulant ſe défaire des fantômes qui déplaiſent à l'eſprit, ils s'y attachent davantage, & le captivent ſous une loy qui eſt contraire à la Loy de Dieu, c'eſt, ce me ſemble, un enfer, où plus une ame a une ſainte horreur du peché, plus elle penſe y étre engagée, plus elle craint le malheur qu'elle ſent; plus enfin elle ſe croit miſerable, à cauſe que celuy qu'elle aime, non ſeulement ne luy fait pas ſentir ſa preſence; mais qu'il ſemble plûtôt s'éloigner d'elle, parce qu'elle ſe croit toute infectée de crimes; & qu'elle ſçait bien qu'il eſt la pureté méme: En méme temps ſentir un dégoût continuel des exercices de vertu, & méme des choſes les plus ſaintes, n'eſt-ce pas un ſujet de croire qu'en effet le peché domine en ſon ame, & que Dieu n'y eſt plus le Maître, puiſque ſa voix n'y eſt pas quaſi entenduë, & qu'on n'a point d'amour pour ce qu'on ſçait qu'il aime; mais plûtôt que l'on a toute la pante de ſon cœur à ce qu'il a le plus en horreur? Mais une ame qui en cét état vit & agit par l'eſprit de la foy, qui ſouffre en patience ce qu'il n'eſt pas en ſa liberté de ne pas ſouffrir; une ame qui dans ce Purgatoire & cet Enfer, ne quitte pas ſon Dieu & ſe tient attachée à luy, en l'aimant lorſqu'elle ne penſe pas l'aimer, & luy demandant ſon amour lorſqu'elle penſe y étre le moins portée une ame qui de tout ce qui luy eſt libre, fait tout ce qu'elle ſçait, & tout ce qu'on luy dit que Dieu demande d'elle, & qui ne fait rien qui ſoit contraire à ſon amour; qui ne fait pas le mal qu'elle pourroi

bien faire ; mais fait le bien dont la nature & tous les ſens luy donnent tant d'éloignement : une ame enfin qui dans ce ſacré abandon, ſe dit à ſoy-méme & à Dieu, qu'elle veut tout ce qu'il veut, pour le preſent & pour toute ſa vie, & que volontiers elle ſe voit dépoüillée de tout ce qui n'eſt pas ſon Dieu ; mais qu'elle le veut aimer, & qu'à jamais elle luy ſera fidele ; cét eſtat n'eſt-il pas un martyre d'amour, un triomphe de la grace victorieuſe de tout ce qui eſt hor dse Dieu ? Une ame en cét état ne peut-elle pas dire avec ſaint Paul, *in infirmitatibus meis gloriabor ?* Je me glorifieray dans mes infirmitez. Ne peut-elle pas dire auſſi avec luy, *Cum infirmor tunc potens ſum* ? Lors que je ſuis dans mes foibleſſes, c'eſt alors que je ſuis plus puiſſante ? N'eſt-ce pas cette ame ſaintement ſouffrante qui peut s'écrier avec le méme Apôtre, *Quis nos ſeparabit à charitate Chriſti* ? Qui me ſeparera de la charité de JESVS & de mon tout? Ny le Ciel, ny la terre, ny la vie, ny la mort, ny l'Enfer, ny les hommes, ny les Anges, ny les demons ennemis de mon Dieu, ny le preſent, ny l'avenir, ny quoy que ce ſoit, ne me ſeparera de mon Dieu.

Voila, ma Reverende Mere, un crayon de l'état où ſe voit vôtre chere Fille; ou pour mieux dire, ce ſont les Anges & moy qui la voyons dans ces ſaintes ſouffrances, & dans ce martyre d'amour; car elle ne s'y voit pas, & elle ne croit y étre, ſinon par une ſoûmiſſion de ſes ſentimens & de ſes veuës, à la conduite de celuy qui le gouverne, & qui eſt ſon Ange viſible. Dans cette guerre, elle y trouve la paix; dans ces troubles, je puis dire que ſon ame eſt dans le calme, & dans un calme d'autant plus divin, que moins il eſt ſenſible. *Pax Dei quæ exuperat omnem ſenſum.* Et dans cét abandon elle n'eſt pas

abandonnée, elle aime Dieu, & ſon Dieu l'aime, & ſon cœur ne trouvant rien d'aimable hors de Dieu, n'aime auſſi que ſon Dieu, qui penetre le fond de ſon cœur. J'oſe bien aſſeurer que cette chere Epouſe de JESUS-CHRIST demeure inébranlable dans le plus fort de ces tempeſtes : Sa pureté eſt Angelique, ſon innocence eſt rare, puis que depuis ſon Baptéme elle n'a jamais eſté ſoüillée. Sa force & ſon courage ſont vrayement heroïques, enfin ſon amour eſt tres-fidele à ſon Dieu. C'eſt tout dire en ce peu de mots. J'en dirois davantage, ſi je la ſurvivois ; & j'en aurois trop dit, ſi je ne ſçavois qui vous étes, ce que vous luy étes, & ce qu'elle vous eſt. Elle m'a prié de vous écrire ſes foibleſſes ; & je croy que Dieu me permet en méme temps de vous écrire les effets de la grace en elle, & le triomphe de ſon amour. Au reſte de tout cela, rien ne paroît que ce qui doit paroître ; ſon humilité, ſon obeïſſance, ſa charité & ſa douceur. L'on croit, & ceux mémes qui penſent la connoître le plus à fond, qu'elle n'a rien à ſouffrir, & qu'elle eſt dans une paix profonde, ſans combat & ſans reſiſtance. On luy dit méme, que comme elle eſt d'un naturel qui en rien ne donne peine à ſon eſprit; elle doit craindre qu'elle n'agiſſe plûtoſt dans l'eſprit de la nature, que de la grace ; & que ſon amour en Dieu, ne trouvant point de reſiſtance, n'en ſoit plus foible & moins fidele à Dieu.

Je ne vous parle point de ſes maladies qui ſont continuelles, mais qu'elle ſupporte avec vne patience, & une conformité entiere aux volontez de Dieu. Elle n'aime point la vie, & ne craint point la mort. Qui craint Dieu, n'a plus rien à craindre, & qui l'aime, ne ſe met pas en peine d'étre

aimé

aimé de la creature, sinon autant que Dieu le veut & le permet.

L'année suivante 1656. le méme Pere écrit encore assez amplement sur le mesme sujet. Je n'en mettray icy qu'une petite partie.

Dieu conduit nôtre tres-chere Fille par les mémes voyes, que je vous écrivis l'an passé, & toûjours elle est fidelle à son amour. Cét estat me paroît si sublime, si solide & si divin, que je vois plus clair dans la pureté de son cœur, & j'ay plus d'asseurance que le Saint Esprit y habite, que si elle jouïssoit d'une paix profonde, & si elle étoit comblée des joyes & des douceurs que bien souvent Dieu verse dans le cœur des Saints en cette vie mortelle. Moins elle voit les richesses qu'elle possede, & plus je vois de thresors en son ame, qui ne luy seront jamais ravis, puis que l'humilité en est la gardienne.

Dans cét estat elle n'a point d'inquietude. Elle a un cœur docile, elle n'est point scrupuleuse, elle découvre son cœur avec une simplicité si humble, & obeït avec tant de candeur; elle a un visage si égal, & une parole si consolante pour ceux qui sont les plus desolez, que l'on se persuade aisément que Dieu verse sur elle les douceurs toutes pures du Paradis, & sans mélange d'amertume. Elle se sent disposée de continüer jusqu'à la mort dans cét estat, & elle ne voudroit pas en sortir, sinon au temps que Dieu a destiné. C'est étre attachée à la Croix avec un cœur digne des enfans de Dieu. Elle est méme resoluë de souffrir encore davantage: en un mot, je puis dire qu'elle souffre en paix, & que n'ayant en ce monde aucune consolation de quelque costé que ce soit, elle s'en voit privée de bon cœur, à cause qu'elle est contente, pourveu que

Dieu le ſoit; & elle ſçait bien qu'il le ſera, tandis qu'elle ne voudra que ce qu'il veut.

Il eſt vray que ſa ſanté eſt foible, & qu'elle n'a pas icy tous les ſoulagemens qu'elle trouveroit en France. Il eſt vray encore que la nature n'y ſouffriroit pas tant: Mais ne craignez pas qu'elle ſoit à charge, fût-elle attachée dans un lit, ce ſera un threſor dans une maiſon. Si elle avoit moins de generoſité qu'elle n'a, j'euſſe moy-méme ſongé au changement; car rien de violent ne peut étre de durée. Mais ſon courage & l'amour des Croix luy ont rendu cét eſtat comme naturel, & elle y eſt ſi fortement eſtablie, que je ne crains rien de ce côté-là, avec la grace de Dieu, qui ne luy manquera pas. Plus elle a vaincu l'ennemi, plus elle a de force à le vaincre. Une perſonne qui a reſiſté deux & trois ans à de ſi fortes tentations, par les veuës ſeules d'une vertu ſolide, & détachée de la ſenſibilité de la devotion, y croîtra plûtoſt toûjours en force & en vigueur, qu'elle ne s'affoiblira.

CHAPITRE IX.

Quelques connoiſſances qu'il a plû à Dieu de nous donner de ſon bonheur eternel.

LEs ames les plus ſaintes ne ſont pas toûjours exemptes du Purgatoire, témoin ſaint Severin Eveſque de Cologne, ſelon le rapport de Pierre Damien Cardinal; témoin ſainte Vitaline Vierge en Auvergne, qui apparut à ſaint Martin Eveſque de Tours, luy diſant que nonobſtant les miracles qui ſe faiſoient à ſon tombeau, elle étoit encore en Purgatoire pour quelques fautes d'ailleurs aſſez

egeres, & luy demandant ſes prieres, par leſquelles elle fut delivrée au bout de trois jours.

D'autre part, quelques hiſtoires nous apprennent que quelquefois il y a eu des ames qui n'ont pas été condamnées à un Purgatoire de feu & de flammes, du moins pour toûjours; mais qu'elles étoient ſimplement retardées de la joüiſſance du Paradis, & de la veuë de Dieu; toute leur peine étant dans le delay de cette privation, qui les purifioit & les diſpoſoit à la felicité eternelle. Et nous avons auſſi appris que nôtre Seigneur avoit usé de cette bonté envers pluſieurs perſonnes deſtinées pour le ſalut des ames, qui n'y ayant pas été aſſez fideles, ny aſſez zelées pour la gloire de Dieu, avoient eu un Purgatoire bien plus doux & plus moderé que l'ordinaire; la juſtice & la bonté de Dieu leur ayant donné, comme par une miſſion paſſagere, le ſoin d'aller en divers lieux procurer inviſiblement le ſalut des Ames, en la façon que le font ordinairement les Anges; & que des Ames détachées de leurs corps le peuvent faire, étant remplies du veritable amour de Dieu.

Dieu a fait connoître à quelques perſonnes qui ſont encore vivantes, & que je ne puis nommer, que c'étoit là le Purgatoire que ſa juſtice & ſa bonté avoient donné à nôtre tres-heureuſe Defunte, & qu'elle n'avoit été dans une peine ſenſible que fort peu de temps: aprés quoy elle avoit été obligée d'aſſiſter pluſieurs perſonnes, ſoit en Canada, ſoit méme en France. Et nous ſçavons avec autant d'aſſeurance que les choſes de cette nature ſe peuvent ſçavoir, que ſon Ame toute charitable, aprés avoir été fort peu de temps dans ce Purgatoire de pur éloignement; preſentement qu'elle eſt au Ciel, a rendu ſouvent & continuë de rendre à quelques

perſonnes, dont Dieu luy a donné la charge & le ſoin de les ſanctifier, les meſmes aſſiſtances & à peu prés en la meſme façon, que ce grand ſerviteur de Dieu le Pere de Brebeuf luy a rendu à elle-meſme, les ſix années dernieres de ſa vie, lors qu'il luy a ſervy de Conducteur celeſte, & de Directeur inviſible en toutes ſes tentations.

Une perſonne de pieté s'adreſſant à elle peu de jours aprés ſa mort, pour obtenir de Dieu quelques graces dont elle avoit beſoin ; la Defunte luy répondit, Je le feray, mais ce ſera à condition que vous remercierez la divine bonté des graces qu'elle m'a faites à l'heure de ma mort.

Vne autre digne de foy, qui n'eſt pas une perſonne imaginative, s'étant miſe en état de prier pour elle, vit un globe de criſtal parfaitement clair & luiſant, & entendit une voix dans ſon interieur, qui luy fit connoître que c'étoit l'Ame de la Defunte, & qu'il falloit étre auſſi pur que ce criſtal pour joüir de Dieu.

Vne Religieuſe de ſa meſme Maiſon a donné par écrit le recit qui ſuit.

ETant, dit-elle, de mon naturel fort apprehenſive de tout ce qui concerne les choſes de l'autre monde ; un ſoir pendant Matines qui ſe recitoient au Chœur à l'ordinaire, je penſois à nôtre Defunte, pour qui j'ay eu toûjours une inclination & une affection non commune. Ce qui m'a portée depuis ſon decez à faire tout mon poſſible à ce qu'elle fût joüiſſante au plûtoſt du bonheur eternel. Je luy diſois dans le langage du cœur, O ma chere Sœur, ſi je pouvois connoître par quelque voye que Dieu auroit agreable, & qui ne me fiſt point

de peur, ſi vous étes libre des ſouffrances du Purgatoire; que je ſerois conſolée? La nuit étant endormie, il me ſembloit que je voyois ma Sœur de ſaint Auguſtin ſeule, tout proche de moy, d'un viſage grandement paiſible, laquelle me dit fort benignement: Enfin Dieu vous accorde ce que vous avez deſiré; Je vous aſſeure, ma chere Mere, & ſoyez-en certaine, que je ſuis entierement libre. Ce qu'elle me repeta pluſieurs fois, ajoûtant, je ſuis fort bien & ſans aucune peine. Je la conſiderois avec une ſinguliere affection, en diſant en moy-méme; Je n'ay aucune peur, Dieu m'a donné l'accompliſſement de mes deſirs. Je luy demanday, de quelle façon la creature étoit devant Dieu; elle me répondit, *Vn pur neant.* Mais pourtant vous étes quelque choſe de grand, puis qu'il vous a fait tant de graces? A quoy elle me répondit, *Nonobſtant cela, je ne ſuis rien en moy-méme, ny toutes les creatures: Tout vient de Dieu, & tout retourne à Dieu, reſtant toûjours vn pur neant.* Elle me dit encore pluſieurs choſes pour me prouver cette verité, que j'avois grand plaiſir d'entendre, mais je ne les ay pas retenuës; il m'eſt reſté ſeulement dans l'eſprit une connoiſſance fort claire, que toute creature n'eſt rien, & que Dieu ſeul eſt tout en elle, dans l'ordre de la Nature, de la Grace, & de la Gloire. Ce que je n'avois jamais ſi bien conceu que je le fais à preſent. La grande joye que j'avois de l'entretien & de la veuë de cette chere Ame, fit que je m'éveillay fort promptement, il me ſembloit qu'elle étoit toute proche de moy, que je n'aurois aucune peine de la voir; mais je n'en ſuis pas digne. Ce ſonge fut environ cinq ſemaines aprés ſon decez.

Notez que ſouvent les plus grands Saints n'ont receu leurs revelations que durant le ſommeil.

L'Ange n'avertit qu'en ſonge ſaint Joſeph de fuïr en Egypte, avec le petit JESUS & ſa ſainte Mere ; & ce fut encore dans le ſommeil que l'Ange l'avertit de ſortir d'Egypte, & de retourner en ſon pays. Ce fut en ſonge que les Rois Mages furent avertis de ne repaſſer pas par la ville de Jeruſalem pour retourner en leur pays. Ce fut en ſonge que Salomon demanda à Dieu la Sageſſe, Dieu ne luy ayant pas apparu, & ne luy ayant accordé ſa demande que dans méme ſonge ; ainſi qu'il eſt écrit au chap. 3. du livre 3. des Rois. Ce ne fut auſſi qu'en ſonge que Dieu luy revela qu'il exauceroit ſes prieres, & celles de ſon peuple, dans le Temple auguſte qu'il avoit baſty, au chapitre ſecond du livre ſecond des Paralippoménes.

Voicy un autre ſonge qui paroît n'étre pas ſans myſtere, du moins il a été d'un tres-grand profit, & d'une conſolation extraordinaire à celle qui l'a eu, pour l'animer au ſervice de Dieu. Elle l'a écrit en ces termes. La nuit de devant la Feſte de la Tres-ſainte Trinité, le 16. de Juin, je penſay que nôtre Bienheureuſe defunte eſtoit proche de moy, quoy que je ne la viſſe pas, & qu'elle me diſoit fort affablement : Courage, ma chere Mere, dans peu d'années vous ſerez avec moy ; nous ſerons toutes deux enſemble. Je luy dis : Il faudra donc que je ſois long-temps en Purgatoire, & que j'y ſouffre beaucoup. Elle me répondit : Vous y ſerez ſans doute, mais il ſera plus doux que vous ne penſez : Dieu a des bontez & des miſericordes extraordinaires, & une ſorte de Purgatoire qui n'eſt pas ſi horrible, que celuy du feu. Là deſſus je m'éveillay toute pleine de joye pour de ſi bonnes nouvelles, & penſant trouver ma chere compagne auprés de moy. Ce ſonge me revient ſouvent dans l'eſprit, & a fait de

fortes impreſſions ſur mon cœur, me donnant de nouveaux deſirs de bien ſervir Dieu.

Une autre Religieuſe de la méme Maiſon, intime amie de la Deffunte auſſi bien que la precedente; toutes deux des plus conſiderables de la Maiſon, & qui vrayement ſont toutes à Dieu, a ſouvent éprouvé le pouvoir qu'a aupres de Dieu la Sœur Catherine lors qu'elle l'a imploré. Voicy ce qu'elle en écrivit à Bayeux, apres avoir parlé de ſes rares vertus.

Nôtre Seigneur fait beaucoup de graces & tres-ſingulieres à ceux qui ont confiance au credit de nôtre tres-chere Sœur de ſaint Auguſtin; pluſieurs m'en ont aſſeuré, & méme des plus conſiderables de ce païs; mais ſans m'arréter aux ſentimens des autres, je me tiens à ma propre experience qui me fait voir qu'elle a pour moy des tendreſſes admirables, & qu'elle prend un ſoin particulier de ce qui me touche: j'étois tres-ſouvent incommodée de ma colique nephretique; mais depuis ſa mort je ne m'en ſuis point du tout reſſentie: mes deux procures, celle des pauvres & celle de la Communauté, me donnent quelquefois lieu de reclamer ſon ſecours; ce que je ne fais point ſans en recevoir de bons effets. Entre pluſieurs je vous feray part d'un en particulier. Vous ſçaurez, ma tres-chere Mere, que l'argent monoyé eſt tres-rare en ce païs: il y a quelque temps que s'étant preſenté une occaſion où j'en avois beſoin pour contenter un Ouvrier qui m'en ddemandoit, je me trouvay aſſez embaraſſée. Cela m'obligea d'avoir recours à ma Bienfaictrice ordinaire. Nôtre Portiere diſoit, Bon Dieu, ſi la pauvre ſaint Auguſtin nous vouloit envoyer ſon Ange, elle nous ôteroit promptement de peine: Dans ce moment il vint un homme au Tour, que l'on n'a jamais connu, ny pû connoître depuis; qui

apporta juſtement le double de la ſomme qu'il faloit pour mon Ouvrier. On demanda à cét homme inconnu s'il ne vouloit parler à perſonne ; il dit qu'il n'avoit plus rien à faire. Il ſe paſſe mille rencontres, où je ne dois pas douter de ſon aſſiſtance : auſſi me l'avoit-elle promiſe bien ſolemnellement. Ne craignez point (diſoit-elle) je ſeray toûjours avec vous, & vous accompagneray au ſervice des pauvres ; comme auſſi avant ſa mort, elle m'avoit promis la gueriſon de ma colique nephretique.

Une bonne femme tres-ſimple & bonne ſervante de Dieu, étant attaquée le 3. Octobre d'une colique nephretique qui luy cauſoit de furieuſes douleurs, eſſaya pluſieurs choſes pour ſon ſoulagement ; mais ce fut en vain : elle eut recours à la priere à Nôtre Seigneur, à Nôtre-Dame, & enfin à la deffunte Mere de ſaint Auguſtin : Ma charitable Mere qui avez eu un ſi grand ſoin de moy, lorſque j'étois malade en vôtre Hôpital ; ſecourez-moy au plûtôt dans l'extremité du mal où je ſuis ; je vous en conjure. Cette bonne femme a aſſeuré qu'à ces derniers mots elle fut tout d'un coup entierement guerie & délivrée de toute incommodité, par je ne ſçay quelle operation qu'elle ſentit ſur ſon corps, en un momẽt.

Pluſieurs perſonnes en France ayant eu recours à elle, ont éprouvé le pouvoir qu'elle a dans le Ciel. Une entr'autres, qui eſt de grand merite, & qui cherche Dieu avec eſprit & verité, en a écrit à un de ſes amis, en ces termes.

Pour le ſecours que j'ay receu de nôtre precieuſe Deffunte ; je vous diray en confiance qu'au commencement du Caréme, ne pouvant m'appliquer à Nôtre Seigneur ſouffrant ; une nuit en dormant, elle m'apparut, & je voyois qu'elle avoit un viſage fort gay : Je luy voulus parler de ma peine ; ſans m'en-

tendre ny me répondre, elle me mit au bras une croix avec son Crucifix; & en méme temps je me trouvay comme en Oraison, avec un amour & un attrait si particulier en m'éveillant, qu'il me semble que je n'en ay eu guere de méme en toute ma vie: Ce qui me dura plusieurs jours, & presque tout le Caréme, & je m'en ressens méme encore presentement. La Lettre est de la fin d'Avril 1669.

Une Superieure d'une Maison d'Hospitalieres en France, écrit à la Reverende Mere Fondatrice des Hospitalieres de Bayeux en ces termes.

Ma Reverende Mere, je veux bien vous faire part de la joye que nous cause la sainteté de nôtre chere Sœur de saint Augustin vôtre digne fille. Je vous diray donc pour la gloire de Nôtre Seigneur, que toutes nos Sœurs en obtiennent tout ce qu'elles demandent par son intercession: Nous en avons veu entre quantité de petites choses, deux remarquables.

Premierement dans une Novice qui depuis six mois avoit une furieuse tentation contre sa vocation, bien que pour la vaincre elle fist tout son possible: Nous voyions tres-clairement que ce n'étoit qu'une pure tentation qui la tourmentoit; & nous étions bien fâchées de la voir ainsi dans cét accablement; c'est une fille d'un tres-bon sens & d'un jugement solide, qui a tous les bons talens que peut avoir une fille aînée d'une grande Maison, & que tous ses parens souhaittent: Enfin apres s'étre adressée à la sainte Vierge & à un grand nombre de Saints, elle promit de faire une neuvaine, en action de graces des faveurs que Nôtre Seigneur avoit faites à cette bonne & sainte Sœur: Trois jours apres, son esprit devint tranquille, & elle est du depuis dans des desirs extrémes de sa profession.

La seconde est une Novice, qui à raison de son

peu d'âge a été deux ans au Novitiat : ſon Tuteur s'oppoſoit à ſa profeſſion, avec des emportemens ſi furieux, que perſonne, ny méme la Juſtice ne le pouvoit reduire : Elle s'aviſa de promettre trois Meſſes, neuf fois le *Te Deum*, & neuf Hymnes des Vierges, en action de graces des faveurs que noſtre deffunte Sœur de ſaint Auguſtin avoit receuës de Noſtre Seigneur ; & que ſi elle la vouloit aſſiſter, elle prendroit ſon nom, & luy auroit toute ſa vie une ſinguliere devotion. Il arriva que le 7. jour apres ſa promeſſe, ſon Tuteur vint en cette Ville avec une fureur & un emportement étrange contre ſon deſſein : Alors la fille ayant renouvellé ſes prieres, alla dire neuf fois le *Te Deum* ; & tout d'un coup cét homme devint à nos yeux doux comme un Agneau : il paſſa le contract qu'il voulut méme ſigner à genoux (diſoit-il) par reſpect au ſacrifice de la fille, qui fit profeſſion trois jours apres.

De plus le jour de Pâques, l'on nous vint prier de recommander aux prieres de la Communauté une perſonne mourante qui avoit des tentations horribles ; ſon Confeſſeur en étoit tout effrayé, & l'on me dit qu'elle étoit comme au deſeſpoir. Je m'adreſſay à nôtre bonne Sœur, & je fis promettre à toutes nos Sœurs, une Communion en action de graces de toutes les faveurs que Nôtre Seigneur luy avoit faites ; la priant de vouloir exercer ſa charité envers cette pauvre fille, en luy procurant quelque grace ; & que puiſque c'eſt nôtre profeſſion d'aſſiſter les agoniſans, qu'elle demandât permiſſion à Nôtre Seigneur de l'aller aſſiſter interieurement : l'on m'aſſeura que l'on vit environ une heure apres, un calme ſi grand au cœur de cette moribonde, & une conſcience ſi tranquille, que cela ſurprenoit tous les aſſiſtans. Enfin elle mourut avec une reſignation admirable.

CHAPITRE VIII.

Elle est veuë par sa Superieure faisant son entrée en Paradis, & du depuis elle est veuë dans la Gloire par diverses personnes.

L'Année 1668. qui fut l'année de cette mort heureuse ; les deux derniers Navires qui partirent de Quebec pour la France, ne firent voile que le 11. de Novembre. Le lendemain il pleut à Dieu de donner la consolation à la Reverende Mere Marie de saint Bonaventure de JESUS, Superieure des Hospitalieres de Quebec, qu'elle eût asseurance du bonheur eternel de sa chere fille deffunte : car elle la vit ce jour-là comme faisant son entrée en Paradis. Voicy ce qu'elle écrivit au Pere Châtelain Confesseur de la deffunte, & qui est aussi le sien ; dont on ne pût avoir de connoissance en France qu'un an apres, au retour des Vaisseaux en 1669.

Le 12. Novembre 1668. étant à Matines, lorsque l'on disoit *Benedicite omnia opera Domini Domino*, à Laudes, je vis une grande Montagne toute claire comme le cristal, sur laquelle étoient quantité d'Anges & de Saints les uns avec les autres, qui étoient tous rangez en Chœurs des deux côtez, & aboutissoient aux pieds de Nôtre-Dame. Ma veuë ne se pût porter plus avant. Ils tenoient en main chacun une palme & un flambeau qui rendoit une clarté admirable, & dont l'éclat rejallissoit sur leurs habits blancs : toutes les Religieuses mémes dont j'en vis là un grand nombre, étoient toutes vétuës de blanc, avec des voiles blancs aussi : Au pied de la Montagne au milieu des deux Chœurs, je vis une Religieuse aussi vétuë de blanc ; qui étoit à ge-

noux ; tenant un Cierge en ſes mains, qui me paroiſſoient jointes & comme en poſture d'une perſonne qui demandoit l'entrée de ce lieu ; ou comme ſi déja étant entrée dans ce ſejour de la gloire, elle y remercioit & y adoroit la divine Majeſté, luy faiſant hommage de cette gloire dont elle joüiſſoit. En méme temps deux Anges ſe ſeparant de chaque côté, entrerent au milieu des deux Chœurs, & dirent : Que chanterons-nous à la reception de cette nouvelle Epouſe ? On leur répondit, chantez *Alleluya*. Et au méme temps ils l'entonnerent ſur le chant de l'invitatoire du jour de la Pentecôte ; & ces Chœurs enſuite le repeterent : puis les Anges chanterent. *Venite & videte, quoniam ſuavis eſt Dominus* ; & en méme temps deux Venerables Perſonnages vinrent prendre la Religieuſe ſous les bras pour la mener au Trône de Dieu ; & au méme moment le tout me diſparut, & j'entendis que c'étoit nôtre chere Sœur de ſaint Auguſtin, qui avoit été ainſi receuë au Ciel, & conduite par nôtre Pere ſaint Auguſtin & le Reverend Pere de Brebeuf : Il me ſemble méme avoir reconnu ce dernier.

Notez qu'il n'eſt pas neceſſaire que ſon entrée en Paradis ne ſe ſoit pas faite avant qu'elle ait été manifeſtée à la ſuſdite Superieure : De méme que lorſque Dieu a fait voir à quantité de ſaintes Ames l'Aſcenſion de JESUS-CHRIST au Ciel, ou l'Aſſomption glorieuſe de la tres-ſainte Vierge, ce n'eſt pas que ces Myſteres ne ſe ſoient accomplis longtemps auparavant.

Ce qui eſt aſſeuré, c'eſt que cette heureuſe Deffunte s'eſt ſouvent apparuë depuis ſa mort, & plus ſouvent encore depuis cette viſion de ſon entrée en Paradis ; & qu'elle continuë de former quelques ames à la vraye ſainteté, les conduiſant dans les voyes de Dieu d'une façon admirable, & convena-

ble aux Saints du Paradis : Mais toutes ces impressions ne portent qu'à une vie crucifiée & à un abandon de tout soy-méme aux volontez de Dieu, dans les humiliations & une vie cachée, qui cherche purement Dieu, non pas ses dons ny ses faveurs.

Au reste il ne faut pas s'étonner que tous les habits & les voiles des Religieuses, en cette vision parussent étre blancs comme la neige ; car c'est la couleur de la gloire & du Paradis ; & ainsi au jour de la Transfiguration de JESUS-CHRIST sur la Montagne, ses habits & ceux d'Elie & de Moïse parurent blancs comme la neige.

Depuis ce qui est écrit cy-dessus, une personne de pieté, & favorisée souvent de Dieu de graces extraordinaires étant en Oraison, vit par l'entremise de la sainte Vierge & de son saint Ange, un grand nombre d'ames bienheureuses qui luy étoient toutes inconnuës, mais qui avoient eu beaucoup de raport & une sainte union pendant leur vie, à quelque personne encore vivante, à qui elle avoit grand raport elle méme. Parmy ces saintes Ames, elle en vit une qui avoit une couronne de roses sur sa tête, & en sa main une branche de Laurier, avec une beauté qui ne se peut dire. La personne qui eut cette vision demanda à son Ange, qui étoit cette ame si brillante au dessus des autres : son Ange luy répondit: C'est Catherine l'amante de JESUS-CHRIST, & il y a deux ans qu'elle joüit de son Paradis. Proche de cette heureuse Amante de JESUS-CHRIST, qu'elle reconnut étre celle dont nous parlons, il y avoit une autre ame bienheureuse d'une gloire tres-éclatante, quoy qu'elle fût beaucoup moindre: & il luy fut dit que c'étoit la Compagne de cette heureuse Catherine, & qu'il y avoit 14. ans qu'elle étoit en Paradis. Cette vision arriva le 8. Octobre 1670.

Celuy auquel cette vision fut declarée, ne douta

point que cette Compagne de Catherine l'Amante de JESUS-CHRIST, ne fût la Mere Françoiſe de ſaint Ignace, Religieuſe Hoſpitaliere du méme Convent de Quebec, qui mourut le 15. jour de Mars 1657. qui étoi ſon intime amie, & qui luy apparut apres ſa mort, comme il eſt raporté au Chapitre 4. du Livre ſecond de cette Vie.

Le nom de cette Compagne de Catherine l'Amante de JESUS-CHRIST n'ayant point été declaré à la perſonne qui avoit eu cette viſion, & qui jamais n'en avoit entendu parler, il luy fut ordonné qu'elle demandât à Nôtre Seigneur de le luy vouloir declarer ſi cette curioſité n'étoit point déraiſonnable, ny contre ſa volonté. Elle communia pour cét effet le lendemain qui étoit un Dimanche: Mais rien pour lors ne luy fut declaré. Le Lundy ſuivant apres ſa Communion, comme elle n'y penſoit plus, Catherine l'Amante de JESUS-CHRIST luy apparut pour une ſeconde fois, & luy dit que le nom de cette ſienne Compagne étoit Françoiſe de S. Ignace, & qu'elle avoit été 4. heures en Purgatoire, & que pour elle, elle y avoit été ſeulement une heure & demie.

Comme le Pere de Brebeuf a été le Directeur celeſte de nôtre heureuſe Catherine l'Amante de JESUS-CHRIST, ayant eu un raport ſi intime à elle; En méme temps que la perſonne qui a eu la viſion dont je viens de parler, voyoit d'un côté une gloire ſi éclatante; Dieu luy fit voir d'un autre côté pluſieurs Religieux en gloire, qui étoient pareillement d'une beauté nompareille; mais entr'autres deux, dont l'un étoit dans un Trône au milieu des Anges qui le couronnoient, & l'autre qui étoit aupres de luy. Ils tenoient tous deux des palmes en l'une de leurs mains, & en l'autre un flambeau éclatãt: La perſonne qui eut cette viſion demanda ce que ſignifioit ce flambeau; la ſainte Vierge luy dit: Contente-toy de ſçavoir

que Dieu est admirable en ses Saints ; & il luy fut ajoûté que ces deux là étoient le Pere Jean de Brebeuf & le Pere Gabriel l'Alemant: Ce sont ceux dont il est parlé au Ch. 7. du Livre 3. de cette Vie, & qui ont fini glorieusement & saintement leur vie dans les feux des barbares Iroquois, par une mort semblable au martyre des Saints qui ont été les plus celebres dans l'Eglise.

On ne peut en dire davantage, *Quoniam adhuc visio in die*; le secret qui est dû aux vivans, oblige de differer ce qui seroit à la gloire des morts. Dieu sçaura se glorifier en son temps, & ses promesses seront accomplies.

Mais on ne peut obmettre que nôtre heureuse Catherine de S. Augustin, par la permission de Dieu & par les tendresses de Mere qu'a la tres-sainte Vierge pour de certaines ames, leur rend maintenant icy bas en terre les mémes charitez & les mémes secours que luy a rendu autrefois lorsqu'elle étoit vivante parmy nous, son Directeur celeste le Pere Jean de Brebeuf. Une personne que Dieu éprouve depuis longtemps par la voye des souffrances extraordinaires & de corps & d'esprit, qui viennent plûtôt du Ciel que de la terre, & où les Medecins n'ont rien à voir ; a une liaison si ordinaire & si intime avec cette ame bienheureuse, qu'il ne se peut rien dire de plus surnaturel, ny de plus aimable, des secours que les Bienheureux de l'Eglise triomphante rendent aux ames fideles qui sont dans les souffrances de l'Eglise militante. Cette personne se trouvant dans des excez de douleurs, que l'on peut dire insuportables à la nature, & dans des abandonnemens inconcevables de tous les secours sensibles de la grace, qui mettent les ames ainsi éprouvées de Dieu, quasi au desespoir; lorsqu'elle se recommande à cette heureuse Mere Catherine de S. Augustin, l'a veuë souvent à son se-

cours, qui la rempliſſoit de force s'aparoiſſant à elle, & luy parlant du langage des Saints: mais ce qui eſt de plus admirable, c'eſt que ſouvent elle l'a ſentie intimement preſente, comme ſi ſon ame étoit penetrée de cette ame bienheureuſe: & en méme temps elle ſe ſentoit ſoulagée de toutes ſes douleurs, de toutes ſes amertumes, & de tous ſes maux; non pas que les maux ceſſaſſent; mais comme ſi étant ſurchargée d'un fardeau audeſſus de ſes forces, un homme puiſſant eût porté avec elle la peſanteur de cette charge: non ſeulement cela; mais elle ſe ſentoit en méme tẽps remplie de la patience, de la douceur, de la conformité aux volontez de Dieu, & de toutes les vertus de cette ame bienheureuſe: comme ſi elles deux conjointement euſſent agy de concert, joignant & leurs cœurs & leurs forces, pour aimer Dieu en cét état de douleurs, pour le benir & pour s'abandonner à ſa tres-ſainte volonté. Cette ame bienheureuſe lui aïant dit du langage des Saints, que toutes les fois qu'elle auroit recours à elle, elle avoit ordre de JESUS-CHRIST de luy donner un ſecours ſemblable.

Monſeigneur l'Evéque de Petrée ayant deſiré que l'on gravât l'Image qui eſt au commencement de ce Livre, ſelon l'idée qu'il en avoit formée, y a compris en abregé les choſes principales qui ſont deduites en cette Vie. Ce digne Prelat dans une Lettre qu'il a écrit tout recemment des dons de Dieu ſur cette vertueuſe fille, la finit en ces termes. J'ay une tres particuliere confiance pour le bien de cette nouvelle Egliſe, au pouvoir qu'elle a aupres de Nôtre Seigneur, & de ſa tres-ſainte Mere: car ſi elle nous a ſecouru ſi puiſſamment pendant le temps qu'elle a été parmy nous, que ne fera-t'elle pas maintenant, qu'elle connoît avec plus de lumiere les beſoins, ſoit du Paſteur, ſoit des Oüailles? Cette Lettre eſt du 8. Novembre 1670.

FIN.